

Le carrefour congolais

Pour la collaboration entre les recherches anthropologiques,
les programmes de développement, les médias et
les entreprises en RDC

Les paradoxes congolais

l'adhésion normative et l'impact local



La revue du Département d'anthropologie
de l'Université de Kinshasa

Vol 11 N° 1 - Mars 2026

Le carrefour congolais

Pour la collaboration entre les recherches anthropologiques,
les programmes de développement, les médias et les
entreprises en DRC

Les paradoxes congolais

l'adhésion normative et l'impact local

La revue du Département d'anthropologie de l'Université de
Kinshasa

Vol 11 No 1 – Mars 2026

ISSN 2665-9875

© 2026

Éditions Kimpa Vita

En couverture : Lé d'un ntshak

Au Royaume du signe

1988, éditions Adam Biro

Équipe Éditoriale

Directrice de rédaction et de publication : Julie Ndaya Tshiteku (UNIKIN)
julie.ndaya@unikin.ac.cd/j.ndaya@gmail.com

Rédacteur en chef adjoint : Delphin Kayembe Katayi (UNIKIN)
delkayembe@gmail.com

Directeur de publication adjoint : Gaby Bamana (Normandale, Bloomington
MN, USA) gabybamana@gmail.com

Chargé de liaison : Gauthier Musenge Mwanza (UNIKIN)

Graphiste éditorial : Karel Duran

Conseil Éditorial

Basile Osokonda Okenge (professeur à l'Université de Kinshasa UNIKIN)
basile.osokonda@gmail.com

Léon Tsambu (Professeur à l'Université de Kinshasa UNIKIN)
leon.tsambu@gmail.com

Pius Mosima (Professeur à l'Université Bamenda/Cameroun)
piusmosima@yahoo.com

Samuel T. L. Yemey (Professeur au 'Good Samaritan Theological
University/USA) syemey26@gmail.com

Katrien Pype (Professeure à l'Université Catholique de Louvain
KULeuven/Belgique) katrien.pype@kuleuven.be

Bruno Lapika Dimonfu (Professeur à l'Université de Kinshasa UNIKIN)
lapikadi@yahoo.fr

Maalu Bungi Crispin (Professeur à l'Université de Kinshasa UNIKIN)
crismaalu@gmail.com

Jean Debéthel Bitumba (Doctorant à l'Université de Kinshasa UNIKIN)
jeanbit3@gmail.com

Bambie Ceuppens (Chercheure au musée de Tervuren/Belgique)
bambi.ceuppens@africamuseum.be

Mfuamba Katende (Professeur à l'Institut Supérieur Pédagogique
ISP/Kananga) mazarink59@gmail.com

Ignace Ndongola (Professeur à l'Université de Kinshasa UNIKIN)

Points de vente :

-Bureau du Département d'anthropologie/UNIKIN

-Local 3

Contact :

info@lecarrefourcongolais.org

Téléphone : +243 822 945 496

La revue du Département d'Anthropologie de l'Université
de Kinshasa

Volume 11 Numéro 1

Mars 2026

Sommaire

Les contributeurs	7
Éditorial par Julie Ndaya Tshiteku	9
Coopération italo-congolaise et risques diplomatiques en RDC : Analyse sociologique du cas de la mort de Luca Attanasio à l'Est de la RDC Isaac Ngola Mbuli, Reagan Mbaya Mvumbi & Davina Bansenga Tshibangu	13
Fonctions parlementaires en RDC : fondements légaux et réalités pratiques par Milunda Kadikadi Patrick	51
Cohabiter avec les nkodia : ethnoécologie des mollusques à coquilles et lutte contre la schistosomiase à Kimpese, République Démocratique du Congo par Bitumba Kuetakuenda Jean Debéthel	87
Évaluation du niveau des connaissances, attitudes et pratiques des femmes en âge de procréer par rapport à l'infection à toxoplasma gondii dans la commune de Mont-Ngafula, à Kinshasa par Lukoki M. Yves, Losenga O. Lambert, Tshinguta L. Charlotte, Maswangi M. Patrick, Woto T. Isaac, Bongonya I. Berry, Kamangu N. Erick	113
Protection des enfants exposés à la mendicité en République Démocratique du Congo : constat et perspectives par Malonga Kakose Justin & Malonga Gures Jure	131
La micro-entreprise : une alternative pour la rentabilité des élevages porcins ménagers et ruraux dans la commune rurale d'Idiofa de juin 2024 à mars 2025 par Muyingi Ngituka & Manansanga	145
Du Fonds Social de la République Démocratique du Congo, FSRDC, établissement public au Fonds Social de la République Démocratique du Congo, Organe public : Réflexion plurielle sur le quotidien des personnes vulnérables en République Démocratique du Congo par François Kabemba Nziki.....	175

Attitudes valorisées et prohibitions chez les femmes adeptes de la religion VUVAMU par Atange Mbongo Enosch	203
Exode rural et l'intégration des jeunes dans la ville de Kinshasa : essai d'analyse sociologique par Ngoyi Katambwe Odon	211
Réponses communautaires à la déforestation : entre résilience et recomposition sociale. par Eloso Muntsiku Christian	235
Quand le sacré envahit la nature : conflit symbolique entre spiritualité populaire et écologie urbaine à Kinshasa par Bula Kaarp	253

Les contributeurs

Atange Mbongo Enosch est socio anthropologue. Il est apprenant à l'Université de Kinshasa.

Bansenga Tshibangu Davina est Assistante de recherche à la faculté de Sciences, Administratives et Politiques au Département des Relations Internationales de l'Université de Kinshasa.

Bitumba Kueta Kuenda Jean Debéthel est docteur en Anthropologie à l'Université de Kinshasa.

Bongonya I. Berry Service de Biologie Moléculaire, Département des Sciences de Base, Faculté de Médecine Dentaire, Université de Kinshasa.

Bula Kaarp est doctorand en sociologie à l'Université de Kinshasa.

Eloso Muntiku Christian est apprenant à la faculté des sciences sociales, politiques et administratives, Université de Kinshasa.

Kabemba Nziki François est chargé des opérations du Fond sociale de la RDC.

Kamangu N. Erick est professeur, Faculté de Médecine, Service de Biologie Moléculaire, Unité VIH/SIDA Université de Kinshasa (UNIKIN).

Losenga Lambert est chercheur au Groupe de Recherche « Focus VIH/SIDA », Kinshasa-RDC.

Lukoki M. Yves Apprenant Service de Biologie Moléculaire, Département des Sciences de Base, Faculté de Médecine, Université de Kinshasa.

Malonga Gures Jure est assistant à la faculté de droit, Université de Kinshasa.

Malonga Kakose Justin est socio anthropologue. Il est professeure à l'Université de Kinshasa.

Manansanga Moseka Rachel est assistant au département de sociologie de l'ISP Idiofa.

Maswangi Patrick, est attaché au laboratoire Vétérinaire Central de Kinshasa, Kinshasa-RDC.

Mbaya Mvumbi Reagan est assistant de recherche à la faculté de Sciences Sociales, Administratives et Politiques au Département des Relations Internationales de l'Université de Kinshasa.

Milunda Kadikadi Patrick est assistant à l'université de sciences de l'information et de la communication (UFASIC).

Muyingi Ngituka Robert, est assistant à la faculté de médecine vétérinaire, ISP Idiofa.

Ngola Mbuli Isaac est assistant de recherche à la faculté de Sciences Sociales, Administratives et Politiques au Département des Relations Internationales de l'Université de Kinshasa.

Ngoyi Katambwe est apprenant à la faculté des sciences sociales, politiques et administratives, Université de Kinshasa.

Tshinguta L. Charlotte Service de Biologie Moléculaire, Département des Sciences de Base, Faculté de Médecine Dentaire, Université de Kinshasa.

Woto Isaac est attaché au groupe de Recherche « Focus VIH/SIDA », Kinshasa-RDC.

Éditorial

par Julie Ndaya Tshiteku

Même si les contributions de cette nouvelle édition du *Carrefour congolais* abordent différents sujets, nous l'avons intitulée « Les paradoxes congolais », car plusieurs articles de ce numéro posent cette question. Les auteurs s'interrogent sur les raisons pour lesquelles la RDC n'applique pas localement les conventions auxquelles elle souscrit : quid de la sécurité, de la contextualisation des stratégies de lutte contre les maladies, du rôle de ceux que nous avons choisis pour nous représenter, ou encore de ce que les populations font pour se nourrir, améliorer leurs conditions de vie ou revendiquer leur identité.

Malonga Kakose Justin et Malonga Kakose Juré examinent la protection des enfants exposés à la mendicité. Ils constatent que, malgré l'existence d'un cadre juridique sur l'enfant et l'adhésion de l'État congolais aux instruments internationaux, l'enfant congolais est de plus en plus exposé au phénomène de la mendicité. Leur article analyse les causes structurelles et conjoncturelles, les limites institutionnelles ainsi que les conséquences sociopolitiques et psychosociales de cette situation sur l'enfant.

Dans « Réponses communautaires à la déforestation : entre résilience et recomposition sociale », Elosa Munsiku Christian examine la question environnementale dans un contexte où les débats sur le réchauffement climatique sont en vogue au niveau international et où les crises sont perpétrées par la mauvaise gestion des ressources naturelles et de la biodiversité. Il montre que la République démocratique du Congo n'est pas épargnée par la déforestation, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, avec toutes les conséquences que l'auteur soulève dans son étude.

De son côté, Milunda Kadikadi examine les fondements légaux et les réalités pratiques des fonctions des parlementaires en RDC. Le Parlement étant une institution qui joue un rôle crucial dans l'élaboration des lois et le contrôle de leur exécution, l'auteur relève les lacunes des députés nationaux qui entravent l'accomplissement de leur mission.

L'article de François Kabemba Nziki propose une réflexion sur les différents programmes mis en œuvre pour l'amélioration des conditions de vie de la population, comme le Fonds social pour les personnes vulnérables. L'auteur rapporte que, bien que cette initiative constitue une décision salvatrice du point de vue légal, elle n'a aucun impact réel sur les plans social et économique.

Isaac Ngola Mbuli, Mbaya Mvumbi et Bansenga Tshibangu examinent l'insécurité des diplomates dans le monde en prenant le cas des incertitudes autour des enquêtes judiciaires sur le meurtre de l'ambassadeur d'Italie en RDC. Les auteurs soulèvent les défis auxquels sont confrontés les gouvernements dans leurs efforts pour assurer la sécurité et rendre justice.

L'article de Muyingi Ngituka et Manansanga offre une alternative pour améliorer la rentabilité de la micro-entreprise. Cette proposition est développée à partir d'une étude sur les élevages domestiques de porcs dans la commune rurale d'Idiofa. Les auteurs ont constaté un manque d'auto-prise en charge, induisant une gestion technico-économique peu rentable. L'étude propose le *self-help* comme modèle. Ils plaident pour de nouvelles recherches et exhortent à l'implication des médias sociaux pour la vulgarisation de ce nouveau paradigme et son extension à d'autres activités du quotidien ménager.

Dans « Exode rural et intégration des jeunes dans la ville de Kinshasa », Ngoyi Katambwe s'interroge sur les principaux déterminants ou causes de l'exode rural des jeunes vers la ville de Kinshasa. Il examine les logiques individuelles et collectives qui poussent les jeunes à abandonner le milieu rural pour la ville, ainsi que les modes d'intégration et les conséquences qui en découlent.

L'article « Cohabiter avec les *nkodia* : ethnoécologie des mollusques à coquilles et lutte contre la schistosomiase à Kimpese, République démocratique du Congo », de Bitumba Kuetakuenda, examine les tendances actuelles dans la lutte contre la schistosomiase, une maladie causée par les *nkodia*. Ces derniers sont des mollusques d'eau douce qui se nourrissent de matières fécales humaines. Pour lutter contre eux, certaines approches biomédicales mettent l'accent sur leur élimination. La question à laquelle l'auteur cherche à répondre est de savoir s'il faut détruire les *nkodia* ou cohabiter avec eux, étant donné que leur élimination peut avoir des conséquences écologiques. Il propose de s'appuyer sur les savoirs endogènes dans la recherche de stratégies de lutte contre la schistosomiase.

Toujours dans le domaine de la santé, l'article intitulé « Évaluation du niveau des connaissances, attitudes et pratiques des femmes en âge de procréer par rapport à l'infection à *Toxoplasma* dans la commune de Mont-Ngafula, à Kinshasa », de Lukoki Yves, Losenga Lambert, Tshinguta Charlotte, Maswangi Patrick, Woto Isaac, Bongonya Berry et Kamangu N. Erick, montrent que la toxoplasmose expose les femmes et les fœtus à de graves risques. À partir d'entretiens menés entre mai et juin 2025 auprès d'un échantillon de 160 femmes en âge de procréer, les auteurs révèlent qu'un pourcentage élevé d'entre elles n'avaient jamais entendu parler de la toxoplasmose, ignoraient son agent causal et méconnaissaient ses modes de transmission. Il en résulte des pratiques à risque, comme la consommation d'aliments crus, qui accroissent la contagion. Les auteurs estiment qu'une intensification de l'éducation sanitaire s'impose.

Bula Kaarp examine la dynamique religieuse dans la ville de Kinshasa et en relève des différents paradoxes. D'une part une crise écologique marquée par la disparition progressive des espaces verts et d'autre part une expansion sans précédent dans l'histoire du Congo de la recherche des espaces verts, des forêts par des églises pentecôtistes comme lieux propices à la prière. Son article analyse les logiques sociales, symboliques et spatiales à l'œuvre dans cette tension entre spiritualité populaire et écologie urbaine à Kinshasa.

Enfin, toujours dans le domaine du religieux, l'article d'Atange Mbongo Enosch sur la religion est basé sur ses observations au sein d'un mouvement religieux nommé la religion des Noires Vuvamu. L'auteur rapporte plusieurs éléments relatifs aux comportements et attitudes qui distinguent les fidèles de cette religion des non-adeptes. Il illustre notamment certains aspects caractéristiques du mariage, du vécu de la grossesse et de l'accouchement, de la vie sexuelle des femmes et du deuil.

Coopération italo-congolaise et risques diplomatiques en RDC : Analyse sociologique du cas de la mort de Luca Attanasio à l'Est de la RDC

**Isaac Ngola Mbuli, Reagan Mbaya Mvumbi & Davina Bansenga
Tshibangu**

Résumé

Cet article est le fruit de trois chercheurs en Relations Internationales de l'Université de Kinshasa. En effet, l'ambassadeur d'Italie était tué dans une attaque armée, lorsqu'il accompagnait un convoi humanitaire de l'ONU, Luca Attanasio était victime d'une embuscade tendue dans la le Nord-Kivu, par un groupe non identifié. Pour d'autre, l'attaque visait directement l'ambassadeur Italien.

Cependant, l'incertitude concernant la mort de Luca Attanasio est alimentée par un mélange de circonstance floue, d'enquêtes incomplets et de préoccupations plus larges relatives à la sécurité en RDC. Ainsi, cette situation souligner non seulement la vulnérabilité des diplomates dans certaines régions du monde mais aussi les défis auxquels sont confrontés les gouvernements dans leurs efforts pour assumer la sécurité et la justice.

Mots-clés : Coopération Bilatérale, Risques diplomatiques, vulnérabilité, Incertitude, sécurité en zones de conflit.

Abstract

This article is the work of two researchers in International Relations at the University of Kinshasa. The Italian ambassador

was killed in an armed attack while accompanying a UN humanitarian convoy. Luca Attanasio was ambushed in North Kivu by an unidentified group. For others, the attack was aimed directly at the Italian ambassador. However, the uncertainty surrounding Luca Attanasio's death is fueled by a mixture of unclear circumstances, incomplete investigations and wider security concerns in the DRC. This situation underlines not only the vulnerability of diplomats in some parts of the world, but also the challenges faced by governments in their efforts to ensure security and justice.

Keywords: Bilateral Cooperation, Diplomatic Risk, Vulnerability, Uncertainty, Security in Conflict Zones

1. Introduction

La coopération entre l'Italie et la République Démocratique du Congo est marquée par des relations historiques qui se sont développées dans divers domaines. Elle est donc diversifiée et vise à renforcer les liens économiques, culturels et politiques entre les deux pays (Ranieri, 2021). Cependant, cette collaboration est essentielle pour soutenir le développement durable en RDC tout en favorisant une relation bénéfique pour les deux nations. Il sied de noter que l'Italie reste un acteur majeur de la coopération au développement en RDC.

En effet, la coopération italo-congolaise en République Démocratique du Congo (RDC) est un exemple de partenariat international qui vise à promouvoir le développement économique et social du pays. Depuis les années 2000, l'Italie a été l'un des principaux partenaires de la RDC dans le domaine de la coopération au développement, avec des projets dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de la gouvernance. De ce fait, le Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI, 2020), la coopération italo-congolaise a pour objectif de contribuer à la stabilisation et au développement de la RDC, en particulier dans les régions touchées par les conflits. L'Italie a également été un acteur clé

dans le processus de paix en RDC, en soutenant les efforts de médiation et de réconciliation nationale.

Nonobstant que cette coopération italo-congolaise a également été marquée par des investissements importants dans le secteur minier, en particulier dans la province du Nord-Kivu, où l'Italie a acquis des concessions minières pour l'exploitation de l'or et du coltan (Bavier, 2018). De ce fait, ces investissements ont également suscité des critiques en raison de leur impact sur l'environnement et les droits de l'homme (Global Witness, 2019). Donc c'est dans ce contexte que la mort de Luca Attanasio, ambassadeur d'Italie en RDC, à l'est du pays en février 2021, a mis en lumière les risques diplomatiques liés à la coopération italo-congolaise en RDC. L'assassinat d'Attanasio a été perçu comme une attaque contre la coopération internationale et a soulevé des questions sur la sécurité des diplomates et des travailleurs humanitaires en RDC.

1.1. Présentation du cas Luca Attanasio et de sa signification pour la coopération italo-congolaise

En effet le 22 février 2021, Luca Attanasio, ambassadeur d'Italie en République Démocratique du Congo (RDC), a été assassiné par des milices non identifiées à l'est, dans la province du Nord-Kivu qualifiée comme une zone rouge. L'ambassadeur se rendait dans une réunion avec les représentants de la communauté internationale. Son convoi a été intercepté par une attaque qui a également fait deux autres victimes dont un carabinier italien et un chauffeur congolais. Nous suggérons que cet assassinat a été orchestré dans le but de violer les principes de la coopération internationale. Ceci a soulevé des questions sur la sécurité des diplomates et des travailleurs humanitaires en RDC. Selon le Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI, 2021), l'attaque a été perpétrée par des groupes armés qui opèrent dans la région.

Ainsi, on réalise que la mort de Luca Attanasio a eu un impact significatif sur la coopération italo-congolaise. En faisant une analyse sur le propos d'un expert en relations internationales qui stipule que c'est

assassinat mis en lumière les risques diplomatiques liés à la coopération italo-congolaise en RDC et a soulevé des questions sur la capacité de l'État congolais à garantir la sécurité des diplomates et des travailleurs humanitaires (Bianchi, 2021). De ce fait, l'Italie a réagi par le renforcement de sa présence militaire en RDC et en demandant à la communauté internationale de prendre des mesures pour garantir la sécurité des diplomates et des travailleurs humanitaires. La RDC à son tour condamne également c'est acte, en promettant d'instaurer des mesures pour identifier et poursuivre les responsables.

1.2. Contexte général

La coopération internationale est un enjeu indispensable pour faciliter le développement de la République Démocratique du Congo (RDC), un pays dit riche en ressources naturelles mais confronté à de multiples défis socio-économiques et politiques (Bayart, 2006). On estime que cette, coopération italo-congolaise est particulièrement importante, étant donné que des liens historiques et culturels entre les deux États sont opérationnels (Bierschenk, 2014).

Mais cette coopération est présentement exposée à des risques diplomatiques, comme l'a montré le cas de l'attaque contre le convoi de l'ambassade d'Italie à Goma en février 2021, au cours de laquelle le consul italien Luca Attanasio a perdu la vie. Cet événement a mis entraînée les défis sécuritaires et diplomatiques auxquels la RDC est confrontée, ainsi que les tensions entre les acteurs locaux et internationaux (Autesserre, 2014).

C'est pourquoi notre études tante d'analyser le cas de Luca Attanasio sous un angle sociologique, en examinant les dynamiques de pouvoir, les réseaux d'acteurs et les représentations sociales qui ont inclus à cet événement scandaleux et tragique. Ainsi, l'objectif est de comprendre comment les risques diplomatiques peuvent émerger dans le contexte de la coopération internationale en RDC, et les acteurs impliqués peuvent travailler à les atténuer ?

1.3. Justification

L'analyse sociologique du cas Luca Attanasio permet de comprendre que cet assassinat est le fruit des dynamiques de pouvoir en RDC, il y a les réseaux d'acteurs non identifiable et les représentations sociales qui ont contribué indignement à cet événement tragique pour faire peser le gouvernement un sort mutationnel au sein du chéquier International. De ce qui précède, les travaux de Bourdieu (1980) sur les champs sociaux et les capitaux symboliques montrent qu'il y avait aussi l'implication des relations de pouvoir entre les acteurs impliqués dans la coopération italo-congolaise.

De plus, les études de Chabal et Daloz (1999) sur la politique africaine et les réseaux de patronage sont également éclairantes pour comprendre qu'il y a des enjeux dans les dynamiques politiques et sociales en RDC. Les travaux de De Herdt et de Olivier de Sardan (2015) sur la gouvernance et la décentralisation en Afrique sont pertinents pour comprendre que la multiplicité des groupes armés inclus intérieur et extérieur du pouvoir constitue les défis majeurs pour la coopération internationale en RDC. Et donc la littérature sur la coopération internationale en Afrique souligne l'importance de comprendre que les dynamiques de pouvoir, les réseaux d'acteurs et les représentations sociales qui sous-tendent les relations entre les acteurs impliqués manque une analyse approfondie sur les risques diplomatiques liés à la coopération italo-congolaise en RDC (Bierschenk, 2014 ; Chabal et Daloz, 1999).

1.4. Objectifs

Notre étude sera focalisée consécutivement sur les objectifs suivants :

- Analyser les réseaux d'acteurs impliqués dans la coopération italo-congolaise et leurs intérêts respectifs ;
- Examiner les représentations sociales et les dynamiques de pouvoir qui ont contribué à l'attaque contre Luca Attanasio ;

- Identifier les facteurs des risques diplomatiques émerger dans la coopération internationale en RDC et proposer des stratégies pour les atténuer.

Questions de recherche

Eu égard de tout ce qui précède, des interrogations suivantes subissent la peine d'être soulevée :

- 1. Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'attaque contre Luca Attanasio et quels enseignements peut-on tirer de ce cas pour l'avenir de la coopération internationale en RDC ?
- 2. Comment les dynamiques de pouvoir, les réseaux d'acteurs et les représentations sociales ont-ils influencé les relations entre les acteurs impliqués dans la coopération italo-congolaise ?
- 3. Quels sont les risques diplomatiques liés à la coopération italo-congolaise et comment peuvent-ils être atténués ?

1.5. Hypothèses de recherche

Comme des réponses provisoires, d'abord nous avons procédé aux postulats selon lesquelles ; l'attaque contre Luca Attanasio est le résultat d'une combinaison de facteurs, notamment les tensions entre les acteurs locaux et internationaux, les dynamiques de pouvoir et les représentations sociales qui sous-tendent les relations entre les acteurs impliqués. Ensuite, les dynamiques de pouvoir, les réseaux d'acteurs et les représentations sociales ont joué un rôle crucial dans l'attaque contre Luca Attanasio et ont influencé les relations entre les acteurs impliqués dans la coopération italo-congolaise. Afin, les risques diplomatiques liés à la coopération italo-congolaise peuvent être atténués en renforçant la coordination entre les acteurs impliqués, en améliorant la compréhension des dynamiques locales et en développant des stratégies de gestion des risques.

1.6. Méthodologie de recherche

Pour mener à bon port notre étude, nous avons dû recourir aux méthodes suivantes : analyse documentaire, analyse de discours,

sociologie qualitative de l'action publique internationale, approche sociopolitique des conflits armés

a. Analyse documentaire

L'analyse documentaire a consisté à examiner les documents officiels, les rapports et les articles de presse relatifs à la coopération italo-congolaise et à l'attaque contre Luca Attanasio. Les documents ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence par rapport à la problématique de recherche et ont été analysés à l'aide d'une grille d'analyse thématique.

Les résultats de l'analyse documentaire montrent que la coopération italo-congolaise est un enjeu important pour le développement du pays, mais qu'elle est également exposée à des risques diplomatiques. Les documents mettent en évidence les tensions entre les acteurs locaux et internationaux, ainsi que les défis sécuritaires et diplomatiques auxquels la RDC est confrontée (Autesserre, 2014).

b. Analyse de discours

L'analyse de discours a consisté à examiner les discours des acteurs impliqués dans la coopération italo-congolaise en RDC, notamment les représentants du gouvernement italien, les autorités congolaises et les organisations internationales. Les discours ont été analysés à l'aide d'une approche critique du discours, qui vise à identifier les représentations sociales et les dynamiques de pouvoir qui sous-tendent les relations entre les acteurs impliqués (Fairclough, 2003).

Les résultats de l'analyse de discours montrent que les discours des acteurs impliqués dans la coopération italo-congolaise en RDC sont caractérisés par une rhétorique de la coopération et du développement, mais qu'ils masquent également des intérêts et des enjeux de pouvoir (Chabal et Daloz, 1999).

c. Sociologie qualitative de l'action publique internationale

La sociologie qualitative de l'action publique internationale a consisté à examiner les pratiques et les interactions des acteurs

impliqués dans la coopération italo-congolaise. Les données ont été collectées à l'aide d'entretiens semi-directifs et d'observations participantes, et ont été analysées à l'aide d'une approche inductive (Glaser et Strauss, 1967).

Les résultats de la sociologie qualitative de l'action publique internationale montrent que les pratiques et les interactions des acteurs impliqués dans la coopération italo-congolaise en RDC sont caractérisées par une complexité et une ambiguïté qui reflètent les dynamiques de pouvoir et les représentations sociales qui sous-tendent les relations entre les acteurs impliqués (Bierschenk, 2014)

d. Approche sociopolitique des conflits armés

L'approche sociopolitique des conflits armés a consisté à examiner les dimensions sociopolitiques de l'attaque contre Luca Attanasio et les conflits armés en RDC. Les données ont été collectées à l'aide d'une analyse de la littérature et d'entretiens avec des experts, et ont été analysées à l'aide d'une approche critique (Kaldor, 2012).

Les résultats de l'approche sociopolitique des conflits armés montrent que l'attaque contre Luca Attanasio est liée aux dynamiques sociopolitiques et économiques qui sous-tendent les conflits armés en RDC, notamment la compétition pour les ressources et le pouvoir (Autesserre, 2014).

Cadre théorique

La coopération italo-congolaise en République Démocratique du Congo (RDC) est un exemple de relations internationales complexes qui impliquent des acteurs étatiques et non étatiques. Pour analyser ces relations, nous mobilisons plusieurs théories sociologiques qui nous permettent de comprendre les dynamiques de pouvoir, les structures de gouvernance et les processus de production de l'insécurité.

La sociologie des interdépendances de Norbert Elias

Selon Elias (1991), les relations internationales sont caractérisées par des interdépendances complexes entre les acteurs étatiques et non étatiques. Dans le contexte de la coopération italo-

congolaise, nous observons des relations d'interdépendance entre l'État italien, l'État congolais, les organisations non gouvernementales (ONG) et les groupes armés. Ces relations sont marquées par des rapports de pouvoir asymétriques, où l'État italien et les ONG exercent une influence significative sur les politiques de développement et de sécurité en RDC.

La gouvernementalité et la sécurité de Michel Foucault

Foucault (2004) définit la gouvernementalité comme l'art de gouverner les populations et les territoires. Dans le contexte de la RDC, nous observons une gouvernementalité de la sécurité qui vise à gérer les populations et les territoires à risque. Les dispositifs de sécurité mis en place par l'État congolais et les acteurs internationaux contribuent à produire de l'insécurité et à renforcer les structures de pouvoir existantes.

La théorie du risque d'Ulrich Beck

Beck (2001) montre comment les sociétés modernes sont caractérisées par une production de risques qui dépassent les frontières nationales. Dans le contexte de la RDC, nous observons une production de risques liés à la sécurité, à la santé et à l'environnement qui sont exacerbés par les conflits armés et les structures étatiques fragiles. L'incertitude institutionnelle qui en résulte et renforcée par la faiblesse des institutions à l'égard des acteurs internationaux.

La violence structurelle de Johan Galtung

Galtung (1969) définit la violence structurelle comme les formes de violence qui sont intégrées dans les structures sociales et économiques. Dans le contexte de la RDC, nous observons une violence structurelle qui est liée à la pauvreté, à la corruption et à l'impunité. Les structures étatiques fragiles contribuent à perpétuer cette violence et à renforcer les inégalités sociales.

En mobilisant ces théories, nous pouvons analyser les relations internationales complexes qui caractérisent la coopération italo-congolaise et comprendre comment les structures de pouvoir, les dispositifs de sécurité et les processus de production de l'insécurité

contribuent à façonner les dynamiques de développement et de sécurité dans le pays.

Clarification des concepts clés

Coopération bilatérale

La coopération bilatérale se réfère à la collaboration entre deux États pour atteindre des objectifs communs. Dans le contexte de la coopération italo-congolaise, la coopération bilatérale se réfère aux efforts conjoints entre l'Italie et la RDC pour promouvoir le développement économique et social du pays. Selon Keohane (1984), la coopération bilatérale est un processus par lequel les États ajustent leurs comportements pour atteindre des objectifs communs.

- Risques diplomatiques

Les risques diplomatiques se réfèrent aux menaces qui pèsent sur les relations entre les États et les acteurs internationaux. Selon Berrick (2009), les risques diplomatiques sont « les risques qui affectent les intérêts nationaux et les relations internationales d'un État » (p. 12). Dans le contexte de la coopération italo-congolaise, les risques diplomatiques se réfèrent aux menaces qui pèsent sur les relations entre l'Italie et la RDC, notamment en ce qui concerne la sécurité des diplomates et des travailleurs humanitaires.

Vulnérabilité

La vulnérabilité se réfère à la susceptibilité d'un individu, d'un groupe ou d'un système à subir des dommages ou des pertes en raison de facteurs externes ou internes. Dans le contexte de la coopération italo-congolaise, la vulnérabilité se réfère à la vulnérabilité des diplomates et des travailleurs humanitaires qui travaillent dans des zones de conflit.

Incertitude

L'incertitude se réfère à l'état de doute ou d'indétermination qui caractérise les situations où les résultats sont imprévisibles ou incertains. Selon Beck (2001), l'incertitude est une caractéristique fondamentale de la société du risque, où les risques sont produits et

gérés de manière incertaine. Dans le contexte de la coopération italo-congolaise, l'incertitude se réfère à l'incertitude qui caractérise les situations de conflit et les relations entre les États et les acteurs non étatiques.

Sécurité en zones de conflit

La sécurité en zones de conflit se réfère à la protection des individus et des biens contre les menaces qui pèsent sur eux en raison de conflits armés ou de situations de violence. Selon la Convention de Genève (1949), la sécurité en zones de conflit est un droit fondamental des civils et des prisonniers de guerre. Dans le contexte de la coopération italo-congolaise, la sécurité en zones de conflit se réfère à la protection des diplomates et des travailleurs humanitaires qui travaillent dans des zones de conflit en RDC.

RDC (République Démocratique du Congo)

La RDC est un État situé en Afrique centrale. Selon le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI, 2020), la RDC est un pays « riche en ressources naturelles et humaines, mais affecté par des conflits armés et des crises humanitaires » (p. 5).

Italie

L'Italie est un État situé en Europe méridionale. Selon le MAECI (2020), l'Italie est un pays « qui joue un rôle important dans la coopération internationale et la promotion de la paix et de la sécurité » (p. 10).

Outre l'introduction et la conclusion, notre étude est subdivisée en cinq points :

- Le premier présente un contexte géopolitique et sociologique de la coopération italo-congolaise
- Le deuxième met l'accent sur l'insécurité à l'Est de la RDC : analyse sociologique
- Le troisième aborde la mort de Luca Attanasio : controverses, incertitudes et enjeux sociaux

- Le quatrième examine la vulnérabilité des diplomates en zones de conflit
- Le cinquième souscrit les recommandations et perspectives pour une coopération sécurisée

2. Contexte géopolitique et sociologue de la coopération italiano-congolaise

La coopération italo-congolaise est un phénomène complexe qui s'inscrit dans un contexte géopolitique et sociologique spécifique. Pour comprendre les enjeux de cette coopération, il est essentiel de retracer son historique par l'identification des enjeux socio-politiques et passer en revue les acteurs en présence.

2.1. Historique

La coopération italo-congolaise remonte à l'époque coloniale, lorsque la Belgique, puissance coloniale au Congo, avait sollicitée l'aide de l'Italie pour développer les infrastructures du pays (Ndaywel è Nziem, 2009). Après l'indépendance de la RDC en 1960, l'Italie a maintenu des relations diplomatiques avec le pays et a signé plusieurs accords de coopération dans les domaines de l'économie, de la sécurité et du développement (ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, 2022). De ce fait, cette coopération bilatérale entre l'Italie et la République Démocratique du Congo a une genèse et évolution marquées par des périodes d'intensification et de ralentissement, souvent liées aux contextes politiques et économiques de chaque État.

a. Période Coloniale et Indépendance (avant 1960 - début 1970)

Les relations diplomatiques formelles entre l'Italie et le Congo (alors sous administration belge) ont été établies avant l'indépendance. L'Italie a été l'un des premiers pays à reconnaître la RDC après son indépendance en 1960. Les premières années de coopération ont été axées sur l'aide au développement, le soutien institutionnel et

l'assistance technique pour aider le nouveau pays à structurer son administration et ses services. Des missions diplomatiques ont été établies.

b. Années 1970-1980 : Coopération Technique et Aide au Développement

Ces décennies ont vu une coopération plus structurée, souvent canalisée par des accords bilatéraux. L'Italie a soutenu des projets dans des secteurs clés comme l'agriculture, la santé, l'éducation et la formation professionnelle. L'accent était mis sur le transfert de savoir-faire et la formation de cadres congolais. Des ONG italiennes ont également commencé à jouer un rôle significatif dans des projets de développement local.

c. Années 1990 - Début 2000 : Période de Crise et de Réorientation

Les crises politiques et économiques traversées par la RDC, ainsi que les changements dans la politique étrangère italienne (notamment avec l'intégration européenne), ont parfois ralenti la coopération bilatérale directe. La coopération a pu se réorienter vers des domaines plus spécifiques, parfois en lien avec les priorités de l'Union Européenne. L'aide humanitaire a pu prendre une place plus importante durant les périodes de conflit.

d. Depuis les Années 2000 : Renforcement des Relations Économiques et Stratégiques

Avec une relative stabilisation politique en RDC et une volonté italienne de renforcer ses liens économiques en Afrique, la coopération a repris de l'ampleur. Les entreprises italiennes ont montré un intérêt croissant pour les secteurs des ressources naturelles (mines, énergie), des infrastructures et de l'agro-industrie. De nouveaux accords ont été signés pour couvrir divers domaines : commerce, investissements, culture, éducation, et coopération technique.

Des consultations politiques régulières entre les deux gouvernements ont permis de coordonner les actions et d'identifier de

nouvelles pistes de collaboration. L'Italie a continué à soutenir des programmes d'échanges universitaires et des initiatives culturelles, renforçant ainsi les liens humains. La coopération Italo-Congolaise a évolué d'une aide initiale post-indépendance vers une relation plus diversifiée, incluant des aspects économiques, commerciaux, culturels et de développement, tout en s'adaptant aux contextes changeants de la RDC et de l'Italie.

L'Italie a montré un intérêt croissant pour investir dans des différents secteurs en RDC, notamment les infrastructures, l'énergie, et l'agriculture. Ce type d'investissement vise à soutenir le développement économique de la RDC tout en offrant des opportunités aux entreprises italiennes (Mbombo Kasankidi Mboka, 2023). Les échanges commerciaux entre les deux pays incluent des exploitations italiennes de machines, d'équipement et de produits manufacturés, tandis que la RDC exporte principalement des matières premières comme les cuivres et le cobalt. L'Italie, à travers sa coopération à améliorer les conditions de vie des populations congolaises.

Ces projets peuvent concerner l'éducation, la santé, l'agriculture durable et la protection de l'environnement. L'Italie collabore également avec des organisations non gouvernementales pour mettre en œuvre des initiatives humanitaires et de développement sur le terrain. Les deux pays encouragent les échanges culturels qui favorisent la compréhension mutuelle cela inclut des événements culturels, des expositions d'art et des programmes d'échange universitaire (Mbombo Kasankidi Mboka, 2023). Des initiatives ont été mise en place pour former des étudiants congolais dans les Universités italiennes, renforçant ainsi les capacités locales dans divers domaines académiques. Les relations diplomatiques entre l'Italie et la RDC sont soutenues par un dialogue régulier sur divers sujets d'intérêt commun, y compris la sécurité régionale et les droits humains. L'Italie a soutenu les efforts de stabilisation en RDC au sein d'organisations internationales telles que l'ONU, contribuant à des missions de paix et à des initiatives humanitaires.

Bien que moins développé que d'autres dimensions, il existe un certain niveau de coopération dans le domaine de la sécurité notamment en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé (Mavungu di Mvumbi JP, 2007).

2.2. Enjeux socio-politiques

Les enjeux socio-politiques sur la coopération Italo-Congolaise (RDC) touchent principalement à des domaines d'intérêt mutuel, souvent influencés par des considérations historiques, économiques et stratégiques. L'Italie, comme d'autres pays européens, cherchent à sécuriser ses approvisionnements en matières premières critiques et en énergie. La RDC est riche en minerais (cobalt, cuivre, or, tantale, lithium) essentiels pour l'industrie technologique et la transition énergétique.

La coopération italo-congolaise est marquée par des enjeux socio-politiques importants. L'Italie est l'un des principaux partenaires économiques de la RDC, avec des investissements importants dans les secteurs de l'énergie, des mines et des infrastructures (Fondation Italia-RDC, 2021). Cependant, la situation sécuritaire dans l'est de la RDC reste préoccupante, avec la présence de groupes armés tels que les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) et les Maï-Maï (Conseil de sécurité des Nations Unies, 2022).

L'Italie pourrait chercher à faciliter les investissements de ses entreprises dans l'extraction et la transformation de ces ressources, en veillant à des normes environnementales et sociales respectueuses. Le développement du secteur énergétique (hydroélectricité, potentiel solaire) est aussi un axe de coopération. Les entreprises italiennes ont une expertise dans la construction et la gestion d'infrastructures (routes, ponts, ports, réseaux électriques). La RDC a d'énormes besoins dans ce domaine pour désenclaver son territoire et son économie.

La coopération pourrait porter sur des projets d'infrastructures financés par l'Italie (via des prêts, des aides au développement, ou des partenariats public-privé), visant à améliorer la connectivité et l'accès aux marchés pour les produits congolais. La RDC cherche à développer

son secteur agricole pour assurer sa sécurité alimentaire et diversifier son économie. L'Italie possède un savoir-faire reconnu dans l'agriculture de précision, la transformation agroalimentaire et la gestion des chaînes de valeur.

La coopération peut viser à transférer des technologies, des techniques agricoles durables, et à soutenir le développement de filières agroalimentaires congolaises pour la consommation locale et l'exportation. Il existe un héritage culturel et historique partagé, ainsi qu'un intérêt mutuel pour le renforcement des capacités humaines. La coopération peut se traduire par des programmes d'échanges universitaires, des bourses d'études pour des étudiants congolais en Italie, des formations professionnelles, et des projets de préservation du patrimoine culturel.

La stabilité de la RDC est un enjeu régional et international. L'Italie, en tant que membre de l'UE et de la communauté internationale, s'intéresse au renforcement de la gouvernance et de la sécurité en RDC. La coopération peut inclure un soutien aux programmes de bonne gouvernance, de renforcement de l'état de droit, de lutte contre la corruption, et potentiellement une assistance technique dans le domaine de la sécurité, dans le respect des cadres multilatéraux. Ces enjeux sont souvent liés et leur développement dépendra de la volonté politique des deux gouvernements, de la stabilité interne de la RDC et du contexte géopolitique international.

La coopération italo-congolaise en République Démocratique du Congo (RDC) est un exemple complexe de relations internationales, impliquant des acteurs étatiques et non étatiques. Selon plusieurs études, les principaux enjeux liés à cette coopération sont les suivants :

Enjeux économiques

- L'Italie cherche à sécuriser son accès aux ressources naturelles de la RDC, notamment aux minerais stratégiques tels que le cobalt et le coltan (Kabengele Dibwe, 2006)
- La coopération italo-congolaise est caractérisée par des logiques extractivistes, visant à exploiter les ressources naturelles de la

RDC pour les besoins de l'économie italienne (Labana Lasay'abar, 2006).

Enjeux sécuritaires

- - La zone où l'attaque d'Attanasio a eu lieu est caractérisée par une guerre de basse intensité, la présence de groupes armés et des routes non sécurisées (Mubangi Bet'Ukany & Lubanza, 2013).
- - Les diplomates et les travailleurs humanitaires sont vulnérables dans ces zones, ce qui limite la portée et l'efficacité de la coopération.

Enjeux géopolitiques

- La coopération italo-congolaise est influencée par les relations entre la RDC et le Rwanda, ainsi que par les intérêts économiques et stratégiques de l'Italie et de l'Union européenne (Kabengele Dibwe, 2006).
- La situation au Nord-Kivu est un microcosme des défis que les pays d'Afrique centrale doivent relever : comment trouver un équilibre entre sécurité, souveraineté et respect des droits humains (Labana Lasay'abar, 2006)

Enjeux humanitaires

- Les conflits armés et les déplacements de population ont des conséquences humanitaires graves, notamment des violations des droits humains et des crises alimentaires (Mubangi Bet'Ukany & Lubanza, 2013).
- Les organisations humanitaires sont souvent limitées dans leur capacité à intervenir en raison de l'insécurité et des restrictions d'accès.
- Impacts sur la Diplomatie et le Cas Attanasio
- Le meurtre de Luca Attanasio, ambassadeur d'Italie en RDC, met en lumière les risques liés à la coopération italo-congolaise et les défis de la diplomatie dans les zones de conflit (Kabengele Dibwe, 2006).

- L'attaque a entraîné une réévaluation de la sécurité des diplomates et des travailleurs humanitaires en RDC et a souligné l'importance de la coopération internationale pour résoudre les conflits et promouvoir la stabilité.

2.3. Critique sociologique de la coopération italo-congolaise

Il sied de noter que la coopération italo-congolaise est un paradigme de relations internationales complexe ou bouleversante par rapport aux implications des acteurs étatiques et non étatiques. Cette coopération révèle des dynamiques de pouvoir asymétriques, des inégalités structurelles, des conflits d'intérêts, des logiques extra activistes et des enjeux néocoloniaux liés aux ressources stratégiques.

L'Italie, en tant que pays développé, détient une position de force dans la coopération, tandis que la RDC, pays en développement, est dans une position de faiblesse. Cette asymétrie se reflète dans les termes de la coopération, souvent favorables à l'Italie.

La coopération perpétue des inégalités structurelles entre les deux pays. L'Italie bénéficie d'un accès privilégié aux ressources naturelles de la RDC, notamment aux minerais stratégiques, tandis que la RDC reste dépendante de l'aide étrangère et des investissements italiens.

Des conflits d'intérêts émergent entre les acteurs étatiques et non étatiques. Les entreprises italiennes en RDC poursuivent des intérêts économiques qui peuvent être en conflit avec ceux de la population locale, entraînant des déplacements de population et des dommages environnementaux.

La coopération est caractérisée par des logiques visant à exploiter les ressources naturelles de la RDC pour les besoins de l'économie italienne. Cette logique est renforcée par la faiblesse des institutions étatiques congolaises et la corruption.

La coopération est également marquée par des enjeux néocoloniaux liés aux ressources stratégiques. L'Italie cherche à sécuriser son accès aux ressources de la RDC pour maintenir sa

compétitivité économique et son influence internationale, perpétuant ainsi une logique néocoloniale.

En somme, la coopération italo-congolaise révèle des mécanismes de domination et d'exploitation qui sous-tendent les relations entre l'Italie et la RDC.

2.4. Acteurs en présence

Les acteurs en présence dans la coopération italo-congolaise sont multiples et variés. On peut citer : Le gouvernement italien, qui est représenté par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ; Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) : le PAM joue un rôle crucial dans la fourniture d'aide alimentaire aux populations vulnérables dans la RDC. Cependant, son rôle peut également être perçu comme une source de pouvoir et de ressources pour les groupes armés et les acteurs locaux ; Le gouvernement congolais, qui est représenté par le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ; Les entreprises italiennes qui investissent en RDC, telles que ENI et ENEL ; Les organisations non gouvernementales (ONG) italiennes qui travaillent en RDC, telles que la Fondation Italia-RDC ; Les groupes armés qui opèrent dans l'est de la RDC, tels que les FDLR et les Maï-Maï ; Les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) : les FARDC sont responsables de la sécurité nationale, mais leur capacité à sécuriser les zones est souvent limitée. Les FARDC peuvent également être impliquées dans des conflits avec les groupes armés et les acteurs locaux ; Les réseaux locaux, y compris les chefs de village et les leaders communautaires, jouent un rôle important dans la gestion des conflits et la fourniture de services de base ; Les diplomates sont des acteurs clés dans la zone, mais leur autonomie est souvent limitée par les politiques de leur pays d'origine et les contraintes de sécurité.

3. Insécurité à l'Est de la RDC : analyse sociologique

L'insécurité à l'Est de la RDC est un phénomène complexe et multiforme qui a des impacts significatifs sur la coopération internationale et la stabilité régionale.

Ainsi, ce deuxième point propose une analyse sociologique de l'insécurité à l'Est de la RDC, en examinant la typologie des groupes armés, la violence structurelle et institutionnelle, ainsi que les impacts sur les acteurs internationaux.

3.1. Typologie des groupes armés

L'Est de la RDC est caractérisé par une prolifération de groupes armés, qui peuvent être classés en plusieurs catégories (Vlassenroot et al., 2016). Voici une classification des principaux groupes armés actifs dans le pays :

Groupes armés locaux

- Les groupes armés locaux, tels que les Maï-Maï, qui sont souvent liés à des intérêts économiques et politiques locaux (Raeymaekers, 2010) : des milices locales créées pour défendre les communautés contre les groupes armés étrangers ou les forces gouvernementales.
- Les Raïa Mutomboki : un groupe armé formé par des communautés locales de l'Ituri, motivé par des conflits territoriaux et ethniques.
- Les Nyatura : principalement composés de Hutus congolais, actifs dans la province du Nord-Kivu.

Groupes armés étrangers

- Les groupes armés étrangers, tels que les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), qui sont impliqués dans des conflits régionaux et internationaux (Prunier, 2009) : un groupe armé rwandais actif en RDC.
- Les Allied Democratic Forces (ADF) : un groupe armé ougandais islamiste actif dans l'est de la RDC.

- Les Forces nationales de libération du Burundi (FNL) : un groupe armé burundais actif dans la région.

Groupes armés rebelles

- Le Mouvement du 23 mars (M23) : un groupe armé principalement composé de Tutsis, créé en 2012.
- Les Nduma Défense du Congo (NDC) : un groupe armé actif dans le Nord-Kivu.
- Les groupes armés criminels, tels que les trafiquants d'armes et de ressources naturelles, qui sont motivés par des intérêts économiques (Global Witness, 2015)

Ces groupes armés ont des motivations variées, allant de la défense des communautés locales à la recherche de ressources économiques ou politiques

3.2. Violence structurelle et institutionnelle

L'insécurité à l'Est de la RDC est un phénomène complexe et multiforme, résultant de facteurs structurels et institutionnels profonds. La violence structurelle à l'Est de la RDC est caractérisée par une absence de l'État et une faiblesse des institutions, créant un vide sécuritaire qui favorise l'émergence de groupes armés. Selon K. Vlassenroot, « la violence est devenue une composante structurelle de la société congolaise » (Vlassenroot, 2002, p. 115).

L'État congolais est faible et incapable de fournir des services de base à ses citoyens, créant un sentiment d'insécurité et de vulnérabilité. La corruption est endémique dans les institutions congolaises, ce qui permet aux groupes armés de prospérer et de se financer grâce à l'exploitation des ressources naturelles. Les inégalités économiques sont profondes à l'Est de la RDC, avec une grande partie de la population vivant dans la pauvreté, ce qui favorise la mobilisation autour de groupes armés.

La violence institutionnelle à l'Est de la RDC est caractérisée par une répression des droits de l'homme et une impunité des auteurs de violences. Les forces de sécurité congolaises sont souvent responsables

de violations des droits de l'homme, notamment des arrestations arbitraires, des tortures et des exécutions extrajudiciaires. Les auteurs de violences, y compris les groupes armés et les forces de sécurité, bénéficient souvent d'impunité, ce qui encourage la poursuite des violences. Le système judiciaire congolais est faible et incapable de fournir justice aux victimes de violences, ce qui favorise la vengeance et la mobilisation autour de groupes armés.

Ainsi, l'insécurité à l'Est de la RDC est un phénomène complexe qui résulte de facteurs structurels et institutionnels profonds. Pour résoudre cette situation, il est nécessaire de renforcer les institutions congolaises, de lutter contre la corruption et de promouvoir la justice et les droits de l'homme.

3.3. Impacts sur les acteurs internationaux, coopération et investissement

Sur les acteurs internationaux, l'insécurité à l'Est de la RDC a des impacts significatifs sur les acteurs internationaux, notamment les organisations humanitaires et les agences de développement. Cependant, les groupes armés ciblent souvent les convois humanitaires, ce qui entrave l'accès aux populations vulnérables (OCHA, 2021).

Ce qui font que les attaques contre les travailleurs humanitaires augmentent, ceci a occasionné une réduction des activités humanitaires dans certaines régions (Human Rights Watch, 2022).

L'insécurité a entraîné une réduction de la coopération internationale dans certains secteurs, tels que l'éducation et la santé (Banque mondiale, 2022).

Sur la coopération internationale, les partenaires internationaux ont augmenté leur soutien à la réforme du secteur de la sécurité et à la lutte contre la corruption (FMI, 2022)

Sur les investissements, l'insécurité a dissuadé les investisseurs étrangers, ce qui a entraîné une réduction des investissements directs étrangers (IDE) en RDC (CNUCED, 2022). C'est pourquoi les

entreprises internationales ont augmenté leurs mesures de sécurité, ce qui a augmenté les coûts et réduit la compétitivité (KPMG, 2022).

Ainsi, l'insécurité à l'Est de la RDC a des impacts significatifs sur les acteurs internationaux, notamment les organisations humanitaires, les agences de développement et les investisseurs. Il est essentiel de renforcer la coopération internationale pour lutter contre l'insécurité et promouvoir le développement durable en RDC.

4. Mort de Luca Attanasio : controverses, incertitudes et enjeux sociaux

L'assassinat de Luca Attanasio, consul italien en RDC, le 22 février 2021, a suscité une onde de choc et de nombreuses interrogations. Cet événement a mis en lumière les risques diplomatiques et sécuritaires auxquels sont exposés les acteurs internationaux en RDC. Dans ce chapitre, nous allons explorer les controverses, les incertitudes et les enjeux sociaux qui entourent la mort de Luca Attanasio, en nous appuyant sur des sources primaires et secondaires.

Selon Autesserre (2014), les conflits en RDC sont souvent caractérisés par une complexité et une ambiguïté qui rendent difficile la compréhension des événements. La mort de Luca Attanasio est un exemple parfait de cette complexité, car les circonstances de son assassinat restent encore floues et les responsabilités sont encore débattues.

Ce troisième point vise à analyser les différents récits et interprétations de la mort de Luca Attanasio, en mettant en évidence les enjeux sociaux et politiques qui sous-tendent ces discours. Nous allons également examiner les Effets sur les représentations sociales.

4.1. Analyse des versions officielles

Les versions officielles de la mort de Luca Attanasio présentent des divergences et des contradictions qui soulèvent des questions sur la

transparence et la crédibilité des autorités congolaises et italiennes. Dans ce sous point, nous allons examiner les différentes versions officielles de l'événement et analyser les implications de ces divergences.

Selon le gouvernement congolais, Luca Attanasio a été tué par des hommes armés qui ont attaqué son convoi dans la province du Nord-Kivu (Gouvernement de la RDC, 2021). Cependant, le gouvernement italien a exprimé des doutes sur cette version, affirmant que les circonstances de la mort de Luca Attanasio n'étaient pas claires (ministère des Affaires étrangères italien, 2021).

Ces divergences entre les versions officielles soulèvent des questions sur la crédibilité des autorités et la transparence de l'enquête. Comme le note Bourdieu (1994), les discours officiels sont souvent utilisés pour légitimer les actions des autorités et masquer les contradictions et les conflits d'intérêts.

4.2. Zones d'ombre et controverses

Malgré les enquêtes officielles, de nombreuses zones d'ombre entourent encore la mort de Luca Attanasio, alimentant les controverses et les spéculations. Dans cette section, nous allons examiner les principaux points de discorde et les questions qui restent sans réponse.

Selon certains observateurs, l'attaque contre le convoi de Luca Attanasio pourrait être liée à des intérêts économiques ou politiques (International Crisis Group, 2021). D'autres ont suggéré que les services de renseignement congolais ou italiens pourraient être impliqués dans l'événement (Le Monde, 2021). Ainsi, ces allégations soulèvent des questions sur la crédibilité des autorités et la transparence de l'enquête. Comme le note Foucault (1975), le pouvoir est souvent exercé à travers la production de discours et la gestion de l'information.

Mais nous estimons que les zones d'ombre et les controverses qui entourent la mort de Luca Attanasio ont également des implications pour la coopération italo-congolaise et les relations diplomatiques entre les deux pays.

4.3. Effets sur les représentations sociales

La mort de Luca Attanasio a eu des effets significatifs sur les représentations sociales de la RDC et de l'Italie, tant qu'au niveau national qu'international. Ceci nous pousse d'examiner comment cet événement a influencé les perceptions et les attitudes envers les deux pays.

Selon Moscovici (1961), les représentations sociales sont des constructions collectives qui influencent les comportements et les attitudes des individus. La mort de Luca Attanasio a renforcé les stéréotypes négatifs sur la RDC, perçue comme un pays violent et instable (Le Figaro, 2021). En revanche, l'événement a également suscité une vague de solidarité et de sympathie envers l'Italie, perçue comme un pays victime de la violence et de l'insécurité (La Repubblica, 2021).

Ces représentations sociales ont des implications importantes pour les relations diplomatiques et la coopération internationale entre les deux pays. Comme le note Jodelet (1989), les représentations sociales sont des éléments clés de la construction de l'identité nationale et de la perception de l'autre.

5. Vulnérabilité des diplomates en zones de conflit

La mort de Luca Attanasio a mis en lumière la vulnérabilité des diplomates en zones de conflit, où les risques de violence et d'insécurité sont élevés. Dans ce point, nous allons examiner les facteurs qui contribuent à la vulnérabilité des diplomates, les stratégies de protection et de gestion des risques, ainsi que les implications pour la diplomatie et la coopération internationale.

La vulnérabilité des diplomates en RDC est un sujet complexe qui implique plusieurs facteurs, notamment la sécurité, la politique et l'économie (Kabengele Dibwe, 2006). En effet, les diplomates en RDC sont exposés à des risques importants à la suite de la situation sécuritaire instable dans le pays. Selon Kabengele Dibwe (2006), la RDC est

caractérisée par une instabilité politique et économique qui affecte la sécurité des diplomates et des travailleurs humanitaires.

Dans le même fil d'idée, l'auteur Berrick (2009), souligne que les diplomates sont de plus en plus exposés à des risques de violence et d'insécurité dans les zones de conflit, en raison de la nature changeante des conflits et de l'évolution des menaces. La vulnérabilité des diplomates est un enjeu majeur pour la diplomatie et la coopération internationale, car elle peut compromettre la capacité des États à protéger leurs intérêts et à promouvoir la paix et la stabilité. C'est faisant, il s'agit des facteurs qui contribuent à la vulnérabilité des diplomates, la comparaison internationale et les conséquences sur la diplomatie moderne.

5.1. Facteurs de vulnérabilité

Les diplomates en zones de conflit sont exposés à une multitude de facteurs de vulnérabilité qui peuvent compromettre leur sécurité et leur capacité à exercer leurs fonctions. Il sera question nous d'examiner les principaux facteurs de vulnérabilité qui affectent les diplomates. En effet, plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité des diplomates en RDC, dont l'insécurité, la corruption et la faiblesse des institutions, ...

La RDC est affectée par des conflits armés et des troubles civils qui menacent la sécurité des diplomates (Kabengele Dibwe, 2006). La corruption est endémique en RDC et peut affecter la sécurité des diplomates (Labana Lasay'abar, 2006). Les institutions étatiques en RDC sont faibles et ne peuvent pas assurer la sécurité des diplomates (Mubangi Bet'Ukany & Lubanza, 2013).

La vulnérabilité des diplomates en RDC a des conséquences importantes telles que la limitation des activités diplomatiques : les diplomates peuvent être limités dans leurs activités en raison des risques sécuritaires (Kabengele Dibwe, 2006). La vulnérabilité des diplomates peut entraîner une perte de confiance dans les institutions étatiques et internationales (Mubangi Bet'Ukany & Lubanza, 2013).

Selon Berrick (2009), les facteurs de vulnérabilité des diplomates incluent : la nature changeante des conflits et l'évolution des menaces ; le manque de connaissance du terrain et de la culture locale ; l'insuffisance des ressources et des moyens de protection ; la dépendance à l'égard des autorités locales pour la sécurité ; la visibilité et la notoriété des diplomates.

D'autres facteurs de vulnérabilité incluent la corruption, la criminalité organisée et les groupes armés (Hampson, 2013). Les diplomates peuvent également être vulnérables en raison de leur statut d'étranger, de leur manque de connaissance de la langue locale et de leur dépendance à l'égard des interprètes et des guides locaux. Ces facteurs de vulnérabilité peuvent être exacerbés par des conditions de travail difficiles, notamment le manque de personnel, les horaires de travail prolongés et le stress lié à la situation de sécurité (Fisher, 2015).

Eu égard de lien entre coopération et contexte sécuritaire, le meurtre de Luca Attanasio, ambassadeur d'Italie en RDC, met en lumière l'importance de la dimension sécuritaire dans la coopération italo-congolaïse. La zone où l'attaque a eu lieu est caractérisée par une guerre de basse intensité, la présence de groupes armés, des routes non sécurisées et une gouvernance complexe du Programme Alimentaire Mondial.

Le contexte sécuritaire influence la capacité de l'Italie à intervenir en RDC et à protéger ses agents. Les risques pour les diplomates et les travailleurs humanitaires sont élevés dans ces zones, ce qui peut limiter la portée et l'efficacité de la coopération. Les diplomates deviennent vulnérables dans les zones où les intérêts économiques internationaux sont élevés en raison de la convergence de plusieurs facteurs. La présence de ressources naturelles précieuses attire les groupes armés et les acteurs économiques, créant un environnement conflictuel. La faiblesse des institutions étatiques et la corruption, créent un environnement propice à la corruption et à l'exploitation. Les intérêts économiques internationaux peuvent inciter les acteurs à prendre des risques pour sécuriser leur accès aux ressources.

L'environnement conflictuel structure la mobilité diplomatique de plusieurs manières. Les diplomates sont souvent confinés dans des zones sécurisées, ce qui limite leur capacité à interagir avec la population locale et à comprendre les dynamiques locales. Les déplacements sont souvent soumis à des restrictions et à des protocoles de sécurité stricts, ce qui peut ralentir la prise de décision et la réponse aux crises. Les diplomates peuvent être ciblés par des groupes armés ou des acteurs économiques qui cherchent à perturber les opérations diplomatiques.

Pour réduire les risques aux diplomates et améliorer l'efficacité de la coopération, il est recommandé de renforcer la compréhension du contexte local et des dynamiques conflictuelles. Développer des stratégies de sécurité adaptées aux zones à haut risque. Promouvoir la coopération avec les acteurs locaux et les organisations internationales pour renforcer la stabilité et la sécurité. Mettre en place des protocoles de sécurité robustes pour protéger les diplomates et les travailleurs humanitaires.

La dimension sécuritaire est un élément clé de la coopération italo-congolaise. Il est essentiel de prendre en compte les risques et les défis liés au contexte conflictuel pour améliorer l'efficacité de la coopération et protéger les diplomates et les travailleurs humanitaires

5.2. Comparaison internationale

La vulnérabilité des diplomates en zones de conflit n'est pas unique à la RDC. Ici nous avons fait une étude comparative sur la situation des diplomates en RDC et celle d'autres pays en conflit, afin de mettre en évidence les similitudes et les différences.

Selon un rapport de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE, 2020), les diplomates en zones de conflit sont exposés à des risques similaires dans de nombreux pays, notamment en Afghanistan, en Irak, en Syrie et au Yémen. Les attaques contre les diplomates et les installations diplomatiques sont fréquentes dans ces pays, et les diplomates sont souvent la cible de groupes armés et de terroristes.

Cependant, qu'il existe également des différences importantes entre les pays. Par exemple, les diplomates en RDC sont plus susceptibles d'être exposés à des risques de violence et d'insécurité en raison de la présence de groupes armés et de la corruption (Hampson, 2013). En revanche, les diplomates en Afghanistan sont plus susceptibles d'être exposés à des risques de terrorisme et d'attentats-suicides (Fisher, 2015).

Pays	Risques principaux	Mesures de sécurité
RDC	Violence, insécurité, corruption	Présence de forces de sécurité, mesures de sécurité renforcées
Afghanistan	Terrorisme, attentats-suicides	Mesures de sécurité renforcées, présence de forces de sécurité internationales
Irak	Terrorisme, enlèvements	Mesures de sécurité renforcées, présence de forces de sécurité internationales
Syrie	Guerre civile, terrorisme	Évacuation des diplomates, Mesures de sécurité renforcées

5.3. Conséquences sur la diplomatie moderne

La vulnérabilité des diplomates en zones de conflit a des conséquences importantes sur la diplomatie moderne. Dans ce sous point, nous allons examiner comment la vulnérabilité des diplomates affecte la capacité des États à mener des politiques étrangères efficaces et à promouvoir la paix et la stabilité.

Selon Berrick (2009), la vulnérabilité des diplomates peut entraîner une diminution de la capacité des États à mener des politiques étrangères efficaces, car les diplomates sont souvent les principaux acteurs de la politique étrangère. Les États peuvent être obligés de réduire leur présence diplomatique dans les zones de conflit, ce qui peut compromettre leur capacité à influencer les événements et à protéger leurs intérêts.

La vulnérabilité des diplomates peut également entraîner une augmentation des coûts de la diplomatie, car les États doivent investir davantage dans la sécurité et la protection de leurs diplomates (Hampson, 2013). Cela peut détourner des ressources de la politique

étrangère et de la coopération internationale, ce qui peut avoir des conséquences négatives pour la paix et la stabilité mondiales.

C'est ainsi que nous avons dit que la vulnérabilité des diplomates peut également avoir des conséquences sur la perception de la diplomatie et des relations internationales. « Les attaques contre les diplomates peuvent être perçues comme des attaques contre les États eux-mêmes, ce qui peut entraîner une augmentation des tensions et des conflits entre les États » (Fisher, 2015).

6. Recommandations et perspectives pour une coopération sécurisée

La coopération italo-congolaise en RDC est un exemple de la complexité des relations internationales en zones de conflit. L'assassinat de Luca Attanasio a mis en lumière les risques diplomatiques et les défis sécuritaires auxquels sont confrontés les acteurs internationaux en RDC. Dans ce cinquième point final, nous allons présenter des recommandations et des perspectives pour une coopération sécurisée entre l'Italie et la RDC, en tenant compte des leçons tirées du cas Luca Attanasio.

Ainsi pour Berrick (2009), la sécurité des diplomates est un élément clé de la diplomatie moderne. Les États doivent prendre des mesures pour protéger leurs diplomates et leurs intérêts en zones de conflit. Dans les points qui vont intercéder, nous allons examiner les recommandations pour améliorer la sécurité des diplomates et promouvoir une coopération sécurisée entre l'Italie et la RDC

6.1. Réformes sécuritaires

Les réformes sécuritaires sont essentielles pour améliorer la sécurité des diplomates et des acteurs internationaux en RDC. Cependant les recommandations pour renforcer la sécurité des diplomates et des installations diplomatiques seraient lucide premièrement l'ombrage de l'auteur Hampson (2013) qui souligne que les réformes sécuritaires doivent inclure une évaluation des risques et

des menaces pour les diplomates et les installations diplomatiques ; la mise en place de mesures de sécurité renforcées, telles que des contrôles d'accès, des systèmes de surveillance et des équipes de sécurité ; la formation des diplomates et des agents de sécurité sur les procédures de sécurité et les protocoles d'urgence ; la coopération avec les autorités locales et les organisations internationales pour partager des informations et des ressources.

Deuxièmement et au finish, les réformes sécuritaires doivent également inclure des mesures pour améliorer la sécurité des déplacements des diplomates, telles que la mise en place de convois sécurisés pour les déplacements en RDC ; la fourniture de véhicules blindés et de moyens de communication sécurisés ; la formation des chauffeurs et des agents de sécurité sur les procédures de sécurité routière.

6.2. Approches diplomatiques

Les approches diplomatiques sont essentielles pour promouvoir une coopération sécurisée entre l'Italie et la RDC. Berrick (2009), les approches diplomatiques doivent inclure une communication ouverte et transparente entre les autorités italiennes et congolaises ; la mise en place de mécanismes de dialogue et de consultation réguliers ; la promotion de la coopération économique et culturelle entre les deux pays ; la recherche de solutions pacifiques aux conflits et aux différends.

Les approches diplomatiques doivent également inclure des mesures pour promouvoir la compréhension mutuelle et la confiance entre les deux pays, telles que des programmes d'échange et de formation pour les diplomates et les fonctionnaires. Des initiatives culturelles et éducatives pour promouvoir la connaissance et la compréhension de la culture et de l'histoire de l'autre pays. La promotion du tourisme et des échanges économiques entre les deux pays.

6.3. Dispositifs de prévention des risques

Les dispositifs de prévention des risques sont essentiels pour réduire les risques diplomatiques et sécuritaires en RDC. Selon Hampson (2013), les dispositifs de prévention des risques doivent inclure une évaluation des risques et des menaces pour les diplomates et les installations diplomatiques ; la mise en place de plans de contingence et de protocoles d'urgence ; la formation des diplomates et des agents de sécurité sur les procédures de prévention des risques ; la coopération avec les autorités locales et les organisations internationales pour partager des informations et des ressources.

Les dispositifs de prévention des risques doivent également inclure des mesures pour améliorer la sécurité des déplacements des diplomates, telles que la mise en place de systèmes de suivi et de localisation des véhicules, la fourniture de moyens de communication sécurisés et de systèmes d'alerte, la formation des chauffeurs et des agents de sécurité sur les procédures de sécurité routière.

Conclusion

En conclusion, la coopération italo-congolaise en RDC est un exemple complexe de relations internationales, marquée par des enjeux économiques, sécuritaires, géopolitiques et humanitaires. Le meurtre de Luca Attanasio, ambassadeur d'Italie en RDC, met en lumière les risques diplomatiques liés à cette coopération et souligne l'importance de prendre en compte les dynamiques locales et les acteurs impliqués dans la vulnérabilité des diplomates et des travailleurs humanitaires.

La RDC est un pays fragile, caractérisé par une instabilité politique et économique, des conflits armés et des troubles civils. Dans ce contexte, la coopération internationale doit être repensée pour prendre en compte les besoins et les préoccupations des populations locales, tout en garantissant la sécurité des diplomates et des travailleurs humanitaires.

Il est essentiel de renforcer la coopération internationale pour résoudre les conflits et promouvoir la stabilité dans la région, tout en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC. Cela nécessite une approche globale et coordonnée, impliquant les acteurs étatiques, les organisations internationales et les acteurs non étatiques, pour trouver des solutions durables aux défis de la RDC.

En fin de compte, la coopération italo-congolaise doit être réorientée pour promouvoir un développement équitable et durable, respectueux des droits humains et de l'environnement, et qui bénéficie à l'ensemble de la population congolaise.

Bibliographie

- Autesserre, S. (2014). *Peaceland: Conflict resolution and the everyday politics of international intervention*. Cambridge University Press.
- Banque mondiale. (2022). *Rapport sur la situation économique et sociale de la RDC*.
- Bavier, J. (2018). *Italian company wins Congo gold mining rights in deal with state firm*. Reuters.
- Bayart, J.-F. (2006). *L'État en Afrique: La politique du ventre*. Fayard.
- Beck, U. (2001). *La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.
- Berrick, D. M. (2009). The evolving nature of diplomatic security. *Journal of Diplomatic Language*, 6(1), 1-14.
- Bianchi, R. (2021). L'assassinat de Luca Attanasio : un choc pour la coopération italo-congolaise. *La Repubblica*.
- Bierschenk, T. (2014). *States at work: Dynamics of African bureaucracies*. Brill.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*. Seuil.
- Burdeau, G. (1995). *La démocratie*, Presses Universitaires de France.
- Chabal, P., & Daloz, J.-P. (1999). *L'Afrique est partie! Du désordre comme instrument politique*. Economica.
- CNUCED. (2022). *Rapport sur l'investissement mondial*.
- Convention de Genève (1949). *Convention de Genève relative à la protection des civils en temps de guerre*.
- De Herdt, T., & Olivier de Sardan, J.-P. (2015). *La gouvernance en Afrique: Des réformes en trompe-l'œil ?* Karthala.

- Duverger, M. (1974). *Les partis politiques*, Presses Universitaires de France.
- Elias, N. (1991). *La société des individus*. Paris : Fayard.
- Fairclough, N. (2003). *Analysing discourse: Textual analysis for social research*. Routledge.
- Fisher, D. (2015). The impact of stress on diplomatic personnel. *Journal of Diplomatic Studies*, 10(1), 1-12.
- FMI. (2022). *Rapport sur la stabilité financière internationale*
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Gallimard.
- Galtung, J. (1969). Violence, peace, and peace research. *Journal of Peace Research*, 6(3), 167-191
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Aldine Publishing Company
- Global Witness. (2019). *Congo's mining sector: A case study in corruption and conflict*.
- Gouvernement de la RDC. (2006). *Constitution de la RDC du 18 février 2006*.
- Gouvernement de la RDC. (2021). *Communiqué de presse sur l'attaque contre le convoi de Luca Attanasio*.
- Hampson, F. O. (2013). The diplomacy of conflict prevention. *Journal of Conflict Resolution*, 57(2), 235-256.
- Human Rights Watch. (2022). *Rapport sur les droits de l'homme en RDC*.
- International Crisis Group. (2021). *RDC : les enjeux de la coopération internationale*
- Jodelet, D. (1989). Les représentations sociales : un domaine en expansion. In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (pp. 31-53). PUF.
- Kabengele Dibwe, K. (2006). *Manuel de géographie économique et humaine de la RDC*. Ed. Sirius, Kinshasa.

- Kaldor, M. (2012). *New and old wars: Organized violence in a global era*. Polity Press.
- Keohane, R. O. (1984). *After hegemony: Cooperation and discord in the world political economy*. Princeton University Press.
- KPMG. (2022). *Rapport sur les risques et les opportunités en RDC*.
- La Repubblica. (2021). Luca Attanasio, la solidarietà dell'Italia. *La Repubblica*.
- Labana Lasay'abar, J. B. (2006). *Les relations internationales. Présentation panoramique et approches théoriques*. Ed. Sirius, Kinshasa.
- Le Figaro. (2021). RDC : la mort de Luca Attanasio, un drame qui renforce les stéréotypes. *Le Figaro*.
- Le Monde. (2021). Mort de Luca Attanasio : les zones d'ombre d'une enquête. *Le Monde*.
- Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale (MAECI). (2020). *Cooperazione italiana allo sviluppo : Repubblica Democratica del Congo*.
- Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale (MAECI). (2021). *Attanasio, l'Italia condanna l'attacco e chiede giustizia*.
- Mavungu di Mvumbi, JP. (2007). « Le rôle de l'Union Européenne dans le processus de démocratisation de la RDC », in participation et responsabilité des acteurs dans un contexte d'urgence démocratique en RDC : *Actes des journées scientifiques de la faculté de droit de l'UNIKIN*, PUK. pp.223-236.
- Mbombo Kasankidi Mboka. (2023). *Impact de la zone libre-échange sur la coopération internationale de la RDC*, [Mémoire, économie et finance, Université officielle de Mbuji-Mayi].
- Ministère des Affaires étrangères italien. (2021). *Déclaration sur la mort de Luca Attanasio*
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. PUF.

- Mubangi Bet'Ukany, G., & Lubanza, M. (2013). La sociologie en République démocratique du Congo : une science en quête d'identification. *Sociologies pratiques*, 26(1), 143-159.
- Ndaywel è Nziem, I. (2009). *Histoire générale du Congo : De l'héritage ancien à la République démocratique*. Duculot.
- Norton, P. (1990). *Parliaments in Western Europe*. Frank Cass, London.
- OCHA. (2021). *Rapport sur la situation humanitaire en RDC*.
- OSCE. (2020). *Rapport sur la sécurité des diplomates en zones de conflit*.
- Pitkin, H. F. (1967) *The Concept of Representation*. University of California Press, Berkeley.
- Ranieri, L. (2021). *Les relations entre l'État indépendant du Congo et l'Italie*, [Mémoire couronné au concours annuel, Académie royale des Sciences coloniales].

Fonctions parlementaires en RDC : fondements légaux et réalités pratiques

par Milunda Kadikadi Patrick

Résumé

Cet article est intitulé : les « Fonctions parlementaires en RDC : fondements légaux et réalités pratiques ». La visée a été de soulever les faiblesses qui caractérisent la chambre basse congolaise. Pour ce faire, nous sommes partis de l'observation selon laquelle l'institution parlementaire dans un État est d'une nécessité non-négligeable. Le fait est qu'il soit monocaméral ou bicaméral, le parlement incarne le pouvoir législatif, et joue un rôle clé pour le développement d'une nation en général et dans la production législative et le contrôle des actions gouvernementales en particulier.

Nous avons fait recours à la méthode systémique et aux techniques : documentaires, d'observation, d'entretien et d'échantillonnage qui sont aussi secondées par les approches qualitative et quantitative.

Divisé en deux principaux points, cet article met en exergue les lacunes qui caractérisent les députés nationaux tout au long de l'accomplissement de leurs fonctions constitutionnelles. Il s'agit, par exemple : de la non-maitrise de la langue française par beaucoup d'entre eux, de la méconnaissance des missions parlementaires, de la non-maitrise des procédures parlementaires, etc.

Mots clefs : fonctions et parlement

Abstract

This article is entitled: "Parliamentary Functions in the DRC: Legal Foundations and Practical Realities." Its purpose is to highlight the weaknesses that characterize the Congolese lower house. To do so, we began with the observation that the parliamentary institution in any State is of undeniable necessity. Whether unicameral or bicameral, Parliament embodies the legislative power and plays a key role in the development of a nation in general, and in legislative production and oversight of government actions in particular.

We relied on the systemic method and on several techniques—documentary research, observation, interviews, and sampling—supported by both qualitative and quantitative approaches.

Divided into two main sections, this article highlights the shortcomings that characterize national deputies throughout the fulfillment of their constitutional functions. These include, for example: the lack of mastery of the French language by many of them, the inadequate knowledge of parliamentary duties, the insufficient understanding of parliamentary procedures, and more.

Introduction

Cet article porte sur les « Fonctions parlementaires en RDC : fondements légaux et réalités pratiques ». Il vise à mettre en lumière les faiblesses qui caractérisent la Chambre basse du Parlement congolais, tout en confrontant ces insuffisances aux attentes institutionnelles et citoyennes. Comme l'expliquent G. Burdeau et M. Duverger, le Parlement constitue un élément essentiel de toute démocratie représentative, dans la mesure où il assure la production législative et le contrôle de l'action gouvernementale (Burdeau, 1995, p.45 ; Duvergier, 1974 p.67).

Pour ce faire, il est parti de l'observation selon laquelle l'institution parlementaire dans un État est d'une nécessité non-négligeable.

Le fait est qu'il soit monocaméral ou bicaméral, le parlement incarne le pouvoir législatif, et joue un rôle clé pour le développement d'une nation en général et dans la production législative et le contrôle des actions gouvernementales en particulier.

S'agissant de la RDC, il y a lieu de constater que cette institution, quelles que soient les formes prises tout au long de son parcours, est aujourd'hui composée de deux chambres (haute et basse), dont le Sénat, occupé par les sénateurs, et l'Assemblée nationale, occupée par les députés nationaux.

Ceux-ci, en tant que représentants du peuple, devraient idéalement être dotés de compétences pluridimensionnelles : théoriques, pratiques et techniques devant leur permettre de légiférer de manière éclairée, d'évaluer rigoureusement les politiques publiques et de défendre les intérêts de leurs électeurs.

Cependant, l'observation attentive de la dynamique parlementaire dans cette institution en général et à l'Assemblée nationale en particulier révèle des lacunes majeures dans la prestation et la performance à la fois de cette chambre en général et de son personnel politique sous la troisième législature de la 3^{ème} République en particulier. Disons qu'ils ont accusé beaucoup de faiblesses qui ont affecté à la fois la qualité du service attendu d'eux par la société et par l'État.

A ce sujet, nous pouvons constater, en premier lieu, que la plupart de députés nationaux ont du mal même à s'exprimer correctement en français. Pourtant, le français est non seulement la langue officielle et langue de travail du pays, mais aussi une langue principale à travers laquelle se fait la diffusion de la connaissance. Ce qui suppose qu'un député, qui ne connaît pas la langue française, ne maîtrise pas parfaitement les jargons parlementaires moins encore les procédures.

Aussi, cela suppose également qu'un député national, qui a du mal à s'exprimer en français, semble ne pas avoir des connaissances suffisantes non seulement sur la politique et le fonctionnement de l'État

en général, mais aussi sur les fonctions du parlement et surtout celles de la chambre basse en particulier.

L'incident parlementaire récent, survenu lors de la présidence de Jeanine Mabunda, met en lumière la méconnaissance des règles régissant l'État par certains députés. Il est préoccupant de constater que la mémoire collective n'a pas encore effacé les propos dénigrants tenus par les députés du FCC à l'encontre du président Félix Tshisekedi, les qualifiant d'inconscient. De tels spectacles, comme bien d'autres, ne devraient pas être vécus dans une assemblée nationale moderne où les membres sont censés maîtriser parfaitement les règles du jeu, les rôles ainsi que la place qu'occupe le chef de l'État, en tant qu'institution politique du pays.

En outre, il est alarmant de constater que certains députés manquent des compétences techniques, pratiques et théoriques nécessaires pour remplir leurs fonctions parlementaires et contribuer au développement du pays. A ce sujet, il est révélateur que nombreux députés ne sachent même pas manipuler un ordinateur. Pourtant, il est essentiel pour tout professionnel compétent de posséder à la fois les connaissances théoriques, les compétences pratiques et une bonne maîtrise des outils technologiques.

En plus, il est regrettable de constater que nombreux députés nationaux ne comprennent pas pleinement les missions qui leur incombent. Un grand nombre d'entre eux confondent parfois les fonctions parlementaires avec celles du pouvoir exécutif, en particulier avec celles du gouvernement central et des gouvernements provinciaux, qui sont chargés de concevoir des actions, d'orienter la société et de gérer le pays au quotidien.

A propos, nous pouvons faire remarquer que plusieurs candidats députés ou députées se livrent souvent à des activités visant à résoudre des problèmes sociaux qui ne relèvent pas de leurs compétences. Par exemple, lorsqu'ils assistent à des événements religieux tels que des cérémonies dans des églises, ils en profitent parfois pour faire des dons,

cherchant ainsi à gagner la faveur des fidèles qui sont des électeurs potentiels.

Cette pratique souligne l'importance des ressources matérielles et financières d'un candidat, ainsi que de sa générosité envers les électeurs, parfois au détriment de critères tels que le genre, le projet politique ou les compétences requises pour le poste convoité.

Parfois, les candidats se livrent à des promesses démagogiques, amplifiant la pression électorale en faisant miroiter des projets irréalistes à leurs partisans. De nombreux candidats promettent de réaliser des infrastructures telles que des ponts, des routes, des écoles, des hôpitaux, ou encore d'améliorer l'accès à l'électricité et à l'eau potable, de lutter contre la famine, la pauvreté et le chômage, ou encore d'augmenter les salaires des fonctionnaires.

Cependant, ces promesses restent souvent vaines, alimentant ainsi une certaine méfiance envers la classe politique. Certains slogans, tels que « le peuple d'abord » ou « servir et non se servir », mettent en lumière cette réalité. Or, les candidats députés ou les députés devraient convaincre par des arguments solides et étayés, bien que ni la constitution ni les réglementations ne reconnaissent explicitement cette compétence.

Face à ce constat, il est essentiel de s'interroger sur les compétences des élus congolais en général et députés nationaux en particulier pour bien apprécier l'impact de leurs actions théoriques et pratiques sur le développement du pays. Car, ils sont censés jouer un rôle clé dans l'élaboration et l'orientation des lois, ainsi que dans le contrôle parlementaire visant à garantir la mise en œuvre des politiques publiques conformément aux attentes de la population.

Au regard du paradoxe entre les attentes constitutionnelles du pays envers les députés nationaux et leurs prestations, il devient plus que contraignant de s'interroger l'accomplissement pratique des missions parlementaires par les députés nationaux. Et cela nous pousse à nous poser les questions de recherches suivantes :

- Quel est l'état des lieux de la prestation des députés nationaux en RDC ?
- Quels sont les facteurs justificatifs de cette prestation ?

De ce qui précède, à la lumière des questions soulevées au niveau de notre problématique, il y a lieu de constater que la prestation des députés nationaux en RDC est caractérisée par nombre de lacunes.

Aussi, nous pouvons noter que plusieurs facteurs expliquent le mode pratique d'accomplissement des missions parlementaires par les députés nationaux. En effet, comme nous l'avons illustré, des lacunes inhérentes à la communication, aux procédures et connaissances de la fonction parlementaire, aux aptitudes pratiques, etc., démontrent la nécessité de recycler les députés nationaux.

Cela étant, pour vérifier les hypothèses émises au départ, nous avons fait usage de la méthode systémique ainsi que des techniques suivantes : l'observation directe et indirecte, l'entretien, la documentation et l'échantillonnage. Pour plus de scientificité, cette méthodologie a été complétée par les approches qualitative et quantitative. Par rapport à cette dernière approche, nous avons prélevé un échantillon d'étude d'au moins 550 personnes dont 500 citoyens électeur et 50 députés nationaux en vue de recueillir leurs points de vue au regard de nos préoccupations.

Aussi, nous signalons que les données récoltées, analysées et interprétées ont porté essentiellement sur un espace bien limité dans le temps et dans l'espace afin de mettre l'étude à l'abri des généralisations improductives et susceptibles de désorienter le raisonnement et sa logique. Du point de vue géographique, l'étude a porté sur l'Assemblée nationale congolaise.

En dépit de ceci, il faut comprendre que les activités de cette chambre ne concernent jamais une partie du territoire, mais plutôt la RDC tout entière. Ce qui implique que l'étude a porté sur l'ensemble du territoire national. Puisque les députés nationaux non seulement représentent la nation, mais aussi ils ont un mandat national.

S'agissant de l'espace-temps, cette étude couvre une période qui va de 2018 à 2023 qui a couvert aussi la troisième législature de la 3^{ème} République. Celle-ci marque le passage à ère de l'alternance politique démocratique et pacifique à la magistrature suprême. Nous signalons que nous n'avons pas manqué de jeter un regard dans l'histoire de cet organe.

De ce qui précède, grâce aux données récoltées, nous avons, en plus de l'introduction et la conclusion générales, structuré cette étude en deux points dont le premier parle des députés nationaux et missions parlementaires. Le deuxième est consacré à l'évaluation de l'accomplissement des missions parlementaires en RDC.

I. Députés nationaux et missions parlementaires en RDC

1.1. Fonctions parlementaires constitutionnelles

Sans préjudice des autres dispositions de la constitution du 18 février 2006 telle que modifiée à ces jours, le Parlement assume deux missions principales, à savoir :

Voter les lois ;

Contrôler le gouvernement, les entreprises publiques ainsi que les établissements et les services

1.2. Présentation de l'échantillon d'enquête

Tableau n°01 : Présentation des enquêtés

N°	Types d'enquêtés	Fréquence	Proportion
1	Députés	50	9%
2	Électeurs	500	90,9%
3	Total	550	100%

Source : Enquête réalisée par nos soins

Comme nous l'avons signalé ci-haut, ce tableau présente l'échantillon stratifié de notre enquête. Sur ce, il est constitué de quatre colonnes et quatre lignes. La première ligne nomme chaque colonne et son contenu et la dernière donne le total par rapport à chaque colonne.

Les deux lignes du milieu donnent les informations qualitatives et quantitatives inhérentes au contenu de chaque colonne. Quant aux colonnes, la première est consacrée à la numérotation, la deuxième les catégories de nos enquêtés, la troisième donne les effectifs des enquêtés selon leurs catégories et la dernière présente ces effectifs en termes de pourcentages.

Cela étant, au regard des informations chiffrées contenues dans ce tableau, nous pouvons nous rendre compte que sur les 550 personnes interrogées tout au long de nos investigations, 50 sont des anciens et nouveaux députés nationaux de la RDC. Les 500 personnes restantes sont des citoyens-électeurs, normalement expriment leurs votes en faveur des députés en fonction d'un certain nombre de préjugés et en attendant un certain nombre de réalisations de leur part. Ils sont répartis par districts de la manière décrite par le tableau numéro 01 ci-dessous.

1.3. Fonctions parlementaires des députés nationaux selon les citoyens-électeurs

Avant de comprendre la perception des fonctions parlementaires en général et celles des députés nationaux en particulier, il est important de savoir si les citoyens-électeurs ceux-là mêmes qui les élisent et leur délèguent une part de souveraineté connaissent réellement les fonctions ou rôles constitutionnels que leurs représentants sont appelés à exercer une fois élus.

Cette préoccupation rejoint l'idée défendue par Hanna Pitkin selon laquelle la représentation politique n'a de sens que si les citoyens comprennent ce qu'ils attendent de leurs représentants. Pitkin insiste sur la notion de « representative accountability », c'est-à-dire la capacité pour les électeurs d'évaluer et de juger l'action de leurs élus, ce qui suppose une connaissance préalable des rôles dévolus à ces derniers (Pitkin, 1967, pp. 55-60)

Voilà pourquoi le tableau n°02 ci-dessous donne les informations chiffrées sur la question de savoir si les citoyens-électeurs connaissent les députés nationaux.

1.3.1. Missions parlementaires et députés nationaux selon les enquêtés

Tableau n°02: Connaissance des citoyens-électeurs enquêtés sur les députés

N°	Professions des enquêtés	Fréquence	Proportion
1	Oui	385	77%
2	Non	115	23%
3	Total	500	100%

Source : Enquête réalisée par nos soins

Ce tableau comprend quatre colonnes comme d'autres. Sa première, sa deuxième et sa quatrième colonne fournissent les informations quantitatives similaires à celles des autres tableaux. La seule différence qu'il faut signaler est que sa deuxième colonne est consacrée à la présentation des informations sur la question de savoir si nos enquêtés connaissent les députés nationaux.

Aux côtés de ces quatre colonnes, il est composé aussi de quatre lignes dont la première présente les intitulés de chaque colonne alors que la dernière ne fait que présenter le total des informations quantitatives de chaque colonne.

En effet, au regard de données du tableau n°02 ci-dessus, nous pouvons nous rendre à l'évidence que sur les 500 citoyens-électeurs interrogés s'ils connaissent les députés nationaux, 385, c'est-à-dire au moins 77% disent le connaître des députés nationaux. Ils disent que ce sont les élus et représentants du peuple.

Mais d'autres, représentants au moins 23% de notre échantillon d'enquête, c'est-à-dire 115 citoyens-électeurs sur 500 enquêtés, disent ne pas connaître les députés nationaux.

De ce qui précède, et comme nous l'avons démontré, avec chiffres à l'appui, plus de la moitié de nos enquêtés connaissent les députés nationaux. Ces enquêtes ont été menées à Kinshasa, capitale de la RDC, où se situent toutes les grandes institutions politiques, économiques, administratives, financières, etc. En plus, l'échantillon prélevé en marge de ces enquêtes est constitué des personnes instruites

que ce soit du côté des députés nationaux interrogés ou du côté des citoyens-électeurs appréhendés.

Ce qui suppose que les citoyens-électeurs interrogés ont l'idée sur les rôles, missions ou fonctions que les députés nationaux assument quotidiennement. Car, étant la première à être plus cultivé et plus informé que tous les autres citoyens habitant l'intérieur du pays.

Voilà pourquoi pour bien récolter leurs points de vue sur l'appréciation des rôles que jouent les députés, nous avons d'abord voulu vérifier s'ils connaissent les missions d'une assemblée nationale en général et les députés nationaux en particulier. Cet exercice nous conduit au 22ème tableau ci-dessous qui nous donne des opinions quantifiées par rapport à cette préoccupation.

En fait, d'après les données de ce tableau, les citoyens-électeurs enquêtés attribuent ou reconnaissent quatre missions principales aux élus du peuple. Il s'agit de : porte-parole, voter les lois et contrôler les services publics, réhabiliter et construire les infrastructures et enfin distribuer de l'argent et donner du travail aux électeurs.

Tableau n°03: Missions des députés nationaux selon les électeurs enquêtés

N°	Opinions des enquêtés sur les missions des députés	Effectifs	Proportion
1	Porte-parole	115	23%
2	Voter les lois et contrôler les services publics	225	45%
3	Réhabiliter et construire les infrastructures (ponts, routes, écoles, hôpitaux, etc.)	135	27%
4	Distribuer l'argent et donner du travail aux gens.	25	5%
5	Total	500	100%

Source : Enquête réalisée par nos soins

Comme tous les autres tableaux, celui-ci est constitué de quatre colonnes dont la première, la troisième et la quatrième fournissent les informations identiques à celles que donnent les autres.

En effet, aux termes de l'article 100 de la constitution du 18 février 2006 qui régit la fonction parlementaire sous période étudiée, le

parlement en général et l'Assemblée nationale en particulier a pour missions de : voter les lois, contrôler le gouvernement, les entreprises publiques ainsi que les établissements et services publics. Pour la mission du contrôle parlementaire, l'article 138 lui donne cinq principaux moyens, à savoir :

- La question orale ou écrite avec ou sans débat non suivie de vote ;
- La question d'actualité ;
- L'interpellation ;
- La commission d'enquête ;
- L'audition par les commissions.

Ces moyens de contrôle sont utilisés conformément aux conditions déterminées par le règlement intérieur de chacune des chambres et donnent lieu, le cas échéant, à la motion de défiance ou de censure, telle que prévue par les articles 146 et 147 de la présente constitution.

Cependant, il y a lieu de remarquer que sur les 500 citoyens-électeurs interrogés, au moins 125 disent que les missions des députés nationaux sont celles qui consistent à porter la parole des électeurs. S'il faut convertir ce nombre en pourcentage, nous voyons qu'au moins 23 seulement notre échantillon d'enquête sont constitués des gens qui méconnaissent les vraies missions des députés nationaux.

Pour une autre frange d'enquêtés estimée à 225 citoyens-électeurs, les missions des députés nationaux consistent à voter les lois et contrôler les services publics de l'État. C'est pour dire qu'au moins 45% d'enquêtés connaissent les vrais rôles ou missions que les députés sont appelés à jouer en RDC.

D'autres encore, représentant au moins 27%, c'est-à-dire 135 citoyens-électeurs les rôles et missions des députés consistent à construire et réhabiliter les infrastructures à travers le pays. Donc, nous pouvons à ce propos dire que pour cette catégorie d'enquêtés, l'appréciation de la prestation des députés nationaux ne peut se faire qu'en se référant au nombre d'infrastructures réhabilitées et construites

par ces derniers. Pourtant, du point de vue juridique, cela relève des compétences exclusives des exécutifs nationaux et provinciaux.

Mais d'autres encore pensent que les missions des députés nationaux consistent à distribuer de l'argent et donner du travail aux citoyens-électeurs, une tâche dont la partie emploi revient au gouvernement. Disons que sur les 500 citoyens-électeurs interrogés, au moins 25, c'est-à-dire 5% de l'échantillon sont ceux qui partagent ce point de vue alors qu'aucune disposition juridique de la constitution ni celle d'une loi diffusée et publiciser confirme cette position.

Comme les démontrent les données présentées dans ce tableau, au moins 55% de notre échantillon d'enquête ne connaissent pas les vraies missions des députés nationaux. Il n'y a que 45% seulement qui connaissent ces missions.

Cela étant, malgré d'une part le fait que la majorité de notre échantillon d'enquête ne connaît pas les missions officielles de l'Assemblée nationale ou des députés nationaux et d'autre part que les députés nationaux accomplissent les missions leur confiées par la constitution, il s'observe quelques erreurs ou gaffes commises tout au long de l'accomplissement de ces missions. C'est l'objet des informations livrées par le tableau n°04 ci-dessous.

1.3.2. Prestation des députés nationaux et erreurs professionnelles (liées à l'accomplissement des missions officielles)

Les réponses recueillies concernant les gaffes ou erreurs pouvant survenir dans l'exercice des missions parlementaires révèlent que les députés nationaux reconnaissent eux-mêmes l'existence de manquements au sein de leurs rangs lors de l'accomplissement de leurs obligations constitutionnelles. Cette reconnaissance collective confirme que l'exercice du mandat parlementaire demeure marqué par certaines insuffisances.

Philip Norton souligne que la performance parlementaire repose sur trois dimensions essentielles : la compétence technique, la maîtrise

des procédures et l'engagement individuel des élus. Lorsque l'une ou plusieurs de ces composantes font défaut, les erreurs professionnelles ne sont pas seulement occasionnelles ; elles tendent à devenir structurelles (Norton, 1990, pp. 25-30)

Tableau n° 04: Proposition des lois par les députés enquêtés

N°	Proposition d'une loi	Fréquences	Proportion
1	Oui	7	14%
2	Non	43	86%
3	Total	50	100%

Source : Enquête réalisée par nos soins

Ce tableau comprend quatre colonnes dont la première, la troisième et la quatrième fournissent les informations identiques à celles des autres tableaux. Sa deuxième colonne présente les opinions des députés enquêtés pour savoir s'ils ont eu à initier de propositions de lois. Il est aussi constitué de quatre lignes dont la première donne les intitulés de chaque colonne et la dernière donne le total pour chaque colonne. Les lignes du milieu fournissent les informations quantitatives et qualitatives sur les opinions des enquêtés.

Au regard de données chiffrées présentées dans ce tableau, il s'observe que sur les 50 députés qui ont constitué l'échantillon de notre enquête, 7 seulement, c'est-à-dire 14% sont ceux qui ont eu à initier des propositions de lois au niveau de l'Assemblée nationale.

Cependant, plus de la moitié de notre échantillon, c'est-à-dire 43 députés, représentant 86% de cet échantillon, est constituée des députés nationaux qui reconnaissent n'avoir jamais initié une proposition de loi. Ce qui sous-tend que ceux-ci n'ont jamais conçu ou rédigé une loi alors que cette compétence est concurrente entre eux et les membres de l'exécutif.

Tableau n°05: Proposition des amendements par les députés nationaux

N°	Proposition d'un amendement	Fréquences	Proportion
1	Oui	12	24%
2	Non	38	76%
3	Total	50	100%

Source : Enquête réalisée par nos soins

Ce tableau comprend quatre colonnes dont la première, la troisième et la quatrième fournissent les informations identiques à celles des autres tableaux. Mais sa deuxième colonne présente les opinions les députés enquêtés pour savoir s'ils ont déjà eu à proposer des amendements. Il est aussi constitué de quatre lignes. La première donne les intitulés de chaque colonne et la dernière donne le total pour chaque colonne. Celles du milieu donnent deux opinions, notamment : oui ou non.

Cela étant, les informations qualitatives et quantitatives du tableau ci-dessus montrent que sur les 50 députés nationaux interrogés pour savoir s'ils ont été auteurs ou ont eu à initier les amendements, 12 seulement donc au moins 24% de l'échantillon confirment avoir été auteur des amendements lors activités parlementaires.

Cependant, plus de la moitié, c'est-à-dire 38 députés constituant notre échantillon ne reconnaissent pas avoir initié un amendement tout au long de l'exercice de leur mandat. C'est dire qu'au moins 76% de notre échantillon d'enquête n'ont jamais initié les amendements. Pourtant, ceci constitue une des activités principales qui entrent en ligne de compte dans le processus d'élaboration ou d'adoption d'une loi.

Tableau n°06: Initiation des actions du contrôle par les députés

N°	Amorce des actions de control	Fréquences	Proportion
1	Oui	5	10%
2	Non	45	90%
3	Total	50	100%

Source : Enquête réalisée par nos soins

Ce tableau est composé de quatre colonnes. La première, la troisième et la quatrième fournissent les informations identiques à celles des autres tableaux. La différence est que la deuxième colonne présente les opinions des députés enquêtés en rapport avec l'initiation des actions inhérentes au contrôle parlementaire.

En plus des colonnes, il est composé également de quatre lignes. La première est consacrée aux intitulés de chaque colonne et la dernière fournit les informations sur le total pour chaque colonne. Celles du milieu donnent deux opinions des enquêtés, notamment : oui ou non.

A la lumière de la lecture des données du tableau ci-dessus, il y a lieu de constater que sur les 50 députés interrogés dans le cadre de nos investigations, il n'y a que 10% seulement donc 5 députés interrogés qui reconnaissent avoir été auteurs des actions relatives au contrôle parlementaire.

Pourtant, plus de la moitié, c'est-à-dire 45 députés nationaux représentant 90% de l'échantillon d'enquête renseignent qu'ils n'ont jamais initié une action s'inscrivant dans perspective du contrôle parlementaire.

Cela étant, si nous nous en tenons uniquement aux informations fournies par les trois tableaux ci-dessus, nous nous rendons compte que moins d'un quart des députés nationaux interrogés sont ceux qui ont effectivement entrepris ou initié les activités relatives aux fonctions parlementaires telles attribuées par la constitution. C'est que c'est cette

minuscule frange des députés interrogés qui a initié des activités liées à l'élaboration et l'adoption des lois ainsi que le contrôle parlementaire.

Tableau n°07: Opinions des députés nationaux sur les gaffes commises par leurs collègues

N°	Opinions des députés nationaux sur leurs gaffes	Fréquences	Proportion
1	Oui	43	86%
2	Non	7	14%
3	Total	50	100%

Source : Enquête réalisée par nos soins

En fait, ce tableau est composé de quatre colonnes. La première, la troisième et la quatrième fournissent les informations similaires à celles que les colonnes d'autres tableaux donnent. Cependant, sa deuxième colonne renseigne sur les opinions des députés nationaux sur les gaffes qu'ils commettent tout au long de leur prestation.

Aussi, ce tableau comprend quatre lignes dont la première présente les intitulés de chaque colonne pendant que la dernière présente le total des opinions de chaque colonne. Les deux lignes du milieu, à l'instar de celles d'autres tableaux, fournissent les informations quantifiées et qualifiées sur les gaffes ou erreurs commises par les députés nationaux tout au long de leur prestation.

En fait, au regard des données chiffrées présentées dans le tableau ci-dessus, nous pouvons nous rendre compte que sur les 50 députés nationaux interrogés quant à ce, au moins 43, c'est-à-dire plus de 50%, donc 86% de notre échantillon d'enquête reconnaissent que les députés nationaux de la RDC commettent souvent des gaffes ou erreurs lors de l'accomplissement de leurs missions.

En revanche, il n'y a que 7 députés nationaux seulement sur les 50 enquêtés qui se sont inscrits en faux. Ils ne reconnaissent pas que les députés nationaux commettent des gaffes ou des erreurs. Nous pouvons dire qu'au moins 14% de notre échantillon d'enquête sont constitués des élus qui ne reconnaissent pas qu'il y a des erreurs ou gaffes dans leurs rangs.

D'ailleurs, le tableau n°07 ci-dessous démontre l'ampleur des erreurs ou gaffes dont les députés nationaux sont auteurs à l'aide des opinions récoltées auprès de notre échantillon d'enquête.

Tableau n°8: Témoignages sur le nombre d'erreurs commises par les députés nationaux selon eux-mêmes

N°	Nombre des gaffes commises par les députés nationaux	Fréquences	Proportion
1	Un	16	32%
2	Plusieurs	34	68%
3	Total	50	100%

Source : Enquête réalisée par nos soins

Le tableau n°07 ci-dessus est identique au précédent, mais celui-ci se distingue de celui-là au niveau de sa deuxième colonne qui donne les informations chiffrées sur l'ampleur des erreurs ou gaffes commises par les députés nationaux lors de l'accomplissement de leurs tâches.

L'autre différence qui le caractérise réside au niveau des lignes du milieu qui, au lieu de présenter les opinions autour de la question de savoir si les députés connaissent qu'ils commettent aussi beaucoup de gaffes tout au long de leur prestation, elles donnent l'ampleur de ces gaffes en termes de nombre.

Au regard de ce qui précède, et en fonction de données chiffrées présentées dans ce tableau, nous pouvons constater que sur les 50 députés interrogés quant à ce, au moins 16, c'est-à-dire 32% de notre échantillon d'enquête reconnaissent avoir au moins vu les députés nationaux commettre des erreurs ou des gaffes lors de l'exercice de leurs fonctions.

D'autres, cependant, c'est-à-dire 68% de cet échantillon ou si l'on doit dire en d'autres termes, au moins 34 députés sur les 50 interviewés renseignent qu'ils reconnaissent avoir vu les députés nationaux commettre des gaffes à plusieurs reprises.

D'ailleurs, les erreurs les plus fréquentes commises par les députés sont nombreuses. A ce sujet, les députés enquêtés évoquent

pour leur part les erreurs ou gaffes suivantes : langue, connaissance scientifique, missions parlementaires, procédures et autres. Le tableau numéro 08 ci-dessous fournit d'amples détails quant à ce.

Tableau n°09: Types d'erreurs fréquemment commises par les députés

N°	Types d'erreurs fréquemment commises par les députés nationaux	Fréquences	Proportion
1	Langue	7	14%
2	Connaissance scientifique	11	23%
3	Missions parlementaires	7	14%
4	Procédures	20	40%
5	Autres	5	9%
6	Total	50	100%

Source : Enquête réalisée par nos soins

Ce tableau est composé de quatre colonnes et sept lignes. S'agissant de colonnes, il y a lieu de noter que la première, la troisième et la quatrième fournissent les connaissances similaires à celles produites par d'autres tableaux. La seule différence qui existe est que sa deuxième colonne présente les différents types de gaffes qui sont régulièrement commises par les députés en rapport avec leurs fonctions.

Par rapport aux lignes, nous signalons que la première présente les intitulés de chaque colonne et la dernière donne le total de chaque colonne. Celles du milieu, quant à elles, présentent différents types de gaffes régulièrement constatés dans le chef de députés lors de l'exercice de leurs fonctions.

Eu égard à ce qui précède, nous pouvons remarquer que sur les 50 députés interrogés dans le cadre de cette étude sur les erreurs qu'ils reprochent à leurs collègues, les erreurs ou gaffes liées à la langue de communication sont évoquées par au moins 7 députés.

Or, nous savons que le français, c'est en quelque sorte la langue de travail et de l'administration en RDC. C'est donc à elle qu'il faut recourir généralement quand il faut exécuter les activités liées aux fonctions de l'État. Car, d'après les termes de la constitution du 18

février 2006, le Tshiluba, le Lingala, le Swahili et le Kikongo sont retenues comme langues nationales alors que le français reste la langue officielle (Gouvernement de la RDC, 2006).

Cependant, même si les députés disposent de la possibilité d'utiliser toutes ces langues lors de l'accomplissement des missions leur dévolues par l'arsenal juridique du pays, les enquêtes menées auprès de 50 députés renseignent qu'au moins 14% d'entre eux montrent que la plupart de députés commettent souvent de gaffes ou erreurs liées à la langue notamment l'expression. C'est dire qu'au moins pour 14% de cet échantillon, la plupart des députés ont du mal à communiquer en français, c'est-à-dire parler et écrire en français constituent une difficulté notoire pour les députés nationaux congolais. Aussi, ils ne maîtrisent pas le langage parlementaire, c'est-à-dire qu'ils ignorent l'essentiel du jargon parlementaire.

Pour les 11 autres députés interrogés, c'est-à-dire 23% de cet échantillon d'enquête, les députés nationaux congolais commettent des gaffes ou erreurs liées à la connaissance scientifique. Pour cette frange d'enquêtés, les députés nationaux congolais ne possèdent pas des connaissances scientifiques nécessaires pour accomplir leurs missions.

Une autre frange de 7 députés enquêtés, c'est-à-dire 14% de cet échantillon, estime que les députés nationaux commettent des erreurs et gaffes liées aux missions parlementaires. C'est-à-dire en d'autres termes que pour ces 14% de députés interrogés, leurs collègues ne connaissent pas vraiment les missions pour lesquelles ils ont été élus députés nationaux.

Aux côtés d'eux, au moins 20 députés sur les 50 interrogés renseignent que leurs collègues commettent souvent des gaffes ou erreurs inhérentes aux procédures relatives à l'accomplissement des missions parlementaires. Ce qui est un problème sérieux pour les personnels politiques de la chambre basse. Cette frange représente au moins 40% de notre échantillon d'enquête.

Mais pour les 9% restants de notre échantillon, les députés nationaux congolais commettent beaucoup d'autres types de gaffes ou erreurs. Cette frange est composée de 5 députés seulement.

Toutes ces erreurs tirent leurs origines dans plusieurs facteurs. Il s'agit en fait de : niveau d'études, ignorance, méconnaissances des missions parlementaires, ignorance des dispositions réglementaires et autres. Le tableau n°09 ci-dessous donne les détails à ce sujet.

Tableau n°10 : Causes des erreurs commises par les députés selon eux-mêmes

N°	Causes des erreurs des députés	Fréquences	%
1	Niveau d'études	16	32
2	Ignorance	18	36
3	Méconnaissances des missions parlementaires	12	24
4	Ignorance des dispositions réglementaires	2	4
5	Autres	2	4
6	Total	50	100

Source : Enquête réalisée par nos soins

Ce tableau comprend aussi quatre colonnes. La première, la troisième et la quatrième, comme celles d'autres tableaux, fournissent les mêmes informations que celles des autres tableaux. Mais sa deuxième colonne donne est consacrée à la présentation des causes à la base des gaffes ou erreurs que les députés nationaux commettent lors de l'accomplissement de leurs missions parlementaires.

Il est constitué de sept lignes dont la première présente les intitulés de chaque colonne et la dernière donne le total de chaque colonne. Les lignes du milieu fournissent les informations qualitatives et quantitatives relatives à chaque cause explicative des erreurs ou gaffes commises par les députés.

De ce qui précède, nous pouvons remarquer que sur les 50 députés nationaux interrogés sur les causes explicatives des erreurs ou faiblesses qui caractérisent leurs collègues lors de l'accomplissement des missions parlementaires, 16 députés, c'est-à-dire 32% de notre échantillon d'enquête les attribuent au niveau d'étude des députés. Pour

eux, la plupart des députés n'ont pas correctement étudié. Voilà pourquoi ils commettent beaucoup de gaffes.

Une autre frange de députés interrogés attribue ces gaffes ou erreurs commises par les députés nationaux à leur ignorance. Il s'agit de l'ignorance à la fois des fonctions parlementaires. Cette frange représente au moins 36% de notre échantillon d'enquête.

Aux côtés d'elle, une autre frange de 12 députés interrogés estime que la cause explicative des erreurs ou gaffes commises par les députés nationaux est la méconnaissance des missions parlementaires. C'est dire qu'au moins 24% de notre échantillon d'enquête estiment que les erreurs ou gaffes que commettent souvent les députés nationaux lors de l'exercice de leurs fonctions est la méconnaissance de véritables missions du parlement, c'est-à-dire que les députés nationaux congolais ne connaissent pas les missions du parlement en général et celles de l'Assemblée nationale en particulier.

Deux autres députés interrogés, eux, justifient ces gaffes par l'ignorance des dispositions réglementaires dans le chef des députés nationaux de la RDC. Pour eux, ceux-ci commettent des gaffes ou erreurs, c'est parce que la plupart d'entre eux ignorent les dispositions réglementaires.

Cependant, deux autres, c'est-à-dire 4% de notre échantillon d'enquête, attribuent ces gaffes ou erreurs commises par les députés tout au long de l'exécution de leurs fonctions à d'autres causes. Ces causes et bien d'autres qui ne sont pas énumérées ici font que la RDC dispose d'un certain nombre des députés incompetents.

2. Évaluation de l'accomplissement des missions parlementaires

2.1. Évaluation de la prestation des députés

Tableau n°11 : Accomplissement des missions parlementaires par les députés selon les électeurs enquêtés

N°	Accomplissement des missions parlementaires	Effectifs	%
1	Médiocre (expliquez)	25	50
2	Bien	12	24
3	Très bien	-	-
4	Assez bien	13	26
5	Total	50	100

Source : Enquête réalisée par nos soins

Ce tableau, à l'instar d'autres, est constitué de quatre colonnes dont la première, la troisième et la quatrième donnent les informations similaires à celles que les colonnes d'autres tableaux fournissent. La seule différence qu'il faut indiquer est que sa deuxième colonne est consacrée à l'appréciation de l'accomplissement des fonctions parlementaires par les députés eux-mêmes.

Aux côtés de colonnes, ce tableau comprend aussi quatre lignes dont la première est consacrée à la présentation des intitulés de chaque colonne alors que la dernière présente le total des opinions de chaque colonne. Les lignes du milieu, comme celles de tous les autres tableaux, fournissent les informations quantifiées et qualifiées des appréciations que les députés nationaux ont de l'accomplissement des fonctions parlementaires. Il s'agit en fait de l'auto-évaluation.

En fait, au regard de données chiffrées contenues dans le tableau n°10 ci-dessus, il y a lieu de constater que sur les 50 députés nationaux interrogés, au moins 25 estiment que l'accomplissement des missions parlementaires par eux est médiocre. Donc au moins 50% de notre échantillon des députés nations partagent cet avis. C'est dire qu'en d'autres termes que les députés ne sont pas à la hauteur des attentes juridiques, sociales, économiques et politiques du pays et de la nation à leur égard.

Sur ces 50 députés interrogés, il n'y a que 12 seulement qui ont un avis favorable. Ces 12, représentant au moins 24% de l'échantillon enquêté, estiment que les députés nationaux s'acquittent bien de leurs missions.

Une autre frange de 13 des députés nationaux interrogés à ce sujet note que l'accomplissement des missions parlementaires est assez bien. C'est dire qu'au moins 26% de nos enquêtés partagent cet avis selon lequel les députés nationaux accomplissent ou remplissent assez bien les missions qui leur sont dévolues.

Cela étant, nous nous trouvons en face de 50% d'enquêtés qui estiment que l'accomplissement des missions parlementaires par les députés nationaux est médiocre et l'autre 50% des députés nations qui une appréciation positive, c'est-à-dire d'un relatif accomplissement positif des missions parlementaires par les députés nationaux.

Tableau n°12: Prestation des députés nationaux pendant les sessions parlementaires selon les électeurs enquêtés

N°	Opinions des enquêtés sur la prestation des députés	Fréquences	%
1	Incompétents	205	41
2	Compétents	90	18
3	Autres	205	41
4	Total	500	100

Source : Enquête réalisée par nos soins

Le tableau n°12 ci-dessus comprend quatre colonnes comme bien d'autres. Sa première colonne, sa troisième et sa quatrième colonne sont identiques à celles d'autres tableaux. La seule exception qu'il faut remarquer est que sa deuxième colonne donne différentes appréciations de la prestation des députés nationaux par les citoyens-électeurs.

Il a aussi cinq lignes dont la première est consacrée à la présentation des titres des colonnes alors que la dernière donne le total de chaque colonne. Les trois lignes du milieu présentent, chacune, les informations qualitatives et quantitatives de chaque appréciation.

En effet, au regard des données du tableau ci-dessus, nous pouvons constater que sur les 500 opinions exprimées par nos 500

citoyens-électeurs enquêtés par rapport à leurs appréciations de la prestation des députés nationaux, 205 opinions, c'est-à-dire 41% renseignent que la prestation des députés nationaux démontre qu'ils font preuve d'une incompétence.

Aussi, sur ces 500 opinions, 90, c'est-à-dire 18% d'opinions reçues auprès de notre échantillon d'enquête seulement font savoir que la prestation des députés nationaux démontre qu'ils sont compétents.

Cependant, une autre frange de 205 autres opinions (41%) montre que la prestation des députés nationaux mérite d'autres qualificatifs ou d'autres mots pour apprécier.

Tableau n°13: Appréciation de la prestation la chambre basse par les députés nationaux

N°	Appréciation de la prestation la chambre basse par les députés nationaux	Fréquences	%
1	Très bien	9	18
2	Assez bien	16	32
3	Bien	18	36
4	Médiocre	7	14
5	Autres	0	
7	Total	50	100

Source : Enquête réalisée par nos soins

Ce tableau ci-dessus, comme bien d'autres, comprend quatre colonnes dont la première, la troisième et la quatrième donnent les informations similaires à celles que les colonnes d'autres tableaux fournissent. Signalons cependant que sa deuxième colonne est consacrée à l'appréciation de la prestation de la chambre basse congolaise par les députés nationaux eux-mêmes.

En plus de ces colonnes, ce tableau est aussi constitué de sept lignes dont la première est consacrée à la présentation des intitulés de chaque colonne alors que la dernière présente le total des opinions de chaque colonne. Les lignes du milieu, à l'instar de celles de tous les autres tableaux, donnent les informations quantifiées et qualifiées sur

l'évaluation ou l'appréciation de la prestation de l'Assemblée nationale par les députés nationaux. Il s'agit en réalité de l'auto-évaluation.

En effet, au regard de données du tableau n°12 ci-dessus, 6 opinions ont été exprimés et les détails y afférentes démontrent que sur les 50 députés nationaux interrogés quant à ce, 9 seulement, c'est-à-dire 18% estiment que la chambre basse a très bien presté ou preste très bien.

Alors que 16 d'entre eux ont un avis contraire. Ceux-ci estiment que la chambre basse est assez bien. Disons qu'au moins, 32% de notre échantillon d'enquête sont ceux qui partagent cet avis.

Aussi, 18 d'entre ces enquêtés notent que la prestation de la chambre basse est bien. Ils représentent au moins 36% de notre échantillon d'enquête. Mais de cet échantillon, il n'y a que 7 députés nationaux enquêtés seulement qui pensent que la prestation de l'Assemblée nationale est médiocre. C'est dire que 14% seulement de notre échantillon sont constitués de ceux qui ont une appréciation négative de la prestation de cette chambre.

C'est dire, au regard de ce qui précède, qu'au moins 86% des députés nationaux interrogés apprécient positivement la prestation de leurs collègues. Ils fondent leurs points de vue sur plusieurs éléments.

En fait, d'après ces députés, le déroulement et la qualité des programmes, la participation active aux débats parlementaires, la politisation du contrôle parlementaire, l'atteinte de l'objectif (doter le pays des lois), l'exercice et la jouissance de la liberté d'expression sont les indicateurs de leurs perceptions positives de la prestation de la chambre basse.

Aussi, ils estiment que beaucoup de leurs collègues ne comprenaient pas véritablement leurs missions alors que d'autres ne respectaient pas les dispositions réglementaires. Ce qui signifie que tout n'a pas été mal fait, mais il y a aussi à arranger.

Cela étant, il faut constater que les élus du peuple, eux-mêmes, ont livré leurs impressions par rapport à leur niveau d'accomplissement

des missions parlementaires. Disons qu'ils ont évalué eux-mêmes leurs rôles et fonctions en dépit de tout ce qui dit à travers le pays.

2.2. Composition du personnel politique de l'Assemblée nationale selon les enquêtes

Les enquêtes menées démontrent que quelques cas d'incompétences des députés nationaux sont à signaler. Le tableau n°13 donne les détails quant à ce.

Tableau n°14 : Cas d'incompétence des députés selon eux-mêmes

N°	Cas d'incompétence des députés	Fréquences	%
1	Oui	41	82
2	Non	9	18
3	Total	50	100

Source : Enquête réalisée par nos soins

Ce tableau est comme les autres. Il comprend quatre colonnes et quatre lignes. En ce qui concerne les colonnes, la première, la troisième et la quatrième sont identiques à celles de tous les autres tableaux. C'est seulement sa deuxième colonne qui est différente, car à la différence de celles d'autres tableaux, elle est consacrée à la présentation des opinions sur l'existence des députés nationaux compétents à la chambre basse congolaise.

En effet, à lumière des données du tableau ci-dessus, nous pouvons comprendre que sur les 50 députés nationaux interrogés pour savoir s'ils ont connu les cas de l'incompétence des députés nationaux lors de l'exercice de leurs fonctions, au moins 41, c'est-à-dire 82% témoignent avoir connu des députés nationaux incompetents.

Seulement, 9 députés sur les 50 députés interviewés ont démontré qu'ils n'ont jamais connu les cas des députés nationaux incompetents. C'est dire qu'il n'y a que 18% seulement de notre échantillon d'enquête qui n'ont jamais vu les députés incompetents, mais tous les autres, c'est-à-dire 82% ont déjà vu les députés incompetents. C'est dire que pour cette frange, la plupart des députés nationaux sont des incompetents. D'ailleurs, il faut signaler que la

plupart des députés nationaux sont des illettrés. Le tableau n°14 ci-après donne les détails à propos.

Tableau n°15 : Cas des députés illettrés selon eux-mêmes

N°	Cas des députés illettrés	Fréquences	%
1	Oui	28	56
2	Non	22	44
3	Total	50	100

Source : Enquête réalisée par nos soins

Comme bien d'autres tableaux, celui-ci comprend aussi quatre colonnes dont la première, la troisième et la quatrième fournissent les mêmes renseignements. Il n'y a que sa deuxième colonne qui fournit les informations sur les cas des députés illettrés. Elle renseigne si les députés interrogés ont connu ou non les cas des députés illettrés, donc ceux qui n'ont pas fait assez d'études.

Aussi constitué de quatre lignes dont la première est consacrée aux intitulés de chaque colonne alors que la dernière donne les totaux de chaque colonne, les lignes du milieu de ce tableau donnent les opinions sur l'existence ou non des députés illettrés.

En fait, au regard de données de notre tableau, nous remarquons que sur les 50 députés nationaux interrogés s'ils connaissent les députés illettrés, au moins 28, c'est-à-dire 56% de notre échantillon reconnaissent qu'il existe aussi des députés nationaux congolais illettrés. Donc des gens qui n'ont pas assez étudié, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas en mesure de comprendre les mécanismes de fonctionnement de l'État en général et de l'Assemblée nationale en particulier.

Mais pour l'autre frange de 22 députés nationaux interrogés, c'est-à-dire 44% de notre échantillon d'étude, aucun cas des députés nationaux illettrés n'a été enregistré. Cela peut bien s'illustrer à travers l'appréciation ou l'évaluation de la prestation des députés nationaux par les citoyens-électeurs. En fait, pour certains de nos citoyens-électeurs enquêtés, la prestation des députés nationaux démontre qu'ils sont incompetents. Pour d'autres, la prestation de ceux-ci prouve qu'ils sont

compétents. Pour d'autres encore, la prestation des députés nationaux révèle d'autres situations.

D'ailleurs, les députés enquêtés, eux-mêmes, reprochent à leurs collègues :

- D'être complaisant vis-à-vis du gouvernement peu performant ;
- D'être moins attentif et incompréhensif vis-à-vis de la population ;
- D'être néglige au regard des intérêts du peuple ;
- De ne pas prendre à cœur leur travail ;
- De théâtraliser les plénières ;
- De ne pas satisfaire les intérêts du peuple ;
- De n'avoir pas reçu une formation liée aux activités parlementaires ;
- Du manque de professionnalisme ;
- De l'inféodation aux mots d'ordre du parti ;
- De la désolidarisation aux aspirations du peuple ;
- De l'inefficacité du contrôle parlementaire ;
- Du non-accomplissement des missions parlementaires ;
- De la non-orientation des débats parlementaires autour des attentes de populations ;
- De l'ignorance de leurs attributions et la méconnaissance des dispositions réglementaires ;
- Trop de discours non axés sur les intérêts du peuple ;
- De la complaisance sur des questions capitales de la vie ;
- Du non-respect des engagements pris avec les élus lors de consultations populaires (campagnes électorales).

2.3. Causes de l'incompétence des députés nationaux

Les avis des députés nationaux interrogés par rapport aux causes de l'incompétence constatée dans le chef de leurs collègues sont partagés. Au total, douze facteurs ont été évoqués comme fondement de l'incompétence dont font montre les députés nationaux.

Il s'agit de la : méconnaissance des missions parlementaire, la recherche effrénée d'argents, le faible niveau d'études, la politisation

du processus de recrutement de ce personnel, l'ignorance, le manque de maîtrise, la négligence des priorités, le manque d'informations, l'imprécision dans les discours, l'ignorance de la chose publique, le manque des connaissances scientifiques et l'ignorance de textes légaux.

En conclusion, le chapitre a permis de dresser un état des lieux détaillé de la prestation des députés nationaux, mettant en lumière les forces et les faiblesses de leur contribution au sein de l'Assemblée nationale congolaise. À travers une double évaluation – celle des citoyens-électeurs et celle des députés eux-mêmes – il a été possible de mesurer l'écart entre les attentes des électeurs et la performance réelle de leurs représentants.

Cette analyse a également souligné l'importance des fonctions parlementaires dans la consolidation de la démocratie et le développement du pays. Cependant, elle révèle des insuffisances notables qui justifient la nécessité urgente d'adopter des stratégies managériales de recyclage pour améliorer la compétence et l'efficacité du personnel politique.

De ce qui précède, ce chapitre a porté sur les missions parlementaires et la prestation des députés nationaux. Il a été question de faire l'état de lieu de l'aspect pratique de l'accomplissement des missions parlementaires par les députés nationaux.

Dans cette logique, fondé principalement sur les données empiriques, ce chapitre a été structuré en deux principales sections dont la première a pris le soin de décrire avant tout le protocole méthodologique appliqué pour constituer l'échantillon d'étude. Au niveau de la seconde section, nous avons eu le privilège, ne se fondant sur les résultats d'enquêtes menées sur terrain, de faire l'état des lieux de la prestation des élus du peuple dans le but de formuler une appréciation par rapport aux attributions constitutionnelles attendues d'eux.

Conclusion

En guise de conclusion, nous tenons à signaler que cet article porté sur les « Fonctions parlementaires en RDC : fondements légaux et réalités pratiques ». Son ambition a été de soulever les faiblesses caractéristiques de la prestation de personnel politique de la chambre basse congolaise. Ainsi, il est parti de l'observation selon laquelle l'institution parlementaire dans un État est d'une nécessité non-négligeable. Car, qu'il soit monocaméral ou bicaméral, le parlement incarne le pouvoir législatif, et assume des fonctions clés pour le développement d'une nation, notamment à travers la production législative et le contrôle des actions gouvernementales.

En RDC, cette institution, en dépit des formes prises durant son parcours, est aujourd'hui constituée de deux chambres (haute et basse), dont le Sénat, siège des sénateurs, et l'Assemblée nationale, celui des députés nationaux.

Ce qui implique que dans le cas d'espèce, à savoir celui de l'Assemblée nationale, les représentants du peuple devraient normalement être dotés de compétences pluridimensionnelles : théoriques, pratiques et techniques devant leur permettre de légiférer de manière éclairée, d'évaluer rigoureusement les politiques publiques et de défendre les intérêts de leurs électeurs.

Cependant, l'analyse attentive de la dynamique parlementaire dans cette chambre parlementaire révèle des lacunes majeures en rapport avec la prestation et la performance à la fois de cette chambre en général et de son personnel politique sous la troisième législature de la 3^{ème} République en particulier. Disons qu'ils ont accusé beaucoup de faiblesses qui ont affecté à la fois la qualité du service attendu d'eux par la société et par l'État.

Premièrement, nous pouvons constater, en premier lieu, que la plupart de députés nationaux ont du mal même à s'exprimer correctement en français. Pourtant, le français est non seulement la langue officielle et langue de travail du pays, mais aussi une langue

principale à travers laquelle se fait la diffusion de la connaissance. Ce qui suppose qu'un député, qui ne connaît pas la langue française, ne maîtrise pas parfaitement les jargons parlementaires moins encore les procédures.

Cela suppose également qu'un député national, qui a du mal à s'exprimer en français, semble ne pas avoir des connaissances suffisantes non seulement sur la politique et le fonctionnement de l'État en général, mais aussi sur les fonctions du parlement et surtout celles de la chambre basse en particulier.

L'incident parlementaire récent, survenu lors de la présidence de Jeanine Mabunda, met en lumière la méconnaissance des règles régissant l'État par certains députés. Il est préoccupant de constater que la mémoire collective n'a pas encore effacé les propos dénigrants tenus par les députés du FCC à l'encontre du président Félix Tshisekedi, les qualifiant d'inconscient. De tels spectacles, comme bien d'autres, ne devraient pas être vécus dans une assemblée nationale moderne où les membres sont censés maîtriser parfaitement les règles du jeu, les rôles ainsi que la place qu'occupe le chef de l'État, en tant qu'institution politique du pays.

Deuxièmement, un constat alarmant démontre que certains beaucoup de députés nationaux congolais manquent des compétences techniques, pratiques et théoriques nécessaires pour accomplir correctement leurs fonctions parlementaires et contribuer au développement du pays. A ce sujet, il est révélateur que nombreux députés ne sachent même pas manipuler un ordinateur. Pourtant, il est essentiel pour tout professionnel compétent de posséder à la fois les connaissances théoriques, les compétences pratiques et une bonne maîtrise des outils technologiques.

Troisièmement, il y a lieu de constater que nombreux députés nationaux ne comprennent pas pleinement les missions qui leur incombent. Un grand nombre d'entre eux confondent parfois les fonctions parlementaires avec celles du pouvoir exécutif, en particulier avec celles du gouvernement central et des gouvernements provinciaux,

qui sont chargés de concevoir des actions, d'orienter la société et de gérer le pays au quotidien.

A propos, nous pouvons faire remarquer que plusieurs candidats députés ou députées se livrent souvent à des activités visant à résoudre des problèmes sociaux qui ne relèvent pas de leurs compétences. Par exemple, lorsqu'ils assistent à des événements religieux tels que des cérémonies dans des églises, ils en profitent parfois pour faire des dons, cherchant ainsi à gagner la faveur des fidèles qui sont des électeurs potentiels. Cette pratique souligne l'importance des ressources matérielles et financières d'un candidat, ainsi que de sa générosité envers les électeurs, parfois au détriment de critères tels que le genre, le projet politique ou les compétences requises pour le poste convoité.

Parfois, les candidats se livrent à des promesses démagogiques, amplifiant la pression électorale en faisant miroiter des projets irréalistes à leurs partisans. De nombreux candidats promettent de réaliser des infrastructures telles que des ponts, des routes, des écoles, des hôpitaux, ou encore d'améliorer l'accès à l'électricité et à l'eau potable, de lutter contre la famine, la pauvreté et le chômage, ou encore d'augmenter les salaires des fonctionnaires.

Cependant, ces promesses restent souvent vaines, alimentant ainsi une certaine méfiance envers la classe politique. Certains slogans, tels que « le peuple d'abord » ou « servir et non se servir », mettent en lumière cette réalité. Or, les candidats députés ou les députés devraient convaincre par des arguments solides et étayés, bien que ni la constitution ni les réglementations ne reconnaissent explicitement cette compétence.

Face à ce constat, nous nous sommes posé des questions importantes sur l'accomplissement pratique des fonctions parlementaires par les députés nationaux afin de bien apprécier l'impact leurs actions théoriques et pratiques sur le développement du pays. Car, ils sont censés jouer un rôle clé dans l'élaboration et l'orientation des lois, ainsi que dans le contrôle parlementaire visant à garantir la mise

en œuvre des politiques publiques conformément aux attentes de la population.

Cela étant, à la lumière de ce paradoxe, il devient plus que contraignant de s'interroger l'accomplissement pratique des missions parlementaires par les députés nationaux. Et cela nous pousse à nous poser les questions de recherches suivantes :

Quel est l'état des lieux de la prestation des députés nationaux en RDC ?

Quels sont les facteurs justificatifs de cette prestation ?

De ce qui précède, pour se rendre compte de la scientificité de nos hypothèses, nous avons recouru à la méthode systémique et aux techniques : d'observation directe et indirecte, d'entretien, de la documentation et d'échantillonnage. Pour plus de rationalité, cette méthodologie a été complétée par les approches qualitative et quantitative. A travers la dernière approche, nous avons prélevé un échantillon constitué d'au moins 550 personnes dont 500 citoyens électeur et 50 députés nationaux en vue de recueillir leurs points de vue au regard de nos préoccupations.

De ce qui précède, nous précisons que les données récoltées, analysées et interprétées n'ont porté essentiellement que sur un espace bien limité dans le temps et dans l'espace afin de mettre l'étude à l'abri des généralisations improductives et susceptibles de désorienter le raisonnement et sa logique. Du point de vue géographique, l'étude a porté sur l'Assemblée nationale congolaise.

En dépit de ceci, il faut comprendre que les activités de cette chambre ne concernent jamais une partie du territoire, mais plutôt la RDC tout entière. Ce qui implique que l'étude a porté sur l'ensemble du territoire national. Puisque les députés nationaux non seulement représentent la nation, mais aussi ils ont un mandat national.

En ce qui concerne l'espace-temps, cet article a couvert une période comprise entre 2018 à 2023, c'est-à-dire une partie de la troisième législature de la 3ème République qui marque le passage à

l'ère de l'alternance politique démocratique et pacifique à la magistrature suprême. Cependant, un coup n'a pas manqué d'être jeté sur l'historique de cet organe.

De ce qui précède, grâce aux données récoltées, nous avons, en plus de l'introduction et la conclusion générales, structuré cette étude en deux points dont le premier parle des députés nationaux et missions parlementaires. A ce niveau, nous avons montré qu'il y a un sérieux problème concernant la prestation des députés nationaux. Le fait est que sur les 500 citoyens électeurs abordés autour de cette question, au moins 385, c'est-à-dire 77% qui connaissent effectivement les députés nationaux. Alors qu'il n'y a que 115 personnellement sur les 500 interrogées qui connaissent les députés nationaux. Aussi, sur les 50 députés interrogés sur leur activisme en rapporta avec l'activité liée à la proposition des lois, au moins 43 d'entre eux, c'est-à-dire 86% reconnaissent qu'ils n'ont jamais formulé une proposition de loi. Seulement, 7 députés nationaux sur ces 50 interviewés reconnaissent avoir exercé cette activité de proposition de lois.

Au niveau du deuxième, nous avons parlé de l'évaluation de l'accomplissement pratique des missions parlementaires en RDC. Ici, nous avons démontré, par exemple que sur les 50 députés nationaux abordés ici, il n'y a que 25 députés, c'est-à-dire que 50% de nos enquêtés de cette catégorie démontrent que la prestation des députés est médiocre.

Seulement 12 députés nationaux sur les 50 abordés, c'est-à-dire 24% ont démontré que la prestation des députés nationaux a été bonne. Et zéro d'entre eux n'a fait mention d'une très bonne prestation.

Bibliographie

- Abdalha, P. (2016). *Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (2006-2011): enjeux et jeux des acteurs*. [Thèse de Doctorat, SPA, Université de Kinshasa]. Unikin.
- Burdeau, G. (1995). *La démocratie*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Duverger, M. (1974). *Les partis politiques*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Gouvernement de la RDC. (2006). *Constitution de la RDC du 18 février 2006*.
- Mande Kapanga. (2022-2023). *Production législative et contrôle parlementaire à l'Assemblée nationale post-alternance pacifique : entre extrême vivacité, procrastination et léthargie*. [Mémoires de DES, SPA, Université de Kinshasa]. Unikin.
- Mwemedi Mbaka (2016). *Le contrôle parlementaire comme modalité d'évaluation de l'action du gouvernement en République Démocratique du Congo, mise en œuvre, portée et sanctions*, [Mémoires de DEA/DES, SPA, Université de Kinshasa]. Unikin.
- Norton, P. (1990). *Parliaments in Western Europe*. Frank Cass, London
- Pitkin, H. (1967). *The Concept of Representation*. University of California Press, Berkeley.

Cohabiter avec les *nkodia* : ethnoécologie des mollusques à coquilles et lutte contre la schistosomiase à Kimpese, République Démocratique du Congo

par Bitumba Kuetakuenda Jean Debéthel

Résumé

Parler de lutte contre la schistosomiase dans la zone de santé de Kimpese, cela relève d'un défi majeur qui met l'homme devant ses responsabilités. La schistosomiase est une maladie dont les vecteurs sont les mollusques d'eau douce et qui sont nourris par les matières fécales et urines de l'homme infecté. Si sur le plan scientifique, il y a des mollusques qui sont vecteurs de la maladie, sur le plan local, il est difficile d'identifier les vecteurs d'autres mollusques qui pullulent dans les eaux de Kimpese. Faut-il détruire les *nkodia* pour prévenir sa santé ou faut-il cohabiter avec eux tout en préservant sa santé ? Dans cette lutte contre la schistosomiase, il y a les sciences biomédicales qui mettent l'accent sur l'élimination des mollusques (*nkodia*) mais, il n'est pas facile pour la population d'identifier les vrais vecteurs de la schistosomiase qu'il faut éliminer du fait que ces *nkodia* sont utiles pour la satisfaction d'autres besoins. Cet article se veut une contribution dans la lutte contre la schistosomiase qu'en lieu et place de l'élimination qui mettrait l'écologie en péril, le rapprochement de l'homme avec les *nkodia* (cohabitation) permettrait de s'appuyer sur les différents usages liés aux *nkodia* (savoirs locaux) pour arrêter les stratégies de lutte contre la schistosomiase. Les liens que l'humain tisse avec son environnement tel que développé par Descola dans ses études sur les populations amazoniennes et la nature (l'écologie des relations), il est possible d'essayer de vivre avec les *nkodia* dans la mesure où toutes les activités à

Kimpese sont tournées vers les eaux, lieu de contamination aux schistosomes. Les communautés ayant un contact permanent avec les eaux infectées et lorsqu'on sait que la schistosomiase ne peut s'attraper qu'au contact de ces eaux ce rapprochement peut permettre aux communautés d'interagir avec les *nkodia* dans la lutte contre la schistosomiase tout en s'appuyant sur les travaux d'épidémiologistes qui ont identifié les sites avec les vecteurs.

Mots clés : cohabitation, ethnoécologie, mollusque à coquille, lutte, schistosomiase

Abstract

Discussing the fight against schistosomiasis in the Kimpese health zone is a major challenge that forces people to face up to their responsibilities. Schistosomiasis is a disease carried by freshwater mollusks that feed on the feces and urine of infected humans. While scientifically speaking there are mollusks that are vectors of the disease, at the local level it is difficult to identify the vectors of other mollusks that thrive in the waters of Kimpese. Should *nkodia* be destroyed to protect health, or should we coexist with them while preserving our health? In the fight against schistosomiasis, biomedical science emphasizes the elimination of mollusks (*nkodia*), but it is not easy for the population to identify the true vectors of schistosomiasis that need to be eliminated, given that these *nkodia* are useful for meeting other needs. This article aims to contribute to the fight against schistosomiasis by suggesting that, instead of elimination, which would jeopardize the ecology, bringing humans closer to *nkodia* (cohabitation) would make it possible to draw on the various uses associated with *nkodia* (local knowledge) to develop strategies to combat schistosomiasis. The links that humans forge with their environment, as developed by Descola in his studies on Amazonian populations and nature (the ecology of relations), it is possible to try to live with *nkodia*, given that all activities in Kimpese are centered around water, which is a source of schistosomiasis contamination. Communities that are in

constant contact with infected water and given that schistosomiasis can only be contracted through contact with this water, this rapprochement could enable communities to interact with the *nkodia* in the fight against schistosomiasis, while drawing on the work of epidemiologists who have identified the sites with vectors.

Keywords: cohabitation, ethnoecology, shellfish, control, schistosomiasis

Introduction

Nkodia est le nom générique de mollusque en langue locale ndibu. On entend par *nkodia*, à la fois l'animal et la coquille. *Nkodia* = animal et *nkodia* = coquille. Le *Nkodia* est une référence pour les Ndibu dans la mesure où tout ce que font les Ndibu, tourne autour de *nkodia*. Il y a toutefois à noter que la catégorisation des *nkodia* reste floue chez les Ndibu, car en dehors de la grande distinction *nkodia zi maza* (mollusque aquatique) et *nkodia zi mfinda* (mollusque terrestre), il est difficile de faire un vrai distinguo des mollusques sur la taxonomie locale comme l'est en science. La schistosomiase (aussi appelé bilharziose) est une maladie qui résulte de l'infestation des humains par des vers parasites, trématodes, du genre *Schistosoma*, et ce, au contact d'eau contaminée. Son élimination apparaît comme une priorité dans la feuille de route de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui la considère comme Maladie Tropicale Négligée (MTN) (Crompton, 2013). La maladie a ses conséquences sur l'humain bien que les statistiques ne sont pas à l'échelle de la malaria ou du Sida mais, elle cause des dégâts sur les humains avec des symptômes qui sont généralement vagues (douleurs abdominales, fatigue, sang dans les selles ou dans les urines) et aussi que cette maladie n'est généralement pas mortelle, mais qu'une infection chronique peut entraîner une anémie, un abandon scolaire, de graves complications au niveau du foie, de la vessie et des organes reproducteurs, ainsi qu'une fibrose, un cancer de la vessie et l'infertilité. Depuis plusieurs décennies, des programmes de lutte se battent pour l'éradication de la schistosomiase, l'une de ces

maladies qui sévissent dans la zone de santé de Kimpese mais, malgré des efforts consentis, les résultats ne sont ceux escomptés et pour cause, les pesanteurs culturelles dont l'histoire des communautés avec les *nkodia* qui ont un impact sur lesdits programmes. Notons que la schistosomiase est transmise par les mollusques (*nkodia*) qui sont les hôtes intermédiaires mais pour qu'ils jouent ce rôle, les œufs doivent provenir des matières fécales et des urines d'un homme malade de schistosomiase.

Dans la zone d'étude, *nkodia* est le terme générique en langue locale ndibu renvoyant aux mollusques à coquilles. Le terme signifie à la fois la coquille et la catégorie qui inclut les animaux à coquilles. Chez les Ndibu, la catégorie *nkodia* inclut deux grands ensembles (sous-catégories) : *nkodia zi maza* (mollusque aquatique) et *nkodia zi mfinda* (mollusque terrestre).

Pour les communautés de Kimpese, le *nkodia* est au centre de toutes les activités de la vie et a une importance capitale dans la vie sociale des Ndibu. Face à cette histoire qui lie les communautés aux *nkodia* et la difficulté d'identifier les vrais vecteurs de la maladie au milieu d'une multitude des *nkodia*, la préoccupation devient celle de savoir quelle stratégie qu'il faut mettre en place pour impliquer les communautés à s'approprier les mesures de lutte contre la schistosomiase. Face à la persistance de la schistosomiase dans la zone de santé de Kimpese, la volonté exprimée par quelques membres dans la communauté est de voir cette maladie éradiquée ce qui les rallie à la posture biomédicale : celle de l'élimination des vecteurs comme l'évoque l'OMS : « dans le passé, les molluscicides étaient largement utilisés dans les programmes de lutte contre la schistosomiase. Par exemple, en Chine, les programmes se sont largement appuyés sur la lutte contre les escargots pendant plus de 30 ans pour vaincre la maladie en tant que public problème de santé. Dans d'autres parties du monde, cependant, les programmes de lutte contre les escargots ont été progressivement abandonnés et les compétences ont disparu » (WHO, 2020). Cette élimination demande beaucoup de moyens surtout financiers et mettrait à mal l'environnement aquatique. Dès lors, dans

cet article, on explore comment arrêter des stratégies de lutte contre la schistosomiase qui prennent en compte les connaissances biomédicales (pour qui les *nkodia* sont des vecteurs à éliminer) et les rôles socioculturels de *nkodia* (les différents usages de *nkodia* qui sont considérés comme des partenaires) pour mener à bien la lutte contre la maladie sans perturber l'équilibre environnemental. La santé n'étant pas le seul apanage des biomédicaux, les rôles joués par les *nkodia* peuvent être capitalisés (vue anthropologique) dans la perspective One Health

Le terrain d'étude

La zone de santé de Kimpese (figure 1) est située dans le territoire de Songololo, province du Kongo central en RD Congo avec une superficie de 3900km² et une population totale qui a été extrapolée à 205.210 habitants sur les projections auxquelles un indice de croissance de 1,03 a été appliqué avec une densité de 46,8 hab/km². La population se concentre plus sur les plateaux, dans les savanes, près des cours d'eau, du fleuve et des marais avec une fécondité estimée à 5,2 enfants par femme (Rapport 2ème trimestre de la ZS de Kimpese, 2021).

La zone de santé de Kimpese a un relief varié qui est constitué des massifs montagneux, des collines, des vastes étendues de plateaux étagés et des bas-fonds. La zone de santé est traversée dans sa partie Nord-est et centre par la chaîne de montagnes de Cristal

La côte des environs de Kimpese est de l'ordre de 250 à 400 m, au Nord de la zone d'intervention, se trouve le plateau du Bangu (700 – 800 m). La rivière Lukunga et ses 6 affluents coulent le long de la vallée du mont Bangu et les précipitations annuelles moyennes sont de 1614,2 mm (Mvuazi, INERA). La température moyenne annuelle est de 24,5°C. D'autre part, l'humidité relative moyenne annuelle est de 77,9%. Les pluies sont, pour 94 à 99%, concentrées sur la saison des pluies pendant que pour la pédologie, les terrains sont recouverts de sols ferra ortho types, la végétation est de type savane herbeuse, savane

arbustive et forêt claire. La zone de santé de Kimpese a un climat tropical sec avec deux saisons : une saison pluvieuse plus longue qui s'étale en moyenne sur huit (8) mois et une saison sèche d'une durée de 4 mois. Mais il faut noter que le changement climatique qui bouleverse le monde n'épargne guère la zone de santé de Kimpese qui connaît une perturbation des saisons caractérisées par des canicules, des précipitations atmosphériques abondantes accompagnées des tempêtes et par une période anormalement longue d'absence des pluies.

Sur la figure 1, les aires de santé en bleu (Kiasungwa, Kilueka, Malanga, Viaza) et les deux aires proches en rouge (Vunda Nsole et Lovo), ont constitué notre terrain d'étude.

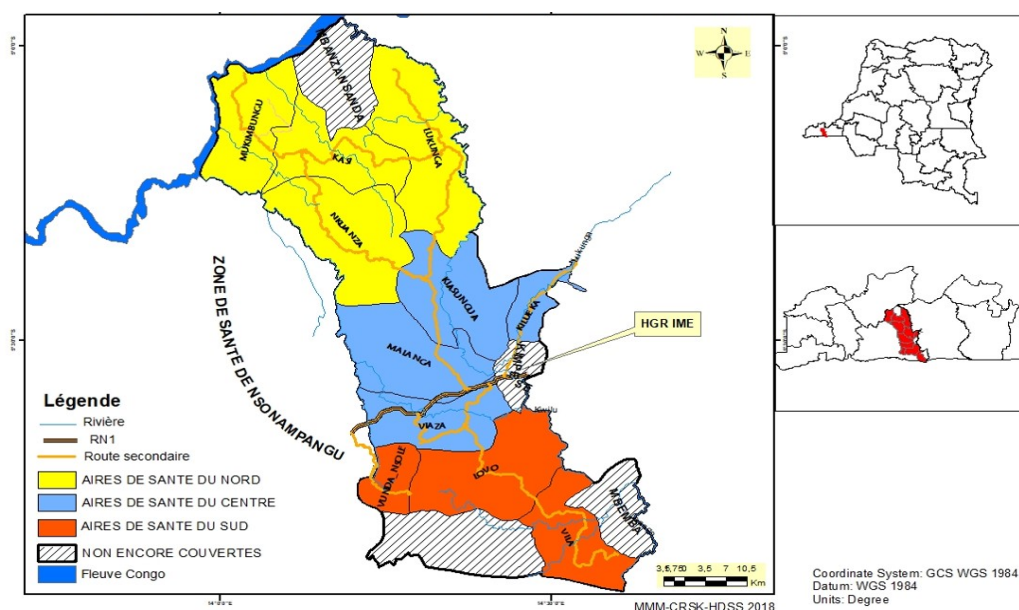


Figure 1 : Carte de la zone de santé de Kimpese, CRS, 2020

Méthodologie

Sur le plan méthodologique, les données de cet article sont les fruits d'un travail de terrain qui a eu lieu à Kimpese entre janvier 2020 et Août 2023. L'approche anthropologique s'est basée sur une posture d'observation ethnographique continue et la réalisation d'entretiens semi-directifs (n=45) avec des informateurs clés préalablement

identifié, notamment les chefs de village (*duki*), les chefs coutumiers propriétaires de villages (*mfumu à n'sanda*) et des notables). Des discussions séparées de groupe composé d'hommes, des femmes ont également été réalisées avec les communautés (n=10). Les données ont été collectées soit en français pour ceux qui le maîtrisaient ou en lingala et kikongo avec quelques interventions en kindibu. Toutes ces données ont été transcrites en français sous format Word avant d'être soumises à l'analyse de contenu qui a été appuyée par l'écologie des relations de Descola qui propose une approche nouvelle des manières de répartir continuités et discontinuités entre l'homme et son environnement. Son enquête a mis en évidence quatre façons d'identifier les « existants » et de les regrouper à partir des traits communs que l'on retrouve d'un continent à l'autre : le totémisme, qui souligne la continuité matérielle et morale entre humains et non-humains ; l'analogisme, qui postule entre les éléments du monde un réseau de discontinuités structurées par des relations de correspondances ; l'animisme, qui prête aux non-humains l'intériorité des humains, mais les en différencie par le corps ; le naturalisme, qui nous rattache au contraire aux non-humains par les continuités matérielles et nous en sépare par l'aptitude culturelle. Il est donc plausible de saisir dans cette écologie des relations, une manière pour Descola de voir la façon dont les humains s'activent et s'évertuent à rechercher des liens qui les rapprochent des non humains pour survivre (Descola, 2011 : 23). L'approche éco-santé de Lapika pour qui, cette approche permet d'envisager une prise en charge des problèmes de santé de l'homme en s'appuyant sur les différents rapports qu'il entretient avec l'environnement c'est-à-dire avec les autres espèces qui cooccupent avec lui dans l'écosystème. Cette approche, soutient-il, donne la recette d'une bonne santé de l'humain qui dépend de la gestion saine de l'environnement. Ces deux approches multidisciplinaires ont servi de cadre d'interprétation pour une bonne appréhension du sujet notamment l'intimité des *nkodia* et des communautés dans leurs interactions.

La cohabitation inter-espèces dans la zone de santé de Kimpese

La cohabitation avec les *nkodia* est à comprendre comme l'expression de cette interaction entre les humains et les mollusques, la considération des non-humains telle qu'Anna Tsing avec le Matsukake ce champignon qui pousse dans les ruines pour sauver des humains. Anna Tsing illustre cela avec la bombe atomique qui avait détruit Hiroshima : s'emparer de l'atome a été l'aboutissement des rêves humains de contrôle de la nature. C'était aussi le début de l'anéantissement de ces rêves. La bombe d'Hiroshima a changé les choses. Soudain, nous avons pris conscience que les humains pouvaient détruire l'habitabilité de la planète, que ce soit intentionnellement ou non. Cette prise de conscience n'a fait que croître au fur et à mesure que nous avons appris à connaître la pollution, l'extinction massive et le changement climatique. La moitié de la précarité actuelle concerne le sort de la terre : avec quels types de perturbations humaines pouvons-nous vivre ? Malgré les discours sur la durabilité, quelles sont nos chances de transmettre un environnement habitable à nos descendants multi-espèces ? (Tsing 2015, p. 18). Et Eduardo Kohn qui annonce que l'étude de la pluralité des êtres et de leurs manières de vivre ne s'y place plus uniquement sur le plan socioculturel mais sur les façons dont ceux-ci habitent leur monde et entrent en relations avec les autres formes de vies. Dans cette perspective le monde n'est plus perçu comme le terrain de jeu des seuls humains mais la question reste ouverte de savoir comment donner voix aux non-humains sans faire de la ventriloquie. (Kohn, 2013 : 18). Les deux auteurs ont permis, dans leurs recherches, de pénétrer le langage des humains aux non-humains. Cet enchevêtrement des relations mieux la cohabitation inter espèces a été notamment développé par Descola dans ses études des populations amazoniennes et la nature et aussi par Lapika qui a démontré que l'approche éco-santé était une approche qui permettait d'envisager une prise en charge des problèmes de santé de l'homme en s'appuyant sur les différents rapports qu'il entretient avec l'environnement c'est-à-dire avec les autres espèces qui cooccupent avec lui l'écosystème. Cette approche soutient-il, donne la recette d'une bonne santé de l'humain qui

dépend de la gestion saine de l'environnement. Les *nkodia* faisant partie de l'environnement de Kimpese, une bonne gestion de ces derniers permet de maintenir la santé humaine par un assainissement du milieu notamment la construction des latrines, l'assainissement des sites d'eau et des rives pour éviter la pollution qui occasionne la floraison des *nkodia* et favorise le cycle des schistosomes. Cette cohabitation peut se définir comme l'acceptation par les espèces de partager leur espace et d'interagir possiblement avec d'autres. La cohabitation ou l'intimité inter-espèces permet à l'homme de transcender son côté culturel en appelant son côté naturel car, la tendance de l'humain est de toujours s'extirper de la nature pour mettre l'accent sur son côté culturel tourner vers le développement coûte que coûte peu importe les moyens et les conséquences. Sur le plan théorique, cela semble loin de toute imagination tandis qu'en pratique, tout ce qu'on vit et on constate, donne sens à cette intimité inter-espèce que nous évoquons. La proximité avec laquelle les humains tissent les liens avec les non humains donne sens au contenu de la cohabitation ou de l'intimité inter-espèce de manière que les humains humanisent certaines relations sans qu'ils s'en rendent compte.

La quête des solutions pour faire face au déséquilibre de l'environnement en luttant contre la schistosomiase est épineuse dans la zone de santé de Kimpese car si l'on met l'accent sur un seul aspect de la vie sans s'appuyer sur l'inclusion d'autres aspects du vécu quotidien et des représentations sociales dont se reconnaissent les communautés, on ne peut résoudre le problème. Parler de déséquilibre de l'environnement, nous entendons toutes les perturbations causées par l'homme dans sa recherche de développement. C'est dans cet angle que l'analyse anthropologique s'associe aux programmes de recherche pour exhumer les facettes cachées qui inhibent la lutte contre les maladies tropicales négligées malgré les efforts consentis. Vouloir se focaliser seulement sur l'aspect biomédical conduirait à créer cette forme de résistance dans le chef des communautés car, elles ne se sentent pas impliquées ni concernées dans la mesure où leurs modes de vie ne sont pas prises en compte. C'est l'utilité de l'approche Eco-santé (Lapika, 2018: 54) qui s'appuie sur une gestion saine de l'environnement pour

assurer la bonne santé et qui s'inscrit dans la logique de la pluridisciplinarité permettant ainsi de saisir le contour de la santé par la conjugaison des efforts de plusieurs disciplines pour un seul objectif. Ceci pour dire que la schistosomiase n'est pas seulement un problème biomédical et pour l'éradiquer, doit mobiliser à la fois les biomédicaux, les anthropologues, les communicologues, les économistes, les politiques, les agronomes, les environnementalistes, etc. L'apport de chacune des disciplines dans la recherche des solutions aux problèmes environnementaux est important et même souhaité dans la mesure où chacun apporte sa pierre à la construction de l'édifice qu'est l'effort à lutter contre la schistosomiase.

L'importance des mollusques dans le régime alimentaire de nombreuses populations côtières et les savoirs interdisciplinaires qui sont nécessaires pour les collecter, font des mollusques un objet d'étude particulièrement intéressant pour établir un dialogue constructif et interactif entre les scientifiques et les pêcheurs-cueilleurs dans le suivi du littoral. En effet, les savoirs locaux sont caractérisés par leur dynamisme : ce sont des savoirs que les hommes et les femmes actualisent quotidiennement dans leur interaction avec l'environnement et dans les relations sociales qu'ils entretiennent autour de celui-ci (Burgos, 2016 :22). Cette conclusion d'Adriana Burgos appelle à l'interaction interdisciplinaire dans la connaissance des mollusques et les activités à y réaliser.

Nicolas Lainé et Serge Morand dans un article, montrent comment la mobilisation de l'anthropologie et des sous-disciplines connexes (anthropologie de la nature, anthropologie médicale et études homme-animal), met en évidence les connaissances locales sur la biodiversité ainsi que la façon dont les chercheurs en sciences sociales l'étudient en relation avec d'autres formes de connaissances. Tenant en compte les approches récemment développées dans ce domaine, notamment l'ethnographie multi-espèces, il vise alors à inclure non seulement les connaissances populaires mais aussi les connaissances non humaines pour une meilleure prévention des épidémies. Dans leur conclusion, ils mettent l'accent sur l'impérieuse nécessité de mettre sur

un même diapason les connaissances scientifiques et les savoirs endogènes comme moyen de décoloniser One Health, ainsi que de s'engager dans une approche désanthropocentrée en incluant les animaux non humains comme objet-sujet de recherche (Lainé & Morand, 2020 : 1). On comprend dès lors que les rapports anthropocentrés tentent de dénaturer les liens au sein de l'environnement dans la mesure où le seul élément pris en compte demeure l'humain qui est au centre de tout mettant de côté tous les autres acteurs au sein de l'environnement.

Résultats

1. La place et les usages des nkodia dans la vie quotidienne des populations de Kimpese

a. Le nkodia « mukulu » (ancêtre)

Le nkodia considéré comme un « mukulu » (un ancêtre) pour certaines familles ou clan que l'on doit vénérer et respecter. La place qu'occupe un ancêtre dans la vie du congolais en général et particulièrement des Ndibu n'est plus à démontrer. L'ancêtre est cet être spirituel qui régule la vie des vivants, pourvoie à leurs besoins, veille sur leur destinée bref, c'est la source vitale des vivants. Le respect est requis envers les ancêtres car, non seulement ils sont protecteurs mais ils sanctionnent aussi. Les ancêtres font partie de la personne qui est plurielle et qui incarne la médiation entre les humains vivants et les morts (morts-vivants). C'est pourquoi, le culte des ancêtres chez les africains en général et les Ndibu en particulier ne renvoie qu'aux ancêtres ayant respecté les ordres divins et sont devenus sanctifiés. Ce sont ceux qui sont honorés par des incantations et à qui on offre des offrandes pour bénéficier de leur bienveillance. Dans cette logique, Lapika ajoute qu'ils sont considérés comme des êtres intermédiaires entre Dieu et les hommes (surtout les vivants) et de ce fait peuvent intercéder en leur faveur. Cette croyance constitue le socle de la croyance Kongo. La révérence des ancêtres est à la base de la stabilité à la fois sociale, économique voir de la stabilité vitale en général pour

les vivants. Pour certains clans et familles dont le *nkodia* est pris comme tel, loin d'eux d'imaginer un seul instant mener des actions allant dans le sens de l'offenser car cela peut susciter plusieurs maux dans la communauté.

b. Les *nkodia* à usage de pêche

En dehors des aspects évoqués précédemment, les *nkodia mbete zi maza* surtout pour les circulaires et les *nkodia mbete zi mfinda* sont utilisés comme appât pour la pêche. La crise que connaît la République démocratique du Congo est multiforme poussant les populations à se lancer dans d'autres initiatives de survie. Le besoin en aliment halieutique source de beaucoup de protéines est grandissant pour lutter contre la malnutrition. Pour faire face au problème de la pêche qui ne semble plus répondre à cause du dérèglement climatique, les Ndibu ont développé une technique de pêche utilisant comme appât les *nkodia* (technique qui semble produire des fruits car les pêcheurs l'attestent fructueuse).

c. Les *nkodia* à usage thérapeutique

Les *nkodia* (*nkodia mbete zi mfinda*, *madita* et *binkesua*) sont une richesse et disposent des vertus thérapeutiques dont se servent les communautés pour lutter contre quelques pathologies. Les *nkodia mbete zi mfinda* par exemple sont les plus utilisés pour traiter les brûlures surtout celles qui sont dues au tuyau d'échappement de motos tandis que les *madita* et *binkesua* sont utilisés pour soigner les problèmes d'yeux (cataracte). Ceci montre combien les *nkodia* ont une importance dans la vie des communautés. A défaut d'utiliser la vertu thérapeutique du *nkodia*, les féticheurs, les *ngunza* utilisent les coquilles pour préparer et conserver les recettes avec lesquelles ils soignent les malades.

d. Les *nkodia* à usage esthétique

Les *nkodia* ne sont pas seulement utiles dans la prise en charge des maladies ou dans la consommation, ils sont aussi importants quand il faut fabriquer des colliers et des bracelets. Ce sont plus les *nkodia*

mbete zi maza qui sont utilisés dans la fabrication des colliers qui sont portés au cou et des bracelets portés au bras mais dans certains cas, on recourt aussi au *nkodia* mbete zi mfinda mais de taille moyenne pour fabriquer le collier. Il peut arriver aussi de façonner un collier avec le gros *nkodia* (*nkodia mbete zi mfinda*) et dans ce cas, le porteur est soit un féticheur ou un chef coutumier. Tandis que pour le carrelage des maisons tel qu'il a été pratiqué par les anciens, c'est aux *binkesua* qu'on recourait dans la mesure où leur forme aplatie et arrondie facilitait l'alignement et l'insertion dans le sol.

e. Les *nkodia* à usage magique ou fétichiste

Lorsqu'il faut protéger ses cultures, l'usage des *nkodia mbete zi mfinda* est requis et aussi dans l'usage du *nkodia* en politique, c'est au *nkodia mbete zi mfinda* qu'on fait recours. L'on se rappellera que pour le *nkodia kanda* généralement connu sous l'appellation de *nkodia* famille, il n'existe aucune spécificité quant à la sorte de *nkodia* à utiliser. Le *nkodia* famille est un symbolisme qui peut utiliser n'importe quel élément représentatif (un morceau de bois, une pierre, un caillou, un fil d'étoffe, une feuille, etc.) à quoi on confère un pouvoir mais connu sous le nom de *nkodia* famille c'est-à-dire le pouvoir familial.

f. Le *nkodia mbombolo* (protecteur) et punisseur (c'est plus le *nkodia mbete zi mfinda*)

Cette double casquette qu'on revêt au *nkodia* dans les communautés évoque deux situations diamétralement opposées : protection et punition. Dans l'imaginaire congolais en général et Kongo en particulier, parlé de *nkodia* fait allusion au fétiche, à des forces mystiques, à des richesses accumulées avec l'aide des forces surnaturelles, etc. Mais quand on approche de près les communautés spécialement les Ndibu, on se rend compte qu'il n'en est pas exactement ainsi ; le *nkodia* a plusieurs usages selon le temps et les circonstances.

Le *nkodia mbombolo* (protecteur) est effectivement la coquille de l'escargot prise comme un bouclier pour se protéger contre les esprits maléfiques, les esprits méchants qui envahissent la vie des individus dans la communauté par simple fait de jalousie ou de mauvaise foi.

Cette coquille est détenue par un nganga, un ngunza ou un tradi-praticien qui organise la cérémonie pour assurer la protection. Le récit suivant, est un entretien que nous avons eu avec un notable dans l'aire de santé de Kiasungwa et qui répondait à notre question sur les usages du *nkodia* dans la communauté. Le *nkodia* punisseur n'a pas de nom local comme l'a été le protecteur (mbombolo) simplement parce que pour les communautés, le *nkodia* n'a pas vocation à nuire à autrui mais des esprits errants ont détourné son usage. Ce *nkodia* n'est pas à considérer comme le *nkodia puungu* (un esprit d'enrichissement au détriment des autres) ou le *nkodia nkàandu* (qui a un effet psychologique tendant à éloigner surtout les voleurs des cultures bien qu'il peut aussi punir). La différence est que le *nkodia* punisseur est détenu par le nganga, le ngunza ou un chef coutumier tandis que le mpuungu et le nkàandu sont détenus par n'importe qui. Le processus contraire à la protection est utilisé pour punir, sévir une personne incriminée, une personne coupable à qui on veut causer du tort. Selon un enquête, le *nkodia* punisseur est une sorte de sentence qu'on va chercher auprès du nganga pour nuire à une personne avec qui on est en froid. Contrairement à la protection où le sollicitant vient avec le *nkodia*, pour la punition, le *nkodia* est avec le nganga.

g. Les *nkodia*, guide et idéologie en politique

La politique n'est pas le secteur en reste dans les usages de *nkodia* chez les Ne kongo en général et les Ndibu en particulier. Il existe des formations politiques qui utilisent les *nkodia* comme leur idéologie, leur modèle de gouvernance à cause de son assurance dans la marche et aussi à cause de son indépendance ne cédant pas à la volonté extérieure. Le guide est celui qui inspire les membres dans la marche quotidienne et sur qui les membres se réfèrent parce qu'ils trouvent en lui le modèle à copier. Le *nkodia* est cet animal totem si l'on peut le dire ainsi pour les mouvements BDM (Bundu dia Mayala) et ABAKO (Alliance des Bakongo qui sont les principaux mouvements connus) mais, d'autres associations et mutuelles s'y réfèrent également. Ce sont là les quelques usages qui inhibent la lutte contre la schistosomiase dans la zone de santé de Kimpese qui militent pour une cohabitation avec les *nkodia*.

2. Les actions anthropiques, éléments de déséquilibre de l'environnement

Intentionnellement, les actes posés par l'humain sont justifiés dans le sens de l'aider à chercher le développement sans pouvoir penser aux multiples conséquences qui s'ensuivent et de manière non intentionnelle, c'est participer sans conscience à cette entreprise. Finalement l'on se rend compte des conditions créées lorsqu'on commence à prendre connaissance et conscience de ce qu'on a fait. Anna Tsing illustre cela avec la bombe atomique qui avait détruit Hiroshima : s'emparer de l'atome a été l'aboutissement des rêves humains de contrôle de la nature. C'était aussi le début de l'anéantissement de ces rêves (Tsing 2015, p. 18). Sous prétexte de développement et du bien-être humain, plusieurs désarticulations environnementales ont été réalisées entraînant par la suite de lourdes pertes difficiles à réparer frappant toutes les espèces. Le développement technologique est à l'origine de beaucoup de dégâts de tout genre mais l'humain s'obstine toujours à foncer et à réaliser son rêve sans se soucier de son écosystème et de ses cooccupants.

L'environnement de Kimpese n'échappe pas à la prédation humaine car, dans son besoin insatiable, l'humain cherche à imposer son dictat et assurer sa domination sans lesquels il se sent réduit et coincé par d'autres espèces. Il est à noter que le territoire de Songololo plus particulièrement le secteur de Kimpese est riche en roche calcaire ce qui justifie l'implantation de cinq grandes cimenteries (CILU, CINAT, CICO, CIMKO et PPC) qui exploitent les différents gisements rochers. L'exploitation de ces différents gisements rochers a occasionné ou occasionne des défis énormes de subsistance des communautés et déverse sur les communautés tout son lot de problèmes. En effet, dans ces rochers vivaient d'autres populations d'insectes et d'animaux qui, malheureusement ne peuvent plus continuer à y habiter et doivent se trouver d'autres refuges à la suite des effets de la dynamite utilisée pour fracasser les rochers. Certaines comme les chauves-souris envahissent désormais l'habitat humain en occupant les plafonds de maisons au grand dam des humains. Ce ne sont pas seulement les animaux qui sont

mis en rude épreuve dans l'exploitation des gisements rochers de Kimpese, les communautés humaines aussi en paient les frais dans la mesure où les différentes cimenteries ont interdit l'exploitation de leurs concessions pour l'agriculture. Cette situation non seulement qu'elle met les communautés en difficulté pour leurs activités agricoles, mais aussi met une pression sur les quelques lopins de terre encore accessibles par les populations.

Les activités de maraichage telles qu'elles sont pratiquées par les communautés (qualifiées de projet sur le plan local) s'adaptent aux saisons culturelles. Chaque ménage de Kimpese s'efforce de réaliser son projet et ceci tient tout le ménage en haleine car, c'est le seul moyen de survie. Les travaux de projet préoccupent toute la population qui doit s'affairer à les exécuter malgré la demande des moyens pour s'y prendre. Quand on veut débiter un projet quelconque chez les Ndibu, on s'évertue d'abord à planifier : la localisation du lieu (ceci peut résulter d'une location d'un lopin auprès d'un chef de terre ou d'un propriétaire terrien) ou encore son ancien espace ; l'assemblage des outils à utiliser (bêche, houe, machette, arrosoir, pulvérisateur) et la semence (grains) en plus de la main d'œuvre et des engrais. On ne se lance pas dans les activités de projet pour le plaisir mais, on fait le choix sur la culture à envisager qui soit rentable car, devant répondre aux dépenses effectuées et au bénéfice rapporté. La main d'œuvre est généralement constituée des membres de la famille mais peut aussi nécessiter une main d'œuvre extérieure au ménage recruté sur base d'un arrangement.

Mais le plus important pour le cas du projet, c'est cette pression qui est exercée sur la terre et qui constitue un défi existentiel pour les communautés : l'utilisation des engrais chimiques loin d'être bénéfique, appauvrit d'avantage le sol qui en devient dépendant. Pour protéger les cultures des insectes rongeurs, on recourt aux pesticides qui constituent aussi un autre défi pour l'environnement : la destruction des occupants qui désertent leur habitat naturel. Les insectes pour échapper à leur élimination physique, certains sont contraints de se réfugier sous l'habitat humain voilà le pourquoi de la présence des espèces sauvages

au village humain. Cette migration des espèces sauvages vers l'habitat humain est un autre défi existentiel qui préoccupe la communauté : il y a des serpents, des mouches, des *nkodia*, etc. qui deviennent des voisins voire des colocataires de l'humain avec tout ce qui peut arriver en termes de maladies et autres désagréments. L'homme, quand il envahit la nature dans sa quête du bien-être, ne prend pas en compte tous les contours de ses actions et ne se doute pas un seul instant que d'autres occupants de l'environnement sont frappés. C'est lorsqu'il se trouve devant les difficultés et devant des situations qui lui dépassent qu'il s'aperçoit de ses erreurs et de sa fatalité malheureusement, c'est sur une voie irréversible qu'il s'est lancé et doit subir les conséquences. Ainsi donc, l'environnement déséquilibré et son habitat détruit, il ne reste comme alternative que de partager l'espace occupé par l'homme prédateur qui tente de garder son territoire loin de l'envahissement. Mais, le saura-t-il face à cette vague de situations qui l'assaillent et comment doit-il s'y prendre pour y échapper ? C'est là toute la problématique du comportement humain au sein de l'écosystème car, tout ce qu'il pose comme acte, lui pense qu'il le fait pour son bien mais ne mesure pas les conséquences qui en découlent.

Puisque ces activités sont routinières, les communautés travaillent dans ces terres depuis toujours et certains assurent qu'ils les ont héritées de leurs parents, grands-parents et arrière-grands-parents. L'on est alors tenté de comprendre pourquoi la terre devient infertile à force de l'utiliser à temps et à contre temps et cela sans repos aucun. Le seul moment de repos, c'est la saisonnalité de la culture voulue et la mise en jachère de la terre pendant une période qui n'excède pas six mois. Mais pour lutter contre l'infertilité du sol due à son utilisation à outrance, les communautés font recours aux engrais chimiques : ce qui augmente le rendement de la production mais appauvrit le sol. Sans usage d'engrais chimiques, on ne peut pas s'attendre à une bonne récolte. Les cultures, quant à elles, sont aussi protégées par l'emploi des pesticides pour lutter contre les ennemis. Dans une certaine mesure, l'emploi des engrais et des pesticides qui, du reste sont l'invention de l'humain, la nature en souffre et est détruite à petit feu.

L'autre défi que doivent relever les communautés, c'est la délinquance foncière qui caractérise les chefs coutumiers et que décrient les communautés. Les chefs coutumiers ne voient que leurs intérêts personnels de se faire une santé financière sur le dos des communautés, ils s'évertuent à vendre des lopins de terre même là où ils ne peuvent pas vendre et d'ailleurs, les communautés se posent la question sur ceux qui le succéderont s'ils auront des terres à gérer puisque tout espace qui se présente est sujet de sollicitation de la part des hommes ayant une position sociale élevée. Dans un pays en proie aux problèmes économiques et où il existe une stratification des classes sociales, l'on se demande ce que deviendra la vie des paysans (des communautés) tant que la situation foncière ne sera pas résolue. La question foncière n'a d'impact non seulement sur les communautés qui sont expropriées des terres où elles pratiquent l'agriculture pour leur survie, mais aussi sur les chefs coutumiers eux-mêmes dans la mesure où ils perdent leur pouvoir sur ces lopins vendus et ainsi voient leur succession perdre tout contrôle de l'effectivité de son foncier.

A défaut d'utiliser les *nkodia* comme appât pour la pêche, il y a encore une autre technique qui est à la base du déséquilibre écologique : l'empoisonnement. Cette technique consiste en l'utilisation de l'écorce de la plante *nsofi* et les feuilles de la plante *diza* (*Euphorbia Lactea* Haw)¹ qu'on cueille et qu'on pile, puis le produit est versé en amont de la rivière (vers la source). Ce produit est toxique et son utilisation interdite par l'État mais les communautés l'utilisent de manière secrète. Il suffit de quelques minutes pour constater les effets de l'opération : les poissons meurent empoisonnés aussi certains reptiles avec eux surpris par le produit, mais pour certains reptiles qui peuvent sortir de l'eau avant d'être asphyxiés (crapauds, grenouilles, serpents, etc.), ou encore ceux qui, au moment de cette opération, sont hors rivière, ceux-là peuvent sauver leur peau. Il est vrai que tous les poissons et autres

¹ Plante qui a la particularité d'être plantée au cimetière car elle assure la communication avec les esprits d'ancêtres selon nos interlocuteurs, puis, elle joue le rôle de paratonnerre lorsqu'elle est plantée au village près des cases.

reptiles ne seront pas tués par cette technique d'abord du fait que l'eau coule et aussi la quantité du produit utilisé ne peut atteindre tous les occupants de la rivière, mais cette technique décime la nature car elle met en péril plusieurs vies. Il faut aussi noter que le produit utilisé est aussi nocif à la vie humaine, c'est pourquoi la consommation des poissons ramassés dans une telle opération exige un bon lavage et jeter la tête plus les organes internes pour éviter de s'auto empoisonner soi-même.

L'intimité inter-espèces se renforce ou se vit par le rapprochement langagier avec les non humains et pour ce qui est des Ndibu, il existe des termes qui expliquent telle circonstance et tel moment de l'usage de tel ou tel autre concept. Trois expressions sont courantes chez les Ndibu qui matérialisent cette communication entre humain et non humain :

Le mbimba est telle une prière que font les chrétiens pour demander à Dieu de les protéger et les garder sains et saufs en toute circonstance. Pour les Ndibu, il s'agit des paroles que prononce un individu qui va au champ, à la chasse, à la pêche... bref, qui va vaquer à ses activités quotidiennes de survie. La personne tient son outil et fait une sorte d'incantations dans le sens de se protéger et de se préserver du mal, elle en appelle aux forces surnaturelles de veiller sur tout ce qu'elle va faire pour que rien de mal ne lui arrive. C'est au fait une prière de consécration, de recommandation, une adresse qu'on fait en tenant l'outil de travail et en parlant soi-même avec l'outil.

Le nsibu comparable au mbimba est en revanche une façon de maudire, de se déchaîner sur quelqu'un. Le nsibu est fait quand quelqu'un qui a des remords, une douleur qui brise son cœur à la suite d'une perte d'un bien soit par vol ou par extorsion. Le propriétaire qui se sent dépossédé de son bien fait le nsibu pour s'acharner contre le malfaiteur (voleur, sorcier, gang...). Le nsibu peut être fait par n'importe qui, qui a perdu ce qui lui appartenait. En termes un peu plus

clair, c'est une façon de se plaindre d'un individu qui demande la malédiction sur celui qui a commis la faute (le vol ou l'extorsion). Cette malédiction est réclamée aux forces surnaturelles et notamment les ancêtres qui veillent sur les vivants de ne pas laisser le récalcitrant impuni.

Enfin le vovolola est cette expression plus utilisée par les guérisseurs, les nganga qui, lorsqu'ils doivent traiter ou prendre en charge des maladies, commencent par préparer les recettes. Certaines recettes à majorité constituées des plantes ou d'autres matières organiques, requièrent avant la cueillette ou le ramassage que des paroles soient prononcées. Avant de cueillir ou de ramasser, la personne parle à la plante ou à la matière comme si elle s'adressait à une autre personne. Il peut arriver aussi qu'au lieu d'adresser la parole, on dépose un billet de banque ou une pièce de monnaie (dans les deux cas : anciens ou nouveaux billets de banque) au pied de l'arbre avant de cueillir une partie de l'arbre. C'est du vovolola.

Discussion

La quête de lutter contre les épidémies en l'occurrence la schistosomiase fait appel à l'interdisciplinarité entendue comme des méthodes de collaboration des disciplines différentes pour trouver des pistes de solutions. Concilier les pratiques culturelles liées au *nkodia* par les communautés à la lutte biomédicale contre la schistosomiase constitue un nouveau départ dans la mesure où les communautés elles-mêmes s'impliquent dans l'identification des problèmes liés à la lutte contre la schistosomiase et l'orientation des pistes de solution pour bien mener cette lutte. L'aspect de l'animisme développé par Descola dans son écologie des relations, confère aux non humains une antériorité humaine qu'il faille capitaliser pour permettre une large adhésion de la communauté aux politiques de lutte initiées. Les *nkodia* ayant plusieurs fonctions sociales qu'ils jouent pour les communautés, les approcher et cohabiter avec eux tout en luttant contre la schistosomiase nous

semblent la stratégie efficace de lutte puisqu'elle pousse les communautés à une adhésion et un engagement pour la cause. La cohabitation doit également être comprise comme la relation établie au sein d'un collectif entre les acteurs humains et non humains, dans un rapport égalitaire, au point où la rupture d'une relation provoque le déséquilibre du collectif et de tous les acteurs le composant. Il n'existe aucune raison *a priori* pour exclure certains de la participation à la dynamique du collectif : tous contribuent à la création et à la transformation de l'ordre social (Callon & Law, 1992 : 101). La cohabitation avec les *nkodia* est à comprendre comme l'expression de cette interaction entre les humains et les mollusques, l'adresse des humains à des non humains telle qu'Anna Tsing et Edouardo Kohn, qui, dans leurs recherches, ont permis de pénétrer le langage des humains aux non humains.

Conclusion

Dans le monde aujourd'hui, les questions majeures de la survie de l'humain tournent autour de l'environnement cherchant les voies et moyens pour trouver des réponses aux questions épineuses de la gestion environnementale. Confronté aux problèmes de son existence, l'homme a tendance à vivre en retrait face à ses autres cooccupants tendant à privilégier plus son côté culturel. Affichant une méfiance face aux autres occupants de l'environnement, il verse dans le comportement anthropique faisant de lui un prédateur et destructeur de l'écologie ; l'homme est distant des autres espèces. Dans cette optique, l'homme se voit tiraillé entre ses besoins insatiables à la recherche d'améliorer ses conditions de vie (comme les savoirs biomédicaux qui lui proposent l'élimination des *nkodia* pour lutter contre la schistosomiase) (OMS, 2022, pp.33&37) et les savoirs endogènes (représentations sociales et activités quotidiennes) qui lui rappellent que les *nkodia* font partie de son existence et de son vécu, qu'il ne doit pas les éliminer mais continuer à les côtoyer et à vivre avec. Le comportement éloigné et en retrait de l'homme dans l'environnement fait qu'il ne sait pas réellement saisir le sens d'une vie en symbiose au sein de celui-ci et lui confère

cette opportunité de détruire et de saboter l'équilibre (harmonie de subsistance inter-espèces) se voyant en position de maître qui doit tout dominer.

Cependant, cet article propose un schéma qui met au centre de l'environnement l'intimité entre l'homme et les autres cooccupants de celui-ci. Il rapproche l'homme des autres cooccupants de l'environnement pour un équilibre cohabitationnel. Ce modèle se veut interpellateur de l'homme à mettre en valeur les aspects culturel et naturel, privilégiant ainsi, la recherche de l'équilibre au sein de l'environnement et vivre avec des autres espèces, non comme prédateur mais comme partenaire. De manière la plus simpliste, ce modèle invite l'homme à concilier les connaissances locales (endogènes) et biomédicales en créant une passerelle de collaboration qui vise la cohabitation : un modèle qui appelle l'homme à changer sa vision face aux autres espèces de l'écosystème et à promouvoir la relation inter-espèces à l'image de la parenté multi-espèces. Ce modèle ne voit pas l'élimination des mollusques (ce qui déséquilibrerait l'écosystème) comme la seule alternative mais s'appuyer sur le concours des mollusques (fonctions et représentations sociales) pour mener à bien la lutte car dans la perspective cohabitationnelle, la santé n'est pas seulement l'absence de la maladie mais une gestion saine de l'environnement qui assure l'harmonie de tous.

C'est cela que Philippe Descola (Descola, 2011) appelle l'écologie des relations basée sur une considération qui va au-delà de l'humain : tisser des liens avec d'autres espèces pour le bien-être de tous. Donna Haraway (Haraway, 2016), parle de vivre avec ce trouble : ayant créé, par ses actions anthropiques, les conditions mêmes de l'inhabitabilité de l'écosystème, l'homme ne saurait se dédouaner en accusant d'autres espèces ni se retrancher dans une posture d'observateur. Il doit au contraire s'assumer et approcher « ses proies », admettre sa situation et trouver des voies de sortie qui soient bénéfiques à la fois pour lui-même et pour les autres cooccupants avec lesquels il partage l'environnement même si cela lui vaudrait des compromis ou des concessions.

Remerciements

Cette recherche a été financée par le projet ATRAP du programme Coopération au Développement du Musée Royal de l'Afrique Centrale avec le soutien de la Direction Générale de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire. Nous présentons nos remerciements à toute la coordination du projet pour son soutien. Nous remercions aussi tous les citoyens scientifiques ainsi que les personnels soignants de la zone de santé de Kimpese pour leur collaboration.

Bibliographie

- Burgos A. & Dillais P. (2012). Les femmes, les coquillages et la mangrove : collecte d'*Anodontia philippiana* et *Austriella caruugata* à Siberut (Indonésie). *Techniques & Culture* 59 : 326-337.
- Burgos A. (2013). *Ethnoécologie d'une société Mentawai : femmes, mangroves et coquillages à l'Île de Siberut (Indonésie)*. [Thèse de Doctorat, Muséum National d'Histoire Naturelle], Paris, 503 p.
- Burgos A. (2016), Savoirs naturalistes et stratégies de collecte de *Geloina erosa*, *Geloina expansa* et *Polymesoda bengalensis* dans la mangrove de l'île de Siberut (Indonésie), *Revue d'ethnoécologie* (9), <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.2602>
- Callon M. & Law J. (1992). L'irruption de non-humains dans les sciences humaines : quelques leçons tirées de la sociologie des sciences et des techniques. Dans Reynoud, B. *Les limites de la rationalité. Tome 2. La Découverte*, pp.99-118.
- Descola, P. (2011). *L'écologie des autres*. Editions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.desco.2011.01>
- Haraway, D. J. (2016). Staying with the trouble : *Making kin in the Chthulucene*. Duke University Press. <https://doi.org/10.1215/9780822373780>
- Kohn, E. (2013). *How forests think : Toward an anthropology beyond the human*. University of California Press.
- Lainé, N., & Morand, S. (2020). Linking humans, their animals, and the environment again: a decolonized and more-than-human approach to "One Health". Relier à nouveau les humains, leurs animaux et l'environnement : une approche décolonisée et plus qu'humaine de « One Health ». *Parasite* (Paris, France), 27, 55. <https://doi.org/10.1051/parasite/2020055>
- Lapika Dimomfu, B. (2018). *Anthropologie médicale*, Faculté de Médecine, Université de Kinshasa.
- Lapika Dimomfu, B. (2014). *Les sciences sociales et sciences du comportement appliquées à la santé*. École de Santé Publique de Kinshasa.

- Laugrand, A. (2023 octobre). *Notes des cours d'anthropologie des mondes sensibles*. Louvain-la-Neuve.
- Crompton, D. (2013). *Agir plus vite pour réduire l'impact mondial des maladies tropicales négligées : feuille de route pour la mise en œuvre*. Organisation mondiale de la Santé.
<https://iris.who.int/server/api/core/bitstreams/6e4d6fda-3fc7-4309-95f3-3e9330119d14/content>
- OMS. (2022). *Lignes directrices de l'OMS sur la lutte et l'élimination de la schistosomiase humaine*. Organisation mondiale de la Santé. ISBN 978-92-4-006950-3 (version électronique).
- Tsing, A. L. (2015). *The Mushroom at the End of the World : On the Possibility of Life in Capitalist Ruins*. Princeton University press.
- WHO. (2020). *Schistosomiasis elimination*. World Health Organisation. Consulté le 12/02/2026 sur <https://www.who.int/news/item/25-03-2020-schistosomiasis-elimination-refocusing-on-snail-control-to-sustain-progress>

Évaluation du niveau des connaissances, attitudes et pratiques des femmes en âge de procréer par rapport à l'infection à toxoplasma gondii dans la commune de Mont-Ngafula, à Kinshasa

par Lukoki M. Yves, Losenga O. Lambert, Tshinguta L. Charlotte, Maswangi M. Patrick, Woto T. Isaac, Bongonya I. Berry, Kamangu N. Erick

Résumé

Contexte : La toxoplasmose expose à de graves risques mosterno-foetaux.

Objectif : Évaluer les connaissances, attitudes et pratiques des femmes en âge de procréer par rapport à la toxoplasmose à Mont-Ngafula.

Méthode : Enquête par interview menée de mai à juin 2025 auprès de 160 femmes en âge de procréer.

Résultats : 83,75 % n'avaient jamais entendu parler de la toxoplasmose, 98% ignoraient son agent causal et plus de 90% méconnaissaient sa transmission, signes, dépistage et traitement. Les pratiques à risque étaient fréquentes : consommation d'eau de puits (57,5%), d'aliments crus (29,37%) et absence quasi-total de dépistage (94,37%).

Conclusion : Une intensification de l'éducation sanitaire s'impose.

Mots-clés : CAP, Femmes, Toxoplasmose, Mont-Ngafula, Kinshasa-RDC

Abstract

Background: Toxoplasmosis, which can cause serious maternal-fetal risks.

Objective: To assess the knowledge, attitudes, and practices of women of reproductive age regarding toxoplasmosis in Mont-Ngafula.

Method: A structured interview survey was conducted from May to June 2025, among 160 women of productive age.

Results: A total of 83.75% had never heard of toxoplasmosis, 98% were unaware of its causal agent, and over 90% lacked knowledge of its transmission, symptoms, screening and treatment. Risks practices were common of well water (57.5%), raw or undercooked foods (29.37%), and almost no prior screening (94.37%).

Conclusion: there is an urgent need to strengthen health education.

Keywords: KAP, Women, Toxoplasmosis, Mont-Ngafula, Kinshasa-DRC

Na mokuse

Likambo ya ntina: Toxoplasmosse epesaka makama minene mpo na mama mpe na mwana oyo azali na libumu.

Mokano : Kotala boyebi, bizaleli, mpe misala ya basi ya mbula ya kobota na oyo etali toxoplasmosse na Mont-Ngafula.

Méthode: Ba interviews esalemaki kobanda mai tii juin 2025 na basi 160 oyo bazalaki na âge ya kobota.

Ba résultats : 83,75% bayokaki nanu toxoplasmosse te, 98% bayebaki te agent causatif na yango, mpe koleka 90% bayebaki te transmission na yango, bilembo, dépistage, mpe traitement. Misala ya likama ezalaki mingi: kolya mai ya libulu (57,5%),

bilei ya mbindo (29,37%), mpe pene na kozanga ya botalisi mobimba (94,37%).

Bosukisi: Koteya makasi mpo na bokolongono ezali na ntina mingi.

Mots-clés : CAP, Basi, Toxoplasmose, Mont-Ngafula, Kinshasa, RDC

Introduction

La toxoplasmose est une zoonose cosmopolite causée par *Toxoplasma gondii* (*T. gondii*), un protozoaire intracellulaire obligatoire capable d'infecter tous les animaux à sang chaud, y compris l'être humain (Agbo et al., 1991). La transmission survient principalement par l'ingestion de crudités souillées, de viandes infestées insuffisamment cuites ou par contact avec des sources contaminées, notamment les chats, hôtes définitifs du parasite Agbo et al., 1991).

L'infection peut survenir à tout moment de la vie. Si elle est acquise avant la conception, la femme infectée peut transmettre le parasite au fœtus lors de la grossesse (Therez et al., 2002). Dans les zones tropicales humides, la prévalence est particulièrement élevée en raison de conditions climatiques favorables à la survie des oocystes dans le sol, ainsi que des habitudes de vie et des conditions d'hygiène qui favorisent l'exposition (Nozais et al., 1975).

Chez les femmes en âge de procréer, plusieurs études menées en Afrique de l'Ouest et Centrale rapportent des taux d'infection élevés dans les pays du golfe de Guinée : 92 % au Ghana, 81 % au Gabon, 78 % au Nigeria et 60 % en Côte d'Ivoire (Tonouhewa et al., 2019). En revanche, des niveaux plus faibles sont observés dans les pays sahéliens à climat sec, tels que le Burkina Faso (20 %) et le Mali (27 %) (Tonouhewa et al., 2019). En République Démocratique du Congo (RDC), les données épidémiologiques sur la toxoplasmose restent limitées en raison du manque de documentation, contrairement à d'autres pays de la sous-région. Cette insuffisance d'informations

concerne également la commune de Mont-Ngafula, à Kinshasa, caractérisée par un climat chaud et humide, une forte activité maraîchère et d'élevage, et traversée par de nombreux ruisseaux et rivières, conditions propices à la transmission de *T. gondii* (D. badibanga et al., 2025 ; Martin et al., 2024).

Chez les sujets immunocompétents, l'infection est généralement asymptomatique. Toutefois, chez la femme enceinte, une primo-infection peut entraîner de graves conséquences, notamment des avortements spontanés, la mort fœtale ou des toxoplasmoses congénitales sévères pouvant se manifester dès la naissance ou au cours du développement de l'enfant (Tenter et al., 2000).

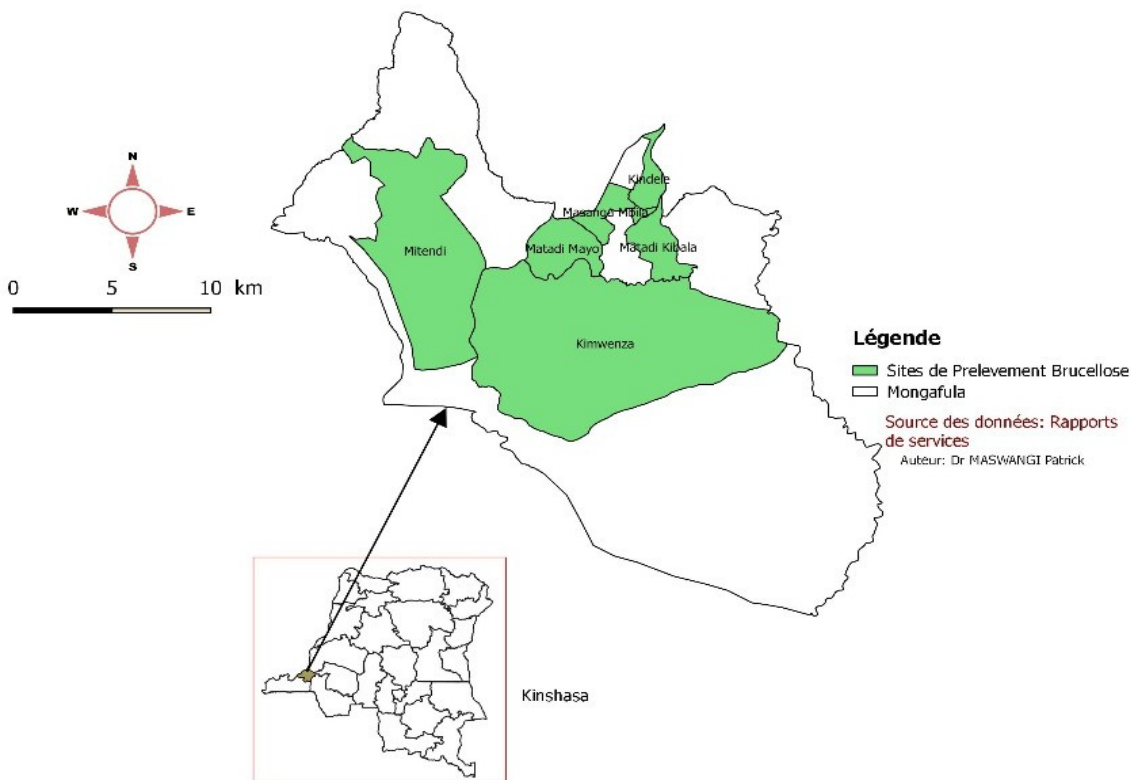
Face à ces risques, la prévention de la toxoplasmose chez les femmes en âge de procréer constitue une priorité de santé publique. Une telle prévention nécessite non seulement une meilleure connaissance des modes de transmission, mais aussi une évaluation des attitudes et pratiques à risque dans les communautés exposées. C'est dans ce contexte que la présente étude a été initiée, avec pour objectif général d'évaluer le niveau de connaissances, attitudes et pratiques des femmes en âge de procréer par rapport à l'infection à *Toxoplasma gondii* la commune de Mont-Ngafula.

Méthodes

Lieu d'étude

L'étude s'est déroulée dans huit quartiers de la commune de Mont-Ngafula dont le quartier Kimuenza, Masanga-Mbila, Matadi-Mayo, Matadi-Kibala, Kimbondi, Kindele, Mitendi et Don Bosco. C'est l'une de 24 communes de la ville de Kinshasa située au Nord-Est de la province urbaine de Kinshasa entre 4° et 5° de latitude Sud, entre 15° et 16° de longitude Est. Sa superficie est de 358,9 Km². Elle est limitée au Nord par la commune de Makala, au Sud par la province du Bas-Congo, à l'Est par les communes de Lemba et Kisenso, enfin à l'Ouest par la commune de Selembao.

Figure 1 : Présentation des sites d'enquête dans la commune de Mont Ngafula



Type et période d'étude

Il s'agissait d'une enquête par interview s'étalant sur une période d'un mois du 05 Mai 2025 au 05 Juin 2025.

Population d'étude

Elle était constituée des femmes en âge de procréer habitant la commune de Mont-Ngafula

Échantillonnage

La présente étude avait procédé à un échantillonnage aléatoire simple auprès des femmes en âge de procréer qui ont consenti à remplir le formulaire d'enquête.

Critères d'inclusion

Ont été inclus Toute femme en âge de procréer présente, habitant la commune de Mont-Ngafula et qui ont acceptés de répondre librement à nos questionnaires.

Critères de non-inclusion

N'ont pas été inclus dans la présente étude toute femme en âge de procréer n'habitant la commune de Mont-Ngafula et qui n'ont pas acceptés de répondre librement à nos questionnaires.

Paramètres d'intérêt

Les paramètres retenus pour l'enquête étaient : (1) paramètres sociodémographiques (l'âge, état civil, niveau d'instruction et la profession), (2) le niveau de connaissance, (3) les attitudes, et (4) les différentes pratiques.

Collecte, analyse de donnée et aspect éthique

La collecte des données a été effectuée à l'aide d'une fiche d'enquête préalablement testée pour cette étude. Les données ont été saisies sur le logiciel Microsoft Excel et les fiches d'enquêtes étaient anonymes

Résultats

Caractéristiques sociodémographiques

Au total, 160 femmes en âge de procréer issues de huit quartiers de la commune de Mont-Ngafula (Kimwenza, Masanga-Mbila, Matadi-Mayo, Matadi-Kibala, Kimbondi, Kindele, Mitendi et Don Bosco) ont été enquêtées, soit 20 femmes par quartier. La tranche d'âge la plus représentée était celle de 21 à 30 ans avec 81 femmes (50,62 %), pour un âge moyen de 27 ans. Le niveau secondaire constituait le niveau d'instruction le plus fréquent (73 femmes, 45,62 %). Sur le plan professionnel, le commerce prédominait (49 femmes, 30,62 %). Concernant l'état civil, les célibataires représentaient la

majorité avec 69 femmes (43,12 %), suivies des mariées avec 46 femmes (28,75 %) (Tableau 1).

Niveau de connaissance sur la toxoplasmose

La grande majorité des enquêtées, soit 134 femmes (83,75 %), n'avaient jamais entendu parler de la toxoplasmose, contre seulement 26 femmes (16,25 %) qui en avaient entendu parler. Les proportions variaient selon les quartiers : Kimwenza (35 %), Kindele (45 %), Matadi-Mayo (20 %), Masanga-Mbila (15 %) et Kimbondo (15 %). Aucune femme des quartiers Don Bosco, Matadi-Kibala et Mitendi n'avait entendu parler de la maladie. L'hôpital représentait la principale source d'information (19 femmes, 11,87 %), suivi de la famille (4 femmes, 2,5 %). Quelques femmes évoquaient d'autres sources (1,87 %). Concernant la définition de la toxoplasmose, seules 15 femmes (9,37 %) l'identifiaient comme une maladie, 6 femmes (3,75 %) comme une infection parasitaire, 4 femmes (2,5 %) comme une infection bactérienne, et 1 femme (0,62 %) l'associait à une autre cause. L'agent causal *Toxoplasma gondii* a été cité par seulement 3 femmes (1,87 %). La connaissance du mode de transmission était très limitée : 154 femmes (96,25 %) ignoraient totalement les voies de contamination. Seules 6 femmes (3,75 %) savaient que l'eau souillée ou la cohabitation avec les animaux domestiques pouvaient être impliquées. Concernant les manifestations cliniques, 6 femmes (3,75 %) associaient la toxoplasmose à des symptômes, principalement l'avortement (Kindele : 15 % ; Matadi-Mayo : 5 %) et la fièvre (Masanga-Mbila : 5 % ; Matadi-Mayo : 5 %). Le niveau de connaissance sur le diagnostic et le dépistage était quasi nul : 158 femmes (98,75 %) ignoraient les moyens diagnostiques et 157 femmes (98,12 %) n'avaient jamais entendu parler du dépistage.

Enfin, seules 2 femmes (1,25 %) savaient que la toxoplasmose pouvait être traitée et 3 femmes (1,87 %) connaissaient ses complications potentielles. (Tableau 2).

Attitudes et pratiques

Concernant la cohabitation avec les animaux domestiques, 86 femmes (53,75 %) s'y opposaient, tandis que 74 (46,25 %) l'acceptaient. La consommation d'eau provenant des puits était largement pratiquée (92 femmes, 57,5 %), avec une fréquence particulièrement élevée à Mitendi (80 %), Masanga-Mbila (75 %), Don Bosco (70 %) et Matadi-Kibala (65 %).

La consommation de légumes crus ou de viande insuffisamment cuite était globalement rejetée par 113 femmes (70,62 %), tandis que 47 femmes (29,37 %) y étaient favorables. Le rejet était particulièrement marqué à Matadi-Mayo (90 %) et Matadi-Kibala (80 %).

La majorité des femmes (151, soit 94,37 %) n'avaient jamais réalisé de dépistage de la toxoplasmose. Seules 9 femmes (5,6 %) rapportaient avoir déjà été dépistées, principalement à Kimwenza (20 %) et Kindele (15 %). En cas de maladie, 68 femmes (42,5 %) déclaraient privilégier la consultation en structure sanitaire, suivies de l'automédication (43 femmes, 26,87 %), du recours à d'autres pratiques (24 femmes, 15 %) et de l'absence de solution connue (25 femmes, 15,6 %). (Tableau 3) (Tableau 4)

Enfin, concernant les mesures préventives, les femmes proposaient principalement : éviter le contact avec les animaux domestiques (40 femmes, 25 %), éviter la consommation de légumes crus ou de viandes insuffisamment cuites (36 femmes, 22,5 %), se laver régulièrement les mains au savon (29 femmes, 18,1 %), éviter l'eau non traitée (26 femmes, 16,3 %) ou laver correctement les légumes (13 femmes, 8,1 %). Seize femmes (10 %) n'avaient aucune proposition. (Tableau 4)

Discussion

L'objectif de cette étude était d'évaluer le niveau de connaissances, attitudes et pratiques des femmes en âge de procréer par

rapport à l'infection à *Toxoplasma gondii* dans la commune de Mont-Ngafula à Kinshasa, dans la période de mai à juin 2025.

Paramètres sociodémographiques

L'échantillon comprenait 160 femmes en âge de procréer, avec un âge moyen de 34 ans (extrêmes : 18–50 ans). La tranche d'âge la plus représentée était celle de 21 à 30 ans (50,62 %). Ces résultats sont comparables à ceux de Tshinguta et al., qui ont rapporté un âge moyen de $27,48 \pm 10,02$ ans (15–50 ans), avec une prédominance chez les 20–24 ans (35,68 %). Comme dans d'autres études menées à Kinshasa, les répondantes appartiennent toutes à la période reproductive, généralement définie entre 15 et 50 ans (Tshinguta et al., 2019).

Concernant le niveau d'instruction, la majorité (45,62 %) avait un niveau secondaire. Ce constat rejoint les données de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) en RDC, qui soulignent la faiblesse du niveau d'éducation à l'échelle nationale et locale, reflétant les limites du système éducatif (EDS, 2014). La littérature confirme également la prédominance d'un niveau d'éducation secondaire chez une grande partie de la population (EDS, 2014 ; Losenga et al., 2022 ; Kamangu et al., 2015).

Sur le plan professionnel, les commerçantes représentaient le groupe le plus important (30,62 %), suivies des travailleuses domestiques (19,37 %), des sans-emploi (15 %), des maraîchères (14,37 %), des étudiantes (13,75 %) et des couturières (6,87 %). Cette forte représentation des commerçantes s'explique par le contexte socio-économique de Kinshasa, marqué par un taux élevé de pauvreté et une forte informalité du marché de l'emploi, qui favorise le recours au petit commerce comme source principale de revenus (Losenga et al., 2022).

Du point de vue matrimonial, les célibataires dominaient (43,12 %), suivies des mariées (28,75 %), divorcées (21,25 %) et veuves (6,87 %). Cette prépondérance des célibataires est également observée dans d'autres études menées à Kinshasa (Selenge et al., 2022 ; Ntumba et al., 2022). Elle pourrait s'expliquer par des facteurs liés au statut socio-

économique, à l'âge, ainsi qu'à des choix individuels influencés par la situation financière et la conscience sociale.

Connaissances sur la toxoplasmose

Les résultats de cette enquête révèlent un déficit majeur de connaissances sur la toxoplasmose. Dans certains quartiers (Don-Bosco, Matadi-Kibala, Mitendi), 100 % des femmes interrogées n'avaient jamais entendu parler de la maladie. Même dans les quartiers où quelques femmes déclaraient la connaître (Kindele 45 %, Kimwenza 35 %, Matadi-Mayo 20 %, Kimbondi 15 %), cette connaissance restait superficielle et souvent confondue avec d'autres maladies comme le paludisme, la tuberculose ou le VIH. Cela traduit une absence de sensibilisation spécifique et un manque général d'éducation sanitaire.

L'hôpital était cité comme la principale source d'information (11,87 %), surtout dans le cadre des consultations prénatales. En revanche, Badibanga avait trouvé dans son étude en 2025 que l'Internet représentait la première source d'information (43,9%), une différence probablement liée au type de population enquêtée (Badibanga, 2025).

De manière globale, 96,25 % des participantes étaient incapables de définir la toxoplasmose, 98,12 % ignoraient que *Toxoplasma gondii* en était l'agent causal, et 96,25 % ne connaissaient ni les modes de transmission ni les symptômes. De plus, 98,75 % ignoraient les moyens diagnostiques, 98,12 % n'avaient jamais entendu parler du dépistage, et la quasi-totalité ne savaient pas qu'il existe un traitement ou ne pouvaient évoquer les complications. Ces résultats soulignent un déficit criant de connaissances, attribuable au manque de campagnes d'éducation et de sensibilisation.

Les constats de la présente étude sont cohérents avec d'autres études menées à Kinshasa (Badibanga, 2025), mais aussi ailleurs. Par exemple, Hadush, dans son étude réalisée en Éthiopie (2015), a observé que la majorité des enquêtées ne connaissaient pas la toxoplasmose ou restaient incertaines à son sujet. Ce constat plaide en faveur d'un renforcement des interventions éducatives ciblant spécifiquement les

femmes en âge de procréer, afin de promouvoir des mesures préventives adaptées contre cette zoonose (Hadush et al., 2015).

Attitudes et pratiques à risque

Durant la période de l'enquête, plus de la moitié des participantes (53,75 %, soit 86 femmes) se sont déclarées défavorables à la cohabitation avec les animaux domestiques, tandis que 46,325% (74 femmes) y étaient favorables. Cette ambivalence pourrait s'expliquer par le double rôle que jouent les animaux domestiques dans le milieu étudié : d'une part, ils sont perçus comme un facteur de risque sanitaire, mais d'autre part, ils représentent une ressource précieuse, tant pour la sécurité des ménages que comme source alimentaire, contribuant ainsi à pallier la disette.

Concernant la consommation d'eau, 57,5 % des femmes (92) déclaraient utiliser l'eau provenant des puits, avec des taux particulièrement élevés dans certains quartiers comme Mitendi (80 %), Masanga-Mbila (75 %), Don Bosco (70 %) et Matadi-Kibala (65 %). À l'inverse, 42,5 % (68 femmes) s'y opposaient. Cette forte consommation d'eau de puits traduit la carence en eau potable dans la commune, une situation structurelle qui expose la population à divers risques sanitaires, dont la toxoplasmose.

S'agissant des habitudes alimentaires, la majorité des répondantes (70,62 %, soit 113 femmes) se montraient réticentes à la consommation de légumes crus ou de viande insuffisamment cuite, contre 29,37 % (47 femmes) qui l'acceptaient. Cette tendance semble en accord avec certaines pratiques culturelles locales qui privilégient la cuisson complète des aliments. Toutefois, la minorité de femmes favorables à la consommation d'aliments insuffisamment cuits demeure exposée à un risque accru d'infection.

Par ailleurs, une très large majorité (94,37 %, soit 151 femmes) n'avait jamais réalisé de dépistage de la toxoplasmose, contre seulement 5,62 % (9 femmes) qui rapportaient l'avoir fait. Ce faible taux de dépistage s'explique par le manque de sensibilisation de la population à cette infection parasitaire, ainsi que par l'absence d'intégration

systématique du dépistage dans les consultations prénatales ou de routine.

En termes de mesures de prévention, 25 % des enquêtées (40 femmes) proposaient d'éviter le contact avec les animaux domestiques, et 8,12 % (13 femmes) évoquaient le lavage correct des légumes. Bien que ces attitudes paraissent pertinentes, elles ne reposaient pas sur une véritable connaissance scientifique de la maladie, mais plutôt sur des perceptions empiriques et des habitudes culturelles. Cela illustre le fossé existant entre les pratiques quotidiennes et les mesures de prévention réellement efficaces.

Conclusion

Ces résultats montrent que, malgré certaines attitudes intuitivement protectrices, la majorité des femmes restent mal informées sur les risques liés à la toxoplasmose et n'adoptent pas systématiquement de comportements préventifs adéquats. Ceci met en évidence l'importance d'un programme de sensibilisation structuré, ciblant les comportements à risque, afin de réduire la vulnérabilité de cette population.

Limites

Le nombre réduit d'enquêtées recrutées dans les huit quartiers ne permet pas de tirer des conclusions sur la population générale.

Conflit d'intérêt

Les auteurs ne déclarent aucun conflit dans la publication de cet ouvrage.

Bibliographie

- Agbo K., David M; Aman-Tete T; et Deniau M. (1991). Contribution au diagnostic de la toxoplasmose au CHU de Lomé. *Bulletin de la société de pathologie exotique*, pp 69-659.
- Badibanga Katubilondi, D. (2025). Connaissances, attitudes, pratiques et perception de la toxoplasmose chez les chefs de ménages à Kinshasa. *Revue Marocaine Des Sciences Agronomiques Et Vétérinaires*, 13(2), 152-159.
<https://doi.org/10.5281/zenodo.15565009>
- Badibanga Katubilondi, D., Botshudjama Nsala, P., Kamb Tshijik, J.C., Mutambel'hity S.N. & Kabamba, M.W. (2025). Connaissances, attitudes et perceptions de la toxoplasmose à Kinshasa. *Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires*, 13(3), 280-288. <https://doi.org/10.5281/zenodo.16740403>
- EDS. (2014). *Deuxième enquête démographique et de santé* Ministère du Plan et Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité ministère de la Santé Publique
- Hadush Angesom, Mu-uz Gebru, Fikre Zeru, Tsehay Hadush. (2015). Sero-epidemiology of camel toxoplasmosis and public awareness on its zoonotic importance in central afar region, North-East Ethiopia. *World Applied Sciences Journal*, (33), 1880-1887.
- Kamangu, E.N., Bulanda, B.I., Bongenia, B.I., Botomwito, H.T., Mvumbi, G.L., De Mol, P., Vaira, D., Hayette, M.-P. and Kalala, R.L. (2015) Virological Profile of Patients Infected with HIV Starting Antiretroviral Treatment in Kinshasa. *Open Access Library Journal*, 2: e1564. <http://dx.doi.org/10.4236/oalib.1101564>
- Losenga, L.O., Dikati, N.M., Bongenya, B.I., Ntumba, T.K., Booto, G.I., Dembo, R.D., Selenge, S.M., Nonga, J.E., Kabamba, C.A., Sombo, M.-T.A.S., Bumoko, G.M.M. and Kamangu, E.N. (2022). Sociodemographic and Anthropometric Profile of People Living with Human Immunodeficiency Virus Starting Treatment in Kinshasa, Democratic Republic of Congo. *Open Access Library Journal*, 9: e9056. <https://doi.org/10.4236/oalib.1109056>
- Martin Ndjoko Malepo, Michel Ngbonga Kozoina, Elias Bweta Mandi, Léodie Mbulambo Minga & Andy Muleka Mulumba. (2024).

Rationalisation des espaces d'exploitation maraichère des zones périurbaines de Kinshasa : cas du quartier plateau i dans la commune de Mont-Ngafula. *Revue Acofena*, 2(14), 225-236.

<https://doi.org/10.48734/AKOFENA.N014.VOL.2.18.2024>

Nozais JP, Doucet J, Tiacoh L, Gueunier M. (1975). Étude de la prévalence de la toxoplasmose en Côte-d'Ivoire. (Résultats portant sur 4 769 sérums étudiés par immunofluorescence). *Med Trop* 35:413–7

Ntumba TK, Losenga LO, Selenge SM, Dikati NM, Booto GI, Bongonya BI, Kamangu EN. (2022). Connaissances, attitudes et pratiques des Chauffeurs de Mototaxis de la première à la dix-septième rue de la Commune de Limété quartier industriel sur la COVID-19 dans la ville province de Kinshasa en 2021. *CRIDES*; 01(02), 10-19.

Selenge M.S, Mavinga M, Losenga OL, Ntumba KT, Booto IG, Dikati M.N, Bongonya IB, Kamangu NE. (2022). Connaissances, attitudes, et pratiques des motocyclistes sur l'hépatite virale dans la ville de Kinshasa cas des communes de Lemba, Bandalungwa, Masina et Limété. *CRIDES*; 1(02), 20-32.

Tenter A.M., Heckerroth A.R. & Weiss L.M. (2000). *Toxoplasma gondii*: from animals to humans. *Int. J. Parasitol.*, 30(12-13), 1217-1258.

Duriez, T, Dujarin, J & daniel a chain. *Toxoplasmose*, Faculté de Pharmacie Lille France, cours de parasitologie 02 /07/ 2002 : 12 p

Tonouhewa, A.B.N., Amagbégnon, R., Atchadé, S.P., Hamidović A., Mercier, A., Dambrun, M., Migot-Nabias, F., Savi de Tové, Y.S., Sahibi, H., Laboudi, M., Sahidou, S., Dardé, M.L., Kindé-Gazard, D. & Farougou, S. (2019). Séroprévalence de la toxoplasmose chez les femmes enceintes au Bénin : méta-analyse et métarégression. *Bull Soc Pathol Exot*; 112(2), 79-89. Français.
<https://doi.org/10.3166/BSPE-2019-0078>. PMID : 31478622.

Tshinguta, C., Mwanaut, I., Kazadi, D.G., Tshilenge, M.G., Bulanda, B., Bongonya, B. & Kamangu, E. (2019) Seroprevalence of Toxoplasmosis in Pregnant Women in Kinshasa, Democratic Republic of Congo. *Annals of Microbiology and Infectious Diseases* 2(4), 08-13.

Appendices

Tableau 1 : Paramètres sociodémographiques des femmes en âge de procréer

Caractéristiques	Fréquences
Tranche d'âge	
18 - 20 ans	33 (20,62%)
21 - 30 ans	81 (50,62%)
31 – 40 ans	34 (21,25%)
41 – 50 ans	12 (7,5%)
Niveau d'éducation/scolarité	
Analphabète	27 (16,87%)
Niveau primaire	31 (19,37%)
Secondaire	73 (45,62%)
Niveau universitaire	29 (18,12%)
Professions	
Couturières 11 (6,87%)	
Commerçantes 49 (30,62%)	
Maraîchères 23 (14,37%)	
Ménagères 31 (19,37%)	
Étudiants 22 (13,75%)	
Sans emploi 24 (15%)	
État civil	
Célibataires	69 (43,12%)
Mariées	46 (28,75%)
Divorcées	34 (21,25%)
Veuves	11 (6,87%)

Tableau 2 : Répartition des enquêtes selon le niveau de connaissance

Q1 : Avez-vous déjà entendu parler de la toxoplasmose ?			
	Oui (%)	Non (%)	Total
R	26 (16,25%)	134 (83,75%)	160 (100%)

Q2 : Par quel moyen avez-vous entendu parler ?			
Réponse (R)			
R1	0 (0%)	160 (100%)	160 (100%)
R2	19 (11,87%)	141 (88,12%)	160 (100%)
R3	4 (2,5%)	156 (97,5%)	160 (100%)
R4	3 (1,87%)	157 (98,12%)	160 (100%)
Q3 : C'est quoi la toxoplasmose ?			
R1	4 (2,5%)	156 (97,5%)	160 (100%)
R2	6 (3,75%)	154 (96,25%)	160 (100%)
R3	15 (9,37%)	145 (90,62%)	160 (100%)
R4	1 (0,62%)	159 (99,37%)	160 (100%)
Q : Question (oui et non)			
R	Oui (%)	Non (%)	
Q4	3 (1,87%)	157 (98,12%)	160 (100%)
Q5	6 (3,75%)	154 (96,25%)	160 (100%)
Q6	6 (3,75%)	154 (96,25%)	160 (100%)
Q7	2 (1,25%)	158 (98,75%)	160 (100%)
Q8	3 (1,87%)	157 (98,12%)	160 (100%)
Q9	2 (1,25%)	158 (98,75%)	160 (100%)
Q10	3 (1,87%)	157 (98,12%)	160 (100%)

Légende : % : pourcentage ; Q : Question ; R : Réponse; Q1 : Avez-vous déjà entendu parler de la toxoplasmose ? Q2. Par quel moyen avez-vous entendu parler ? R1 : média ; R2 : Hôpital ; R3 : famille ; R4 : Autres ; Q3. C'est quoi la toxoplasmose ? R1 : Infection bactérienne ; R2 : Infection parasitaire ; R3 : Une maladie ; R4 : autres ; Q4. Connaissez-vous son agent causal ? Q5. Connaissez-vous se mode des contaminations ? Q6. Connaissez-vous ses symptômes? Q7. Connaissez-vous ces moyens de diagnostics ? Q8. Avez-vous déjà entendu parler dépistage de la toxoplasmose ? Q9. Savez-vous qu'il existe un traitement pour ça ? Q10. Connaissez-vous quelques complications liées à cette maladie ?

Tableau 3 : Répartition des enquêtes selon leurs attitudes

Q1 : accepteriez-vous vivre avec des animaux domestiques ?			
R	Oui (%)	Non (%)	Total (%)
	74 (46,25%)	86 (53,75%)	160 (100%)
Q2 : accepteriez-vous de consommé de l'eau de puits			
R	Oui (%)	Non (%)	Total (%)
	92 (57,5%)	68 (42,5%)	160 (100%)

Q3 : accepteriez-vous de consommé du légume crue ou de la viande peu ou mal cuite ?			
	Oui (%)	Non (%)	Total (%)
R	47 (29,37%)	113 (70,62%)	100 (100%)

Légende : % : pourcentage ; Q : question ; R : réponse ;

Tableau 4 : Répartition des enquêtes selon leurs pratiques

Q1 : Avez-vous déjà été dépisté de la toxoplasmose ?			
R	Oui (%)	Non (%)	Total (%)
	9 (5,62%)	151 (94,37%)	100(100%)
Q2 : Comment réagiriez-vous si vous ou l'un de vos proches est atteint de la toxoplasmose ?			
Réponse		Effectif	Pourcentage
Consulter les structures sanitaires		68	42,5%
Automédication		43	26,87%
Je ne sais pas		25	15,62%
Autres		24	15%
Total		160	100%
Q3 : Que ferez-vous pour éviter la toxoplasmose ?			
Réponse		Effectif	Pourcentage
Laver les mains avec le savon		29	18,12%
Laver suffisamment les légumes avant de les consommés		13	8,12%
Éviter d'être en contact avec les animaux domestiques		40	25%
Éviter de consommé le légume cru et la viande peu ou mal cuite		36	22,5%
Éviter de consommé de l'eau mal traitée		26	16,25%
Ne sais pas		16	10%
Total		160	100%

Légende : % : pourcentage ; Q : question ; R : réponse

Protection des enfants exposés à la mendicité en République Démocratique du Congo : constat et perspectives

par Malonga Kakose Justin & Malonga Gures Jure

Résumé

Malgré l'existence d'un cadre juridique sur l'enfant et l'adhésion de l'État congolais aux instruments internationaux, l'enfant congolais est de plus en plus exposé au phénomène de la mendicité qui devient plus remarquable et accentué dans les grandes villes congolaises. Cette étude analyse les causes structurelles et conjoncturelles, les limites institutionnelles ainsi que les conséquences sociopolitiques et psychosociales de ce dernier, enfin, propose des perspectives et recommandations visant l'amélioration de la protection effective de l'enfant en RDC.

Mots-clés : protection, Enfant, mendicité.

Abstract

This study analyzes the ineffective of the care of children exposed to begging in the Democratic Republic of the Congo (DRC). Despite the existence of a protective legal framework and state accession to international instruments, the phenomenon of childhood begging persists and increases in large Congolese cities. The article highlights structural and cyclical causes, institutional limits and socio-political and psychosocial consequences. Finally, he proposes perspectives and recommendations aimed at improving the effective protection of the child in the Democratic Republic of Congo.

Keywords: child, begging, protection, child rights, DRC, public policies.

1. Problématique

L'enfant est, en droit international comme en droit interne congolais, une personne protégée bénéficiant d'une attention particulière en raison de sa vulnérabilité (Convention relative aux Droits de l'Enfant, 1989, art. 3). Cependant, le spectacle quotidien d'enfants livrés à eux-mêmes dans les rues interrogées en ce termes: Comment expliquer la persistance de la mendicité infantile en RDC, malgré la ratification de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) et l'existence du Code de Protection de l'Enfant par la République Démocratique du Congo ainsi que la mise en place de structures de protection sociale,

Eu égard à ce qui précède la problématique de cette étude se traduit en termes des questions ci-après : Pourquoi les mécanismes juridiques et institutionnels de protection de l'enfant en RDC demeurent-ils inefficaces face au phénomène de mendicité infantile, et quelles perspectives envisager pour une réelle effectivité des droits de l'enfant ?

A titre d'hypothèse, disons que l'ineffectivité de la protection de l'enfant en RDC résulterait principalement de la faiblesse institutionnelle et de l'insuffisance des moyens matériels et financiers (Observatoire Congolais des Droits de l'Homme, 2022).

Les causes socio-économiques et politiques, notamment la pauvreté, les conflits armés, la désintégration familiale, la faible appropriation des textes juridiques par les acteurs chargés de leur application, seraient à la base de l'aggravation du phénomène de la mendicité infantile en République Démocratique du Congo.

1.1. Méthodologie

La présente étude s'inscrit essentiellement dans deux théories à savoir : la théorie de la protection intégrale de l'enfant, qui considère

l'enfant comme sujet de droit et non simple objet de compassion (Verdier, 2018).

La théorie de l'effectivité du droit, selon laquelle une norme juridique n'est pertinente que si elle produit des effets concrets dans la société (Kelsen, 1962). La présente recherche adopte la méthode descriptive, consistant à observer et décrire la réalité sur terrain ; une méthode analytique, permettant de confronter les normes juridiques aux faits sociaux ; une méthode juridique, mobilisant les instruments normatifs internationaux et nationaux relatifs aux droits de l'enfant ; une méthode comparative, mettant en perspective certaines expériences africaines réussies. Les données utilisées proviennent : des textes juridiques, des rapports d'ONG nationales et internationales, des études académiques, des observations empiriques.

1.2. Revue de la littérature

Conformément au thème que nous abordons dans cette étude, certains auteurs ont attiré notre attention; la mendicité enfantine constitue aujourd'hui un phénomène social alarmant en République Démocratique du Congo. Malgré l'existence d'un arsenal juridique national et international garantissant la protection de l'enfant, un écart persistant demeure entre les normes juridiques et la réalité sociale. L'État congolais a pourtant adhéré à plusieurs instruments internationaux, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, qui proscrivent toute forme d'exploitation et imposent aux États l'obligation de garantir protection, éducation et prise en charge adéquate aux enfants (Convention relative aux droits de l'enfant, 1989, p.3).

Au niveau interne, la Constitution de 2006 consacre expressément la protection de l'enfant contre toute forme d'abandon et d'exploitation, tandis que la Loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant établit un dispositif juridique complet encadrant la prise en charge et la protection des enfants en situation de rue, y compris ceux impliqués dans la mendicité (République Démocratique

du Congo, 2009). Cependant, plusieurs études montrent que la mise en œuvre de ces textes demeure largement déficiente, notamment en raison de l'insuffisance des moyens institutionnels, du manque de coordination des services sociaux et de la faiblesse des mécanismes de suivi (UNICEF 2011).

La mendicité des enfants en République Démocratique du Congo trouve ses racines dans divers facteurs structurels : pauvreté généralisée, instabilité socio-politique, conflits armés, déplacements des populations, affaiblissement des structures familiales et communautaires ainsi que défaillance des politiques publiques de protection sociale (Banque Mondiale, 2017). À cela s'ajoutent des pratiques socioculturelles et religieuses qui tolèrent, voire légitiment, l'exposition des enfants à la rue pour la survie familiale (Human Rights Watch, 2016).

Les institutions chargées de la protection de l'enfant demeurent souvent sous-équipées, faiblement financées et limitées en personnel qualifié. Les centres sociaux, ONG et organisations caritatives tentent de combler ce vide mais leurs actions restent fragmentaires et insuffisantes face à l'ampleur du phénomène (ministère des Affaires Sociales, 2014). Par ailleurs, l'absence de statistiques nationales fiables rend encore plus difficile la planification de politiques publiques efficaces (Save the Children, 2016).

Ainsi, l'ineffectivité de la protection des enfants exposés à la mendicité en République Démocratique du Congo apparaît comme le résultat d'un décalage entre les engagements normatifs et la réalité institutionnelle, aggravé par des déterminants socio-économiques profonds. Cette situation appelle un renforcement des mécanismes de mise en œuvre des lois, une réelle politique de protection sociale, l'amélioration de la gouvernance publique et l'implication accrue des communautés et partenaires internationaux.

Pour Idzumbuir Assop, J. (2013) La protection de l'enfant est un enjeu fondamental pour toute société, car elle conditionne le développement et l'avenir de la nation.

La loi congolaise consacre des principes modernes inspirés des standards internationaux (ex. intérêt supérieur de l'enfant).

Toutefois, la mise en œuvre effective des normes reste faible, ce qui nécessite: une amélioration de la formation des acteurs judiciaires et sociaux ; une meilleure coordination institutionnelle ; une sensibilisation communautaire accrue.

Pour Kienge-Kienge Intudi (2017), l'enfant n'est pas simplement une « mini-adulte » mais une personne humaine particulière qui, en raison de son âge, de sa maturité physique et intellectuelle limitée, nécessite une protection juridique et sociale renforcée. Cette idée repose sur le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, qui est central dans le droit de la protection de l'enfant.

3. Cadre juridique et institutionnel sur l'enfant

Instruments juridiques internationaux

La République Démocratique du Congo a ratifié plusieurs instruments internationaux, notamment : la Convention relative aux Droits de l'Enfant (1989) ; la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant ; les conventions de l'OIT relatives au travail des enfants.

Ces instruments proscrivent la mendicité forcée et consacrent le droit de l'enfant à la protection.

Cadre juridique interne

Le principal texte est la Loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant, qui interdit toute forme d'exploitation, de mauvais traitement et de travail dangereux (République Démocratique du Congo, 2009).

Cependant, malgré ce dispositif normatif, la mise en œuvre demeure faiblement assurée.

3.1. *Constats*

Il est à noter que plusieurs réalités empiriques se dégagent d'après nos recherches :

Un nombre croissant d'enfants contraints à mendier pour survivre ; des réseaux organisés exploitant les enfants ; l'absence quasi totale d'accompagnement psychosocial ; la banalisation sociale du phénomène ; l'inefficacité des interventions étatiques.

Ces enfants subissent : harcèlement, abus sexuels, arrestations arbitraires, stigmatisation, privation d'éducation.

Grosso modo, toutes ces allégations sont dues après notre constatation dans un résultat empirique, l'exposition de des enfants à la mendicité aujourd'hui en République Démocratique du Congo est inédite malgré l'existence de la loi portant protection de l'enfant du 10 Janvier 2009 à son article 194 qui sanctionne toute exposition de l'enfant à la mendicité en ce terme; Quiconque utilise un enfant aux fins de mendicité est puni d'une amende de cinquante mille à cent mille francs congolais (République Démocratique du Congo, 2009). Cette disposition comme nous l'avions dit elle est ineffective quant à son application.

3.2. *Facteurs explicatifs de l'ineffectivité de la loi sur l'enfant*

Il sied de noter qu'il y a plusieurs causes et facteurs qui concourent à l'ineffectivité de la protection des enfants exposés à la mendicité. (Kienge-Kienge Intudi, 2017) cette situation résulte moins de l'absence d'un cadre juridique que de la fragilité du contexte socio-politique et de la défaillance des mécanismes étatiques de protection, l'enfant demeurant un sujet de droit dont la vulnérabilité impose une prise en charge spéciale et renforcée.

- Facteurs socio-économiques

La pauvreté structurelle, le chômage massif et l'insécurité alimentaire poussent de nombreuses familles à envoyer les enfants mendier⁷. Pour le Professeur Kienge-Kienge Intudi, la précarité

économique constitue l'un des principaux obstacles à la jouissance effective des droits de l'enfant, car elle contraint les familles à adopter des stratégies de survie incompatibles avec l'intérêt supérieur de l'enfant.

- Conflits armés et déplacements de populations

Les conflits armés persistants, notamment dans l'Est du pays, ont engendré des milliers d'orphelins et d'enfants séparés de leurs familles. Selon Kienge-Kienge Intudi, les situations de conflit aggravent la vulnérabilité de l'enfant et renforcent l'obligation de l'État d'assurer une protection spéciale, laquelle demeure largement insuffisante en pratique.

- Désintégration familiale

La désintégration des structures familiales, exacerbée par certaines pratiques socioculturelles telles que les accusations de sorcellerie, contribue à l'errance et à la marginalisation des enfants⁸. Le Professeur Kienge-Kienge Intudi souligne que la famille, en tant que premier cadre de protection de l'enfant, perd progressivement son rôle protecteur, exposant ainsi l'enfant à diverses formes d'exploitation, dont la mendicité.

- Défaillances institutionnelles

L'ineffectivité de la protection de l'enfant s'explique également par les défaillances institutionnelles, notamment :

- Le manque de moyens humains, financiers et logistiques ;
- L'insuffisance et l'inadaptation des structures d'accueil et de prise en charge ;
- La corruption, la négligence et l'inaction de certains agents publics.

À ce sujet, l'État congolais peine à assumer son rôle de garant des droits de l'enfant, faute d'institutions fortes et fonctionnelles.

- Faible effectivité du droit

Bien que la République Démocratique du Congo dispose d'un arsenal juridique relativement protecteur, ces lois demeurent largement inappliquées en pratique. Cette faible effectivité du droit traduit un déficit de volonté politique et un manque de mécanismes contraignants de mise en œuvre, compromettant ainsi la protection réelle de l'enfant.

3.2.1. Conséquences de la mendicité infantile

Sur le plan psychologique: la mendicité expose l'enfant à des situations d'humiliation, de rejet social et parfois de violence. Ces expériences répétées peuvent entraîner :

Une atteinte à l'estime de soi, l'enfant se percevant comme inférieur ou indigne.

Des troubles émotionnels tels que l'anxiété, la peur constante, la tristesse ou la dépression.

Un stress chronique, lié à l'insécurité quotidienne et à l'incertitude du lendemain.

Une banalisation de la souffrance, pouvant conduire à l'agressivité, au repli sur soi ou à la résignation.

Sur le plan éducatif: l'exposition de l'enfant à la mendicité entrave fortement le droit à l'éducation selon les résultats des recherches :

Nous avons constaté la déscolarisation ou l'absentéisme, car l'enfant passe ses journées dans la rue au lieu d'aller à l'école.

Le retard scolaire, dû au manque de suivi pédagogique et à la fatigue physique.

La perte de motivation à apprendre, l'enfant privilégiant la survie immédiate à l'investissement scolaire.

La reproduction du cycle de la pauvreté, l'absence d'instruction limitant les perspectives professionnelles futures.

Sur le plan sécuritaire: la rue constitue un environnement dangereux pour l'enfant : exposition aux violences physiques et psychologiques, y compris les abus et l'exploitation.

Risque de traite et de criminalité, certains enfants étant instrumentalisés par des adultes ou des réseaux organisés.

Accidents de la circulation, fréquents chez les enfants mendiants évoluant près des routes.

Contact précoce avec la délinquance, favorisant des comportements à risque et l'insécurité sociale.

Sur le plan sanitaire: les conditions de vie liées à la mendicité ont des effets néfastes sur la santé de l'enfant . La malnutrition, due à une alimentation insuffisante ou déséquilibrée.

Les maladies infectieuses, favorisées par le manque d'hygiène et l'exposition aux intempéries. L'absence de soins médicaux, aggravant des maladies pourtant évitables ou curables.

Les troubles physiques et psychiques, résultant de la fatigue, du stress et des conditions de vie précaires.

L'exposition de l'enfant à la mendicité constitue une violation grave de ses droits et hypothèque son avenir. Elle affecte simultanément sa santé mentale, son éducation, sa sécurité et son bien-être physique. Une prise en charge globale, impliquant l'État, la famille et la société, est indispensable pour protéger l'enfant, garantir ses droits et favoriser son développement harmonieux.

3.2.2. Perspectives et axes d'action pour une protection effective des enfants exposés à la mendicité

Pour mettre fin à l'ineffectivité persistante de la protection des enfants exposés à la mendicité, il s'avère indispensable d'adopter une démarche globale, cohérente et durable. Celle-ci doit intégrer des réformes institutionnelles, juridiques, sociales et communautaires, tout en consacrant l'intérêt supérieur de l'enfant comme principe fondamental des politiques publiques.

• Renforcement institutionnel et administratif

L'État se doit de consolider les capacités des institutions chargées de la protection de l'enfance, notamment les services sociaux, les juridictions pour enfants et les structures d'hébergement. Cela suppose la mise à disposition de ressources humaines qualifiées (assistants sociaux, psychologues, éducateurs spécialisés), ainsi que de moyens financiers et logistiques adéquats. Par ailleurs, l'instauration de mécanismes de suivi et d'évaluation des actions entreprises est essentielle afin de garantir l'efficacité et la pérennité des interventions.

• Application effective et rigoureuse du cadre juridique

Bien que le dispositif juridique relatif à la protection de l'enfant soit en place, son application demeure largement défailante. Il est donc impératif d'assurer une mise en œuvre stricte des lois nationales et des instruments internationaux ratifiés, notamment à travers la poursuite et la sanction effective des parents, tuteurs ou tiers qui exploitent les enfants à des fins de mendicité. À cet effet, le renforcement de l'indépendance, de la célérité et de l'efficacité de l'appareil judiciaire constitue un enjeu majeur.

• Mise en place de politiques sociales adaptées et inclusives

La lutte contre la mendicité infantile requiert également l'élaboration de politiques sociales ciblées et inclusives. Celles-ci doivent prévoir des programmes de prise en charge communautaire des enfants en situation de rue, des dispositifs de réinsertion scolaire et professionnelle, ainsi que des mesures d'assistance socio-économique en faveur des familles vulnérables. L'accès gratuit ou subventionné à

l'éducation et aux soins de santé représente, à cet égard, un pilier fondamental.

- **Renforcement du partenariat entre l'État et la société civile**

Une protection effective des enfants ne peut être assurée sans une collaboration étroite entre l'État, la société civile et les partenaires techniques et financiers. Les organisations non gouvernementales, les confessions religieuses, les associations communautaires et les partenaires internationaux jouent un rôle déterminant dans l'identification des enfants à risque, leur prise en charge et leur accompagnement psychosocial. La formalisation et la coordination de ces partenariats permettraient d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles et d'accroître l'impact des actions menées.

- **Sensibilisation et mobilisation des communautés pour la vulgarisation de la loi du 21 janvier 2009 portant protection de l'enfance.**

Il est essentiel de conduire des campagnes de sensibilisation à large échelle afin de modifier les représentations sociales qui banalisent ou tolèrent la mendicité infantile. Ces actions doivent informer les populations sur les droits de l'enfant, les conséquences préjudiciables de la mendicité sur son développement global, ainsi que sur les mécanismes existants de signalement et de protection. L'implication active des leaders communautaires et religieux s'avère particulièrement stratégique dans ce processus.

- **Approche préventive et prise en charge des causes structurelles**

Enfin, toute stratégie durable doit s'attaquer aux causes profondes de la mendicité infantile, notamment la pauvreté persistante, les conflits armés, la désagrégation du cadre familial et le chômage des parents. La mise en œuvre de politiques de développement économique inclusif, de protection sociale et de soutien aux familles en situation de précarité constitue un levier essentiel pour prévenir l'exposition des enfants à la mendicité et garantir leur épanouissement dans un environnement protecteur et sécurisé.

Conclusion

En définitive, le phénomène de l'exposition des enfants à la mendicité des enfants en RDC constitue une atteinte grave aux droits fondamentaux de l'enfant et un défi majeur pour l'État congolais. L'existence d'un cadre juridique solide n'a malheureusement pas suffi à éradiquer cette pratique.

L'ineffectivité constatée résulte d'un ensemble de facteurs socio-économiques, politiques et institutionnels qui nécessitent une réponse globale, cohérente et durable. Seule une politique publique volontariste, combinant prévention, protection et réinsertion, permettra d'assurer à l'enfant congolais un avenir digne, conformément aux engagements nationaux et internationaux.

Le phénomène de l'exposition des enfants à la mendicité en République Démocratique du Congo constitue une atteinte grave et systémique aux droits fondamentaux de l'enfant, notamment au droit à la dignité, à l'éducation, à la protection et au développement harmonieux. Bien que l'État congolais se soit doté d'un cadre juridique relativement protecteur, tant au niveau national qu'international, force est de constater que l'existence des normes ne suffit pas, à elle seule, à garantir une protection effective de l'enfant contre cette forme d'exploitation. L'ineffectivité observée s'explique par l'imbrication de multiples facteurs d'ordre socio-économique, politique, sécuritaire et institutionnel, notamment la pauvreté structurelle, les conflits armés, la désintégration des cellules familiales, ainsi que les défaillances persistantes des institutions chargées de la protection de l'enfance. Cette situation traduit un écart préoccupant entre la norme juridique et la réalité sociale, révélant un déficit de mise en œuvre, de coordination et de volonté politique.

Dès lors, la lutte contre la mendicité des enfants ne saurait se limiter à des réponses ponctuelles ou répressives. Elle exige l'adoption et la mise en œuvre d'une politique publique globale, cohérente et durable, fondée sur une approche intégrée combinant prévention, protection, prise en charge et réinsertion socio-économique des enfants

concernés. Une telle politique doit impérativement placer l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de l'action publique, conformément aux engagements nationaux et internationaux de la République Démocratique du Congo, afin de garantir à chaque enfant congolais un avenir digne, sécurisé et porteur d'espoir.

Bibliographie

- Banque Mondiale. (2017). *Pauvreté et vulnérabilité en RDC*. rapports socio-économiques.
- Convention relative aux droits de l'enfant (1989), Nations Unies, Recueil des traités, vol. 1577.
- Human Rights Watch. (2016), *Enfants des rues et exploitation en RDC*. rapports thématiques.
- Idzumbuir Assop, J. (2013). *La protection judiciaire de l'enfant en RD-Congo face à la mise en œuvre de la justice restaurative en droit comparé : Analyse et commentaire*, éd BNCE, RD Congo
- Kelsen, H. (1962) *La théorie pure du droit*. Dallo
- Kienge-Kienge Intudi, R. (2017) *Droit de la protection de l'enfant*. [cours de 3^{ème} année de graduat de l'année 2016-2017]. Université de Kinshasa.
- Ministère des Affaires Sociales (2014), *Action Humanitaire et Solidarité Nationale (RDC), Rapports sur la protection sociale de l'enfant*.
- Observatoire Congolais des Droits de l'Homme. (2022). *Rapport annuel*
- République Démocratique du Congo. (2009). *Loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant*.
- République Démocratique du Congo. (2011). *Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011*. Journal Officiel de la RDC.
- Save the Children. (2016). *Enfants vulnérables et systèmes de protection en RDC, études et évaluations*.
- UNICEF. (2011). *Situation des enfants en République Démocratique du Congo*, rapports pays (divers).
- Verdier, P. (2018). *Droit de l'enfant et protection sociale*. Paris, 2018

La micro-entreprise : une alternative pour la rentabilité des élevages porcins ménagers et ruraux dans la commune rurale d'Idiofa de juin 2024 à mars 2025

par Muyingi Ngituka & Manansanga

Résumé

Cette étude se penche sur la gestion des éleveurs semi-intensifs de porcs dans les ménages en commune rurale d'IDIOFA en RDCongo. Ses entretiens semi-directifs révèlent un manque d'auto-prise en charge qui induit une gestion technico-économique non rentable. Face à cette expression d'un manque d'entrepreneuriat, l'étude explore en alternative l'appropriation de la micro-entreprise à travers le self help et une association d'éleveurs pour une action communautaire palliative. Elle appelle des recherches sur des filets médiatiques sociaux qui vulgariseront et diffuseront par « contagions » le nouveau paradigme et l'étendront fonctionnellement aux autres activités du quotidien ménager comme nouvelle mentalité.

Mots clés: porcs, éleveurs, self help, rentabilité, entrepreneuriat/micro-entreprise, développement participatif, Idiofa.

Abstract

This study looks at the management of semi-intensive pig farmers in households in Idiofa rural commune in RDCongo. His semi-structured interviews reveal a lack of self-care that induces unprofitable techno-economic management. Faced with this expression of a lack of entrepreneurship, the study explores alternatively the appropriation of at the management

through self-help and a breeders' association for a palliative community action. It calls for research on social media nets paradigm and functionally extends it to other daily activities as new mentality.

Keywords: pigs, breeders, self-help, profitability, entrepreneurship/micro-enterprise, participatory development, Idiofa

1. Introduction

1.1. Contexte du travail

En RD Congo, pays pauvre et sous développé (Malu-malu, 2022), la dégradation des conditions socio-économiques de vie de sa population, décrite en son temps dans le DSRP intermédiaire (Min plan, 2004), a généré sa résilience par une économie informelle que manifestent élevages, cultures végétales, commerce.... hélas exécutés en activités rudimentaires. La détérioration continue des termes de référence à long terme de ce document témoigne. Bien que 60% à 70% de sa population œuvre dans cette agriculture à dominance extensive (FAO, 2025), celle-ci produit peu et oblige l'importation des denrées au grand dam de l'économie nationale (Katunga, 2020 ; Huart, 2003 ; Wikipedia.org.).

Dans certains milieux, cette agriculture est non rentable (Min.inter., 2015), cas des élevages porcins dans la commune urbano-rurale d'Idiofa (Mukwayim, 2023). Les éleveurs ayant de budgets ménagers précaires ponctionnent dans ceux-ci pour nourrir les porcs sans recouvrer les dépenses lors des ventes ou abattages. Ce faisant, dans ces ménages pauvres où 80 % du budget familial couvre l'alimentation humaine contre 10 % chez les nantis (Maetz et Côte St-Laurent, 2017), la dépense alimentaire porcine contribue à l'appauvrissement du ménage. Tout l'inverse des atouts, enjeux voire objectifs de l'activité. Pourtant à Idiofa, le porc trouve un marché preneur. Il est l'espèce animale la plus abattue dans les marchés locaux (élev. comm, 2023). Le refus des éleveurs de débattre de cette question

de leurs comptabilités, du reste non tenues, avoue des dépenses déconcertantes qu'ils occultent pour « éviter d'abandonner l'activité » jugée tout de même salubre aux dires de plus d'uns.

L'élevage de porcs à Idiofa bute entre-autre sur des difficultés dont la précarité financière, les maladies, les dégâts et pertes, les déficits zootechniques et en gestion, ... qui génèrent une gestion technico-économique non rentable en marge de l'attitude de résignation face aux difficultés. L'appel à obvier cette situation de chaque éleveur, qui est en définitive communautaire, sollicite un nouveau paradigme qui valorise d'une part l'auto-prise en charge et de l'autre la recherche de valeurs ajoutées, de profit et de durabilité dans l'activité ; paradigme qui répond à la quête de développement ou promotion humaine ainsi sous-entendu chez chaque individu concerné. Defour, Vankrunkelsven dans Tanda (1989) et autres lui recommandent (à cette quête) le « développement communautaire ». Le succès de sa dynamique communautaire étant avéré (Min plan, 2004 ; Tiarina Mess, 2024 ; Erpicum, 1988).

Sur l'heure, l'entrepreneuriat communautaire dans laquelle se moule l'entreprise sociale et solidaire associe bénéfiquement le paradigme entrepreneurial et l'approche communautaire. Et la micro-entreprise est un des types d'entreprises. Il se dévoile de ce fait des issues auxquels les éleveurs concernés dans cette étude ne recourent. Ils sont désarmés par cette situation de non-rentabilité et la considèrent fatale, irréversible et irrémédiable. Un tableau d'inefficientes gestions technico-économiques qui se fondent sur une absence d'autodétermination. De plus, des études indiquent le seuil de rentabilité des élevages de porcs à une vente annuelle de 10 porcs charcutiers (Katunga, 2020 ; S.D.R. 2016). Une telle production entend des fonds pour nourrir et entretenir les bêtes en élevage, fonds non disponible chez les individus qui élèvent. L'association de capitaux constitue l'alternative et l'Association Villageoise d'Épargne et de Crédit, AVEC en sigle une opportunité à moyen terme (Ndobo, 2025).

Dans ce contexte de dualité d'handicaps, cette étude sur les élevages planche sur la problématique de « solution pour l'autogestion et la rentabilité des élevages de porcs en commune rurale d'Idiofa »

avec hypothèse que « les éleveurs peuvent autogérer avec rentabilité ces élevages dans ce milieu ». Aussi, se lève la question « comment la micro-entreprise peut induire l'auto-prise en charge et rentabiliser la production dans ces élevages ». Il s'en suit d'explorer des hypothèses, des objectifs, ... qui dévoilent son processus d'autodétermination et de rentabilisation (de cette micro-entreprise). Ce qui amène à s'assurer que : « les éleveurs peuvent s'autogérer », « les élevages sous examen ont de zootechnies et des gestions propres qui les préjudicient », « leurs réalisations souffrent des contraintes » mais « l'implantation d'une micro-entreprise offre les modalités pour déjouer celles-ci ». L'étude dès lors analyse avec les éleveurs leur incitation à l'autodétermination et décrypte la zootechnie et la gestion qui particularisent ces élevages, leurs difficultés et le vrai problème des éleveurs et leurs élevages, les modalités de la remédiation par l'alternative entrepreneuriale.

Écrire la micro-entreprise solidaire d'élevage porcin s'affiche donc parmi les résultats de l'étude. Ses étapes transitoires réunissent la création de l'association des éleveurs porcins, l'appropriation du paradigme entrepreneurial, la transposition horizontale --dans toutes les activités et au quotidien- et verticale --dans le milieu par effet de tache d'huile-, des idées forces de la micro-entreprise. L'étude affiche des intérêts d'ordre social dont « Inculquer un paradigme d'auto-prise en charge, de rationalité et de rentabilité. » ; ceux d'ordre économique : « renforcer les revenus d'élevage, implanter un modèle incitatif », d'autres sont techniques en l'occurrence « améliorer les savoirs et les compétences zootechniques, en gestion et en organisation syndicale et paysanne » outre l'intérêt scientifique de « documenter une micro-entreprise d'élevage de porcs à Idiofa ».

Ce faisant, l'approche de développement Rural et communautaire et celle d'entrepreneuriat prédominent dans cette étude. Celle-ci associe néanmoins l'éclairage de la sociologie, de la zootechnie, ... Elle a été réalisée entre mars et mai 2025 dans un rayon de près de 1000 mètres autour de la résidence du président honoraire de la deuxième mandature du parlement du pays, sise Boulevard du Progrès dans le quartier Cinquantenaire à IDIOFA. Cette recherche a

porté sur 19 éleveurs de porcs de cette zone dans le quartier susmentionné et leurs élevages. Ce petit effectif d'éleveurs offre l'avantage d'obtenir un groupe facilement cohérent, homogène et efficace dans son travail (Tiarina, 2024).

Ce texte agence successivement après cette introduction une présentation de la méthodologie, des matériels et du milieu ; les résultats; une discussion succincte et une conclusion outre les remerciements et les références.

2. Méthodes, matériel et milieu

L'étude a requis en amont la bonne identification des concernés, celle du problème et l'analyse approfondie des causes avant l'action palliative en aval. La démarche de développement participatif que prône le DRC offre des méthodes, des techniques, des approches, ... appropriées pour la recherche et la collecte des données et informations en pareil cas visant d'atteindre l'autogestion d'actions et des communautés et permettre l'autopromotion réussie et durable. Sa méthodologie est utilisée ici.

2.1. Méthodes.

Cette étude s'aligne dans la recherche appliquée. Elle combine une approche exploratoire avec d'autres telles la méthode ou approche mixte, la méthode indirecte, celle de ressources internes, ...

La méthode exploratoire est étiologique. Elle cherche à comprendre et résoudre un problème alors enregistré comme variable dépendante sur base de ses causes qui constituent des variables indépendantes. Cette méthode analyse en référence les expériences locales et non documentées pour la résolution du problème. Sa recherche de situation problème utilise la méthode analytique. La méthode documentaire dévoile la connaissance du milieu, prémisse utile à l'analyse de situation. La méthode indirecte permet au chercheur d'amener les concernés du problème à se l'approprier après sa découverte par eux. Et lorsqu'un seul aspect de changement engage

l'étude, c'est la méthode dite de fonction unique. L'étude associe dans la solution du problème l'évaluation, la recherche et le choix des ressources internes ou locales sous la désignation de « méthode des ressources internes » qui l'enrichit dès lors.

Concrètement, ses étapes : identification du problème et analyse de causes, détermination de actions-solutions, planification, mise en marche, suivi, évaluation de l'action-solution se fondent sur la méthode indirecte, la méthode de fonction unique, la méthode des ressources internes, la méthode analytique, la méthode documentaire et l'approche SOSA.

Des techniques de sondage et pré-enquête ; enquête par entretiens semi-directifs guidés par questionnaire, observation participante ; documentation, réunions, ... conjuguent. Des inspections et des observations participantes authentifient et/ou enchérissent les déclarations issues de l'enquête.

2.1.1. Collecte des données

Sur terrain, un sondage sur 6 éleveurs porcins a débuté la démarche. Il a exploré les perceptions individuelles du problème d'élevage ainsi que testé et amendé la grille de questions d'entretiens. Il a permis au chercheur d'ajuster sa saisie des caractéristiques du milieu, de la communauté, de l'activité au-delà de ses connaissances antérieures comme résidant du milieu.

L'enquête spécifique à l'élevage de porc a suivi auprès de 19 éleveurs différents de ceux de la pré-enquête. Ses entretiens orientés par la grille de questions susmentionnée ont recherché à travers leurs autobiographies leurs caractéristiques identitaires dont niveau d'études et de formation, composition familiale, charge ménagère, psychologie relative au problème d'élevage, avis relatifs aux relations humaines, professions, ... les difficultés des élevages, les performances technico-économiques, les perceptions de la situation problème, les palliatifs envisagés par l'enquêté, ... Ces entretiens ont ainsi collecté les données qualitatives et quantitatives et les informations pour les diverses analyses de l'étude.

Pour ses entretiens tenus entre 6 et 8 H 30, 16 H et 17 H 30, après les civilités de mise en contact a suivi la question de pure forme « pouvons-nous parler (ou pouvez-vous me parler) de votre élevage de porcs ? » pour débiter. Une de relance « y'a-t-il donc des difficultés ou problèmes dans votre activité d'élevage de porcs ? » a précédé la fin. Elle a rappelé à l'éleveur les obstacles déclarés. Une dernière de renvoi « quelles sont vos solutions possibles à ces problèmes ? » a clôturé. Elle a servi de « devoir à domicile » pour inviter l'interlocuteur aux réunions sur les analyses et déterminations de composantes du problème, les difficultés ou symptômes de ce dernier, ses causes, le vrai problème et la solution.

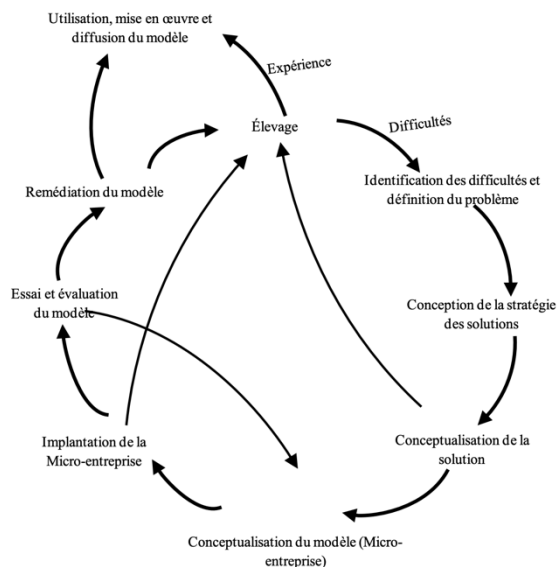
2.1.2. Analyse des données

Des réunions du groupe ont analysé les données collectées. Par leurs différents modes ; brainstorming, ateliers, plénières ; elles ont assis le processus résolutif du problème et celui de la gestion de sa solution. Pour celle-ci, recherche, évaluation et budgétisation des moyens pour l'action, planification de celle-ci, organisation de l'association sont des avancées qui ont été facilitées par le recours à l'arbre à problème et celui à solution et la lecture des contenus de réponses collectées. Un approfondissement des analyses a permis le chercheur à fournir au groupe des informations supplémentaires pour approfondir la compréhension des données et améliorer l'élaboration des résolutions. Cette étape a éludé au groupe les notions utiles telles l'entrepreneuriat, la micro-entreprise, l'organisation en association, l'Association Villageoise d'Épargne et de Crédit, AVEC en sigle, ... qui reviennent pendant le processus palliatif.

2.1.3. Mise en marche de la solution

La solution acceptée appelle sa « mise en chantier ». Ce qui appelle un plan d'affaires, une budgétisation, une définition des tâches, des attributions, ... une organisation qui tient compte de la spécificité de la solution arrêtée. La démarche complète de cette dernière, du problème à l'implémentation de la solution par le groupe, se fonde sur

la dynamique des systèmes (DS) (Armendariz, Armenia & Atzori, 2017) que présente la figure 1.



Dans cette vue, l'activité s'entend constituer une structure systémique dans laquelle agissent des rétroactions entre ses composantes. Ces rétroactions produisent des résultats fâcheux ou problèmes à l'inverse des résultats bénéfiques ou succès. La figure N° 2 présente un schéma de cette DS adaptée au cas sous étude.

Fig. N° 1 : modèle fonctionnel de l'entreprise d'élevage durable par la dynamique des systèmes

(Adapté de l'aperçu du processus de modélisation de la DS, Zock, 2004)²

Au-delà de cette solution au problème de l'élevage, une conviction à l'auto-déterminisme des éleveurs est le levier de l'adoption de cette première. Elle peut être suscitée en réveillant leur expérience

² Processus de modélisation adapté de Richardson et Pugh, 1981.

d'auto-prise en charge des problèmes ménagers quotidiens. Dès lors, l'action réaliste devient un challenge pour leur amour-propre.

La mise en train de l'action repose sur des actions transitoires telle la mobilisation des moyens, l'élaboration d'un plan d'affaires et d'un diagramme GANTT [d'activités], des prévisionnelles de plusieurs ordres selon le besoin de l'activité. Ces tâches comptent sur des personnes ressources exogènes. L'organisation de l'association, son comité exécutif et les attributions comptent aussi pour la réussite de l'action. C'est dire la nécessité des réunions de suivi-évaluation et autres dispositions institutionnelles et structurelles avantageuses.

2.2. Matériels

2.2.1. Matériels inertes

- Secteur d'activité choisi : primaire (agriculture).
- Domaine : élevage. Spécification : élevage de porcs dans les ménages.
- Matériel inerte proprement dit : porcherie, matériels d'élevage, balance, ...

2.2.2. Matériels vivants

Il s'est agi de la communauté retenue : 19 éleveurs porcins ménagers et leurs porcs.

2.3. Le milieu

La commune rurale d'Idiofa, milieu de l'étude, est la cité éponyme où siègent distinctement les chefs-lieux du territoire et celui de la commune rurale. Sa nature juridique et politico-administrative de commune rurale relève du décret N° 15/013 de 2015 et de l'arrêté provincial N° 22/033 de 2022 (État-civil com. 1, 2024). Elle est l'une des 7 communes rurales du territoire d'Idiofa. Elle est un carrefour commercial et plus encore religieux. Cette agglomération administrative urbano-rurale au sens de Sangibala (1990) offre de fait en coexistence les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques des milieux urbains et ruraux.

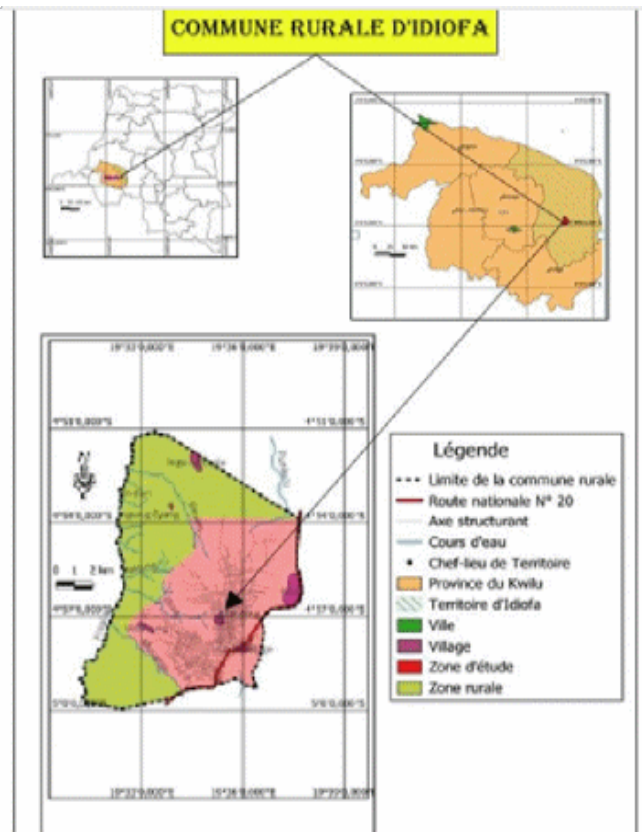


Fig. N° 2 : carte géographique de la commune rurale d'Idiofa (Google-map, 2025)

Idiofa est une agglomération située à 4° 57’ Sud et 19° 34’ Est (Google-map) (Figure N° 2), située à 680 km du capital du pays, Kinshasa, passant par la RN 1 et à 135 Km de la ville de Kikwit. Ces deux villes sont à son Ouest géographique. Elle se trouve à environ 140 Km de la ville d’Ilebo au Kasai occidental et à quasi-équidistance de la commune rurale de Dibaya-Lubwe sur la rivière Kasai, deux localités à son Est géographique.

Érigée sur un replat dans le plateau du Kwilu-Kwango (Nicolaïe, 1963), la localité trône entre les altitudes de 575 au Sud, 680 et 690 à son centre et 535 m au Nord (Mubanga Nzo-ayum, 2023)

Sa population hétérogène comprend les ethnies autochtones Mbun avec ses 55% de locuteurs, Pende 25%, Dinga 12% et Lori, Ngoli, Wongo, Lele pour moins de 8% et Nzadi en proportion minuscule de locuteurs (Wikipédia.org., 2025). Les luba, mbala, ... y sont des minorités présentes du lieu.

La commune rurale d'Idiofa communique avec l'extérieur par les routes et les télécommunications. La piste en terre battue pour avions « petits porteurs » délabrée depuis près de 7 ans ne dessert plus la voie aérienne.

En expansion spatiale et démographique avec 304 307 Habitants (État-civil Com 2, 2024) dont 56,5 % de jeunes pour 171 931 âmes; 39,2 % d'adultes soit 119 288 personnes et 4,3 % restant pour 13 086 vieillards, Idiofa est aussi considérée « une ville en perspective » (Wikipédia.org, 2025). Cette population vit essentiellement de l'agriculture de type extensif dans ce milieu qui manque d'industries, de ressources minières. Il est en revanche entouré d'espaces disponibles à l'agriculture. Ses produits agricoles dont le manioc principalement, le maïs, l'arachide, la courge, ... et les légumes, desservent la consommation alimentaire locale et au possible un commerce informel sur les surplus. Les produits carnés sont plutôt exogènes. Le chinchard importé de Kikwit ou de Kinshasa trône au-devant des poissons secs, de poissons salés, de gibiers, de viandes de petit bétail, ... Les petits ruminants domestiques sont tout de même présents dans les patrimoines de ménages. Ceux-ci les possèdent plus qu'ils les élèvent. Les cultures de rente ; huile de palme, café, ..., ont décliné. Elles sont timidement exercées et en informel.

La crise socio-économique qu'affiche le pays (Malu-Malu, 2022) n'épargne pas cette localité. Ce milieu « pauvre » (Malu-malu, 2022) a un faible flux monétaire lié à l'inconstance de salaires qui dans le milieu jouent la « main invisible » des salariés dont les administratifs publics et paraétatiques, les enseignants, les agents de santé publics et privés, ... et ceux de moins d'une dizaine de services privés locaux. Une agence de banque y œuvre avec une modique fréquentation, servant

plutôt de service de domiciliation de salaires de ces agents administratifs.

Une frange remarquable des diplômés des enseignements supérieurs et même universitaire réside la localité. L'inadéquation entre le système éducatif et le marché d'emploi décrié dans le pays (Min plan, 2004) est indexée dans le chômage des jeunes, leur oisiveté et autres suites sociales de cette anomie (Durkheim) : banditisme, vols, autres antivaleurs dans le lieu. Ce faisant, sa population dominée par les jeunes, jadis réceptive aux avancées développementales du temps des ONGD D.P.P-A.R. et COMBILIM, affiche actuellement l'attentisme facile sous une tacite manipulation clientéliste à la mode. Cependant, la quête du travail, mais du travail plutôt facile entendu celui des administratifs publics ou privés, des sollicitations d'emplois exprimées dans le milieu, reste une préoccupation dans la cité. Le milieu a enregistré des échecs d'activités d'opérateurs « véreux », mais la demande l'emploi ne cesse d'espérer aux ouvertures. L'attentisme populaire est soutenu par un fatalisme qu'affiche le « je n'en puis rien » souvent prononcé mais qui contraste aux solutions quotidiennes à bien de problèmes ménagers.

Pour s'adapter et gérer la crise socio-économique, une frange de cette population pratique l'élevage du porc en stabulation. Sa population totale constitue une demande en viande et les marchés locaux abattent journellement le porc plus que toutes les autres espèces animales.

Ce milieu est favorable à l'activité : herbage, produits et sous-produits agricoles aliments-bétail, eau, ..., matériaux locaux pour les infrastructures, ... disponibles ; climat tropical humide favorable avec 26 à 28° de température moyenne journalière ; 1600 à 1800 mm d'eau de moyenne pluviométrie annuelle ; ... constituent des atouts pour cet élevage. Érigé sur un sol sablo-argileux acide, la végétation alentour d'Idiofa est une savane herbeuse essentiellement à *hymenicardia acida*, *imperata* et même à *loudetia spp.*,... De petites forêts galeries longent au loin de la localité les rivières qui drainent les eaux et les ruisseaux qui l'entourent : Emwes et Punkulu au Nord, Ebaa et Makung à l'Ouest,

Minsoss, Eter et Mapela à l'Ouest (Mubanga Nzo-ayum, 2023). Dans les rues, les parcelles résidentielles surtout celles non habitées, des herbes rudérales servent en herbage au porc : le grassé (*Talinum triangulare*) localement dénommé « sansa bazenza » ; le pourpier (*portulaca oleracea*) et son espèce rudérale similaire le costus (*Costus afer*), « mikuku ya masa » ; le taro (*Colocasia anticorrum*) ; le *Boerbaria diffusa* nomme « mpor a mbwa ou mpotambwa » ; ... En plus, les cultures ménagères de *ipomea spp* (matembele et matembele bangi), papaye, maïs (*zea mays*), arachides (*Arachis hypogea*), épinards (*bessela spp*) ; *Oncoba welwichii* (Oliv) GILG, « mumbamba » (Dupriez et Leener, 1987), amarantes douces et amères, feuilles de manioc, ... suivant les disponibilités saisonnières servent au porc tout comme celles recyclées entant que déchets de l'agriculture ménagère. Des pénuries saisonnières de denrées alimentaires ne sont pas absentes dans ce milieu.

Des officines pharmaceutiques de produits vétérinaires desservent le besoin local en intrants utiles et des techniciens voire des médecins vétérinaires dispensent utilement des soins dans ces élevages et couvrent les demandes d'information de leurs encadrés.

3. Résultats

Des données d'enquête (voir annexes), il ressort ce qui suit.

3.1. Connaissance du milieu

3.1.1. Caractéristiques des éleveurs et élevages

Les éleveurs hommes mariés dominent à 78,9 % dans l'activité porcine sous étude. Leurs âges vont de 20 à plus de 60 ans. Une moitié d'eux (52,6 %) a plus de 50 ans, près du quart des « jeunes d'âge actif » ont de 36 à 50 ans et l'autre (26 %) de plus jeunes sont entre 20 à 35 ans. Ils sont à 84,2 % des parents de famille de « pauvreté apparente moyenne ». Ces familles de $4,4 \pm$ enfants en moyenne, dans un intervalle de 2 à 8, comptent des étudiants (), des élèves de secondaires () et de maternelles. Ces éleveurs sont des personnes instruites dont une

moitié (52,6 %) de niveau secondaire et l'autre de niveau supérieur. Ils exercent différentes professions répertoriées aux proportions suivantes : étudiant, ménagère (5,3 % chacun), commerçant, agent privé, enseignant, sans emploi (10,5 % chacun) ou fonctionnaire dans une proportion de 36,8 % d'élèves.

Ces élèves exercent sans formation classique en zootechnie ni en gestion exploitant leurs expériences dans cette activité. Elles varient de 1 à 10 ans (21,1 % du groupe). Certains (5,3 %) en ont 3 ans, d'autres (15,8 %) 4 et à ex égaux de 10,5 % avec 5 et 6 d'ancienneté. Une minorité de 26 % bénéficie d'encadrement des techniciens vétérinaires.

Leurs élevages émergent d'initiatives individuelles dans 68,4% d'eux, des habitudes reçues en famille dans 15,8 %, des conseils de personnes (10,5 % de cas) et d'imitation pour les 5,3 % restants. Ils visent la sécurisation du budget familial en « un en-cas » pour 63,2 % et des revenus pour la frange restante.

Leurs porcheries sont construites en matériaux locaux et de récupération : aubier ou planche au plancher ou sole, sticks au pourtour, pailles ou tôles en toiture. Elles ont de petites loges de 1 à 1,5 m sur 1,5 à 1,8 m pour un effectif moyen de 2,1 bêtes adultes ou une truie et ses 3 à 6 porcelets. Ces élevages exploitent des croisés de Land race et Large white.

Les porcs ont de rations basées sur les feuilles de manioc. Pilées généralement, elles sont mélangées au détrit de moulin à manioc (68,4%), au son de riz (52,6 %), aux papayes (21 %), au tourteau palmiste (10,5 %), ... Deux rations journalières de 1 Kg en moyenne chacune par bête adulte et de moitié pour le porcelet sont livrées. Ils sont soignés sur appel par des techniciens vétérinaires lorsque nécessaire. Les verminoses, gales, P.P.A et/ou rouget, ... sont signalées dans respectivement 68,4 %, 98,5 %, 73,7 % et 5,3 % de porcheries. Leur fréquence d'apparition est inconnue. L'acquittement de facture de traitement d'ordre moyen de 1945 Franc Congolais est quelque fois différé. L'assainissement de la porcherie est quotidien. Il précède chaque nourrissage en général.

Ces élevages en mode naisseur (21 %), naisseur-reproducteur (21 %), naisseur-engraisseur (52,6 %) ou imprécisé travaillent en solitaire avec l'aide d'enfants qui du reste sont envisagés de relève pour l'activité. Rarement une main-œuvre est utilisée par 5,3 % d'éleveurs sans rémunération fixe. Le besoin en main-œuvre est cependant un peu plus exprimé par 10,6 % d'éleveurs.

Les élevages commencent avec 1 truie, rarement 2, reçue en don ou achetée après sevrage dans son élevage de départ. Le service de reproduction commence à 12 mois d'âge en général, un peu plus tôt pour %. La truie est conduite pour 3 jours en général dans la loge du verrat dès qu'apparaît la tuméfaction œstrale de la vulve. La remise de la truie en service intervient après une durée estimée de 7 à 9 mois pour une moitié de 47,4 % d'éleveurs ou inconnue pour l'autre moitié liée à la détection difficile de chaleurs. Le verrat reproducteur appartient à un autre éleveur. Les truies lui sont emmenées pour accouplement. Une compensation d'un porcelet sur la nichée de la truie est de règle. Ces élevages enregistrent des pertes et des mortalités : 1 à 2 porcelets pour 31,6 % d'élevages, 1 ou 2 bêtes adultes chez 15,8 %, ...

3.1.2. Caractéristique entrepreneuriale

Aucun élevage ne tient une comptabilité. Elle est même évitée pour s'épargner des stress que peuvent susciter des charges ressenties importantes et déconcertantes. Les dépenses moyenne de 1945 FC ne sont pas moindres au regard du pouvoir d'achat des éleveurs. L'activité bénéficie cependant de l'élan et de l'effort d'être exercée. C'est dire une exploitation tacite de l'opportunité qu'offre la demande en viande du marché.

3.1.3. Satisfaction des éleveurs

L'appoint d'une recette ponctuelle en dépit des dépenses quotidiennes, recette du reste sans incidence budgétaire ménager remarquable.

De ce qui précède, il apparaît que les éleveurs porcins sous examen sont des parents instruits, mariés, qui s'adonnent à cet élevage malgré de charges familiales non importantes. Ce travail sans formation technique et sans comptabilité exécuté sur fond d'expérience appuyée par quelques initiations pratiques a de performances faibles. Ils utilisent de bêtes à valeur génétique dégradée par l'usure, l'absence d'amélioration de races ni de pureté raciale. Ils visent de revenus plus que la viande. Cependant, ces objectifs n'éveillent pas la rationalité ni la rentabilité.

3.2. Détermination de situation problème

3.2.1. Énoncée des difficultés des éleveurs

Les éleveurs ont épinglé les difficultés ci-après³

Races peu performantes. Difficulté exprimée par 15,8 % d'éleveurs ; affichée par : - de petites nichées (désignation A), des porcs à croissance lente, à maturité sexuelle après 1 an d'âge (B) ;

Ignorance zootechnique (26, 3 % d'éleveurs). A travers - des accouplements ratés, non réussis (C) ; - difficultés de reconnaître les chaleurs (D), - ignorance de bonnes rations alimentaires (E) ;

Aliments rares (31,6 % d'avis). Manifestée par : - Aliments coûteux, rares en saison sèche (F), manque de provisions (G), rations alimentaires insuffisantes (H) ;

Manque de main d'œuvre (21 % d'avis), traduit par le besoin de main d'œuvre (I);

Ravage des maladies et mortalités des bêtes (26,3 % d'avis), traduit par : - présence de maladies : verminoses,

³ Les désignations en lettres écrites dans des parenthèses servent à retrouver les difficultés concernées dans l'arbre à problème qui suit.

amaigrissement, anémie de porcelets, infections, gales, ...
(J) - ravage de la peste porcine (K);

Ressources disputées, manque d'argent, précarité de finances (avis de 63,2 éleveurs), traduit par : - soins vétérinaires coûteux (L), - manque d'argent pour aliments, pour traitements, ... (M), besoin d'interventions vétérinaires (N);

Prix de vente bas (5,3 % d'avis) (O).

3.2.2. Analyse de la situation problème

Détermination des causes

Se basant sur l'arbre à problème et les QQQQCP, le groupe a ressorti que :

Les difficultés épinglées sont des symptômes d'un ou deux problèmes des éleveurs. Ils sont indiqués par leur numéro dans l'arbre à palabre.

Trois types des causes existent. Les unes apparentes et reconnaissables telles : déficit de prévention ; insuffisance d'apport d'intrants, d'aliments ; pas assez d'activités de ressource financières. Les autres cachées dont : déficit de savoirs et pratiques, insuffisances de moyens financiers, manque d'efforts syndiqués. Les causes « subtiles » et donc profondes : « déficit en organisation paysanne », « précarité de finances », « déficit zootechnique et en gestion-entrepreneuriat » qui constituent de bases. De la sorte, le problème fondamental se révèle être le déficit d'entrepreneuriat.

3.2.3. Analyse approfondie des causes

La lecture des difficultés et causes profondes dégage *Quatre thématiques : les finances, la zootechnie, la gestion et l'association*. La figure N° 3 modélise cette association.



La conjugaison de la zootecnie et de la gestion permet une efficacité du travail et une meilleure productivité. La zootecnie, la gestion et les finances conduisent à une efficacité dans l'activité. L'organisation associative suscite une participation utile au contrôle et à la durabilité. La synergie associative offre un cadre de lobbying et la force du plaidoyer une capacité de médiation dans le marché. L'ensemble de ces atouts augure une activité « productive, rentable, durable et

respectée » dans le milieu.

3.2.4. Détermination du problème et ses impacts

Deux problèmes se voient en un dans ces élevages comme « conséquence néfaste de ces causes ». Cette coalition se traduit par « l'absence d'autogestion rentable des élevages de porcs en commune rurale d'Idiofa ». Son impact économique « faibles revenus » suscite les impacts sociaux « faible pouvoir d'achat et l'Insuffisance de financement (fonds de roulement et/ou extension) ». Ce qui génère au finish pauvreté et déficit de bien-être. La figure N° 3 schématise cette congruence des causes du problème.

L'arbre à problème est schématisé comme suit :

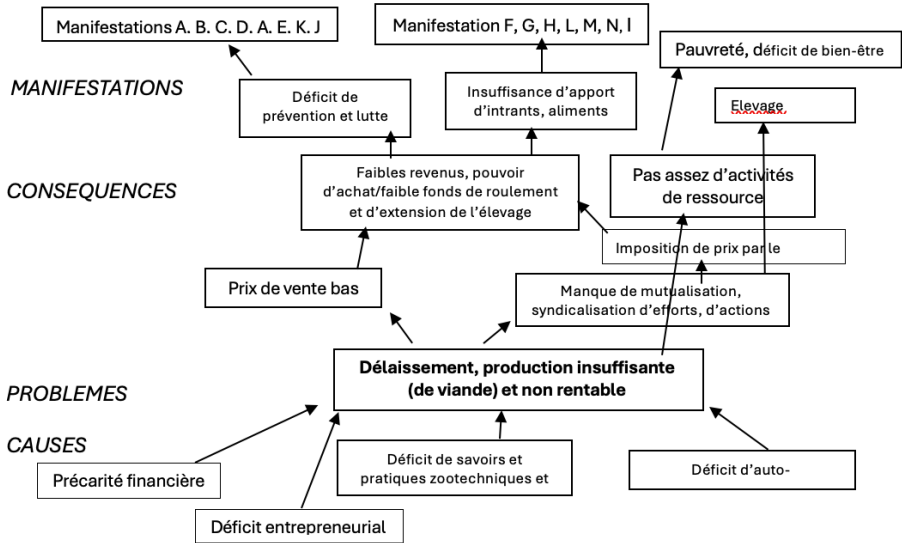


Figure 3 : arbre à problème. (Adapté de Tiarina Mess, idem.)

3.3. *Élaboration de(s) solution(s)*

Sensibilisé par le chercheur sur leurs capacités individuelles d'autogestion des problèmes familiaux, le groupe a validé la nécessité du self help, celle d'une association, d'un élevage associatif en micro-entreprise et de la constitution de son fonds d'élevage. Pour constituer son capital financier, le groupe a adopté l'expérience exogène d'AVEC (Association Villageoise d'Épargne et de Crédits). Celui-ci est conditionné par le contrat d'une retenue de montant uniforme aux éleveurs membres lors de la restitution/rétribution des épargnes. La collecte de ce fonds de « l'association des éleveurs de porc du cinquantenaire de IDIOFA » a été programmée en 2 étapes : - l'élection d'un comité exécutif de l'AVEC. – l'opérationnalisation de l'AVEC. La mobilisation des fonds permet d'organiser les formations, les mises à niveau en zootechnie, en gestion, en entrepreneuriat, en organisation paysanne, ... Les connaissances qu'elles octroient seront des outils de la bonne gestion technico-économique pour rentabiliser les élevages concernés.

Après la mobilisation des fonds interviendra le lancement de la micro-entreprise. Entretemps, l'identification de solution a reposé sur l'arbre à solutions suivant :

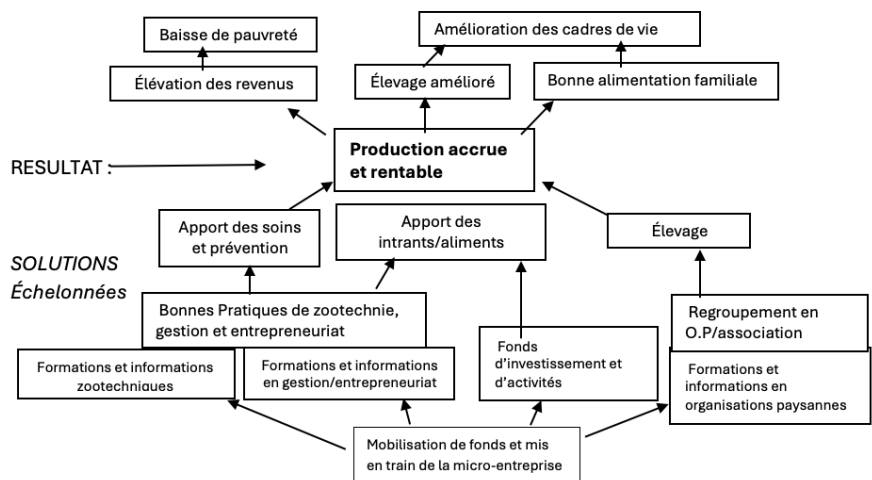


Fig. 4 : arbre à solution. (Adapté de Tiarina Mess, *idem*)

La mobilisation des fonds, étape cruciale de la mise en marche de la solution, permet d'organiser des formations pour des mises à niveau en zootechnie, en gestion, en entrepreneuriat et en organisation associative. Les connaissances acquises serviront d'outils de la bonne gestion technico-économique et rentable de ces élevages.

La solution au problème ne se réduit pas à une pratique. Elle s'expose au risque d'une absence de durabilité sous les méfaits d'influences des réticents. Ce qu'une inculturation à une nouvelle mentalité basée sur un savoir, un savoir-faire et un savoir-être en gestion et travail communautaire peut éviter. Ce soutien à sa durabilité appelle alors des filets sociaux médiatiques qui rappelleront et diffuseront les compétences et aptitudes entrepreneuriales, les obligations de participation, ... des leitmotivs incitateurs à la continuité de l'action adoptée.

4. Discussion

Dans un problème communautaire, tel que le dévoile cette étude, couve une dualité : des écueils sociologiques des acteurs telles leurs attitudes et perceptions et ceux de leur activité indexée comme le déficit de rentabilité. Les processus d'animation rurale et communautaire en témoignent (INADES, 1983). L'incitation à l'auto-prise en charge et la mise en place d'une activité corrobore cette approche.

L'étude relève la pertinence d'un problème pour lequel les concernés sont désarmés au point d'en développer un fatalisme. De fait, la théorie des besoins et motivations humaines indique l'activité humaine comme une quête de réponse à ces premiers. Ce qui rend cette activité existentielle. Le progrès entendu « passage de besoins inférieurs aux supérieurs » –l'*accomplishment* occupant le sommet de la catégorisation de Maslow (1970)- se lie dès lors à la compréhension et valorisation de l'activité humaine. La recherche d'amélioration dans le cas sous examen y trouve une assise conceptuelle.

L'attention aux problèmes humains affiche deux modèles conceptuels qui se dégagent comme deux interprétations de la théorie de « destruction constructive » de Schumpeter. L'un applaudit les solutions réussies et ne pense à remédier qu'en cas d'échec. Ce courant général de milieu en développement correspond dans cette étude au contexte-problème qui a prévalu jusque maintenant dans le milieu de l'étude. L'autre analyse toutes situations et solutions réussies ou non pour « innover ». C'est apparemment le courant des pays dits « émergents » ; progrès sensible et rapide sont ses résultats. L'élaboration « d'une micro-entreprise d'élevage des porcs » pour améliorer la situation dans le milieu intègre le deuxième courant. Il place, toute chose égale par ailleurs, l'entrepreneuriat par son paradigme parmi les leviers de promotion ou de développement humain et local. Tandis que dans le premier courant les problèmes peuvent être délaissés dès qu'ils sont conçus et considérés « d'inutile : , cas du choix des éleveurs d'ignorer les dépenses alimentaires porcines, le deuxième valide chaque activité humaine quel que soit son résultat.

L'activité humaine se lie à ses composantes dont ses facteurs et ses contraintes. Aussi, le problème qui est la variable dépendante de l'étude, émerge lorsque ces variables indépendantes que sont les composantes s'agencent mal ou dysfonctionnent (Defour, 1994) cité par Tiarina Mess, 2024). En simple, un problème se comprend dès lors par ses relations causales (Charmillot M., 2021). Leur nombre détermine sa catégorie simple ou complexe. Quatre composantes ont été déterminés du problème « simple » de l'étude.

Le mécanisme de dysfonctionnement profile « le caractère systémique de l'activité ou du problème ». C'est l'explication fonctionnaliste de problèmes. La figure N° 1 traduit ce fonctionnalisme dans cette étude. Ces 4 causes concordent avec l'analyse de causalité de problèmes humains ou communautaires (Luzia, 2025). De fait, le problème relève et affecte la vie sociale, économique, culturelle, organisationnelle, des concernés. Dans l'étude, elles sont d'ordre financier, socio-culturel/éducatif, environnemental, de gouvernance et d'organisation. Le problème est ainsi facilement et

souvent pluridimensionnel. Sa résolution « globale, holistique » est donc salutaire (Luzia, 2025). L'arbre à solution a aligné cette perception prenant en compte les différentes causes du problème.

Un problème se manifeste par ses symptômes ou signes. Ils lui sont des facettes, manifestes ou cachées, souvent nombreuses. Le problème est dit multifacette (Tiarina Mess, 2024). Ses causes se rangent dans plusieurs domaines ou disciplines ; c'est Sa multidisciplinarité. Aussi, les perceptions et susceptibilités individuelles peuvent les ressentir et les exprimer en problèmes fictivement différents alors qu'elles couvent un seul et même problème (Olivier de Sardan, 2008). Ce qui range, faussement, chez les éleveurs les difficultés exprimés comme plusieurs problèmes.

Bien qu'une communauté vît facilement et souvent plusieurs problèmes interconnectés (Deleuze & Guattari, 1980), leurs identifications distinctes et approfondies les différencient et facilitent leurs solutions. L'identification des difficultés dans l'étude a facilité celle du problème au travers de leurs interactions. Ceci rejoint Morin (1986) en termes de compréhension et gestion de problème.

La réponse au problème répond à un vrai besoin. C'est le besoin ressenti, authentique. Il est de ce fait exprimé par le plus grand nombre de la communauté. Lié à d'autres besoins fondamentaux, sa réponse durable impacte sur la vie au quotidien (Tiarina Mess, 2024). Ce besoin en son état profond et authentique n'est souvent pas nettement perçu par les membres de la communauté. Une lecture approfondie des avis des éleveurs a ressorti celui de l'étude, rejoignant Tanda (1989), Tiarina (2024) et INADES (1983) qui en responsabilisent l'animateur au développement : exhumé le besoin vrai. De plus, les fréquences des difficultés prononcées, leurs impacts sur les revenus et la vie ménagère, ... ont suscité l'attention et l'engagement volontaire des éleveurs au point d'insinuer l'authenticité du besoin épinglé.

Au demeurant et à ce propos, par une intégration progressive usant d'une pédagogie incitative et participative (Lèse (SD) cité par Tanda (1989), l'animateur conduit à un savoir élaboré qui élève le

concerné du rang de « sujet » à celui de « agent » enrichi par un savoir-faire et un savoir-être (Vankrunkelsven dans Tanda, dans Tiarina Mess). Ce qui soutient l'intégration d'une micro-entreprise et d'un Avec dans les vues des éleveurs.

L'adoption et engagement des éleveurs dans la solution, et donc leur acceptation, se manifeste dans l'auto-prise en charge de l'organisation de l'association, « l'engouement » au lancement de l'AVEC.

Des efforts méritent d'être soutenus pour obtenir la durée dans le temps. Des formations continues, des ateliers de remises à jour et des sensibilisations doivent, accompagnée de la recherche, renforcer les compétences acquises et la vigilance sur les besoins et attentes ; ouvrir à la collaboration externe avec les autorités et autres structures similaires. Une démarche qui doit être globalisante, holistique comptera aussi sur des filets sociaux médiatiques élaborés à ce propos.

5. Conclusion

Les activités paysannes ou communautaires en résilience à la détérioration des conditions socio-économiques affichent généralement la subsistance et manquent de rentabilité. Leurs problèmes se constituent généralement aussi d'écueils sociologiques et des déficits technico-économiques. L'auto-prise en charge et l'accompagnement à la réussite constituent le duo de travail pour remédier au problème. C'est la complexité de ce domaine, le développement rural et communautaire : les phénomènes et leurs solutions se lient à la sociologie de leurs acteurs. Au technicien et au chercheur de découdre ces problèmes.

Par l'entreprise communautaire, le handicap souvent indexé de financement dans un pays où ce dernier connaît une restriction pour les activités agricoles (Malu-malu, 2022) peut bénéficier de l'épargne associative telle par une AVEC.

La continuité des actions reste une épine dans un contexte fluctuant qu'est le quotidien des communautés. Anticiper sur ces contraintes peut passer par des leitmotivs à travers des filets sociaux médiatiques qui accompagnent le processus promotionnel stimulant la vigilance, la participation, prévenant les réticences et les mouvances freins. Des recherches contextualisées méritent d'accompagner ce processus.

6. Remerciement

Ce travail a bénéficié de l'autorisation du Bourgmestre de la commune rurale d'Idiofa, Monsieur Ilele et des facilitations, réceptivité et confiance manifestées par les éleveurs de porcs dans son aire en quartier cinquantenaire. Aussi, méritent-ils respectueusement des remerciements en leurs rangs et qualités.

La clémence et la bienveillance du Professeur Ordinaire, Monsieur Jacques Tiarina Mess ont permis d'élaborer et achever ce travail au dévers des dispositions initiales. Que cette grandeur d'Homme au-delà d'Homme de sciences reçoive les remerciements distingués.

Bibliographie

- Armendariz V., Armenia S. & Atzori A. S. (2017). Exemple d'une approche théorique de l'approvisionnement et de la distribution alimentaires urbains dans Chapitre 4 de Debru J., Brand C., *construire des politiques alimentaires urbaines, concepts et démarches*, pp. 91-120, Paris, Quae.
- Brand, C., & Debru, J. (2017). Approches théoriques utiles pour construire des politiques alimentaires urbaines durables. In C. Brand, N. Bricas, D. Conaré, B. Daviron, J. Debru, L. Michel, & C.-T. Soulard (Eds.), *Construire des politiques alimentaires urbaines : Concepts et démarches*. Éditions Quae.
- Charmillot M. (2021). Définir une posture de recherche, entre constructivisme et positivisme. Dans Piron, F. & Arsenaut, P. (dirs.) *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines, module 4: choisir une posture éthique et une approche théorique*. ESBC.
<https://www.editionsscienceetbiencommun.org/guide-decolonise-et-pluriversel-de-formation-a-la-recherche-en-sciences-sociales-et-humaines/>
- Deleuze, G. & Guattari, F. (1980). *Mille Plateaux*. Minuit.
- Dupriez et Leener. (1987). *Jardins et verges d'Afrique*, Paris, l'Harmattan.
- El Idrissi S. (2022). La contribution de l'entrepreneuriat au développement local: Essai d'une étude exploratoire. *African Scientific Journal*, 3(14), 87-111.
- élev.Comm. (2023). Espèces animales abattues aux marchés aux marchés de Idiofa. *Registre d'abattages journaliers des marchés; Commune rurale d'Idiofa*, Idiofa, RDCongo, Inédit.
- Erpicum R. (1988). Conditions de réussites des Organisations Non Gouvernementales, *Symposium sur les causes de réussites et d'échecs des projets de développement des Organisations Non Gouvernementales*, pp. 95-100, Kinshasa, Zaïre-Afrique.
- État-civil Com 2. (2024). *Démographie de la Commune rurale de Idiofa*, État civil, Commune rurale d'Idiofa, Idiofa, Inédit.

- État-civil com. 1. (2024). *Relevé sociodémographique de la commune rurale d'Idiofa*, Idiofa, Inédit.
- FAO. (2025). *Le pays en un coup d'œil*. consulté le 24 juillet 2025 sur Food and Agriculture Organization, <https://www.fao.org/republique-democratique-congo/fao-en-republique-democratique-du-congo/le-pays-en-un-coup-doeil/zh/>
- Gemini. (2025). « *les données géographiques de Idiofa, RD Congo* », consulté le 04 avril 2025 sur Gemini I.A., <https://gemini.google.com/>.
- Huart A. (2003). Spécial Porc, *Troupeaux et Cultures Des Tropiques*, p. 1., Kinshasa, Éd. M. & CAVTK.
- Huart, A., Leroy, P., Thewis, J., Bindelle, M., Muland & Kibango, D. (2003). *Troupeaux et Cultures des Tropiques*. Dossier spécial porcs. Centre Agronomique et Vétérinaire Tropical de Kinshasa.
- INADES. (1983). Introduction, Connaissance du milieu, ... Mise en place d'une institution communautaire, *Formation pour l'Autopromotion Rurale*, (fascicules de 1 à 9), Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Katunga Musale. (2020). *Manuel d'Élevage des Poules chez les Petits Éleveurs en République Démocratique du Congo*, Institut de la Recherche Avicole-Institut National des sciences Animales, Éd. R.E.
- Luzia, (2025). « *les causalités de problèmes communautaires* ». Consulté le 24 juillet 2025 sur luzia I.A., <https://www.luzia.com/fr>.
- Maetz, M. et Côté-St-Laurent, A-A. (2017), *Sécurité Alimentaire-Définitions et Ressorts*, , consulté le 17 décembre 2024 sur https://www.lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/La_securite_alimentaire_files/Se%CC%81curite%CC%81%20alimentaire%20de%CC%81finition%20et%20ressorts17.pdf
- Malu-Malu, M. (2022). *La République du Congo en chiffres*, consulté le 12 mars 2024 sur Mekanisi.org, <http://www.mekanisi.org>.
- Maslow, A. (1970). *Motivation and personality*, éd. 2nd, Harper & Row.

- Min plan. (2004). *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), version intermédiaire*, Kinshasa, Ministère du plan de la RDC.
- Min. Inter. (2015). Arrêté min N° 015/2013. *Arrêté ministériel Intérieur, décentralisation, ...*, j.O. juillet, Kinshasa, RDCongo.
- Mubanga nzo-ayum. (2023). *dynamique des risques d'érosion ravinante des terres marginales de la commune rurale d'Idiofa (Kwilu/RDC)*, [Mémoire de DEA en gestion des risques naturels/géographie physique, Université de Kinshasa], Kinshasa, RDC, Inédit.
- Mutungu, K., & Sangibila, N. (1990) Essai d'une étude de l'habitat dans une ville du Tiers-monde. L'exemple de Kikwit. *Pistes et Recherches*, 5,(2-3), 309-334.
- Nicolaïe H. (1963). *le Kwilu, étude géographique d'une région Congolaise*, Bruxelles, CEMUBAC.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *Anthropologie et développement: Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris, Karthala.
- S.D.R. (Service de Développement Rural). (2016). *Monter son petit élevage de porcs, guide pratique pour monter un petit élevage de moins de 1à porcs de 30 Kg*. Ministère en charge de l'agriculture, Madagascar.
- Tiarina Mess, J. (2024). *Le Développement Rural et Communautaire*. [notes de séminaire aux apprenants au DEA/DES], Kikwit Kwilu, RDC, Inédit.
- Wikipédia.org. (2025). *histoire d'Idiofa*. consulté le 1 avril 2025 sur Wikipedia.org, <https://fr.wikipedia.org>.
- Zock, A. (2004). *A critical review of the use of systems dynamics for organizational consultation projects*. Deutsche Lufthansa AG, Future European Operations.

Annexes*Annexe 1 : identification des éleveurs*

Noms		Sexe	Age	État Civil	Profession	Niveau Étude	Niveau Pauvreté	Aide Éleveur	Formé En Élevage	Éleveur encadré	Taille MenageEleveur	Ancienneté
KIER	60	2	3	3	9	3	2	efts	1	1	4	20
KAL	30	1	1	3	8	3	2	efts	1	2	8	5
BIL	35	1	1	3	2	2	2	efts	2	2	6	10
NZE	35	1	1	3	11	2	3	RAS	2	2	6	1
KAM	54	1	3	3	2	2	3	efts	2	2	5	10
MAN	49	1	2	3	2	2	2	efts	2	2	2	5
IBAL	55	255	3	3	8	3	3	efts	2	1	2	12
SMK		2	3	1	5	3	3	RAS	1	1	15	10
NER	35	1	1	3	11	2	3	RAS	2	2	6	1
MBO	52	1	3	3	8	2	2	efts	2	2	7	RAS
KISE	60	1	3	3	8	3	1	efts	2	1	4	10
EKA0	40	1	2	3	5	3	2	RAS	2	2	4	10
LUC	56	1	3	3	8	2	3	m.o	2	2	5	4
MIM	60	1	3	3	5	3	2	efts	2	2	3	4
SUK	28	1	1	1	6	3	2	0	2	2	0	7
APO	65	1	3	3	8	255	2	efts	2	1	7	6
KWA	49	1	2	3	8	3	3	efts	2	2	3	4
DIDI	51	1	3	3	9	2	2	efts	2	2	5	6
MAY	38	2	2	2	10	2	2	efts	2	2	3	3

**Du Fonds Social de la République Démocratique du Congo,
FSRDC, établissement public au Fonds Social de la République
Démocratique du Congo, Organe public : Réflexion plurielle sur le
quotidien des personnes vulnérables en République Démocratique
du Congo**

par François Kabemba Nziki

Résumé

Actuellement, plusieurs programmes sont mis en œuvre (gratuité de l'enseignement, couverture santé universelle...) afin de rencontrer l'aspiration profonde de la population congolaise. En plus des ministères avec leurs missions régaliennes, des institutions sont créées pour accompagner davantage le processus d'amélioration des conditions de vie de la population comme cela est exprimé dans le Plan Stratégique National de Développement 2019-2024.

Parmi les institutions devant appuyer et/ou mettre en œuvre les politiques de développement du pays figurait le Fonds Social de la République Démocratique du Congo, FSRDC, établissement public qui fut dissous, le 27 avril 2023 et remplacé par le Fonds Social de la République Démocratique du Congo, FSRDC, organe public.

Une décision salvatrice du point de vue légale mais qui nous estimons prise dans la précipitation pour donner des effets positifs. L'impact du point de vue social, économique et diplomatique est négatif. Cela se traduit par la perte en capital humain et économique, la violation des accords internationaux et le ternissement de l'image du pays.

Mots-clés : Dissolution, FSRDC, impact social et économique

Abstract

Currently several programs are implemented (free education, universal health coverage) to meet the deep aspiration of the Congolese population. In addition to ministries with their sovereign missions, institutions are created to further support the progress of improving the living conditions of the population as expressed in the national development plan.

Among the institutions having to support and / or implement the country's development policies appeared the Social Fund of the Democratic Republic of Congo, FSRDC, a public establishment which was dissolved, on April 27, 2023, and supplanted by the Social Fund for the Democratic Republic of Congo, FSRDC, public service

Although the decision may be legally sound, we believe it was made prematurely and lacks the thorough consideration necessary for positive outcomes. The social, economic, and diplomatic impact is negative, causing loss of capital, breaches of international agreements, and harm to the country's reputation.

Key words : dissolution, social and economic impact.

Introduction

Dans sa livraison du lundi 15 mai 2023, le quotidien de Kinshasa, Forum des As n° 6917 écrits à la Une : Dissolution du FSRDC : la Banque Mondiale n'a pas été consultée et, publiée à la page 3, in extenso, la lettre par laquelle cette Institution de Bretton Woods exprime ses regrets au Gouvernement congolais au sujet de la dissolution du Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC) et la création d'un organisme public avec la même dénomination.

Tout en prenant acte de cette décision souveraine du Gouvernement, elle regrette également l'absence d'un échange préalable qui aurait permis de mieux apprécier et d'anticiper, ensemble, sur les conséquences, en particulier lorsqu'une telle décision a des implications majeures sur les arrangements institutionnels convenus dans le cadre des accords juridiques entre le Gouvernement et la Banque mondiale d'une part, et d'autre part sur le quotidien des personnes vulnérables. Enfin, elle préconise une solution transitoire pour éviter le pire.

Manager, patriote et témoin privilégié des conséquences de cette dissolution sur le quotidien des bénéficiaires, j'ai décidé de revenir sur certains aspects de cette crise inutile qui aurait pu être évitée....

Assurer le bien-être de la population est un objectif noble, millénaire que toute nation cherche à atteindre depuis toujours. A l'instar de toutes les nations, la République démocratique du Congo, poursuit entre autres cet objectif traduit par plusieurs slogans, comme celui qui est en vogue actuellement, « le Peuple d'Abord ».

C'est dans cette optique que des institutions et programmes sont mis en place par les dirigeants politiques afin de développer la nation et par ricochet la population.

C'est la raison d'être de plusieurs programmes dont notamment la gratuité de l'enseignement, la couverture santé universelle, PDL 145... afin de rencontrer les aspirations profondes de la population congolaise. En plus des ministères avec leurs missions régaliennes, des institutions sont créées pour accompagner davantage le processus d'amélioration des conditions de vie de la population comme cela est exprimé dans le Plan Stratégique National de Développement du pays.

Parmi les institutions devant appuyer et/ou mettre en œuvre les politiques de développement du pays figurait le Fonds Social de la République Démocratique du Congo, FSRDC, établissement public qui fut dissous, le 27 avril 2023 et supplanté par le Fonds Social de la République démocratique du Congo, FSRDC, organe public.

Une décision salvatrice du point de vue légale mais qui nous estimons faite dans la précipitation pour donner des effets positifs. L'impact du point de vue social, économique et diplomatique est négatif. Cela se traduit par la perte en capital humain et économique, la violation des accords internationaux et le ternissement de l'image du pays.

Raison pour laquelle nous nous posons la question de savoir quels sont ces impacts négatifs et comment faire pour éviter une pareille crise de confiance au sommet de l'état et prendre des décisions qui soient d'abord pour le bénéfice de la population.

Ainsi, notre réflexion s'articule autour de trois points notamment, l'historique du FSRDC, le défis du FSRDC établissement public au moment de la dissolution et son impact du point de vue social, humain et économique.

1. Historique du Fonds Social de la RDC, établissement public

1.1. Historique de la création

Le FSRDC, établissement public a été créé le 5 février 2002 par décret présidentiel n° 009/2002 portant création et statuts d'un Fonds Social de la RDC. Il avait pour mission de participer à l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise par la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures sociales de base et la création d'emploi tant en milieu rural qu'urbain. Au fil des années, le FSRDC, établissement public avait été utilisé comme instrument de mise en œuvre des projets d'urgence et de développement.

Pendant les 21 années d'existence du FSRDC, la Banque mondiale a été son principal bailleur des fonds, essentiellement pour la mise en œuvre des projets de protection sociale.

1.2. Fonds mobilisés et réalisations du FSRDC de février 2002 à avril 2023

L'institution a mobilisé des fonds et a atteint des résultats selon les moyens mis à sa disposition tel qu'on peut le lire dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Fonds mobilisés et résultats atteints par le FSRDC

N°	Bailleur	Projets	Montants en million de USD	Résultats atteints
1	Banque Mondiale	Installation FSRDC et financement des projets communautaires 2002-2003	2.75	
2	Banque Mondiale	Appui budgétaire II, financement projet communautaire (2004)	2.20	
3	Banque Mondiale	Projet d'Action Sociale d'urgence (2004 2013)	101.8	1.022 IDB construites
4	Banque Mondiale	HIMO Katanga (2010-2012)	5.00	259969 homme/jours créés
5	Banque Mondiale	Projet d'urgence relatif à la violence sexuelle et basée sur le Genre et la santé de la femme dans la région des grands lacs (2014-2019)	25.00	9 258 cas de VBG pris en charge 84 OBC et 84 AVEC mises en place
6	Banque Mondiale	Projet pour la stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix, STEP. 2014-2020	134.00	1.280 IDB construites, 21500 bénéficiaires assistés, 796Km pistes rurales, 43080 ménages assistés
7	Banque Mondiale	Projet de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre (2019-2023)	100.00	
8	Banque Mondiale	Projet pour la stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix, STEP. 2020-2024, FA II	445.00	
9	Banque Mondiale	Projet pour la stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix, STEP. 2021-2024	250.00	
10	Banque Mondiale	Projet de Stabilisation et de relèvement de l'Est STAR EST (composante 1)	250.00	
		Total	1,368.750	

Commentaire :

En 21 ans d'existence, le FSRDC, établissement public a mobilisé plus d'un milliard de dollars américains pour des résultats palpables dans un environnement avec plusieurs défis d'accessibilité physique, sécuritaire et moral.

1.3. Les activités en cours de réalisation au moment de la dissolution du FSRDC, établissement public

Il est à noter que le 27 avril 2023, date à laquelle les ordonnances avaient été signées, le FSRDC, établissement public gerait trois (3) grands financements avec comme bailleur la Banque mondiale. Il s'agit du Projet pour la stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (STEP), Financements additionnels 2 et 3 d'une valeur de USD 695 millions, le projet de Prévention et de réponse aux violences basées sur le genre d'un montant de USD 100 millions et le Projet de Stabilisation et de Relevement de l'Est (STAR EST) d'une valeur de USD 250 millions.

Le 4 mai 2024, jour de la promulgation desdites ordonnances, voici les activités qui étaient en cours dans le cadre du Projet STEP.

Pour rappel, le projet STEP est un projet purement de protection sociale qui avait comme objectif d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures sociales de base dans les communautés vulnérables du pays. Elle menait les activités dans cinq (5) composantes dont trois sont techniques, une de gestion et une autre d'intervention d'urgence.

Au moment de la dissolution, voici les activités directement touchées (coordonnateur FSRDC, s.d.):

1.3.1. Construction et réhabilitation les infrastructures de base (IDB)

Antennes	objectifs 2023		Réalisation au 5 mai 2023		
	A achever	A mettre en ex	Achevées	en Exécution	En attente (PM/Ident)
Kasaï-Central	128	60	65	60	63
Nord-Ubangi	86	114	64	50	86
Sud-Kivu	110	94	60	107	43
Ituri	109	80	50	59	80
Nord-Kivu	74	42	35	34	47
Sud-Ubangi	59	177	0	59	192
S/Total	566	567	274	369	511

Commentaire : 369 infrastructures communautaires sont exécution alors que 511 sont soit au stade de passation (382) soit en identification (129).

1.3.2. Construction des bureaux pour les Comités Locaux de Développement (CLD)

Antennes	Items	Cible PAD/Rev u	Situation détaillée				
			Bureaux			Formation	
			Achev é	En exécutio n	A lance r	Réalisé e	En attent e
Kasaï-Central	Bureaux	256	81	55	115		
	Formatio n	256				196	55
Nord-Ubangi	Bureaux	176	93	55	67		
	Formatio n	176				138	77
Sud-Ubangi	Bureaux	244	58	80	64		
	Formatio n	244				130	72
Ituri	Bureaux	192	62	75	55		
	Formatio n	192				129	63
Nord-Kivu	Bureaux	95	13	62	20		
	Formatio n	95				88	7
Sud-Ubangi	Bureaux	217	0	59	166		
	Formatio n	217				60	165
Total	Bureaux	1 180	307	386	487		
	Formatio n	1 180				741	439

Commentaire : 386 bureaux sont en exécution et 487 étaient à lancer. Alors qu'il faut encore former 439 CLD.

1.3.3. Les Travaux à Haute Intensité en Main d'œuvre (THIMO)

Antennes	Objectif 2023	Bénéficiaires déjà recrutés au 5 mai 2023	A mettre en service avant fin 2023
Kasaï-Central	7250	7 250	0
Nord-Ubangi	15500	9 000	6500
Sud-Kivu	13 500	7 000	6500
Ituri	11 250	8400	2850
Nord-Kivu	14 500	7 500	7000
Sud-Ubangi	17750	8000	9750
Total	79 750	41 150	32 600

Commentaire : 41 150 bénéficiaires sont déjà recrutés alors que 32 600 étaient à recruter (processus arrêté).

1.3.4. Situation des petits ouvrages THIMO

ANTENNE	Cible PAD	Achevés	Encours	A lancer
KASAI CENTRAL	252	95	0	87
NORD-UBANGI	279	67	33	179
SUD-KIVU	171	237	57	60
ITURI	204	332	0	72
NORD-KIVU	192	167	84	
SUD-UBANGI	252	20	26	96
TOTAL	1350	918	200	494

Commentaire : 918 petits ouvrages (ponceaux et autres) sont déjà construits, alors que 200 sont en cours et 494 sont à lancer.

1.3.5. Situation des Transferts Monétaires Inconditionnels (TMI)

Antennes	Objectif 2023	Bénéficiaires ciblés et payé au 5 mai 2023	Bénéficiaires avec au moins 1 paiement au 5 mai 2023	Solde à cibler
Kasai-Central	30 138	30 138	57 815	0
Nord-Ubangi	74 037	70 892	31 521	3145
Sud-Kivu	55 032	54 957	59 385	75
Ituri	37 447	38 375	39 390	-928
Nord-Kivu	30 559	37 496	17 138	-6937
Sud-Ubangi	46 242	46 806	0	-564
Total	273 455	278 664	205 249	-5209

Commentaire : La cible a été atteinte pour le ciblage bien que 205 249 aient au moins un paiement. Deux autres paiements avaient été suspendus.

1.3.6. Situation des Mesures d'Accompagnement (MEDAC), situation générale

ANTENNE	Nombre de Bénéf.	Déjà formé	A former
KASAI CENTRAL	100 863	52 968	47 895
NORD-UBANGI	115 472	38 174	77 298
SUD-KIVU	94 250	49 234	45 016
ITURI	77 314	25 513	51 801
NORD-KIVU	65 007	19 366	55 641
SUD-UBANGI	70 806	6 250	64 556
TOTAL	523 712	191 501	342 207

Commentaire : 191 501 bénéficiaires sont déjà formés alors que 342 207 attendent d'être formés.

1.3.7. Convention FSRDC-MINAS

Objectifs/livrables	Indicateurs de performance	Cibles fin projet	Cumul au 31 mars 2023
Objectif de développement du Projet (ODP)	Disponibilité d'un Guide national des Systèmes d'Aide Sociale	1	0
	Nombre de bénéficiaires indirects du Projet inscrits au Registre social	1 800 000	222 409
	Équipes formées au sein du MINAS, y compris en province	6	5
BLOC 1 : Guide national des systèmes d'aide sociale	Nombre de partenaires associés processus de préparation du guide	30	206
	Documents d'études validés sur chaque bloc du système	4	2
	Proposition du cadre réglementaire disponible	1	1
BLOC 2 : Pilotage du Registre Social (RS)	Acteurs ayant adhéré au protocole de partage des données	10	0
	Système d'Information de Gestion (SIG) fonctionnel	1	1
	Couverture provinciale du pilote	6	2
BLOC 3 : Capacitation du MINAS	Nombre de cadres et agents du MINAS formés à la gestion du projet	60	42
	Études et standards sur la prise en charge handicapée	2	0
	Nombre de personnes ou public sensibilisées à l'action sociale	100 000	2353

Commentaire : Tous les préalables ont été rencontrés pour la mise en place des staffs, l'acquisition de divers matériels et équipements en cours et en instance de livraison. Certaines études ont été réalisées et l'enregistrement des bénéficiaires au RSU a commencé.

1.3.8. Convention avec la CNR

Indicateurs de Performances	Cibles pré-vues	Cibles atteintes au 31 mars 2023
Utilisation régulière du ProGres V4 par la CNR et les personnes de ses antennes	Oui	Oui
Nombre de réfugiés inscrits par la CNR	522.699	0
Formations de base et spécialisées en informatiques complétés	16	0
Pourcentage des données manquantes dans la base ProGres à améliorer (à compléter)	25 %	0 %
Système de suivi et évaluation et reportage sur ProGres fonctionnel pour permettre la bonne surveillance par la hiérarchie de la CNR	Oui	Non et 0 %

Commentaire : les préalables sont en cours d'être rencontrés. L'acquisition des équipements et matériels roulant en cours de passation de marchés pour les uns et en attente de livraison pour les autres.

1.3.9. Composante d'urgence, Transferts monétaires digitaux à Kinshasa

#	COMPOSANTE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	Commentaire
1	Cash Transfert Kinshasa	Assurer la distribution de TMI auprès d'au moins 260 000 bénéficiaires	Distribution en instance de commencer le 13 juin
		Assurer la gestion des contrats avec GD et Afrimoney	Contrats signés avec Give Directly et Afrimoney
		Exécuter les tâches de gestion au quotidien	Réalisé

Commentaire : USD 50 million étaient prévus pour assister les personnes affectées par les effets de COVID - 19 dans la ville de Kinshasa. Au delà des simples transferts, le pays était en voie d'acquérir une technologie qui lui permettrait de répondre avec efficacité à de nombreuses crises. . Il s'agissait de mettre en place un logiciel « instanpaid » pour les futures opérations d'urgence.

1.3.10. Composante de gestion : Liste non exhaustive du nombre des contrats des PME et Consultants suspendus

N°	Composantes	Type de Contrat	Nombre total
1.	Résilience communautaire	Travaux avec entreprises	300
		Consultant Ind. DPO	369
		Consultant Ind. PFE	369
		Consultant Ind. AST	369
		Consultant Ind. Superv. AST, DPO,PFE	111
		Consultant firme, formation CLD	30
	Sous total		1 578
2	Moyen de subsistance		
	2.1. THIMO	Charte avec les bénéficiaires	41 150
		Consultant Ind. Chef d'équipe	165
		Consultant Ind. Chef de chantier	165
		Consultant Ind. PFE	165
		Consultant Ind. AST	165
		Consultant Ind. Superv. AST ,PFE,ACT	75
		Consultant Ind. Sentinelles	165
		Consultant Ind. Magasiniers	165
	Sous total		42 215
3	Composante 4	Staffs du Projet	212
	Sous total		212
	Total Général		44 005

Commentaire : Au moment de la dissolution, 44 005 contrats avaient été suspendus, sans compter plusieurs autres contrats de service (Airtelmoney, prestataires financiers pour la distribution du cash...). Dans un pays où le chômage bat son plein, suspendre un tel nombre des contrats donne matière à réflexion.

2. Défis du FSRDC, établissement public au moment de la dissolution

S'il faudra reconnaître qu'à la veille de sa dissolution, le FSRDC avait une notoriété incontestée auprès des bénéficiaires tout comme des autorités tant nationales que provinciales et de son principal bailleur, il est aussi à admettre qu'il était à la croisée des chemins, car la forme institutionnelle du FSRDC, établissement public ne répondait plus au cadre juridique du pays, notamment, à la Loi n°08/009 du 07 juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux établissements publics. Elle « vise à établir un cadre juridique spécifique pour les établissements publics en République Démocratique du Congo. Elle a pour objectif de clarifier l'organisation et le fonctionnement de ces établissements, conformément à l'article 123 de la Constitution ».

Dans l'exposé de motif, il est stipulé :

« La présente Loi fixe les dispositions générales applicables aux établissements publics, conformément à l'article 123 de la Constitution. La Loi n° 78-002 du 06 janvier 1978 portant dispositions générales applicables aux entreprises publiques inclut dans sa définition tout établissement public quelle qu'en soit la nature. Il en découle que certains établissements publics ne réalisant pas d'activités lucratives se sont retrouvés assujettis aux mêmes contraintes que des structures opérant dans le secteur marchand. Il importe, à présent, de leur donner un cadre juridique spécifique. Cette Loi s'articule autour des points ci-après : l'objet, la définition, les caractères généraux de l'établissement public, ses structures organiques, son patrimoine, ses ressources, sa tutelle, son personnel et le mode de sa dissolution. Un Décret du Premier Ministre délibéré en Conseil des Ministres crée l'établissement public, fixe ses statuts, détermine la nature de sa mission, son patrimoine et sa dotation initiale... » (RDC, 2008)

Ainsi, la forme juridique du FSRDC, établissement public créée en 2002 dépendant de la loi n° 78-002 du 6 janvier 1978 était en contradiction avec la loi 08/009 du 7 juillet 2008. A titre illustratif, les articles 3 et 8 pour ne citer que ceux-là sont explicites à ce sujet. L'article 3 de la nouvelle loi exige que la tutelle de l'établissement public dépende du Ministère ayant ses attributions dans le secteur d'activités concerné par l'objet de l'établissement public alors que l'article 8 limite à 5 les membres du Conseil d'Administration. Pour le FSRDC, établissement public, sa tutelle était la Présidence de la République et le nombre des membres du Conseil d'Administration s'élevait à 15. Rien que de par ces articles, la restructuration et/ou la dissolution du FSRDC, établissement public s'imposait déjà.

En dépit du fait que les conditions légales étaient réunies, la prise d'une telle décision devait tenir compte de la situation de l'institution du point de vue de ses engagements et/ou accords nationaux et internationaux en cours, des relations avec les partenaires surtout le bailleur des fonds. Un impact négatif ; comme il fallait s'y attendre, pourrait être ressentie par la population au nom de laquelle elle a été prise.

Aussi, le deuxième défi du FSRDC fut son manque des ressources propres pour appuyer le programme social du Gouvernement. En 21 ans, il a fonctionné comme une Unité de gestion des Projets sans pour autant déclencher les mécanismes des taxes prévues dans son décret de création. Le renforcement de la mission du FSRDC, organe public est un succès mais qu'il faut matérialiser pour que l'ordonnance ne reste pas lettre morte.

3. Impact de la dissolution du FSRDC

Par impact nous sous voulons nous appesantir sur les conséquences juridiques, financières, sociales, politiques - diplomatique et environnementales de la décision prise pour en saisir son opportunité et son bien-fondé.

En effet, sans être exhaustif, la dissolution brutale du FSRDC (établissement public) et la création d'un organisme public avec la même dénomination par le Gouvernement congolais a eu des conséquences plutôt négatives que positives tel que le démontrent les lignes qui suivent :

3.1. Impact juridique

Ainsi que nous l'avions évoqué ci-avant, il était plus qu'important et opportun de conformer le FSRDC aux lois qui régissent le pays en réglant les problèmes soulevés par les articles 3 et 8 de la nouvelle loi.

Ainsi l'ordonnance n°23/048 du 27 avril 2023 portant dissolution du FSRDC, l'établissement public a résolu un problème fondamental. Dans ce sens que les activités à mener par l'institution deviennent conformes.

Deux autres ordonnances avaient été signées à la même occasion : le n°23/049 portant Création, Organisation et Fonctionnement du FSRDC et le n°23/050 portant Nomination du Coordonnateur National et des Coordonnateurs Adjoints du FSRDC de la République.

A s'en tenir à l'ordonnance n°23/049, notamment en son article 2, la continuité des activités menées par le FSRDC dissout, ne devait poser aucun problème.

Tout en ayant résolu le problème juridique de l'institution FSRDC, le décideur n'a pas anticipé sur les défis liés aux accords surtout internationaux qui liaient l'ancien FSRDC et au processus de liquidation qui devait élucider et résoudre tout problème en rapport avec l'ancien FSRDC. Ces péripéties devaient à coup sûr porter un préjudice sur les plans politique, diplomatique et social.

3.2. Impact Politique et Diplomatique

Le 4 mai 2023, la télévision nationale diffusa les trois ordonnances ci-dessus citées, à la grande surprise de toutes les parties

prenantes. Le pays étant souverain, il doit décider et agir sans autorisation préalable, ce qui est tout à fait normal.

Ainsi, à l'annonce de ces décisions, les réactions ont surpris la partie gouvernementale car elle s'est rendu compte de l'erreur ou mieux de l'impasse dans laquelle elle se trouvait

3.2.1. Réaction du partenaire principal du FSRDC, la Banque Mondiale

Il est à noter qu'au moment de la décision, le FSRDC dissout gèrait plus d'un milliard de dollars américains venant de la Banque Mondiale, sur la base des accords des financements internationaux signés entre parties (le Gouvernement de la RDC et la Banque Mondiale, 2020).

Cet accord, en son article 4, point 4.01, section a, stipule clairement les conditions de suspension de l'Accord de financement.

Et l'article 2 de l'ordonnance n°23/049 s'est heurté à l'article 4 de l'accord de financement ratifié par les deux parties.

L'ordonnance ayant un effet « surprise » (Banque Mondiale, 2023), a encore brisé le principe élémentaire de partenariat qui exige une considération mutuelle par le partage d'information et d'échange mutuel surtout pour de décisions aussi importantes et radicales.

En lieu et place de l'alignement du bailleur pour la poursuite des activités, c'est une lettre datant du 12 mai 2023 qui regrette le manque d'échanges pour une décision d'une pareille ampleur, qui rappelle le respect des obligations contractuelles et demande donc d'assumer les conséquences d'une telle décision étant donné que 616.380 bénéficiaires sont concernés.

A la suite, plusieurs réunions ont eu lieu afin de tenter de récupérer la situation et de la corriger dont l'une a débouché par un communiqué évoquant la restructuration du Fonds Social de la RDC en lieu et place de la dissolution.

L'effet positif est que ces échanges ont permis d'écarter l'option de la suspension des financements pour laisser place aux dispositions transitoires qui devaient permettre la poursuite des activités des projets déjà mis en œuvre.

A côté de ce succès, il sied de noter que l'article 2 de l'ordonnance 23/048 n'a pas été appliqué et par conséquent la gestion des projets a été rattachée directement au ministère des Finances.

D'où la question, la décision a-t-elle été murie ? Avait-elle pris en compte tous les aspects pour aboutir à un pareil résultat ? Quelle est l'image que le Gouvernement de la République a communiqué au monde sur le respect des engagements internationaux ?

L'objectif de faire hériter au FSRDC, organe public, l'actif et le passif du FSRDC, établissement public dissout, a été atteint partiellement.

3.3. Impact financier

L'institution avait trois projets en cours au moment de la dissolution : le STEP 2&3, le PVBG et le STAR EST.

Des échanges ouverts entre parties, il a été conclu la signature d'un accord amendé pour le changement de l'entité de gestion du Projet, l'introduction des nouvelles procédures de gestion et l'annulation d'une partie des fonds (USD 100 millions). Le rapatriement des fonds était une condition sine qua non à la signature de l'accord amendé, occasionnant ainsi des frais bancaires colossaux.

Le programme d'urgence de soutien à des personnes rendues vulnérables par les effets de COVID 19 a été également annulé. Celui-ci devait atteindre 260 000 personnes. Le développement du logiciel de paie instantanée a été interrompu et abandonné.

La mise en exécution du Projet STAR EST a été retardé et le taux décaissement du pays a été le taux record de moins cinq pourcent pour l'année fiscale.

Du point de vue national, plusieurs entreprises avaient contracté des prêts auprès des banques commerciales pour mener les activités de construction. Le manque de respect des échéances de remboursement a causé des pertes énormes au sein de ces petites et moyennes entreprises, pourtant censées être soutenues selon la politique du Chef de l'État.

3.4. Impact Social

Au regard du grand programme, la suspension du STEP a occasionné un impact social.

3.4.1. Impact sur la construction des infrastructures de base

L'objectif de cette activité du Projet était d'améliorer les services sociaux de base (écoles, centre de santé et eau potable) dans les communautés vulnérables et d'appuyer certains programmes du Gouvernement (Gratuité de l'enseignement et couverture santé universelle).

En effet, au moment de la dissolution, 369 infrastructures communautaires étaient en exécution. Ensuite 511 étaient soit au stade de passation des marchés (382) soit en identification (129). Enfin, 386 bureaux pour les Comités Locaux de Développement (CLD) étaient en exécution et 487 étaient à lancer contre 439 CLD à former.

Le processus d'exécution des projets fait recours aux petites et moyennes entreprises qui préfinancent les activités et se font rembourser après l'introduction et le traitement des factures. Comme toute entreprise, elles ont eu recours aux banques commerciales pour préfinancer les travaux gagnés et après signature des contrats.

Ainsi, l'arrêt des activités a occasionné plusieurs pertes en matériaux, plusieurs procès entre PME et fournisseurs, plusieurs saisies d'hypothèque par les banques commerciales occasionnant les faillites des PME et l'effondrement de la confiance entre partenaires dans les provinces couvertes par le Projet STEP 2&3.

Voici deux exemples illustratifs,

la PME ALCON avait gagné le marché d'exécution des travaux de l'EP Gamba dans le territoire de Mahagi dans la province d'Ituri. Pour préfinancer les travaux, elle avait contracté un prêt à la Microfinance TID en hypothéquant sa maison d'habitation. Suite à la dissolution du FSRDC et à l'incapacité de la PME à rembourser le prêt, la microfinance s'est saisie de la maison et l'a vendue pour rentrer dans ses droits.

A Beni, l'établissement ETS NI JIBU BUSINESS avait reçu une fin de non-recevoir de sa micro finance Trust Investment Développent en date du 26 septembre 2023 pour sa lettre de doléance du 19 septembre 2023 sollicitant un délai supplémentaire pour le remboursement de la créance.

Le mémorandum n° 02/RDC du regroupement des entrepreneurs du Projet STEP (regroupemententreprise538@gmail.com) du 20 juillet 2023 adressé au Coordonnateur national du FSRDC avec copie à la Banque mondiale, mémorandum auquel la BM avait réagi par son accusé de réception n°365/BM/CD/AZ/FT/2023, traduit le désespoir, les cris d'alarme et l'impact négatif de la décision pour les petites et moyennes entreprises impliquées dans l'exécution des travaux du projet STEP dont les paiements avaient été suspendus.

La décision a aussi occasionné plusieurs conflits : Plusieurs procès ont été enregistrés dans les cours et tribunaux entre les entreprises et les fournisseurs des matériaux et entre les entreprises et les travailleurs demeurés non payés sur les chantiers.

Enfin, (i) la durée d'exécution de divers projets a été prolonge, (ii) le Projet a été contraint d'abandonner un grand nombre des projets censés être mis en exécution à cause de la coupe budgétaire ou annulation des fonds avec l'accord amandé et (iii) la confiance a été rompue à plusieurs niveaux : entre les entreprises et les banques, entre

les entreprises et les fournisseurs, entre les entreprises et les travailleurs/communauté, entre l'institution de mise en œuvre et tous les autres partenaires, (iv) le calvaire de la population bénéficiaire a été prolongé (manque d'eau, d'école ou centre de santé)...

3.4.2. Impact sur les ménages vulnérables bénéficiaires du Projet

Autant la décision a été désastreuse du point de vue des partenaires entreprises, elle l'a été davantage du point de vue social.

En effet à titre de rappel et comme indiqué ci-dessus au point 1.3.10 par exemple, plusieurs personnes ont perdu leurs emplois avec les contrats suspendus.

Le Projet STEP était essentiellement un projet de protection sociale qui visait essentiellement à soutenir les ménages vulnérables et à leur offrir des infrastructures décentes. Comme d'aucuns peuvent s'en rendre compte et, tel qu'on peut le retracer dans la Stratégie de Protection Sociale en Afrique, 2012-2022 de la Banque Mondiale, les principaux messages ont été : la protection sociale (i) constitue un moyen puissant pour lutter contre la pauvreté et promouvoir la croissance ; (ii) réduit les inégalités et favorise la stabilité sociale ; (iii) les filets sociaux de sécurité sont une composante essentielle de la capacité d'un Gouvernement de répondre aux chocs ; (iv) les pays peuvent réaliser des bénéfices importants en créant un système de protection sociale intégré, (v) la protection sociale est abordable dans les pays à faible revenu, malgré les budgets limités ...(Banque Mondiale, 2012).

Pour le pays, le STEP a été, du point de vue social (Le Peuple d'abord), le seul projet du Gouvernement avec effet palpable (statistique) qui répondait à l'objectif de lutte contre la pauvreté tel que le reprend le Programme National Stratégique de Développement (PNSD).

Dans la lutte contre la pauvreté, l'élément le plus difficile à gérer est la régularité des ressources, insuffisantes soit-elles qui rend hasardeux toute programmation ou projection de la vie.

Dans cet exercice de dissolution, le plus dur a été que les personnes vulnérables qui avaient de l'espoir de recevoir à des moments précis leurs salaires, ont vu leur espoir se volatiliser, sans savoir quand, comment et où devraient-ils recevoir leurs salaires. Ceci les a rendus plus que vulnérables. Car d'un autre point de vue, avec les activités du projet qui incluaient les mesures d'accompagnement avec l'éducation financière, une des recommandations phares de la formation était l'épargne et la mise en place des activités génératrices des revenus.

Ainsi, les AGR démarrées ont eu du mal à se poursuivre avec la rupture des ressources attendues, contraignant la quasi-totalité des bénéficiaires à dépenser leurs épargnes et plusieurs AGR ont fermées ou sont tombées en faillite.

Pour rappel, voici le nombre des personnes et ménages qui ont été impactés au moment de la prise de décision :

N°	Composantes	Consultants/pers
1	Composante 1	1 278
2	Composante 2	
	2.1. THIMO	42 215
	2.2. TMI (cash transfert)	278 664
	2.3. MEDAC	342 207
3	Composante 3	
	3.1. Convention MINAS	34
	3.2. Convention CNR	36
4	Composante 4	
	4.1. Staffs du projet	188
	4.2. Consultants AST TMI	928
5	Composante CERC	
	5.1. Staffs	24
Total		665 574

Commentaire : Ainsi l'affirmait la Banque mondiale dans sa lettre au Gouvernement du 12 mai 2023, en effet 665 574 personnes et ménages ont été affectés directement par la décision de cette dissolution, accentuant leur vulnérabilité.

Pareille décision, n'était pas opportune et à la limite, prise à la hâte. Il devrait avoir un autre moyen de résoudre le problème de la conformité légale du FSRDC dissout. Par exemple, restructurer le Fonds Social de la RDC, établissement public tout en nommant de nouveaux mandataires. Cela aurait donné la possibilité de rendre l'institution conforme aux lois de la République, de maintenir la confiance du bailleur, de poursuivre les activités du Projet et d'éviter d'exacerber la vulnérabilité des bénéficiaires et consolider les capitaux des PME pour continuer à créer de la richesse pour le pays. La collaboration dans une relation de partenariat devait être de mise. Ce cas renseigne pour l'avenir.

Conclusion et leçons apprises

Après 21 ans d'existence, le FSRDC, établissement public a été dissout pour se conformer à la loi et redynamiser l'institution afin de mieux remplir ses missions.

Cette décision salvatrice du point de vue légal a eu des effets sur les plans politique, diplomatique, juridique, social et économique. Plusieurs faits ont rendu cette décision inappropriée ou n'ayant pas tenu compte de toutes les contraintes ou préalables à remplir. La décision a ainsi produit des effets contraires à ceux espérés.

Du point de vue juridique, la victoire légale s'est butée à une décision précipitée qui n'a pas pris le soin d'étudier tous les contours de la question. En effet, du point de vue juridique, de par l'article 2 de l'ordonnance 23/049 du 28 avril 2023, le décideur espérait une reprise automatique des activités, une continuité sans faille des actions. L'effet a été contraire, ce fut l'arrêt total des activités et après négociations, la gestion du projet et certaines acquisitions ont été confiées à une autre institution

Sur le plan international, il s'agissait de la violation des accords internationaux qui a discrédité le Gouvernement et l'a poussé à négocier en position de faiblesse, et même à tenter de requalifier les faits. Tous les efforts de faire revenir le partenaire pour financer le FSRDC

nouvellement créé se sont avérés vains jusqu'à présent. Aussi, du point de vue des relations de partenariat, l'effet non consensuel de la décision a détruit la confiance et la collaboration qui devaient caractériser cette relation.

Sur le plan économique, de manière globale, le pays a perdu des ressources financières qui pourtant étaient déjà acquises. Des partenaires locaux ont perdu leurs capitaux, la confiance envers leurs fournisseurs, les banquiers... ce qui fragilise davantage l'environnement économique et la création de la richesse.

Du point de vue social, les résultats sont plus que catastrophiques. Des ménages vulnérables ont été réduits à leur plus simple expression. Ils ont sombré dans ce choc adoptant des attitudes négatives tel que la vente de leurs actifs, la faillite de leurs Activités Génératrices des revenus, la perte de tout espoir et de leur dignité. Les conditions de vie se sont davantage détériorées, les tensions sociales se sont multipliées et accentuées... c'était un véritable « tsunami » social qui allait aboutir à une rupture du contrat social n'eut été l'urgent décaissement des fonds par le Gouvernement afin de calmer les tensions sociales à la veille des élections qui se profilaient à l'horizon.

Dans le contexte qui a été celui du FSRDC, établissement public, dissout, une simple restructuration et une ordonnance nommant les nouveaux animateurs auraient suffi à épargner le pays de ce « tsunami » social dont aucun animateur ne s'est levé pour faire un retour au décideur. C'est le silence qui est le maître mot dans toutes les assemblées, réunions officielles en ce qui concerne cette décision aux effets néfastes.

La bonne décision aurait tenu compte ne fût - ce que des Accords internationaux signés, des conséquences pour se passer d'une décision risquée et impopulaire et garantir ainsi une suite viable à la nouvelle institution mise en place. La meilleure souveraineté est celle qui décortique tous les préalables à rencontrer avant toute prise de la décision afin de garantir le meilleur à sa population. Le FSRDC, organe public devra matérialiser les sources nationales de revenu contenues

dans son ordonnance de création pour assurer sa stabilité et sa pérennisation afin d'éviter le piège de fonctionner comme uniquement une unité de gestion des projets financés par les bailleurs.

Bibliographie

- Banque mondiale. (2012). *Gérer les risques, promouvoir la croissance : Développer des systèmes de protection sociale en Afrique - La stratégie de protection sociale de la Banque mondiale pour l'Afrique 2012-2022*. Washington, DC : Banque mondiale
- Banque Mondiale. (2023). *Lettre de la BM adressé au Gouvernement congolais n°245/B//RDC/CD/AZ/LB/2023*
- Coordonnateur FSRDC. (s. d.). *Procès-verbal de remise et reprise entre le Coordonnateur entrant et le Coordonnateur sortant du FSRDC*. [Document interne non publié]. Fonds Social de la République Démocratique du Congo.
- République Démocratique du Congo. (2002). Décret n° 009/2002 du 05 février 2002 portant création et statuts d'un établissement public dénommé « Fonds Social de la République Démocratique du Congo », en sigle « FSRDC », tel que modifié et complété par le décret n° 05/063 du 22 juillet 2005. *Journal Officiel de la RDC*. [Lien sur le site Leganet.cd](#).
- Gouvernement de la RDC & la Banque Mondiale. (2020). *Accord de financement de crédit IDA 6665 -ZR et de don IDA 6420 du 2 juillet 2020*
- Ordonnance n° 23/048 du 27 avril 2023 portant dissolution du Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC), *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, 15 mai 2023
- Ordonnance n° 23/049 du 28 avril 2023 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds Social de la République Démocratique du Congo, « FSRDC » en sigle, *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*
- Ordonnance n° 23/050 du 29 avril 2023 portant nomination du Coordonnateur National et des Coordonnateurs Adjoints du Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC). *Journal Officiel de la RDC*.
- République Démocratique du Congo. (1978). Loi n°78-002 du 06 janvier 1978, portant dispositions générales applicables aux entreprises publiques. *Journal Officiel de la RDC*

République Démocratique du Congo. (2008). Loi n°008/ du 07 juillet 2008, portant dispositions générales applicables aux établissements publics. *Journal Officiel de la RDC*.

Attitudes valorisées et prohibitions chez les femmes adeptes de la religion VUVAMU

par Atange Mbongo Enosch

Introduction

La religion *Vutuka Vana Mpambu Uvidila*, en abrégé VUVAMU et qui se traduit en français par : *reviens à l'endroit où tu t'es perdu ou égaré* est un mouvement religieux qui a été créé à Kinshasa en date du 20 Mars 1994 par *Mfumum* Nkusu Kiambu Nzala Mpanda. VUVAMU se considère comme un éveil spirituel de la *race noire*. Il se donne comme mission la libération des Africains et donc de la race noire. Cette mission se reflète même dans le nom de ce groupe religieux : *Vutuka Vana Mpambu Uvidila* en Kikongo, lingua franca des habitants du Kongo Central, une des provinces de la République Démocratique du Congo RDC. La voie africaine Vutuka est une voie purement africaine, destinée aux Africains. Son objectif est de rassembler les Noirs africains autour de leurs valeurs et de leur héritage. C'est pourquoi l'adhésion à cette voie n'est pas imposée : elle repose sur un choix libre et conscient.

Nos premières observations auprès des adeptes de la religion *Vutuka Vana Mpambu Uvidila* ont eu lieu en 2020 lors d'une descente pour la réalisation de notre Travail de Fin de Cycle (TFC) dans la commune de Mont-Ngafula au Quartier Kinvula. Car, notre TFC et mémoire de licence a porté sur la religion Africaine Vutuka. Nous y avons non seulement traité sur les femmes adeptes mais aussi sur la religion des Noires.

Nous sommes entrés en contact avec les adeptes de la religion Africaine Vutuka quelque temps avant de descendre sur terrain. Nous

avons adressé une lettre pour la toute première fois, à la direction générale, question d'avoir l'accès général à travers cette lettre appelé *Kimbangi*. Pour un début, nous nous sommes confrontés à plusieurs réalités, c'est pour cela que nous avons opté pour l'expérience d'adhésion afin d'étudier le mouvement de l'intérieur.

Un adepte de la religion des Noires Vuvamu se reconnaît d'abord à son allocution : il ou elle s'exprime d'une manière particulière, différente des autres. Par exemple, pour entamer une conversation, il ou elle prononce la formule « *Yenge Muzulu – Yenge Toto* ».

Cette expression signifie que lorsque deux Noires se rencontrent et échangent des idées, le monde des esprits s'en réjouit. Elle exprime également la conviction que les ancêtres sont bienheureux et président à l'échange.

Beaucoup d'éléments, de comportement et attitudes ainsi que des interdictions les distinguent. C'est le cas du mariage, la grossesse et l'accouchement, la conception de l'enfant, la vie sexuelle, le deuil, l'utilisation des contraceptifs que nous allons sommairement traiter dans ce document.

Le mariage dans la religion Vutuka

Nous présentons ici les grandes lignes du mariage dans la religion Africaine dite des Noirs *Vutuka Vana Mpambu Uvidila*. La religion *Vutuka* n'a pas une même conception de mariage que les autres religions, elle prône un mariage libre. Cela revient à expliquer que dans la religion *Vuvamu*, le mariage est tout d'abord un accord des deux personnes de sexe opposé c'est-à-dire un homme et une femme. De plus un homme peut avoir plusieurs femmes en mariage mais cela dépend de ces moyens. Cela revient à expliquer que, la polygamie est permise dans la religion *Vutuka*.

Dans la religion *Vuvamu*, le port d'alliance ou les anneaux de mariage n'existe pas ainsi que le port du voile pour la femme lors de la cérémonie du mariage.

Le couple offre quelque chose au Dieu Créateur et aux ancêtres, signe de leur amour, le couple plante un arbre qui doit fortement donner des bons fruits, au cas contraires cela pourrait expliquer que ce couple n'était pas destiné à se réunir pour se marier et cette plante doit pousser droitement sans faille.

Nous avons retenue aussi lors des échanges avec nos enquêtés sur le mariage, qu'il n'existe pas le mariage religieux, il n'existe pas non plus le mariage civil dans la religion Africaine Vutuka.

L'accouchement chez les femmes adeptes de Vutuka

A partir de sept mois de grossesse la femme est sensé d'arrêter plusieurs pratiques, qui peuvent déranger la venue du bébé communément appelé chez eux *mbasi* (enfant).

Plusieurs pratiques sont prohibées chez la femme adepte de Vutuka à partir de sept mois de grossesse ; les pratiques comme le rapport sexuel, préparer le repas, tuer un animal, voir le sang ou marcher au milieu des plusieurs personnes etc... Ces pratiques sont prohibées car elles indisposent l'enfant en lui donnant des énergies néfastes. Raison pour laquelle, dans la religion africaine Vutuka toutes les pratiques là sont strictement interdites après six mois de grossesse⁴.

La conception de l'enfant

L'enfant, traduit par *Muana*, *Mbasi* est une attribution pour tout enfant ayant moins de 20 ans d'âge.

A plus de 20 ans d'âge, l'enfant choisi un nom approprié pour lui, un nom qui sera conforme pour un Africain. C'est-à-dire, un nom propre pour un Africain, et non un nom d'emprunt,

⁴ Propos recueillis auprès de Nengua Tonda âgé de 31 ans femme mariée et mère des deux enfants.

C'est ainsi que, les adeptes de la religion Vutuka ne portent pas de prénom, ils ont des noms purement africains, beaucoup plus, des noms révolutionnaires, liés à la lutte.

La vie sexuelle des femmes adeptes de la religion Africaine Vutuka

Dans la religion Vuvamu ou comme dans d'autres religions, la sexualité est très sacrée. Pour ce qui est des adeptes de la religion des Noirs *Vutuka Vana Mpambu Uvidila*, nos enquêtées nous ont rapporté qu'avant d'avoir les rapports sexuels, les deux partenaires doivent se couvrir avec la couverture, ce signe démontre le respect qu'ils ont envers les ba *Koko* « ancêtres » et les Esprits qui sont autour d'eux.

Les préliminaires tels que nous les connaissons « embrassades et autres » sont permis sauf pas la fellation ou le cunnilingus, ces pratiques sont prohibées dans la sexualité Vuvamu. De plus la chambre est le meilleur endroit pour avoir le rapport sexuel avec son partenaire d'après ce que nous ont rapporté les Nengua car c'est un endroit où l'intimité est bien gardée. D'autres endroits ne sont pas recommandés tels que l'hôtel, la rue, dans un espace fluvial par ce qu'il y'a la présence de plusieurs esprits là-bas.

Un autre élément rapporté par nos enquêtées est qu'il faut une planification afin que les deux partenaires aient la même énergie et la même connexion au moment de l'acte sexuel car ça joue beaucoup sur le plan spirituel. De plus la virginité est valorisée. Elle est considérée comme synonyme de pureté et sanctification chez une femme. Elle est le signe d'innocence et de l'humanisme.

La virginité de la femme, symbolise plusieurs valeurs chez la femme. « Les femmes vierges vivent sur terre, mais en réalité, elles appartiennent tous à Dieu » disent-elles.

Une femme vierge sa prière va droit au ciel, les ancêtres l'entourent pour une protection énorme et vaillante. La virginité est une valeur non seulement spirituelle, mais aussi culturelle. C'est pour cela que sur le plan culturel, la dot d'une femme vierge est particulièrement

élevée et entourée de grands honneurs, par rapport à celle d'une femme ayant déjà connu d'autres hommes. Il ne s'agit pas de diminuer ces dernières, mais plutôt de mettre en lumière l'une des valeurs importantes prônées par la religion Vutuka.

Une femme vierge reste immunisée, protégée et encadrée par des ancêtres bienheureux et justifiée par Dieu. Quand une femme se marie en étant vierge, sa mère et ses sœurs biologiques nengua sont censées remettre trois sortes des paniers des fruits à la belle-famille en dehors des présents demandés pour la dot.

La virginité est une valeur de la vie. La femme est considérée innocente quand elle ne connaît pas d'hommes avant le mariage. C'est une étape, par ce que toute femme est sensée de connaître finalement un homme.

Utilisation des contraceptifs chez les Nengua

L'utilisation du préservatif, n'est pas permis à cause du lubrifiant qui entoure le préservatif car les femmes Vuvamu estiment que ça constitue un élément chimique qui provoque plusieurs maladies dangereuses pour le corps de la femme nengua. L'utilisation des implants contre les grossesses est aussi interdite.

Pour prévenir la grossesse, les femmes de la religion Vuvamu utilisent des méthodes naturelles telles que le calendrier « le leur bien-entendu » et les *mayaka* pour compter leur cycle mensuel.

Comportement d'une femme adepte du vutuka pendant le deuil de son époux.

Aussitôt annoncé la nouvelle du décès de son époux, la femme adepte de la religion *vutuka vana mpambu uvidila*, ne dit plus un mot, et elle ne commence pas directement son deuil.

Elle se met juste par terre, les jambes croisées, jusqu'à ce que les sœurs de son ex-époux décédé viendront la tenir, pour lui faire porter un sous-vêtement en pagne, pour l'accompagner au lieu du deuil, ou

elle restera assise ou allongée sur un habit acheté ou trouvé par sa belle-famille.

Pendant la période de deuil, la femme nouvellement veuve ne s'adresse à aucun homme, à l'exception de ses fils. Ce silence constitue un signe de respect et de considération envers son époux défunt. Il signifie symboliquement qu'aucun autre homme ne peut l'égaliser, même après son départ.

Elle mangera beaucoup de fruits mais pas de la viande. Elle aura à sa disposition des jus des fruits, et elle mangera une seule fois la journée, cela avant le coucher du soleil.

Le deuil d'un homme qui laisse derrière lui une Nengua et sa famille, ne se fait que la journée avant 16h. Après 16h, on ne discute plus sur les faisabilités du deuil, les programmes et tout ce qui concerne le deuil. Toute chose est traitée la journée tout simplement pour permettre l'assistance des ancêtres justifiés et de Dieu; car, quand il fait noir, tous les esprits se mêlant. Le deuil se tient dans une seule place, c'est-à-dire, là où se trouve la veuve et ses enfants en deuil. La nourriture doit être préparée par les membres de la famille du défunt. Et c'est à eux de servir la veuve et toute sa famille.

Après l'enterrement, la veuve est rasée et procède à l'inventaire de tous les biens du défunt. Parmi ceux-ci figurent notamment les vêtements, les terres, les écrits ainsi que les paroles laissées par le défunt, car tout est pris en considération.

En conclusion, le mariage reste un mystère absolu dans la religion Vuvamu, le respect reste d'une grande importance. Le mariage n'est pas juste un lien dans la religion africaine vutuka vana mpambu uvidila mais c'est aussi une chose liée aux sacrées.

Un mariage n'est pas seulement une union des sentiments, mais aussi une alliance des esprits. Ces esprits doivent accepter ce lien bien avant qu'il ne devienne corporel.

Un mariage n'est pas un lieu des accords mais plutôt un lieu d'alliance spirituelle et corporel. Aussi un endroit où on rend compte

aux divinités en exemple de la manière dont la sexualité est pratiquée dans la religion africaine Vuvamu.

Le mariage est et demeure une institution divine, créée par Tata Mokeli. Il conduit l'être humain à son expansion, à sa multiplication et à l'exercice de sa responsabilité sur la terre.

Exode rural et l'intégration des jeunes dans la ville de Kinshasa : essai d'analyse sociologique

par Ngoyi Katambwe Odon

Résumé

En prenant en considération le contexte international et régional de la migration, ce travail tente de répondre à une question simple : quels sont les principaux déterminants ou les causes de l'exode rural chez les jeunes vers la ville de Kinshasa. L'analyse est fondée sur l'exploitation des données qualitatives issues d'une enquête effectuée à Kinshasa dans la Commune de Ndjili. Les logiques aux niveaux individuel et collectif seront examinées à l'aune des éléments qui caractérisent le contexte socio-économique qui poussent les jeunes d'abandonner le milieu rural et comment ils s'y prennent dans le milieu urbain. C'est pourquoi ce travail se propose d'une part de comprendre les mobiles sous-jacents de déplacement massif des jeunes vers la ville de Kinshasa et d'autre part de comprendre le mode d'intégration et les conséquences qui en découlent.

Mot clé : exode rural, intégration

1. Introduction

« *Mais où sont les jeunes ?* ». C'est avec cette interrogation, ancrée dans notre mémoire pendant toute une journée lors d'une formation dans une communauté paysanne, que cette réflexion a commencée.

En République Démocratique du Congo, le phénomène d'exode rural remonte pendant la période coloniale avec l'apparition de grandes

agglomérations urbaines. Il est important de noter que pendant la période coloniale, les déplacements internes étaient sous contrôle strict des administrateurs de territoire et ceux de centres extra-coutumiers (Solo Lola, 2012).

Dans le Congo terre d'avenirs est-il menacée? (Lumumba, 1956), expliquait l'exode rural par ces faits qui ne peuvent avoir de sens que si on les place dans le contexte de la production coloniale capitaliste qui les a engendrés : Échapper aux corvées et travaux imposés peu rémunérateurs, ainsi qu'à la sévérité de certains chefs coutumiers alliés au colonisateur ; - Aller chercher du travail en vue d'avoir de l'argent pour se marier et avoir une certaine aisance (acheter un vélo, un phono, effets d'habillements, chaussures, etc...

Dans le même ordre d'idée, Kalombo Mpolesha (2019), note que le paysan est arrivé à découvrir que son milieu est favorable à la domination, à l'exploitation, à l'appauvrissement et il ressort à quitter. La réalité actuelle démontre que beaucoup de ceux qui gonflent les agglomérations urbaines du pays, même s'ils n'y travaillent pas, ont été poussées par les raisons diverses, à savoir échapper aux contraintes coutumières, le chômage, la disparité campagne-Ville.

Le plus souvent les jeunes congolais qui rêvent de « percer » dans les villes sans formation professionnelle et se retrouvent très vite confrontés aux difficultés liées à la vie citadine, charges pour les familles qui les accueillent. Les conséquences sont nombreuses et pas toujours et faciles à gérer. Mais la principale conséquence de ces déplacements massifs des populations vers les villes est l'abandon des zones rurales, et donc du travail de la terre. (Medza, 2004)

Kinshasa fait face à une explosion démographique incommensurable. Avec 5.000 habitants en 1881, Kinshasa aura 200.000 habitants en 1950. A l'indépendance, la ville comptait 400.000 habitants. En effet, c'est après l'indépendance que la ville va réellement exploser : de 400.000 habitants en 1960 à près de 6.000.000 d'habitants en 2003. C'est-à-dire qu'elle vit sa population multipliée par 15 en 43 ans. Le recensement administratif a estimé à 10 076 099 habitants en

2009 et a projeté à 12 millions d'habitants en 2015. Actuellement, la population Kinoise est estimée à environ 14 millions (se hissant ainsi parmi les 30 plus grosses agglomérations mondiales).

Les raisons ci-haut évoquées, associées à son statut de siège des institutions et centre des décisions politiques, ont fait que Kinshasa connaisse un accroissement démographique exponentiel à partir des années 60 à nos jours. D'où sa qualification de ville « multiethnique » et « cosmopolite ».

Les difficultés de cohabitation entre les migrants et les autochtones ou natifs urbains sont si répandues en RDC. La socialisation des migrants aux normes, aux valeurs, aux attitudes, aux croyances aux us et coutumes dans les provinces d'accueil est une problématique. Nous pouvons revenir à quelques incidents pour illustrer les tensions entre les habitants urbains ou autochtones et les migrants, tel que celui de la députée nationale originaire du grand Katanga qui avait réagi à ces propos à la télévision, en regardant une vidéo montrant un train déraillé rempli de migrants Kasaiens se dirigeant vers le Katanga, « Ces gens qui mangent les chiens doivent rester chez eux, doivent construire chez eux. Nos us et coutumes sont différents des leurs. Nous, nous considérons les chiens comme nos enfants ».

Si dans la région du grand Katanga, des violences de grande ampleur sont constatées entre les migrants et les autochtones, à Kinshasa elles sont latentes. Mais on peut mentionner la chanson qui avait suscité un tollé d'indignation en 2016, considérée comme hostile aux migrants, « *Bayakiyaki na Mboka, Kinshasa Ekomimulungue* ».

Les infrastructures d'accueil, qui pour la plupart datent de la période coloniale, n'ont pas suivi l'évolution démographique ni pris en compte le phénomène migratoire. À Kinshasa, les locaux des universités et des instituts supérieurs publics ne sont pas suffisants pour accueillir tous les étudiants. Certains d'entre eux assistent aux cours debout, assis par terre, voire même à l'extérieur, à côté des fenêtres des auditoriums. Les établissements privés ont saisi cette opportunité pour

développer leurs activités dans le secteur de l'éducation en construisant des universités et des écoles dans de nombreuses villes de la République Démocratique du Congo. En conséquence, les universités sont devenues coûteuses et les diplômes sont accordés même à des personnes incompétentes.

Le secteur de l'électricité n'est pas non plus épargné par les impacts de la migration vers les milieux urbains en RDC. Le pays est classé parmi ceux ayant un faible taux d'accès à l'électricité. Sur les 10 millions de ménages que compte la RDC, seuls 1,6 million ont accès à l'électricité (Banque mondiale, 2020). Cependant, dès leur arrivée à Kinshasa, capitale de la RDC, les migrants, qu'ils viennent de l'intérieur ou de l'extérieur du pays, cherchent à avoir accès à l'électricité pour démarrer une activité commerciale, comme la vente de produits frais, de jus, d'eau, etc. Cette forte demande d'électricité de la part des migrants est classée parmi des causes des coupures de courant dans la ville de Kinshasa.

Kinshasa est un lieu de refuge et d'espoir pour des paysans désœuvrés, des exclus et tous les marginaux de la société congolaise qui ne croient plus en leur avenir dans les campagnes délaissées et livrées à la misère ; mais également, espace de toutes les solutions pour assurer la promotion politique, économique, sociale et culturelle aux élites. Kinshasa attire sans discrimination les congolais de toutes les catégories sociales et de tous les coins de la république (Mbalanda Lawunda, 2008)

Pour confirmer cette réalité, un artiste musicien du nom de Mabele Elisi a, dans la chanson intitulée « bawuta » (les venants), chanté « ezala ba ministres bawuta na mboka, ezala ba commerçants bawuta na mboka, ezala ba pasteurs bawuta na mboka, etc. Comme pour dire que Kinshasa est une ville des migrants et que les différentes élites qui y vivent sont les produits de l'exode rural.

Cependant, aujourd'hui, nous assistons en RDC un phénomène de la désertion des milieux ruraux avec une émigration massive surtout des jeunes vers les villes ou les centres urbains. Une chose est vraie, la plupart de ces jeunes ont été déçus de leur arrivée dans la ville de

Kinshasa, voilà pourquoi, ne trouvant pas d'emplois imaginés au départ se sont livré au phénomène Wewa, à vendre de l'eau, à vendre des unités... Cette situation devient une menace pour la ville de Kinshasa, car elle crée le surpeuplement avec ses corolaires comme l'insécurité, la salubrité, le réchauffement climatique, les chômages déguisés, etc., l'exode rural entraîne une augmentation des coûts sociaux à Kinshasa. À Kinshasa un ménage d'une petite maison de chambre-salon arrive à accueillir une famille de cinq personnes et/ou plus. La consommation est basée sur la quantité et non pas sur la qualité. La plupart ne mangent qu'une fois par jour. Toutefois, certains ménages n'arrivent même pas à manger en quantité, car trouver de quoi à manger, c'est une question difficile à résoudre.

Parfois, ils trouvent un peu à manger pour ne pas mourir de faim. En plus la façon dont ils se nourrissent ne donne pas de profit à leur santé.

A l'heure actuelle, l'environnement de Kinshasa s'est complètement détérioré car le déplacement massif de la population de la campagne vers la ville continue à s'observer au jour le jour et les services migratoires ne réagissent presque plus.

L'on note cependant les constructions anarchiques sur toute l'étendue de la ville. L'insalubrité notoire due à la forte agglomération, des éboulements perpétuels sur différents sites, des inondations çà et là, le taux élevé de chômage, la pauvreté remarquable qui handicap le développement socio-économique dans la ville et les pertes en vies humaines qui s'en suivent.

Dans cette étude notre préoccupation est de comprendre les raisons qui expliquent la désertion des jeunes dans les milieux ruraux. Autrement, elle se propose d'étudier les causes de l'exode rural en République Démocratique du Congo, et, d'autre part, les mécanismes d'intégration et les conséquences qui en découlent dans la ville de Kinshasa, en égard à ce qui précède, les questions suivantes méritent d'être posées :

- Quelles sont les raisons qui concourent à l'abandon des jeunes le milieu rural en RDC ?
- Quels sont les mécanismes qu'ils utilisent pour s'intégrer dans la ville de Kinshasa. ?
- Quelles sont les conséquences qui en découlent. ?

En termes d'hypothèses nous pensons que, les causes de l'exode rural résultent des facteurs de rejet et des facteurs d'attraction entre autres : le chômage, la culture de la pauvreté, le poids de la coutume, les conflits fonciers, les tracasseries administratives, policières et militaires, poursuivre les études universitaires.

Par manque d'emploi et formation professionnelle les jeunes qui entre dans la ville de Kinshasa s'intègrent à travers l'informelle, le débrouillardise, vente des jus, faire le *Wewa*, périurbaine mamans maraichères.

Les conséquences seraient entre autres : le surpeuplement de la ville de Kinshasa, l'insécurité, la salubrité, le réchauffement climatique, les chômages déguisés, etc., l'exode rural entraîne une augmentation des coûts sociaux à Kinshasa. Les objectifs de cette sont :

- Identifier les causes de l'exode rural ;
- Déterminer les mécanismes d'intégration à Kinshasa;
- Dégager les conséquences qui en découlent.

2. Exode rural, migrations rurales, exode urbain

2.1. L'exode rural

Plusieurs définitions sont données à ce concept ``exode rural `` que nous ne saurions présenter, raison pour laquelle nous nous limitons à celles-ci.

L'exode rural a été défini comme une migration intense de population de la campagne vers la ville, qui affecte sensiblement le potentiel démographique du milieu rural considéré (Gubry et al., 1991).

La notion de l'exode rural peut être conçue de manière restreinte ou large. Dans une définition large, l'exode rural fait référence à un dépeuplement des campagnes. Dans une définition restreinte, l'exode rural correspond à un dépeuplement des campagnes au profit de la ville (Thomsin, 2000).

L'exode rural : désigne le déplacement des populations rurales vers les zones urbaines. Cette forme de migration est observée tout au long de l'histoire humaine et se déroule aujourd'hui encore à l'échelle planétaire.

L'exode rural est une réalité complexe que chacun perçoit à sa manière et tend à simplifier.

L'expression fait référence à trois notions différentes : celle de départ précipité consécutif à un cataclysme, à un fléau naturel (sécheresse, épidémie, etc.), à une crise grave (guerre par exemple) ; celle d'intensité du phénomène (importance relative des départs) ; celle du sens du déplacement, généralement entendu comme allant de la campagne vers la ville.

Employée dans un contexte non dramatique, elle évoque de manière négative les phénomènes de déplacement des populations rurales vers les villes. Nous définirons donc dans une première approche l'exode rural comme une migration intense de population de la campagne vers la ville, qui affecte sensiblement le potentiel démographique du milieu rural considéré. Une telle définition reste imprécise tant que ne sont pas clairement définis les concepts de migration et de ville.

En général, dans les enquêtes statistiques, la migration est considérée comme un changement de résidence, étant admis que la résidence implique un séjour minimum de 6 mois en un lieu donné.

La ville peut être conventionnellement définie, en République Démocratique du Congo, comme une agglomération d'au moins 5.000 habitants où plus de 50 % de la population active trouve à s'employer dans les secteurs secondaire ou tertiaire. Dans ce cadre, les activités du

secteur primaire ne donneront naissance à une ville que si elles induisent d'autres activités (industrie de transformation, commerce, transport).

Les migrations d'origine campagnarde à destination d'un autre milieu rural (colonisation agricole, périmètre aménagé, domaine agro-industriel) entrent dans l'idée d'exode rural quand les conséquences démographiques en milieu d'origine, sont du même ordre que celles engendrées par l'exode vers les villes. Ce type de déplacement entre en ligne de compte quand la distance séparant milieu d'origine et d'accueil ne permet pas un mouvement de va-et-vient permanent entre les deux. En revanche, les phénomènes de « desserrement » ou de « déconcentration » sont loin de présenter des caractères d'exode. Il en va de même pour les déplacements des nomades (éleveurs, pêcheurs).

Désigne, dans le langage courant, le départ massif de populations rurales à destination des villes, motivé par la recherche d'un travail ou de meilleures conditions de vie.

L'expression a été d'abord appliqués aux pays d'Europe et d'Amérique du Nord du début de l'âge industriel jusqu'à la fin des années 1970, pour être aujourd'hui utilisée principalement dans les pays dits « en développement », que ce développement soit d'origine industrielle ou non. Si l'expression reste d'usage commode, on lui préfère aujourd'hui celle de migration rurale.

2.2. migration rurale

Pour plusieurs raisons :

Le terme « exode », d'origine biblique, n'est pas neutre et il est même lourdement chargé.

Sa connotation est fortement négative (il a ainsi servi à désigner la fuite des civils français devant l'avancée de l'armée allemande lors de la débâcle de 1940). Or l'exode rural a été vécu par une partie des populations rurales comme un espoir, davantage que comme une défaite.

Le terme d'exode n'est applicable qu'à des situations où les espaces ruraux ont été significativement vidés de leur population. C'est le cas par exemple dans certaines montagnes sèches des campagnes méditerranéennes. Mais d'autres campagnes ont pu être touchées par un solde migratoire négatif tout au long de l'âge industriel sans se vider pour autant, en raison d'une natalité restée longtemps élevée, par exemple dans l'Ouest de la France.

L'expression « migration » réintègre cette forme de migration particulière, celle des ruraux vers les villes, dans le champ des études migratoires, et plus généralement dans celui de la mobilité. Ainsi, comme la plupart des migrations, la migration rurale est une circulation, qui peut comporter des étapes intermédiaires voire des retours. En France, certains migrants ayant quitté la campagne au cours des « Trente glorieuses » sont retournés y vivre à l'âge de la retraite. Au Kenya, Jean-Baptiste Lanne (2017) cite l'exemple de ruraux venus travailler en ville qui, voyant leurs espoirs déçus, retournent au village. L'expression a inspiré un opposé malheureux : l'exode urbain.

2.3. L'exode urbain

Très contestable et rarement utilisé, car le phénomène de renouveau démographique des espaces ruraux n'a presque nulle part la même ampleur que celle que le départ des ruraux vers les villes a pu avoir. Si un basculement démographique significatif a pu s'observer dans certaines campagnes, entraînant un regain de population grâce à des soldes migratoire et démographique positifs, cela n'entraîne pas de retournement dans la proportion des urbains et des ruraux dans la population totale. De plus, le jeu d'opposition entre « exode rural » et « exode urbain » masque un phénomène beaucoup plus important aujourd'hui, visible dans les pays post-industriels comme dans les pays émergents, en développement ou les plus pauvres, à savoir le dynamisme démographique des espaces périurbains.

2.4. L'exode rural et la croissance des villes

L'exode rural et l'exode urbain sont essentiellement des phénomènes de migration parmi tant d'autres. Le Larousse définit la migration comme un « déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. »

En règle générale, l'étude de la migration se base sur le modèle des facteurs « push-pull ». Les individus sont poussés 'push' à quitter leur région, pays, suite à des conditions défavorables comme les guerres, la famine, les crises politiques, les crises religieuses, le faible niveau de vie, etc. A la fois, ils sont attirés 'pull' par des milieux de vie présentant des conditions plus favorables. Plus grandes libertés, meilleur niveau de vie, recherche de travailleurs, etc. (Loola ea Loola, 2025)

Avant de pouvoir se pencher sur le phénomène d'exode urbain, il est nécessaire d'étudier, dans un premier temps, le phénomène d'exode rural, c'est-à-dire, le rejet de la campagne au profit d'un lieu de vie, de travail plus urbanisé. Cet exode rural ne s'est pas déroulé partout de la même manière ou avec la même intensité mais on peut, néanmoins, le retrouver dans toutes les parties du monde et à toutes les époques.

On observe ainsi des traces de grand mouvement de population datant des premières citées grecques et égyptiennes. Dans l'histoire plus récente, l'exode rural, à travers le monde, a été causé en grande partie par la révolution industrielle qui a bouleversé, en l'espace d'un siècle, notre façon de vivre, de travailler et de consommer. Comme nous l'avons vu, notre monde continue encore aujourd'hui à s'urbaniser et l'exode rural est donc loin d'être un phénomène appartenant au passé.

3. Intégration

Nous commencerons cette série d'analyses par examiner le mot « intégration ». En effet, des trois termes envisagés et aujourd'hui utilisés

parfois comme synonymes - « Intégration », « insertion » et « inclusion » - « intégration » est le premier à avoir été utilisé dans le discours politique et social. Intégration vient du latin *integrare* qui veut dire renouveler, rendre entier. Dans le Larousse « intégration » est défini comme suit : « action d'intégrer; fait pour quelqu'un, un groupe, de s'intégrer à, dans quelque chose ». Intégrer c'est « placer quelque chose dans un ensemble de telle sorte qu'il semble lui appartenir, qu'il soit en harmonie avec les autres éléments ». Enfin, quand on parle de personnes, intégrer c'est faire que « quelqu'un, un groupe ne soit plus étranger à une collectivité, qu'il s'y assimile ». L'intégration sociale est le « rapport entre les systèmes sociaux ou le processus ethnologique durant lequel une personne initialement étrangère ou jugée comme telle devient membre (s'intègre) dans une communauté ». Cette intégration peut-être de deux ordres : l'intégration culturelle qui « suppose que les individus participent à la vie commune comme, parlent la langue nationale... s'ils ne conservent pas des traditions propres et si la société nationale n'intègre pas elle-même des éléments culturels des immigrés, cette intégration culturelle s'approche de la notion d'assimilation » et l'intégration économique qui suppose que les individus « occupent un travail stable qui leur procure un revenu permettant des conditions de vie décentes». (Absil, 2014).

Quel que soit le domaine envisagé, le terme « intégration » renvoie à l'idée de changement, d'adaptation de quelque chose ou de quelqu'un de différent afin de faire partie d'un tout unique. A l'origine, le sens donné au mot intégration, est proche de la notion d'assimilation.

En effet, le changement est entièrement à charge de celui qui doit s'intégrer, l'idéal étant de parvenir à une société complètement homogène. Une définition plus tardive introduit plus de souplesse et de réciprocité au niveau des exigences de l'intégration. Plutôt qu'une volonté d'homogénéisation, il s'agit plutôt de mettre des différences en harmonie. Ainsi entendue, l'intégration suppose le changement conjoint des deux parties pour une intégration réussie. Par exemple, l'immigré doit montrer une volonté d'intégration et entamer une démarche individuelle pour s'intégrer dans son pays d'accueil tandis que celui-ci

doit faire montre d'une certaine capacité intégratrice par le respect des différences et des particularités des individus que la société accueille. « L'intégration consiste à susciter la participation active à la société tout entière de l'ensemble des femmes et des hommes appelés à vivre durablement sur notre sol en acceptant sans arrière-pensée que subsistent des spécificités notamment culturelles, mais en mettant l'accent sur les ressemblances et les convergences dans l'égalité des droits et des devoirs, afin d'assurer la cohésion de notre tissu social. »

3.1. Contexte et discours socio-politique

Dans le discours politique, le terme « intégration » renvoie à la recherche des grands équilibres par des actions et des directives générales. Ce sont les grandes politiques, menées à partir des années d'après-guerre et pendant les « trente glorieuses », qui visaient une homogénéisation de la société : généralisation du salariat, régulation et harmonisation des types de contrats de travail (CDI), intégration de populations issues de l'immigration...

Le discours sur l'intégration socio-professionnelle date de l'époque du quasi plein-emploi.

Les chômeurs d'alors étaient supposés pouvoir facilement retrouver un travail. Les politiques d'intégration s'adressaient dès lors soit aux immigrés qui devaient surmonter leurs différences culturelles (par l'apprentissage de la langue par exemple) avant de pouvoir prétendre à un emploi, soit à des personnes éloignées volontairement du monde du travail par l'adoption de valeurs et de styles de vie marginaux, alternatifs. Ces personnes étaient considérées comme étant à éduquer afin de leur faire adopter les valeurs et les comportements dominants.

A l'origine, le terme « intégration » a donc été utilisé dans des contextes politique et socioprofessionnel, surtout à propos des questions d'immigration. Très rapidement cependant, son utilisation s'est répandue dans d'autres discours relatifs à d'autres champs comme celui la santé.

3.2. *Champ de la santé*

Le terme « intégration » se retrouve dans le discours de la santé. Pour ce qui est des personnes handicapées par exemple, il existe un organisme spécialement dédié à leur intégration, l'AWIPH ou Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées. Ses missions sont très diverses : aide à l'emploi et à la formation, intervention financière dans l'acquisition ou l'équipement de matériel spécifique qui favorise l'autonomie au quotidien mais aussi agrément et subventionnement de services qui accueillent, hébergent, emploient, forment, conseillent et accompagnent les personnes handicapées.

L'intégration des personnes handicapées consiste à élaborer les conditions nécessaires pour que ceux-ci puissent investir des lieux de vie ordinaires. Par exemple, réaliser des aménagements en termes d'accessibilité et/ou d'accompagnement et de soutien pour qu'un enfant handicapé puisse être scolarisé dans une école ordinaire (par opposition à l'enseignement spécial) ou encore qu'un adulte handicapé puisse intégrer le monde du travail ordinaire (par opposition aux entreprises de travail adapté). (Absil, 2014).

Le travail d'intégration suppose donc à la fois une adaptation du monde ordinaire qui permette l'accueil de personnes handicapées et un effort d'adaptation des personnes handicapées au monde ordinaire (formation, réadaptation fonctionnelle, etc...).

4. Cadre méthodologique de l'étude

Notre démarche de collecte des données. L'appréhension de notre objet d'étude ainsi que la vérification empirique de nos hypothèses seront rendues possibles grâce à démarches méthodologiques de nature qualitative, du fait que notre dissertation est inscrite dans le paradigme compréhensif. Les enquêtes qualitatives permettent de pénétrer la logique des conduites individuelles grâce aux techniques d'entretien. L'intérêt des enquêtes qualitatives est de gagner en profondeur, de restituer les logiques des conduites et des discours, de manière plus approfondie.

Pour mieux appréhender l'objet de notre étude, nous avons fait recours à l'analyse stratégique de Michel Crozier et à la théorie des réseaux migratoires, qui constituent un cadre de lecture et de compréhension des fonctionnements réels des phénomènes de l'exode rural et de leurs acteurs.

4.1. Organisation de la recherche

4.1.1. Choix de la Commune de Ndjili

Pour mener nos investigations nous avons choisi la Commune de Ndjili. Ce choix est justifié par notre préenquête réalisée dans cette Commune, qui avait mis en évidence l'existence de nombreux réseaux migratoires provenant de différentes régions du pays. La Commune de Ndjili est l'une des Communes de la ville province de Kinshasa la plus peuplée, cette commune accueille plus les ressortissants du grand Bandundu et du Congo Central.

4.1.2. Outils de collecte des données

Pour réunir les informations nécessaires à notre étude, nous avons recouru à la technique documentaire, l'observation directe et aux entretiens semi-directifs. Pour notre étude nous allons plus parler en détail de l'entretien.

Les entretiens

Du point de vue des entretiens, j'ai opté dans la mesure du possible pour des semi-directifs pour chercher le point de vue des enquêtés (Olivier de Sardan, 2003). Le choix de ce type d'entretien se justifie par le fait qu'« il n'est ni entièrement libre, ni entièrement dirigé par un grand nombre de questions précises et structurées »

En fait, l'entretien semi-directif apparaît comme un échange dans lequel l'interlocuteur : « exprime ses perceptions d'un événement ou d'une situation, ses interprétations ou ses expériences, tandis que, par ses questions ouvertes et ses réactions, le chercheur facilite cette expression, évite qu'elle s'éloigne des objectifs de la recherche et permet à son vis-à-vis d'accéder à un degré maximum d'authenticité et de profondeur », (Van Campenhoudt & Quivy, 1995)

Ces entretiens se sont déroulés par l'intermédiaire d'un guide d'entretien qui a permis de conduire les entrevues.

La préoccupation majeure consistait à demander aux enquêtés de parler des raisons qui poussent les jeunes de quitter le milieu rural, le mode d'intégration à Kinshasa, les conséquences de l'exode rural dans le milieu d'accueil et leur perspective pour mettre fin au phénomène de l'exode rural.

Nos entretiens étaient réalisés en *Lingala* langue locale parlée et comprise par tous les kinois et en français pour faciliter la communication avec toutes les couches de nos enquêtés.

4.1.3. Grille de lecture des entretiens

Facteurs de Répulsion (Push Factors - Zone de départ)

Cette dimension explore pourquoi les jeunes abandonnent le milieu rural vers le milieu urbain :

- Social : Poids des traditions, isolement social ou conflits familiaux.
- Services : Manque d'infrastructures scolaires, culturelles et l'insuffisance des soins de santé...
- Économique : Faibles revenus agricoles, manque d'emplois non-agricoles, pauvreté rurale.
- Environnemental : Dégradation des terres, manque d'accès à l'eau potable ou à l'électricité.

Facteurs d'Attraction (Pull Factors - Zone d'arrivée)

Dans cette dimension il est question d'analyser l'image perçue de la ville par le migrant, les facteurs qui attirent les jeunes d'aller en ville :

- Cadre de vie : Accès aux loisirs, infrastructures modernes (électricité, internet, transports).
- Opportunités : Espoir d'un emploi mieux rémunéré, accès à la formation professionnelle.

- Réseaux : Présence de membres de la famille ou de connaissances déjà installés en ville.

Impacts et Conséquences (Analyse des Effets)

L'analyse doit porter sur les changements qualitatifs induits par le départ :

- Social : La construction anarchique qui provoque l'inondation et insécurité dans tous les coins de la ville de Kinshasa.
- Démographique : surpeuplement de la ville de Kinshasa, vieillissement de la population rurale.
- Chômage déguisé qui entraîne les débrouillardises observées tout au long des avenues de la ville de Kinshasa.
- Agricole : Abandon des terres cultivables, baisse de la main-d'œuvre disponible.
- Psychosocial : Changement des mentalités, rupture des liens traditionnels, mais aussi transferts d'argent vers le village.

4.2. Indicateurs Qualitatifs à Observer

- Niveau de satisfaction vis-à-vis des services publics ruraux.
- Perception du « mieux-être » en ville versus au village.
- Fréquence des échanges (biens et argent) entre le migrant et sa famille d'origine.

4.3 Sélection des enquêtés

Dans l'approche qualitative, dit-on, on élabore un échantillon diversifié, non calqué sur les caractéristiques statistiques de la population en général (Zune, 2010). Le choix des personnes a été porté au hasard, dans la mesure où personne n'était d'avance privilégié pour répondre à nos questions. Et sur le terrain, si la personne sollicitée semblait ne pas toujours disposer son temps pour répondre à notre rendez-vous, elle était substituée par une autre.

5. Analyse des données

Dans le cadre de ce travail, les variables indépendantes sont les éléments qui poussent les jeunes à abandonner le milieu rural. Les variables dépendantes sont les éléments qui expliquent la manière dont les jeunes s'intègrent dans la ville de Kinshasa. Enfin les conséquences sont la variable intermédiaire.

À l'issue de différents résultats de notre étude sur le terrain, il ressort que la majorité de nos enquêtés croient que les raisons qui provoquent l'exode rural sont les facteurs de répulsion liés à la pauvreté rurale, exacerbée par l'insécurité civile et le manque d'infrastructures. Le faible niveau d'instruction de la population rurale, qui limite leur capacité à adopter de nouvelles techniques agricoles. La mauvaise gouvernance dans le secteur agricole, notamment dans la filière rizicole, où les politiques de développement n'ont pas atteint leurs objectifs (projet de 145 territoires) d'une part et d'autre part nous avons les facteurs d'attraction.

« Notre enquêté Nzalakaba Joseph s'exprime en disant que le déclin fiscal est à la base de l'exode rural qui entraîne une diminution de l'assiette fiscale des collectivités locales, réduisant leur capacité à fournir des services de base comme les infrastructures, l'éducation, et les soins de santé ».

« Quand à Makali Sarah, elle indique que le travail agricole est à la base de l'exode rural, les jeunes d'aujourd'hui pensent que le travail agricole est réservé aux papas, il y a même les jeunes qui ont honte d'aller cultiver le champ, le départ massif des jeunes adultes et des familles vers les villes laisse les zones rurales avec une population vieillissante, aggravant la pénurie de main-d'œuvre agricole ».

« L'enquêté Kamangu André nous parle en ces termes les jeunes partent en ville seulement parce qu'ils sont attirés par les loisirs de la ville, la renommée de la ville de

Kinshasa qui attire les jeunes. Ajoute-t-il Kinshasa c'est le paradis sur terre si vous mourais sans toutefois partir à Kinshasa vous n'irait pas au ciel, par curiosité tous les jeunes cherchent toujours à découvrir la ville de Kinshasa ».

Quant à la question de savoir quelles sont les mécanismes que les jeunes utilisent pour faire l'intégration dans la ville de Kinshasa les enquêtés se sont exprimés : « par manque d'emploi et formation professionnelle les jeunes qui entre dans la ville de Kinshasa s'intègrent à travers l'informelle, le débrouillardise, vente des jus, faire le Wewa, périurbaine mamans maraichères ».

« L'enquête Mukendi Ilunga Benjamin nous fait voir que, mon père m'avait envoyé ici à Kinshasa pour les études universitaires, mais les études n'ont pas abouti à cause de manque des moyens. C'est pour cette raison que j'avais décidé faire les Wewa, aujourd'hui je suis marié et père de trois enfants. Je n'ai pas d'autre travail seulement le wewa qui fait vivre toute la famille ».

« D'après Nsimba Eugénie, je suis devenue maman maraichère pour soutenir mon mari aux problèmes de notre foyer, moi je n'ai pas étudié mais mon mari avait terminé à l'université mais jusqu'à présent il n'a pas trouvé de travail. On se débrouille ensemble comme ça. »

6. Discussion des résultats

Il est important de souligner qu'il y a une relation entre les causes et les conséquences de l'exode rural. Le manque d'entrepreneuriat pour l'auto-développement (chômage, les conditions sanitaires et scolaires déficientes, la misère ainsi que les conditions déficientes des activités agricoles sont autant des faits qui font que l'exode rural devienne fréquent. Bien plus, il faut ajouter que le manque de la bonne gouvernance fait qu'il ait dans le milieu des tracasseries

administratives, policières et militaires, ce qui donne aussi lieu à l'existence de l'exploitation des ruraux par des bourgeois compradors, ce qui peut ainsi entraîner les ruraux aux conflits et à la sorcellerie à cause de l'insuffisance des moyens d'existence. En effet, le ravitaillement de la paysannerie en produit de la première nécessité devenait chose impossible. C'est que tout le poids de la misère a pesé surtout le paysan. D'où comme solution, il faut quitter le milieu.

L'intégration urbaine des nouveaux arrivants en ville est un processus qui suppose la prise en compte de plusieurs facteurs socio-économiques et culturels. Comme nous ne prétendons pas tous les cerner dans le présent travail, nous allons nous contenter de mettre l'accent sur les paramètres qui nous paraissent les plus déterminants dans ce processus. A nos yeux, l'obtention d'un emploi, l'acquisition d'un logement et le maintien de relations étroites des migrants avec la parentèle rurale constituent les composantes essentielles du processus d'intégration urbaine. Elles représentent les instruments socio-économiques des médiations urbaines qui paraissent les plus pertinents pour rendre compte de ce processus.

6.1. Conséquences de l'exode rural dans la ville de Kinshasa

L'exode rural massif vers Kinshasa engendre une urbanisation anarchique, caractérisée par une forte pression démographique, des constructions dans des zones inadaptées, et des inondations fréquentes. Il s'en suit une pauvreté accrue, des embouteillages chroniques, l'insalubrité, et une montée du chômage et de la délinquance, étouffant la capitale congolaise.

- **Urbanisation anarchique et précarité du logement :** La ville s'étend sans planification, provoquant l'émergence de bidonvilles, le morcellement des parcelles et la construction dans des zones inadaptées (pentes, zones inondables).
- **Pression sur les infrastructures et services :** La demande de logements, d'eau, d'électricité, d'écoles et de centres de santé dépasse l'offre, entraînant insalubrité et précarité.

- **Problèmes de mobilité** : Des embouteillages chroniques paralysent la ville en raison de l'augmentation rapide du nombre de véhicules, notamment les taxis-motos (Wewas).
- **Conséquences socio-économiques** : Le chômage et le sous-emploi augmentent, car les nouveaux arrivants manquent souvent des qualifications nécessaires pour le marché du travail urbain, favorisant la pauvreté et la délinquance.
- **Risques environnementaux** : L'insalubrité, l'érosion des sols et la gestion difficile des déchets aggravent la dégradation de l'environnement.

En somme, cet afflux de population rend la gestion urbaine extrêmement complexe, transformant Kinshasa en une ville où l'offre de services publics peine à suivre la croissance démographique.

Conclusion

Au terme de cette réflexion qui porte sur l'exode rural et l'intégration des jeunes dans la ville de Kinshasa, notre questionnement était centré sur les raisons qui poussent les jeunes de quitter le milieu rural, comprendre le mode d'intégration et les conséquences qui en découlent dans le milieu d'accueil.

A l'heure actuelle, l'environnement de Kinshasa s'est complètement détérioré car le déplacement massif de la population de la campagne vers la ville continue à s'observer au jour le jour et les services migratoires ne réagissent presque plus.

L'on note cependant les constructions anarchiques sur toute l'étendue de la ville. L'insalubrité notoire due à la forte agglomération, des éboulements perpétuels sur différents sites, des inondations çà et là, le taux élevé de chômage, la pauvreté remarquable qui handicap le développement socio-économique dans la ville et les pertes en vies humaines qui s'en suivent.

En termes de perspective d'avenir pour mettre fin à l'exode rural en République Démocratique du Congo nous pensons que l'État

congolais améliore l'accès au financement rural c'est à dire faciliter l'accès au crédit agricole, notamment pour soutenir l'adoption de techniques agricoles intensives comme le Système de riziculture intensif.

Renforcement des institutions de microfinance notamment l'augmentation de taux de pénétration des institutions de microfinance dans les zones rurales pour répondre aux besoins spécifiques des agriculteurs.

La République Démocratique du Congo doit faire les réformes structurelles c'est à dire restaurer les structures de sensibilisation et de mobilisation de la population agricole afin d'améliorer la gestion et la productivité agricoles.

Bibliographie

- Absil, M. (2014). *Intégration : Un terme à double sens*. Centre Franco Basaglia.
- Banque mondiale. (2020). *L'avenir de l'Afrique, le défi de l'Afrique : Soins et développement de la petite enfance en Afrique subsaharienne*. Direction pour le développement / Développement humain.
- Développement rural comme frein à l'exode rural et levier à l'exode urbain en RDC*. (2025). <http://www.revue-irs.com>
- Gubry, P. & et al. (1991). *Enquête sur la pression démographique et l'exode rural dans le nord-ouest du Cameroun*. Centre de recherche économiques et démographiques, Institut des sciences humaines.
- Kalombo Mpolesha. (2019). *La résistance paysanne dans la sous-région rurale de Tshilenge (Kasaï-Oriental)* [Mémoire de Licence en Anthropologie Sociale et Culturelle]. FSSAP, Université de Lubumbashi (UNILU).
- Lanne, J.-B. (2017). Portrait d'une ville par ceux qui la veillent. Les citadinités des gardiens de sécurité dans la grande métropole africaine (Nairobi, Kenya). *Géoconfluences*.
- Lumumba, E. P. (1956). *Le Congo terre d'avenir est-il menacé ?*
- Mbalanda Lawunda, W. (2008). *Urbanisation et malaria à Kinshasa : Essai d'une sociologie de santé publique en RD Congo* [Mémoire de D.E.S. en Sociologie]. Université de Kinshasa (UNIKIN).
- Medza, C. (2004). *L'urbanisation et ses conséquences dans les PVD : quel remède ?* Ed. Rolls.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2003). *L'enquête socio-anthropologique de terrain : Synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants* (N° 13; Études et Travaux). LASDEL.
- Solo Lola, B. (2012). *Migration internationale, pauvreté et ratissage des liens familiaux. Enquête menée à Kinshasa auprès des familles ayant les leurs en Belgique* [Mémoire de DEA en sociologie]. Université de Kinshasa (UNIKIN).

Thomsin, L. (2000). Le point sur l'exode rural en Wallonie de 1947 à 1997. *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 39(2), 53-64.

Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.

Zune, M. (2010). *Récolte et analyse de données qualitatives*. Université de Liège

.

Réponses communautaires à la déforestation : entre résilience et recomposition sociale.

par Elosa Muntsiku Christian

Résumé

De nos jours les questions environnementales occupent une place centrale dans les débats et les recherches scientifiques au niveau international, étant donné que, l'éloquence des conséquences et les crises perpétrées par la mauvaise gestion des ressources naturelles et de la biodiversité ne laissent plus aucun domaine, ni aucun scientifique ou décideur indifférent (Scherer et al., 2020)

Dans cette perspective, plusieurs dispositions partant du sommet de *Stockholm* en 1972, à la conférence des parties (COP 30) à Belém au Brésil sont prises, témoignant année après année la pertinence de cette question dans l'actualité mondiale.

Ces événements visent à aborder les problèmes environnementaux auxquels le monde est exposé et en appelle à une prise de conscience et de participation particulière de chaque pays, incluant différents acteurs, dont les décideurs, les acteurs de la société civile, ainsi que les communautés locales afin de mener des actions à impact réel et efficace.

Toutefois, en dépit de ces efforts, force est de constater que la perte des couverts forestiers et de la biodiversité est toujours remarquable. Les analyses satellitaires ont montré qu'en 2023, la planète a perdu 3,7 millions d'hectares des forêts tropicales primaires, des zones servant au stockage de carbone et à la conservation de la biodiversité (Hansen et al., 2013).

Pourtant, cette situation entre directement en opposition aux objectifs mondiaux d'ici 2030, plus particulièrement celui en rapport avec la déforestation « *zéro déforestation* » (UK Government, 2021).

Ces statistiques aussi générales qu'elles soient, alertent sur le déséquilibre des rapports homme-nature vécus dans différentes sociétés. La République démocratique du Congo, malgré ses ressources naturelles et sa biodiversité, n'est pas épargnée par ce problème de déforestation, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, avec toutes les conséquences énumérées plus haut, d'où l'intérêt de cette étude.

Mots-clés : forêts péri-urbaines, savoirs endogènes, conflits fonciers, stratégies d'adaptation

Abstract

Nowadays, environmental issues occupy a central place in international debates and scientific research, given that the magnitude of the consequences and the crises perpetuated by the poor management of natural resources and biodiversity no longer leave any field, scientist, or decision-maker indifferent.

In this perspective, several measures have been taken, from the Stockholm Summit in 1972 to the Conference of the Parties (COP 30) in Belém, Brazil, demonstrating year after year the relevance of this issue in global current affairs.

These events aim to address the environmental problems to which the world is exposed and call for particular awareness and participation from each country, involving various actors, including policymakers, civil society actors, as well as local communities, in order to carry out actions with real and effective impact.

However, despite these efforts, it must be acknowledged that the loss of forest cover and biodiversity remains significant. Satellite analyses have shown that in 2023, the planet lost 3.7 million hectares of primary tropical forests, areas that serve for carbon storage and biodiversity conservation.

Yet, this situation stands in direct opposition to global objectives set for 2030, particularly the one related to “zero deforestation.”

These statistics, as general as they may be, warn of the imbalance in human–nature relationships experienced in different societies. The Democratic Republic of Congo, despite its natural resources and biodiversity, is not spared from this problem of deforestation, both in rural and urban areas, with all the consequences mentioned above, hence the relevance of this study.

Keywords : Peri-urban forests, Indigenous knowledge, Land conflicts, Adaptation strategies

1. Introduction

La ville-province de Kinshasa qui s’étend sur une superficie de 9.965 km², avec une population estimée à plus de 17.000.000 d’habitants, est considérée comme l’une des villes les plus peuplées d’Afrique et de la RDC (Wolff & Delbart, 2002). Face au délabrement du tissu économique, socioculturel et politique du pays, entraînant la précarité des conditions de vie, le milieu urbain sert d’un « refuge doré » pour nombre des populations rurales, ce qui inévitablement débouche à ce jour à une surpopulation en milieux urbains, particulièrement à Kinshasa (Wawende Kitima Alpha et al., 2025).

Cette situation provoque une augmentation en besoin de logement, des problèmes de desserte que ce soit en eau ou en électricité, l’insalubrité, l’augmentation du taux de chômage, l’insécurité, etc. En outre, bon nombre d’espaces verts et forêts péri-urbaines ont été progressivement dévastés, suite à l’urbanisation anarchique et la marchandisation du foncier coutumier. Ces espaces qui auraient servi jadis de forêts aux communautés riveraines, sont désormais des propriétés privées, ce qui limite l’accessibilité ou encore la dépendance forestière des communautés, et occasionne souvent des conflits fonciers (Izquierdo et al., 2011).

Par ailleurs, l'insuffisance de desserte en électricité augmente la demande en bois de chauffe comme source d'énergie pour la cuisson en milieux urbains, ce qui inévitablement implique à l'augmentation de la coupe de bois pour assouvir à ce besoin. S'agissant des rapports de genre, ils sont indirectement impactés par cette situation, dans la mesure où, la rareté des ressources peut d'une certaine manière être source de conflit et de tension dans les ménages ou au sein des communautés, tendant parfois à la marginalisation des femmes dans la prise de décision (Brown, 2011).

Et sur le plan culturel, bon nombre de savoirs endogènes sont exposés à la déperdition suite à la disparition des essences forestières sur base desquelles on recourait à certaines pratiques traditionnelles, notamment dans le domaine de la médecine ou encore dans les rites traditionnels. En plus, les rôles sociaux et identitaires subissent des modifications considérables (Vijayan et al., 2021).

Sur le plan environnemental, les populations urbaines sont directement impactées par le réchauffement climatique, et en cas de pluie, il s'observe des inondations et érosions par-ci par-là, rendant la mobilité difficile (N. H. Wolff et al., 2018). D'où, il relève d'une grande importance de comprendre comment font les populations vivant en milieu péri-urbain de Kinshasa pour faire face aux conséquences de la déforestation ?

Dans le cadre de nos études, nous nous sommes intéressés à la forêt du Lac Ma Vallée au village de Mbekana, dont la gestion fait l'objet d'un conflit entre les autorités coutumières, l'église catholique, ainsi que les institutions étatiques.

1.1. Cadre empirique

Situation géographique du Lac Ma vallée

Anciennement appelé Kiensa, le quartier de Kimwenza se situe au sud de la ville-province de Kinshasa, dans la commune de Mont-Ngafula. Ce quartier est délimité au Nord par le quartier Cité verte, à l'ouest par la localité de Tshilombo, à l'est par le quartier de Kindele et

au sud par la ferme Takizala. C'est dans ce quartier que se situe la forêt du Lac Ma vallée, précisément dans le village de Mbekana.

Cette forêt est située au sud-ouest de la ville-province de Kinshasa, dans la commune de Mont-Ngafula, dans la vallée de Lukaya (Bogaert & Halleux, 2015). Elle est un vestige de forêt primaire, environnée par plusieurs villages et présente des enjeux importants sur plan environnemental grâce à sa biodiversité. Cet espace comprend un lac environné par une forêt primaire dense, qui sert à la stabilisation du climat urbain⁵.

Historique

L'histoire de cette forêt est à la base même des contentieux fonciers relevés dans ce travail. D'un côté, d'après les populations riveraines, cette forêt est une propriété des communautés locales à la base, elle a été ensuite cédée à des fins d'exploitation à un Belge du nom de Ardy en 1939. Le chef coutumier Bawumbu du nom de Mantouba ayant accepté le sel, en guise de don, s'est vu dans l'incapacité de s'opposer à la demande du belge, celle d'exploiter leur espace forestier⁶.

De l'autre côté, d'après l'église catholique et d'autres sources officielles, cette concession aurait été achetée par monsieur Ardy, celui-ci va l'aménager afin d'organiser ses différentes activités (Lac Ma Vallée, 2026). Il va entreprendre d'y implanter un site touristique et développer des activités agricoles afin de contribuer à l'approvisionnement de la ville. Il entreprit aussi de créer un lac artificiel partant du ruisseau Ngombesi dans la vallée. Et la dénomination « Ma Vallée » a été choisi pour exprimer le fait que cette concession serait une propriété privée.

Après sa mort, son beau-frère prendra la relève pour continuer à assurer la gestion de cette concession, celui-ci sera à son tour assassiné.

⁵ <https://actu30.cd/2021/09/environnement-la-forêt-du-lac-ma-vallée-menacee-par-des-lotissements-anarchiques-et-deboisement/?utm>

⁶ Entretien avec le chef coutumier

D'où, la famille se décidera de donner la concession à la conférence épiscopale nationale du Congo (la CENCO) en 1982⁷. C'est depuis lors que l'église catholique a commencé à gérer la concession pour en faire non seulement un site touristique mais aussi un cadre idéal pour la recherche scientifique.

2. Les conséquences de la déforestation de la forêt du Lac Ma Vallée

L'analyse des conséquences de la déforestation ne peut se limiter à une lecture strictement environnementale ou technique. Dans le cadre de nos recherches, les données produites font état d'une pluralité de conceptions sociales concernant les conséquences de la déforestation, variant en fonction de la position sociale, le genre, l'âge et l'appartenance institutionnelle des acteurs locaux. De ce fait, la déforestation se présente comme un phénomène complexe, susceptible de générer à la fois les opportunités, de vulnérabilités et de conflits.

a. La transformation socio-écologique

Les conséquences de la déforestation observées dans le village de Mbekana dépassent largement la seule dégradation environnementale. Elles s'inscrivent dans ce que les approches socio-écologiques qualifient de transformations couplées entre sociétés et écosystèmes (Berkes & Folke, 2002).

La forêt péri-urbaine, en tant que système socio-écologique, assurait simultanément des fonctions écologiques (régulation climatique, biodiversité), des fonctions économiques (subsistance, produits forestiers), et des fonctions sociales et culturelles (identité, mémoire, cohésion). Sa dégradation entraîne donc divers effets interconnectés, touchant les moyens de subsistance, les rapports sociaux et les représentations collectives.

⁷ Entretien avec le chef coutumier

b. Appauvrissement des ménages dépendants de la forêt

Les données montrent que certains adultes, dont la subsistance dépendait des produits forestiers non ligneux, du bois et des ressources naturelles, subissent un appauvrissement progressif lié à la déforestation et à l'urbanisation du village.

Cette situation rejoint les analyses de Sen (Sen, 2001) sur la vulnérabilité des capacités, selon lesquelles la perte d'accès aux ressources naturelles réduit les possibilités réelles d'existence des individus. La forêt, en disparaissant, prive ces ménages de leur principal capital économique et social. Dans ce contexte, la déforestation agit comme un facteur de précarisation, accentuant les inégalités entre ceux qui peuvent s'adapter à l'économie urbaine et ceux qui restent dépendants des ressources forestières.

c. Insécurité foncière et recomposition des rapports sociaux

L'un des effets majeurs de la déforestation est l'émergence d'une insécurité foncière croissante, liée à la fragmentation de la forêt et à la multiplication des ventes de parcelles.

Les travaux de Lund (Lund et al., 2011) montrent que les situations de pluralisme foncier produisent des conflits latents, où les droits d'accès à la terre deviennent instables et négociables.

Dans le village de Mbekana, la disparition progressive de la forêt renforce les tensions entre :

- Les familles autochtones,
- Les nouveaux occupants,
- Les chefs coutumiers,
- Et les institutions externes.

La déforestation contribue ainsi à une reconfiguration des rapports de pouvoir, affaiblissant la cohésion communautaire et accentuant les conflits autour du foncier.

d. Fragilisation des pratiques culturelles et perte de mémoire collective

La forêt jouait un rôle central dans la transmission des savoirs, des rites et des normes sociales. Sa dégradation entraîne une érosion des pratiques culturelles liées à l'environnement, particulièrement chez les jeunes générations.

Cette dynamique peut être interprétée à la lumière des travaux de Halbwachs (Halbwachs, 1950) sur la mémoire collective, selon lesquels les lieux constituent des supports essentiels de la mémoire sociale. La disparition de la forêt entraîne ainsi une rupture dans la continuité symbolique entre génération.

La déforestation n'affecte donc pas uniquement le paysage physique, mais également le paysage culturel, contribuant à une perte de repères identitaires.

e. Modification des stratégies de subsistance et dépendance accrue au marché

Face à la raréfaction des ressources forestières, les populations locales sont contraintes de modifier leurs stratégies de subsistance. Cette situation s'accorde ainsi avec les analyses de Ellis (Ellis, 2000) sur la diversification forcée des moyens de subsistance, souvent observée dans les contextes de dégradation environnementale.

Cependant, cette diversification ne se traduit pas nécessairement par une amélioration des conditions de vie. Au contraire, elle peut accroître la dépendance au marché urbain, exposant les ménages aux fluctuations économiques et à l'instabilité des revenus.

La déforestation agit ainsi comme un facteur de dépendance structurelle, réduisant l'autonomie économique des communautés locales.

f. Dégradation environnementale et vulnérabilité accrue

Sur le plan écologique, la déforestation entraîne une dégradation des sols, une perte de biodiversité et une modification du microclimat

local. Ces effets contribuent à une vulnérabilité environnementale accrue, particulièrement pour les populations pauvres.

Les travaux de Blaikie (Blaikie, 1994) sur la vulnérabilité environnementale montrent que les catastrophes écologiques ne sont jamais purement naturelles, mais résultent de l'interaction entre dégradation écologique et structures sociales inégalitaires.

Dans ce sens, la déforestation renforce les risques liés aux inondations, aux érosions et à l'insécurité alimentaire.

g. Déforestation et recomposition des représentations de la forêt

Enfin, les conséquences de la déforestation incluent une transformation profonde des représentations sociales de la forêt. D'espace de vie, de mémoire et de régulation sociale, la forêt tend à être perçue comme un espace résiduel, un foncier urbanisable, ou encore une ressource économique épuisable.

Cette évolution suit la logique de Descola (Descola, 2005) sur la transformation des rapports entre humains et non-humains dans les sociétés contemporaines. La perte de la forêt comme référent symbolique facilite sa destruction future, créant un cercle vicieux de dégradation.

En somme, l'ensemble des conséquences ont démontré que la déforestation produit une fragilisation de l'autorité coutumière dans le village de Mbekana, contribue à la délégitimation des pratiques traditionnelles et des savoirs endogènes, désormais perçus comme relevant du registre mystique, creusant ainsi une fracture entre tradition et modernité. Toute personne faisant recours aux pratiques culturelles est péjorativement considérée comme sorcier, « *ndoki* » en lingala. Ces effets sont inégalement répartis au sein de la communauté, touchant plus sévèrement les groupes déjà marginalisés.

3. Réponses locales à la déforestation : pratiques et stratégies communautaires

La déforestation, au-delà de ses impacts environnementaux, constitue pour les communautés locales une contrainte majeure sur les conditions de vie. La raréfaction des ressources forestières, la perte des terres cultivables et la fragilisation des activités traditionnelles obligent les ménages à reconfigurer leurs moyens d'existence.

Dans ce contexte, les stratégies développées par les communautés enquêtées apparaissent comme des réponses pragmatiques à une situation de contrainte, visant avant tout l'adaptation aux nouvelles réalités économiques et sociales induites par la déforestation (Scoones, 1998).

3.1. Comprendre les stratégies d'adaptation à partir des discours locaux

Selon les enquêtes menées dans le village de Mbekana, les stratégies mises en place ont pour objectif principal de faciliter l'adaptation et assurer la survie quotidienne des ménages. Dans le langage quotidien, les expressions telles que « *olali balali yo* », ou encore « *abukana adaya* », traduisant le fait que si on ne se montre pas courageux pour subvenir à ses besoins, on risquerait de mourir de faim.

Ces stratégies en effet, ne relèvent pas d'un projet collectif planifié, mais plutôt d'initiatives individuelles ou familiales, souvent informelles, construites dans l'urgence et la débrouillardise (Adger, 2000).

Parmi les principales activités mentionnées figurent :

- La création des petites boutiques,
- L'ouverture de petits restaurants ou gargotes,
- Le transport des personnes par moto,

Et d'autres formes d'activités génératrices de revenus à faible capital de départ.

Ces activités illustrent une diversification des sources de revenus, phénomène largement documenté dans les contextes ruraux et péri-urbains africains soumis à des pressions écologiques croissantes (Ellis, 2000).

Elles traduisent une reconversion progressive des économies locales, autrefois fortement liées à la forêt, vers des activités de services et de commerce informel.

3.2. La débrouillardise économique comme forme d'adaptation

Petites boutiques et gargotes : diversification des sources de revenus

La multiplication des petites boutiques et des gargotes illustre une stratégie de diversification des moyens de subsistance. Face à la diminution des ressources forestières exploitables, les ménages cherchent à réduire leur dépendance à la forêt en investissant dans des activités à rotation rapide et à revenus immédiats. Cette dynamique correspond à ce que Hart (1973) a identifié comme stratégies de survie développées en marge de l'économie formelle.

Ces activités reposent principalement sur le travail familial, des faibles investissements, et une forte capacité d'adaptation aux besoins locaux.

Cette économie de proximité permet aux communautés de maintenir un minimum de sécurité alimentaire et financière, malgré la dégradation environnementale. Et cette activité particulièrement est menée par les femmes en réponse à la crise environnementale liée à la déforestation et à la dégradation des conditions de vie afin de maintenir leur autonomie économique.

Le transport par moto : réponse la mobilité et à la précarité

Le transport des personnes par moto constitue une autre stratégie largement mobilisée, notamment par les jeunes. Cette activité s'inscrit dans une logique d'adaptation aux transformations spatiales induites par la déforestation et l'urbanisation progressive.

La moto devient à la fois un outil de travail, une source de revenus, et un symbole de reconversion économique.

Cette activité traduit également une réorientation des savoir-faire, passant d'une économie fondée sur l'exploitation des ressources naturelles à une économie de services.

Par ailleurs, ce phénomène rejoint les analyses de Bryceson (2002) sur la transition vers des économies de services dans les sociétés rurales africaines confrontées à la dégradation de leurs bases productives traditionnelles.

4. Adaptation et résilience : clarification conceptuelle à partir du terrain

4.1. L'adaptation

Dans le contexte du village de Mbekana, l'adaptation peut être définie comme l'ensemble des ajustements pratiques et immédiats que les communautés mettent en œuvre pour faire face aux effets de la déforestation. Cette définition s'apparente à celle proposée par Adger et al. (2005), pour qui l'adaptation correspond à des ajustements permettant de faire face aux environnementaux. Les stratégies observées relèvent principalement de cette logique.

Cette adaptation se caractérise par :

- Des réponses à court terme,
- Une forte dimension individuelle ou familiale,
- Et une orientation vers la survie quotidienne.

Les petites boutiques, les gargotes et le transport par moto constituent ainsi des stratégies adaptatives, permettant aux ménages de s'ajuster à un environnement dégradé sans pour autant transformer en profondeur les structures qui produisent la déforestation.

4.2. La résilience

La résilience, en revanche, renvoie à une capacité plus large, à la fois collective, structurelle et durable, permettant à une communauté non seulement de faire face à un choc, mais aussi de se réorganiser sans compromettre ses bases sociales, économique et environnementales (Folke, 2006).

Or, les stratégies identifiées dans cette étude relèvent davantage de l'adaptation que de la résilience, dans la mesure où :

- Elles ne réduisent pas les causes profondes de la déforestation,
- Elles ne reposent pas sur des mécanismes collectifs de gestion,
- Et elles n'intègrent pas de vision à long terme de durabilité.

Ainsi ces stratégies permettent simplement de survivre, elles ne garantissent pas nécessairement une résilience socio-écologique au sens strict.

Néanmoins, ces stratégies témoignent d'une forte capacité d'agir face à l'adversité. Loin d'être passive, les populations locales mobilisent les ressources disponibles, sociales, économiques et symboliques, pour reconstruire des moyens de subsistance. Comme le souligne Long (2001), les acteurs sociaux ne sont jamais des simples victimes des contraintes structurelles, mais développent des réponses créatives face aux transformations imposées.

Cependant, cette capacité d'agir s'exerce dans un cadre fortement contraint par la précarité économique, les faibles opportunités d'emploi formel, ainsi que l'absence de politiques d'accompagnement adaptées.

La déforestation agit ainsi comme un facteur de reconfiguration des pratiques sociales, poussant les communautés à innover, mais des marges de manœuvre limitées.

4.3. Limites des stratégies d'adaptation observées

Malgré leur efficacité à court terme, ces stratégies présentent plusieurs limites :

- Une forte dépendance au secteur informel,
- Une concurrence accrue entre acteurs locaux,
- Une vulnérabilité aux chocs économiques,
- Et une absence de protection sociale.

En outre, certaines de ces activités peuvent indirectement renforcer la pression environnementale, notamment lorsque les revenus générés servent à l'acquisition de nouvelles parcelles ou à des activités consommatrices d'espace.

En somme, les stratégies d'adaptation mises en place par les communautés face à la déforestation traduisent avant tout une logique de survie plutôt qu'une dynamique de résilience. Elles permettent de compenser partiellement les pertes économiques liées à la dégradation forestière, mais ne constituent pas des solutions durables à long terme. Cette situation confirme les travaux de Béné et al. (2012), qui soulignent que l'adaptation ne conduit pas automatiquement à la résilience, et peut parfois masquer des vulnérabilités structurelles persistantes.

La distinction entre adaptation et résilience met en évidence la nécessité de dépasser les réponses individuelles pour envisager des mécanismes collectifs, intégrant à la fois la gestion durable des ressources, l'amélioration des conditions de vie et le renforcement des capacités locales. Cette perte de légitimité du pouvoir traditionnel favorise des usages non régulés de la forêt, accentuant les dynamiques de déforestation.

Conclusion

La déforestation des forêts péri-urbaines de Kinshasa résulte d'un enchevêtrement des perceptions, des logiques et des pratiques sociales qui influencent de manière significative les systèmes de gouvernance forestière.

Les communautés locales font face à des pressions croissantes liées à l'urbanisation non planifiée et à la marchandisation des terres, qui les obligent à développer des stratégies d'adaptation en réponse aux

nouvelles dynamiques socio-écologiques émergentes, provoquant ainsi une recomposition structurelle du système social.

Ces transformations affaiblissent leur capacité de résilience, tant sur le plan social qu'environnemental. Cette situation engendre plusieurs défis majeurs, notamment la précarité des conditions de vie, la transition des systèmes économiques communautaires, la fragilisation du pouvoir coutumier, ainsi que les inégalités de genre, résultant de l'implication limitée des femmes dans les processus décisionnels liés à la terre. Cela génère également des conflits récurrents de tenure foncière, résultant de la coexistence et du chevauchement de l'autorité coutumière et du pouvoir de l'État.

Par ailleurs, le changement progressif de la représentation de la forêt en tant qu'être relationnel, chargé de significations sociales, culturelles et symboliques, par une perception strictement utilitariste qui la réduit à une simple ressource exploitable. Ce changement affecte négativement les pratiques de gestion forestière et contribue à l'érosion des savoirs endogènes, qui restent néanmoins essentielles à une gouvernance durable et inclusive des forêts péri-urbaines.

Bibliographie

- Berkes, F., & Folke, C. (Éds.). (2002). *Linking social and ecological systems : Management practices and social mechanisms for building resilience* (Transferred to digital printing). Cambridge Univ. Press.
- Blaikie, P. (Éd.). (1994). *At risk : Natural hazards, people's vulnerability, and disasters* (1. publ). Routledge.
- Bogaert, J., & Halleux, J.-M. (2015). *Territoires périurbains : Développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud*. Les Presses agronomiques de Gembloux.
- Brown, H. C. P. (2011). Gender, climate change and REDD+ in the Congo Basin forests of Central Africa. *International Forestry Review*, 13(2), 163-176. <https://doi.org/10.1505/146554811797406651>
- Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Gallimard.
- Ellis, F. (2000). The Determinants of Rural Livelihood Diversification in Developing Countries. *Journal of agricultural economics*, 51(2), 289-302. <https://doi.org/10.1111/j.1477-9552.2000.tb01229.x>
- Halbwachs, M. (1950). *La mémoire collective*. Presses Universitaires de France.
- Hansen, M. C., Potapov, P. V., Moore, R., Hancher, M., Turubanova, S. A., Tyukavina, A., Thau, D., Stehman, S. V., Goetz, S. J., Loveland, T. R., Kommareddy, A., Egorov, A., Chini, L., Justice, C. O., & Townshend, J. R. G. (2013). High-Resolution Global Maps of 21st-Century Forest Cover Change. *Science*, 342(6160), 850-853. <https://doi.org/10.1126/science.1244693>
- Izquierdo, A. E., Grau, H. R., & Aide, T. M. (2011). Implications of Rural–Urban Migration for Conservation of the Atlantic Forest and Urban Growth in Misiones, Argentina (1970–2030). *AMBIO*, 40(3), 298-309. <https://doi.org/10.1007/s13280-010-0095-3>
- Lac Ma Vallée. (2026, février 21). *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Lac_Ma_Vallée
- Lund, C., De Silva, M., Plagerson, S., Cooper, S., Chisholm, D., Das, J., Knapp, M., & Patel, V. (2011). Poverty and mental disorders :

Breaking the cycle in low-income and middle-income countries. *The Lancet*, 378(9801), 1502-1514. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(11\)60754-X](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(11)60754-X)

Scherer, L., Svenning, J.-C., Huang, J., & others. (2020). Global Priorities of Environmental Issues to Combat Food Insecurity and Biodiversity Loss. *Science of the Total Environment*, 730, 139096. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2020.139096>

Sen, A. (2001). *Development as freedom*. Oxford University Press.

Vijayan, D., Kaechele, H., Girindran, R., Chattopadhyay, S., Lukas, M. C., & Arshad, M. (2021). Tropical forest conversion and its impact on indigenous communities Mapping forest loss and shrinking gathering grounds in the Western Ghats, India. *Land Use Policy*, 102, 105133. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2020.105133>

Wawende Kitima Alpha, Kasongo Obwel Bernard, Mbasi Bole-Batu, Mwassia Jesse, & Lebo Kamanda. (2025). *L'exode rural comme facteur de la croissance urbaine dans la ville de Kikwit : Défis et perspectives*. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.15496461>

Wolff, E., & Delbart, V. (2002). Extension urbaine et densité de la population à Kinshasa : Contribution de la télédétection satellitaire. *Belgeo*, (1), 45-99. <https://doi.org/10.4000/belgeo.15451>

Wolff, N. H., Masuda, Y. J., Meijaard, E., Wells, J. A., & Game, E. T. (2018). Impacts of tropical deforestation on local temperature and human well-being perceptions. *Global Environmental Change*, 52, 181-189. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2018.07.004>

Quand le sacré envahit la nature : conflit symbolique entre spiritualité populaire et écologie urbaine à Kinshasa

par Bula Kaarp

Résumé

La ville de Kinshasa connaît aujourd'hui une double dynamique paradoxale : une crise écologique marquée par la disparition progressive des espaces verts et, simultanément, une expansion fulgurante des groupes de prière pentecôtistes dans les lieux publics. Ces deux mouvements produisent un phénomène singulier : l'envahissement des espaces écologiques par des communautés religieuses à la recherche de lieux perçus comme spirituellement propices à la prière. Ce phénomène donne naissance à un conflit symbolique entre deux rationalités : celle de la foi, qui sacralise la nature comme espace de puissance divine, et celle de l'écologie, qui vise sa conservation comme bien collectif.

Cet article analyse les logiques sociales, symboliques et spatiales à l'œuvre dans cette tension entre spiritualité populaire et écologie urbaine à Kinshasa. En s'appuyant sur une démarche qualitative (observations, entretiens, analyse de discours), l'étude met en évidence trois niveaux d'interactions : la sacralisation religieuse de la nature, la reconfiguration urbaine par l'occupation des espaces écologiques, et la réinterprétation culturelle de l'écologie dans le contexte kinois. Les résultats montrent que les groupes pentecôtistes redéfinissent le sens et les usages de la nature urbaine, faisant de l'écologie un champ de luttes symboliques autant que matérielles.

En conclusion, l'article propose de penser une écologie spirituelle africaine, capable de réconcilier la foi et la préservation de la nature, en intégrant les acteurs religieux dans les politiques environnementales de la ville.

Mots-clés : Spiritualité populaire ; Écologie urbaine ; Conflit symbolique ; Pentecôtisme ; Kinshasa ; Appropriation de l'espace ; Sacralisation de la nature ; Gouvernance urbaine ; Sociologie de la religion ; Environnement.

Summary

The city of Kinshasa is currently experiencing a paradoxical dual dynamic: an ecological crisis marked by the gradual disappearance of green spaces and, at the same time, the rapid expansion of Pentecostal prayer groups in public spaces. These two movements create a unique phenomenon: the encroachment of ecological areas by religious communities seeking places perceived as spiritually suitable for prayer. This phenomenon gives rise to a symbolic conflict between two rationalities: that of faith, which sacralizes nature as a space of divine power, and that of ecology, which seeks its preservation as a collective good.

This article analyzes the social, symbolic, and spatial logics at work in this tension between popular spirituality and urban ecology in Kinshasa. Based on a qualitative approach (observations, interviews, discourse analysis), the study highlights three levels of interactions: the religious sacralization of nature, urban reconfiguration through the occupation of ecological spaces, and the cultural reinterpretation of ecology in the Kinshasa context. The results show that Pentecostal groups are redefining the meaning and uses of urban nature, making ecology a field of both symbolic and material struggles. In conclusion, the article suggests considering an African spiritual ecology, capable of reconciling faith and the preservation of nature, by integrating religious actors into the city's environmental policies.

Keywords: Popular spirituality; Urban ecology; Symbolic conflict; Pentecostalism; Kinshasa; Appropriation of space; Sacralization of nature; Urban governance; Sociology of religion; Environment.

Introduction

La ville de Kinshasa, mégapole en expansion désordonnée, incarne aujourd'hui les paradoxes des villes africaines contemporaines : urbanisation rapide, précarité socio-économique, dégradation environnementale et effervescence religieuse. Dans cet espace où les infrastructures publiques sont insuffisantes et où la nature urbaine est soumise à de fortes pressions, les groupes de prière pentecôtistes ont trouvé dans les jardins, collines et zones vertes des lieux d'expression spirituelle. Ces espaces, désignés comme écologiques, deviennent des terrains d'expérience religieuse, transformant la nature en sanctuaire.

Ce phénomène, très visible à Kinshasa, soulève une interrogation centrale :

« Comment comprendre cette appropriation spirituelle d'espaces destinés à la conservation écologique ? »

Plus qu'une simple cohabitation d'usages, il s'agit d'un conflit symbolique entre deux rationalités : l'une, religieuse, qui confère à la nature un sens sacré et thérapeutique ; l'autre, scientifique et environnementale, qui vise à préserver la nature comme bien collectif et patrimoine urbain. Ce conflit traduit la tension entre la foi populaire, fondée sur l'expérience du miracle et du contact avec le divin, et la logique séculière de l'écologie urbaine, centrée sur la durabilité et la gestion rationnelle de l'espace.

L'article se propose d'analyser, à partir du cas de Kinshasa, les logiques sociales, culturelles et symboliques qui sous-tendent cette appropriation religieuse de la nature. Il s'agira de montrer comment les groupes de prière pentecôtistes redéfinissent les usages et les significations de la nature en ville, tout en interrogeant les implications de cette dynamique sur la gouvernance urbaine et environnementale. En

combinant observation directe, entretiens et analyse de discours, cette recherche met en évidence la manière dont la spiritualité populaire contribue à reconfigurer les représentations de l'écologie dans un contexte où la foi s'impose comme une forme d'ordre social et moral alternatif.

Notre étude comporte trois points : la première traite du contexte empirique : Kinshasa entre foi et crise écologique, le deuxième dégage l'Analyse sociologique : le conflit symbolique et ses effets, le troisième enfin, traite d'une Discussion : vers une écologie spirituelle africaine. Notre conclusion culmine sur une brève conclusion.

2. Contexte empirique : Kinshasa entre foi et crise écologique

Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, se présente aujourd'hui comme un laboratoire vivant où s'entrecroisent la foi, la survie urbaine et les défis environnementaux. Ville de plus de quinze millions d'habitants, elle est marquée par une croissance démographique rapide et une urbanisation souvent non planifiée, ce qui entraîne une pression constante sur les ressources naturelles et les espaces verts. Dans cette dynamique de transformation urbaine, la dégradation des écosystèmes se manifeste par la déforestation, la pollution, l'ensablement des rivières et la disparition progressive des zones écologiques qui servaient autrefois de poumons verts à la ville.

Mais parallèlement à cette crise environnementale, Kinshasa connaît une effervescence spirituelle sans précédent. Les églises de réveil, les ministères de délivrance et les groupes de prière pentecôtistes se multiplient dans les quartiers populaires comme dans les zones plus formelles. Ces mouvements, portés par une religiosité charismatique et un imaginaire du miracle, redéfinissent la manière dont les Kinois perçoivent l'espace, le corps et la nature. La montagne, la forêt, les bords du fleuve ou les jardins publics deviennent des lieux de retraite, de combat spirituel et de quête de sens.

Cette cohabitation entre la quête spirituelle et la crise écologique donne naissance à un phénomène de recomposition spatiale et

symbolique. En investissant les espaces écologiques, les groupes de prière ne font pas qu'occuper un lieu : ils lui confèrent un statut sacralisé, transformant la nature urbaine en sanctuaire. Or, cette sacralisation se fait souvent au détriment de la conservation environnementale, créant une tension entre pratiques religieuses et politiques publiques de gestion de l'environnement.

Ainsi, l'observation de Kinshasa révèle un paradoxe : la nature, censée être préservée pour le bien écologique collectif, devient un espace d'appropriation spirituelle où se redéfinissent les rapports entre l'homme, la foi et la ville. Cette situation invite à interroger les fondements culturels et symboliques de la relation entre les Kinois et leur environnement, dans une perspective où la foi populaire tend à supplanter la conscience écologique.

2.1. Une ville en mutation écologique

Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, est aujourd'hui l'une des plus grandes mégapoles d'Afrique subsaharienne, avec une population estimée à plus de quinze millions d'habitants. Cette croissance démographique rapide s'accompagne d'une urbanisation désordonnée, marquée par l'expansion anarchique des quartiers périphériques, l'occupation non planifiée des terres et la destruction progressive des zones écologiques. Les forêts urbaines, les berges du fleuve et les espaces verts autrefois protégés se trouvent aujourd'hui menacés par la pression foncière, la déforestation et la pollution (Nzongola-Ntalaja, 2002, p.184).

Le déclin des espaces verts est également lié à la faiblesse des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire et de gestion de l'environnement. Selon l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE), plus de 60 % des sites à vocation écologique ont été partiellement détruits ou réaffectés à d'autres usages au cours des vingt dernières années (Agence Congolaise de l'Environnement, 2021, p.47). Cette situation est aggravée par les effets du changement climatique, les inondations récurrentes et l'absence d'un plan directeur de développement urbain efficace. La crise écologique kinoise s'inscrit

donc dans un double dynamique : la pression démographique et l'incapacité institutionnelle à protéger les espaces naturels.

Cependant, au-delà de cette lecture purement environnementale, il convient d'intégrer les dimensions culturelles et symboliques de l'espace. Dans la culture congolaise, la nature n'est pas un simple environnement physique ; elle est un lieu de forces spirituelles, un espace habitable par le visible et l'invisible (Mudimbe, 1988, p.112). Cette vision culturelle est essentielle pour comprendre comment certains espaces écologiques deviennent progressivement des territoires spirituels.

2.2. L'expansion pentecôtiste dans l'espace public

Parallèlement à la mutation écologique, Kinshasa est le théâtre d'une véritable explosion religieuse. Depuis les années 1980, le paysage spirituel kinois est marqué par la multiplication des églises de réveil et des groupes de prière pentecôtistes. Ces mouvements, souvent issus de scissions ecclésiales ou de dynamiques charismatiques locales, se caractérisent par une grande mobilité, une forte visibilité et une capacité d'adaptation aux espaces informels (Anderson, 2013, p.95).

Dans les quartiers de Kinshasa, il n'est pas rare de voir des groupes de prière improviser des cultes dans des terrains vagues, des cours d'immeubles, des collines ou encore des zones boisées. Ces espaces, choisis pour leur isolement et leur calme, deviennent des lieux de retraite spirituelle et de combat contre les forces du mal (Kä Mana, 2000, p.63). Cette dynamique traduit une quête de sens dans un contexte de crise sociale et politique où la foi devient un instrument de résilience collective. Ainsi, les espaces écologiques de Kinshasa ne sont plus perçus seulement comme des zones naturelles à protéger, mais comme des terrains d'expérience spirituelle et de réconciliation avec Dieu.

Cette appropriation de l'espace public par le religieux pose la question de la cohabitation entre deux logiques : la logique spirituelle, fondée sur la croyance et l'expérience du divin, et la logique environnementale, basée sur la conservation et la rationalité scientifique. À Kinshasa, cette esthétisation du religieux s'exprime dans

la façon dont les fidèles investissent la nature urbaine pour y expérimenter la présence divine.

2.3. Études de cas : espace écologique reconfiguré par la foi

Le Jardin botanique de Kinshasa : transformation symbolique du lieu

Le Jardin botanique de Kinshasa, situé au cœur de la commune de Gombe, fut historiquement un espace de conservation de la biodiversité et de recherche scientifique. Créé pendant la période coloniale, il avait pour vocation de préserver la flore congolaise et d'offrir un lieu de détente aux citoyens. Aujourd'hui, il est devenu un espace de rassemblement spirituel pour plusieurs groupes de prière pentecôtistes. Chaque jour, des centaines de fidèles s'y retrouvent pour jeûner, prier, chanter et mener des délivrances. Cette transformation symbolique du lieu traduit un changement profond dans la manière de concevoir la nature.

3. Analyse

3.1. Cadrage théorique et méthodologique de l'analyse

3.1.1. Une sociologie des discours et des représentations

Notre analyse s'inscrit dans une sociologie compréhensive inspirée de Max Weber, qui considère que l'action sociale est guidée par les significations que les acteurs attribuent à leur monde (Weber, 1995). Plus précisément, nous mobilisons le cadre de la sociologie des représentations sociales tel que développé par Moscovici (1961) et Jodelet (1989), qui permet d'analyser comment les groupes sociaux construisent des savoirs et des croyances partagés à propos d'objets.

Cependant, pour dépasser une simple analyse thématique, nous adoptons une approche discursive fondée sur les travaux de Foucault (1969) et de Fairclough (2003). L'hypothèse est que le discours n'est pas un simple reflet de la réalité, mais une pratique sociale qui construit et légitime des rapports de pouvoir, des identités et des visions du monde. Analyser le discours, c'est donc s'intéresser à :

- L'énonciation : qui parle, depuis quelle position, à qui ?
- Les stratégies discursives : comment les acteurs justifient-ils leurs pratiques ?
- Les formations discursives : quels sont les registres de langage mobilisés (biblique, pragmatique, écologique) ?
- Les effets de vérité : comment le discours produit-il du « vrai » et de l' « évidence »?

Nous nous appuyons également sur les travaux de Pierre Bourdieu (1982) sur le langage comme pouvoir symbolique : parler, c'est aussi exercer une autorité, imposer une vision légitime du monde social.

3.1.2. Méthodologie d'analyse discursive

Notre corpus est constitué des transcriptions d'entretiens semi-directifs menés auprès de quatre fidèles fréquentant le Jardin botanique de Kinshasa pour des pratiques de prière. L'analyse a procédé en plusieurs étapes :

1. Identification des formations discursives : repérage des registres de langage récurrents (registre biblique, registre de l'intimité avec Dieu, registre de la contrainte sociale, registre écologique).
2. Analyse des stratégies de légitimation : comment les enquêtés justifient-ils leur présence dans un espace écologique ? Quels arguments mobilisent-ils pour répondre aux objections implicites ?
3. Repérage des paradoxes et contradictions : l'analyse discursive s'intéresse particulièrement aux points de tension dans le discours, là où les acteurs disent une chose et son contraire, car ces contradictions révèlent des conflits symboliques profonds.
4. Contextualisation énonciative : prise en compte de la position sociale des enquêtés et de la situation d'entretien.

Nous avons croisé cette analyse avec les observations directes menées sur le site du Jardin botanique.

3.2. Analyse discursive des entretiens

3.2.1. La construction discursive de la nature comme espace sacré

L'analyse des énoncés relatifs à la perception de la nature révèle une formation discursive dominante que nous appellerons le « registre de la théophanie naturelle » : la nature est systématiquement construite comme un lieu de manifestation du divin.

Cette construction opère à travers plusieurs procédés discursifs :

a) La métaphore du « témoin » et de l' « image »

Anonyme 4 déclare : « La nature est un endroit approprié pour chercher la présence de Dieu, c'est un témoin vivant de la main de Dieu. »

Le terme « témoin » est ici particulièrement significatif. Dans le discours chrétien, le témoin est celui qui atteste d'une vérité, qui rend présent ce dont il parle. En qualifiant la nature de « témoin », l'enquête ne dit pas seulement que la nature rappelle Dieu, mais qu'elle rend présent Dieu. Le discours produit un effet de présence : Dieu est là, dans l'espace physique, parce que la nature en témoigne.

Anonyme 1, plus laconique, affirme : « La nature c'est l'image de Dieu. » L'image n'est pas la chose elle-même, mais elle en tient lieu. Ce discours s'inscrit dans une tradition théologique augustinienne où le monde créé est le reflet du Créateur.

b) La construction de la nature comme « capteur spirituel »

Anonyme 3 propose une formulation originale : « C'est une source d'inspiration, on capte les zones et les sphères spirituelles facilement. »

Le vocabulaire employé (« capter », « zones », « sphères ») emprunte au registre technique, voire électromagnétique. La nature fonctionnerait comme un récepteur ou un amplificateur du spirituel. Ce discours opère une naturalisation du surnaturel : le spirituel devient accessible comme on capterait une fréquence radio. Cette stratégie

discursive permet de rendre compte d'une expérience subjective (la prière) en des termes qui la rendent objectivable, partageable.

c) La légitimation par l'expérience sensible

Le recours au récit d'expérience personnelle est une autre stratégie de légitimation. Anonyme 1 raconte : « Un jour un oiseau m'a parlé. » Anonyme 2 : « J'ai déjà écouté Dieu ici. »

Ces énoncés sont performatifs : en racontant une expérience extraordinaire, l'enquête atteste de la réalité du caractère sacré du lieu. Le discours produit une preuve par le vécu qui rend difficile toute contestation extérieure (qui pourrait nier ce que quelqu'un dit avoir vécu ?).

3.2.2. Le paradoxe du « calme » : analyse d'une construction discursive en contradiction avec le réel

Tous les enquêtés mentionnent le « calme » comme raison principale de leur présence au Jardin botanique. Anonyme 1 : « A cause du calme ». Anonyme 2 : « Parce que c'est calme et on se sent à l'aise ». Anonyme 3 développe : « Le calme, l'isolement, si j'étais à la maison j'aurais eu des visites mais ici qui va me visiter. »

Or, l'observation directe du site contredit radicalement cette affirmation. Le Jardin botanique de Kinshasa est situé en plein cœur de la commune de Gombe, à proximité immédiate du grand marché central. L'environnement sonore est caractérisé par :

- Le bruit constant de la circulation automobile
- Les interpellations des vendeurs et acheteurs du marché
- La musique diffusée par les commerces environnants
- L'agitation permanente de l'un des quartiers les plus denses de la ville

Cette contradiction entre le discours et la réalité observable pose une question sociologique fondamentale : pourquoi les enquêtés qualifient-ils de « calme » un espace objectivement bruyant ?

a) Le « calme » comme construction relationnelle, non acoustique

L'analyse discursive permet de résoudre ce paradoxe. Lorsqu'Anonyme 3 oppose la maison (« si j'étais à la maison j'aurai eu des visites ») au jardin (« ici qui va me visiter »), il révèle la véritable nature du « calme » recherché. Il ne s'agit pas d'un calme acoustique (absence de bruit), mais d'un calme social (absence d'interruptions relationnelles).

Le discours construit une opposition binaire :

- Espace domestique = intrusif, marqué par les obligations sociales, les visites impromptues, les demandes familiales
- Espace naturel (le jardin) = espace d'anonymat où personne ne vient vous solliciter

Le « calme » est donc une catégorie relationnelle avant d'être une catégorie sonore. Ce que les fidèles fuient, ce n'est pas le bruit de la ville, mais le bruit social : les interpellations, les sollicitations, les rôles à jouer. Dans le jardin, même entourés de bruit urbain, ils sont socialement silencieux : personne ne les connaît, personne ne les réclame.

b) La construction discursive d'un ailleurs imaginaire

Cette analyse est confirmée par un autre élément du discours d'Anonyme 3 : « si j'étais à la maison ». La maison est l'espace du « si » (du conditionnel, du potentiel), tandis que le jardin est l'espace de l'indicatif présent. Le discours construit le jardin comme un ailleurs radical par rapport à la vie quotidienne, indépendamment de ses caractéristiques physiques réelles.

Ce mécanisme relève de ce que les sociologues appellent l'efficacité symbolique: « le discours produit une réalité qui n'est pas vérifiable empiriquement mais qui a des effets réels sur les pratiques. » (Lévi-Strauss, 1974, p.12). Les fidèles croient que le jardin est calme, et cette croyance suffit à rendre possible l'expérience de recueillement, même dans le bruit.

c) La dimension performative du discours sur le calme

En affirmant que le jardin est calme, les enquêtés ne décrivent pas une réalité objective : ils produisent les conditions de leur pratique. Dire « c'est calme ici », c'est se donner l'autorisation de prier, c'est construire mentalement l'espace comme propice au recueillement. Le discours a une fonction performative (Austin, 1970, p.4) : il fait advenir ce qu'il énonce.

3.2.3. Le paradoxe des déchets : analyse du contraste entre la pureté spirituelle revendiquée et la souillure matérielle constatée

Le second paradoxe observé sur le terrain est encore plus frappant pour notre analyse du conflit symbolique. Les observations ont révélé une présence massive de déchets dans l'enceinte du jardin, y compris dans des piscines et bassins accueillant des plantes aquatiques cultivées – des infrastructures écologiques destinées à la conservation de la flore.

Or, les entretiens révèlent un traitement discursif très particulier de cette réalité.

a) L'évacuation discursive de la responsabilité

Anonyme 1 : « Les gens viennent balayer, détruisent les herbes pour s'asseoir. »

La formulation est significative : ce sont « les gens » (tiers indéfini) qui détruisent. Le locuteur se place en observateur extérieur, pas en acteur participant à la dégradation. Le discours opère une distanciation entre le « nous » (les fidèles priants, dont fait partie l'enquêté) et le « ils » (les destructeurs).

Anonyme 2 : « On détruit parfois en piétinant sans le savoir. »

Ici, le « on » inclut le locuteur, mais l'atténuation est immédiate : « sans le savoir ». La destruction est involontaire, donc moralement excusable. Le discours construit une irresponsabilité de fait : on ne peut être tenu pour responsable de ce qu'on ignore.

b) La reconnaissance partielle du conflit

Anonyme 2 est le seul à mentionner explicitement des « conflits dans la gestion des déchets ».

Cette mention isolée est précieuse car elle indique que :

1. Le problème des déchets est suffisamment important pour générer des tensions
2. Ces tensions ne sont pas nécessairement verbalisées par tous les enquêtés
3. Il existe un non-dit ou un refoulement discursif du conflit chez la plupart des répondants

c) La spiritualisation de la solution

Anonyme 4 propose une résolution discursive du paradoxe :

« Les prières que nous faisons à cet endroit peuvent faire que cette situation s'améliore, car elles peuvent influencer les actes des gouvernants. »

Ce discours est remarquable car il contourne entièrement la responsabilité directe. Face au constat de saleté, la réponse n'est pas « nous devrions mieux gérer nos déchets », mais « nous prions pour que les autorités agissent ». Le discours opère un déplacement de l'agentivité : l'action efficace n'est pas l'action matérielle (nettoyer, ne pas jeter), mais l'action spirituelle (prier).

d) L'occultation des déchets dans les piscines écologiques

Aucun enquêté ne mentionne spécifiquement les déchets dans les bassins de culture aquatique. Pourtant, ces infrastructures sont centrales dans la vocation écologique du jardin : elles servent à préserver des espèces végétales spécifiques. Leur envahissement par les déchets est donc particulièrement significatif.

Cette absence dans le discours peut être interprétée de plusieurs manières :

- Invisibilisation : les déchets dans l'eau sont peut-être moins visibles ou moins « marquants » que les déchets au sol

- Banalisation : ils sont intégrés au paysage ordinaire de la saleté urbaine
- Dénî : leur existence contredit trop frontalement l'image du jardin comme « sanctuaire » pour être verbalisé

e) La contradiction entre pureté spirituelle et souillure matérielle

Cette absence discursive est d'autant plus frappante que plusieurs enquêtés insistent sur la dimension de pureté associée au lieu. Anonyme 3 parle de « capter les sphères spirituelles », Anonyme 4 de « chercher la face de Dieu ». Or, dans de nombreuses traditions religieuses, la pureté rituelle est associée à la pureté matérielle du lieu de culte.

La présence massive de déchets dans un espace pourtant qualifié de « sacré » révèle une dissociation fondamentale entre deux registres de pureté :

- La pureté spirituelle (être en état de grâce, en relation avec Dieu)
- La pureté matérielle (propreté physique du lieu)

Pour les fidèles, la première semble totalement indépendante de la seconde. On peut prier Dieu dans un espace couvert d'ordures, y compris dans les bassins censés abriter la vie végétale. Cette dissociation est au cœur du conflit symbolique : le sacré n'est pas dans la propreté du lieu, mais dans l'intention du cœur et la présence divine que la foi perçoit.

3.2.4. Le paradoxe discursif de la conscience écologique

a) La reconnaissance paradoxale des dégâts

Plusieurs enquêtés manifestent une conscience des effets négatifs de leur présence, comme nous l'avons vu. Mais cette reconnaissance coexiste avec l'occultation des déchets dans les zones les plus sensibles (bassins). Il y a donc une conscience sélective : on voit certains dégâts (le piétinement des herbes), on en ignore d'autres (la pollution des points d'eau).

b) La hiérarchisation des ordres de réalité (inchangé)

Anonyme 3 explicite une hiérarchie ontologique fondamentale : « D'abord c'est spirituel avant d'être physique. » Cette hiérarchie permet de justifier l'indifférence relative à la propreté matérielle : puisque le spirituel est premier, ce qui compte, c'est la pureté de l'âme, pas celle du sol.

c) La lutte symbolique autour de la définition de la « protection »

Le conflit symbolique atteint ici son point culminant. Pour les gestionnaires du jardin et pour les écologues, « protéger » la nature, c'est maintenir sa propreté, préserver ses écosystèmes, éviter les pollutions. Pour les fidèles, « protéger » la nature, c'est d'abord prier pour elle, chasser les démons qui pourraient l'habiter (Anonyme 2 : « Oui chasser les démons »), et prier pour que les autorités agissent.

Ces deux définitions de la « protection » sont incommensurables. Elles ne s'opposent pas directement (personne ne dit qu'il faut polluer), mais elles organisent les priorités de manière radicalement différente. Pour un fidèle, un jardin peut être « protégé » spirituellement tout en étant matériellement dégradé. Pour un écologue, cette affirmation est un non-sens.

3.3. Discussion : le conflit symbolique comme lutte pour la définition légitime de la nature et du sacré

L'analyse discursive des entretiens, confrontée aux observations de terrain, permet de dépasser le simple constat d'une opposition entre « spirituel » et « écologique ». Elle révèle une lutte symbolique au sens de Bourdieu (1980) : une lutte pour imposer la définition légitime de ce qu'est la nature, de ce qu'est un rapport approprié à elle, et même de ce qu'est le « calme » ou la « protection ».

Trois décalages majeurs apparaissent entre discours et réalité :

1. Le décalage sur le calme : le discours construit le jardin comme un havre de paix acoustique, alors qu'il est objectivement bruyant. Ce décalage révèle que le « calme » recherché est un calme relationnel, pas sonore.

2. Le décalage sur la propreté : le discours spiritualise le lieu comme « sanctuaire », alors que l'observation révèle une pollution massive. Ce décalage révèle une dissociation entre pureté spirituelle et pureté matérielle.
3. Le décalage sur la responsabilité : le discours reconnaît certains dégâts mais les attribue à des tiers ou à l'involontaire, tout en occultant les dégâts les plus flagrants (bassins). Ce décalage révèle une stratégie d'évitement de la responsabilité.

Ces décalages ne sont pas de simples « mensonges » ou « incohérences ». Ils sont la matérialité discursive du conflit symbolique. Face à l'injonction écologique (qui dirait : « vous dégradez cet espace »), les fidèles opposent un discours qui :

- Redéfinit le lieu (« c'est calme », « c'est un sanctuaire »)
- Redéfinit l'action légitime (« nous prions »)
- Redéfinit la protection (« chasser les démons », « influencer les gouvernants »)
- Évacue la responsabilité (« c'est les autres », « on ne savait pas »)

Du côté des gestionnaires et des écologues (dont le discours est absent de notre corpus mais présent dans les politiques publiques), la nature est définie comme un écosystème à préserver, un patrimoine collectif régi par des principes scientifiques de conservation, avec des indicateurs objectifs de dégradation (présence de déchets, piétinement, pollution des points d'eau).

Ces deux définitions ne sont pas simplement différentes : elles sont en concurrence pour dire quelle pratique est légitime dans cet espace. Les gestionnaires disent : « cet espace est fait pour être préservé, et les déchets prouvent qu'il ne l'est pas ». Les fidèles disent : « cet espace est fait pour prier, et notre prière le protège spirituellement – les déchets sont secondaires ».

Le conflit est symbolique car il ne porte pas d'abord sur l'usage matériel (bien que les déchets soient un point de friction), mais sur le sens de l'espace et sur la définition même de la « protection ». Les

fidèles ne contestent pas qu'il faille protéger la nature ; ils redéfinissent ce que « protéger » veut dire, et ce faisant, ils rendent leurs pratiques compatibles avec cette redéfinition.

3.4. Conclusion partielle : le discours comme opérateur de réconciliation symbolique

L'étude de cas du Jardin botanique de Kinshasa montre que la coexistence entre pratiques religieuses et préservation écologique ne peut se réduire à un simple problème de « sensibilisation » ou d'« éducation environnementale ». Elle met en jeu des systèmes de représentations profondément enracinés, où la nature est investie de significations religieuses qui légitiment des pratiques potentiellement destructrices.

L'analyse discursive révèle que les fidèles ne sont pas inconscients des enjeux écologiques – ils voient les déchets, ils constatent le piétinement. Mais ils les réinterprètent dans un cadre spirituel qui hiérarchise les priorités : le combat contre les démons prime sur le ramassage des déchets, la prière pour les gouvernants prime sur la modification des comportements individuels, la pureté spirituelle prime sur la propreté matérielle.

Les paradoxes observés – dire que c'est calme quand c'est bruyant, dire qu'on protège quand on pollue – ne sont pas des contradictions logiques à résoudre. Ils sont le lieu même où le conflit symbolique se donne à voir. Le discours des fidèles opère une réconciliation symbolique entre leur pratique et les valeurs qu'ils ne peuvent ouvertement contester (l'importance de la nature, la nécessité de la protéger). En redéfinissant le calme, en spiritualisant la protection, en évacuant la responsabilité, ils rendent leur présence compatible avec leur foi et avec les attentes sociales.

Ce constat invite à penser des politiques environnementales qui ne se contentent pas d'opposer la raison scientifique à la foi populaire, mais qui intègrent les acteurs religieux comme des interlocuteurs légitimes. La question n'est pas de dénoncer l'incohérence des discours, mais de comprendre comment les croyances religieuses peuvent être

mobilisées pour construire un rapport à l'environnement qui soit à la fois respectueux des écosystèmes et signifiant pour les populations. Peut-être faut-il accepter que, pour ces fidèles, une écologie qui ne serait pas d'abord spirituelle n'aurait tout simplement pas de sens.

Conclusion générale

Au terme de cette analyse, nous sommes en mesure de revenir sur la question centrale qui a guidé notre recherche :

Comment comprendre l'appropriation spirituelle d'espaces destinés à la conservation écologique à Kinshasa, et quelle est la nature du conflit qui en résulte ?

L'étude de cas du Jardin botanique de Kinshasa, éclairée par une analyse discursive des entretiens menés auprès de fidèles pentecôtistes, nous a permis de mettre en évidence plusieurs résultats significatifs.

1. La nature comme construction discursive et symbolique

Notre premier enseignement est que la « nature » n'est pas un donné objectif qui s'imposerait de la même manière à tous les acteurs. Elle est l'objet de constructions discursives concurrentes qui en proposent des définitions radicalement différentes. Pour les fidèles enquêtés, la nature n'est pas d'abord un écosystème à préserver selon des critères scientifiques ; elle est un lieu théophanique, un espace de manifestation du divin, un « témoin vivant de la main de Dieu » (Anonyme 4), une « image de Dieu » (Anonyme 1), un « capteur de sphères spirituelles » (Anonyme 3).

Ces définitions ne sont pas de simples opinions personnelles : elles sont socialement construites et entretenues au sein de communautés religieuses qui partagent un même rapport au monde, une même vision de l'efficacité symbolique et une même hiérarchie des priorités entre le spirituel et le matériel.

2. Le conflit symbolique : une lutte pour la définition légitime du rapport à la nature

Le conflit observé au Jardin botanique n'est pas d'abord un conflit d'usage (bien que l'usage soit en cause), ni un conflit de territorialité (bien que l'espace soit convoité). Il est d'abord un conflit symbolique au sens où il oppose des systèmes de représentations concurrents qui prétendent chacun dire ce qu'est la nature et ce qu'est un rapport légitime à elle.

D'un côté, la rationalité écologique (portée par les gestionnaires, les scientifiques, les politiques publiques) définit la nature comme un patrimoine collectif à préserver selon des principes objectifs de conservation. De l'autre, la rationalité spirituelle (portée par les fidèles) définit la nature comme un lieu de rencontre avec Dieu, dont la protection passe d'abord par des opérations spirituelles (prière, délivrance, combat contre les démons) avant de concerner des opérations matérielles.

Ces deux rationalités ne sont pas simplement différentes : elles sont incommensurables. Leurs critères d'évaluation de ce qui est « bon » pour la nature ne coïncident pas. Pour un écologue, un bassin plein de déchets est un désastre écologique. Pour un fidèle, ce même bassin peut être un lieu de prière parfaitement valable, car la présence de Dieu n'est pas affectée par la présence des ordures.

3. Les paradoxes comme révélateurs du conflit

L'analyse a mis en lumière deux paradoxes majeurs qui sont apparus dans la confrontation entre les discours des enquêtés et les observations de terrain.

Premier paradoxe : le « calme » revendiqué dans un environnement objectivement bruyant. Ce paradoxe nous a conduits à distinguer le calme acoustique (absence de bruit) du calme relationnel (absence d'interruptions sociales). Ce que les fidèles recherchent et trouvent au jardin, ce n'est pas le silence, mais l'anonymat, la suspension des rôles sociaux contraignants, la possibilité d'être seul face à Dieu

sans être dérangé par les sollicitations du monde domestique. Le discours sur le calme est performatif : en disant que le jardin est calme, les fidèles le construisent comme tel et s'autorisent à y prier.

Deuxième paradoxe : la sacralisation du lieu coexistant avec une dégradation matérielle évidente. La présence massive de déchets, y compris dans les bassins écologiques destinés à la conservation des plantes, contredit l'image du « sanctuaire » que les discours construisent. Ce paradoxe révèle une dissociation fondamentale entre deux registres de pureté : la pureté spirituelle (l'état de grâce, la relation à Dieu) est vécue comme indépendante de la pureté matérielle (la propreté du lieu). On peut prier Dieu au milieu des ordures, et cette prière est même présentée comme la véritable « protection » de l'environnement.

4. Les stratégies discursives de légitimation

Face à la contradiction potentielle entre leur pratique et les attentes sociales (ou les règlements du jardin), les fidèles déploient plusieurs stratégies discursives de légitimation :

- La légitimation théologique : la nature est création de Dieu, donc y prier est naturel et légitime.
- La légitimation par l'expérience : « j'ai écouté Dieu ici », « un oiseau m'a parlé » – l'expérience vécue atteste de la réalité du sacré.
- La légitimation contractuelle : « nous payons, donc nous sommes en règle » – le paiement transforme l'occupation en transaction légitime.
- La légitimation par l'obéissance : « Dieu est un Dieu d'ordre, donc nous respectons les autorités » – la soumission aux règles du jardin est réinterprétée comme obéissance à Dieu.
- La stratégie de l'atténuation : « on détruit sans le savoir » – l'irresponsabilité est construite par l'invocation de l'ignorance.
- La stratégie du tiers coupable : « les gens détruisent » – le locuteur se distancie des pratiques destructrices en les attribuant à d'autres.

Ces stratégies ne sont pas nécessairement conscientes ou délibérées. Elles sont les ressources discursives que la culture religieuse met à disposition pour rendre compte de pratiques potentiellement problématiques.

5. Les implications pour la gouvernance urbaine et environnementale

Notre analyse conduit à interroger les politiques publiques de gestion des espaces verts à Kinshasa et, plus largement, dans les villes africaines où le phénomène pentecôtiste est massif.

Première implication : il ne sert à rien d'opposer frontalement la rationalité écologique à la rationalité spirituelle en espérant que la première finira par l'emporter. Les croyances religieuses ne sont pas des « obstacles » à éliminer par l'éducation ou la sensibilisation ; elles sont des systèmes de sens qui organisent la vie des populations et leur rapport au monde. Les ignorer ou les mépriser, c'est se condamner à l'inefficacité.

Deuxième implication : il est nécessaire d'intégrer les acteurs religieux dans la gouvernance des espaces écologiques. Plutôt que de chercher à exclure les groupes de prière (ce qui est de toute façon impossible compte tenu de leur nombre et de leur ancrage social), il faudrait envisager des formes de co-gestion qui associent les responsables religieux à la définition des règles d'usage et à l'entretien des lieux.

Troisième implication : il faut peut-être accepter l'idée que l'écologie, pour être efficace dans des contextes de forte religiosité, doit elle-même emprunter des formes spirituelles. Une « écologie spirituelle africaine » ne serait pas un renoncement à la rigueur scientifique, mais une traduction des impératifs écologiques dans des catégories signifiantes pour les populations. Si les fidèles croient que la prière peut protéger la nature, pourquoi ne pas mobiliser cette croyance pour encourager des comportements effectivement protecteurs ?

6. Limites de l'étude et pistes pour de futures recherches

Notre étude présente plusieurs limites qu'il convient de mentionner.

Limites méthodologiques : notre corpus est limité à quatre entretiens, ce qui ne permet pas une généralisation statistique. L'analyse est qualitative et vise à comprendre des mécanismes discursifs, pas à mesurer leur fréquence.

Limites dans la population enquêtée : nous n'avons interrogé que des fidèles, pas les gestionnaires du jardin, ni les autorités publiques, ni les écologues. Une recherche plus complète devrait inclure ces autres acteurs pour saisir l'ensemble du champ du conflit symbolique.

Limites géographiques : l'étude se limite à un seul site (le Jardin botanique de Kinshasa). Des comparaisons avec d'autres espaces écologiques investis par le religieux (collines, berges du fleuve, forêts urbaines) permettraient de tester la robustesse de nos conclusions.

7. Contribution théorique et originalité de la recherche

Cette recherche contribue à plusieurs champs de la sociologie contemporaine.

En sociologie de la religion, elle montre comment le pentecôtisme africain investit de nouveaux terrains (les espaces naturels) et produit des représentations originales du rapport entre l'homme, Dieu et la création.

En sociologie urbaine, elle éclaire un aspect méconnu des dynamiques d'appropriation de l'espace public dans les villes africaines : l'occupation religieuse des zones écologiques.

En sociologie de l'environnement, elle propose une analyse des représentations sociales de la nature dans des contextes de forte religiosité, et invite à penser une écologie qui ne soit pas ethnocentrique dans sa définition du « bon » rapport à la nature.

Sur le plan théorique, notre usage de l'analyse discursive et de la notion de « conflit symbolique » (empruntée à Bourdieu mais retravaillée) permet de dépasser les analyses en termes de « croyances irrationnelles » ou d' « obstacles culturels » pour penser la coexistence de rationalités multiples dans un même espace social.

8. *Ouverture finale*

Le Jardin botanique de Kinshasa, créé à l'époque coloniale pour préserver la flore congolaise et offrir un lieu de détente aux citadins, est devenu aujourd'hui un espace hybride où se croisent des logiques hétérogènes : conservation scientifique, loisir urbain, pratique religieuse, dégradation ordinaire. Cette hybridation n'est pas intégralement un échec de la gestion publique ; elle est aussi la traduction spatiale d'une société où le religieux n'est pas une sphère séparée mais une dimension transversale de l'existence.

Plutôt que de regretter que le jardin ne soit pas « purement » écologique, peut-être faut-il apprendre à lire dans cette situation la complexité du rapport des Kinois à leur environnement : un rapport où la nature est à la fois matérielle et spirituelle, à préserver et à utiliser, à contempler et à habiter. Les déchets dans les bassins ne sont pas seulement des déchets : ils sont le signe que, pour ces fidèles, la présence de Dieu n'est pas incompatible avec la saleté du monde.

La question que cette recherche laisse ouverte est peut-être la suivante : et si l'écologie, pour être vraiment universelle, devait apprendre à composer avec ces paradoxes plutôt qu'à les nier ? Et si la protection de la nature passait, à Kinshasa comme ailleurs, par une réconciliation entre le spirituel et le matériel que les fidèles du Jardin botanique, à leur manière, appellent déjà de leurs vœux ?

Bibliographie

- Agence Congolaise de l'Environnement. (2021). Rapport sur l'état de l'environnement urbain à Kinshasa. ACE.
- Anderson, A. (2013). *To the Ends of the Earth : Pentecostalism and the Transformation of World Christianity*. Oxford University Press.
- Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Seuil.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire*. Fayard.
- Fairclough, N. (2003). *Analysing Discourse : Textual Analysis for Social Research*. Routledge.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Gallimard.
- Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. PUF.
- Ka Mana. (2000). *Christ d'Afrique. Enjeux d'une foi inculturée*. Éditions Médiaspaul.
- Lévi-Strauss, C. (1974). *Anthropologie structurale*. Plon.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. PUF.
- Mudimbe, V.-Y. (1988). *L'invention de l'Afrique*. Seuil.
- Nzongola-Ntalaja, G. (2002). *The Congo from Leopold to Kabila : A People's History*. Zed Books.
- Weber, M. (1995). *Économie et société*. Plon
- .

